LE MONDE INITIATIVES

Peurs et espoirs des syndicats

8 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16314 – 7,50 F — VENDREDI 11 JUILLET 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

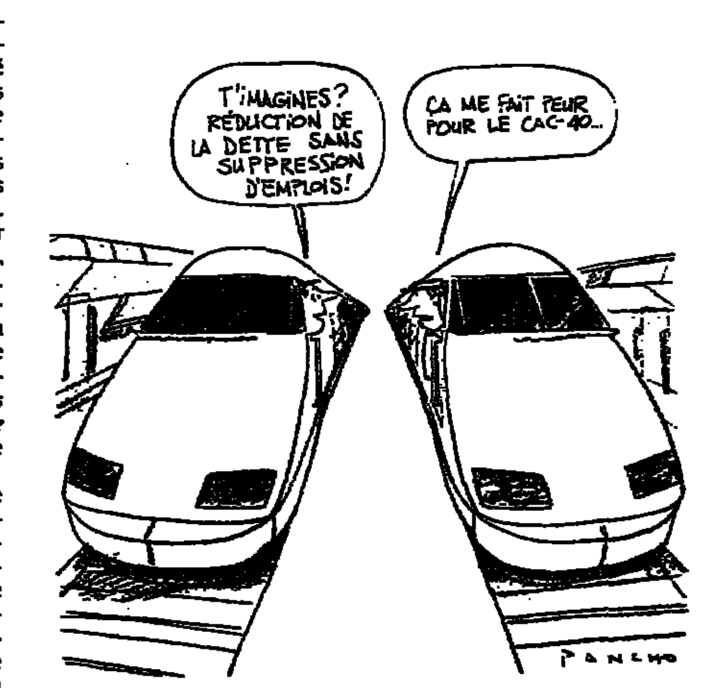
La SNCF désendettée de 20 milliards de francs va créer 2 000 emplois supplémentaires en 1997

Hausse des tarifs en Ile-de-France et mise en place d'un « chèque transport » pour les chômeurs

LA SNCF va embaucher. Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, a demandé au président de la société, Louis Gallois, de procéder avant la fin de l'année à 1 000 embauches supplémentaires et à 1 000 recrutements dans le cadre des emplois-jeunes annoncés par le premier ministre. La SNCF, qui devait supprimer 2 200 emplois nets cette année, verra donc ses effectifs stabilisés. Elle est la première entreprise publique à être mise à contribution pour l'effort national en faveur de l'emploi. M. Gayssot devait également annoncer, *jeudi 10 juillet*, les grandes lignes de la *« réforme de la réforme »* qu'il avait promise pour la SNCF.

Le ministre avalise l'architecture de la réforme du secteur ferrovaire préparée par le gouvernement Juppé et votée par le Parlement en février. Le Réseau ferré de France (RFF), dont le conseil d'administration doit adopter le premier budget vendredi 11 juillet, ne sera pas remis en cause. Il recevra 8 milliards de francs tirés des recettes de privatisation. Le ministre des transports a obtenu en échange que l'Etat réduise de 20 milliards de francs la dette de la SNCF, qui passe de 68 à 48 milliards de francs. Cet allègement par transfert sur l'Etat soulagera de 1,3 milliard de francs la charge financière de l'entreprise féroviaire. Le coût des 1 000 embauches supplémentaires est évalué à 200 millions de francs et les 1 000 emplois-jeunes seront financés à 80 % par l'Etat.

M. Gayssot a annoncé également *une hausse des tarifs de* transport en Ile-de-France de 3,9 %, au lieu des 4,8 % prévus. Il s'agit, selon M. Gayssot, de *« l'augmentation la plus faible depuis 1991 »*. Un « chèque transport » sera alloué aux chômeurs les plus démunis et un carnet de 10 tickets pour la banlieue sera créé, avec un rabais de 20 %.



Lire page 15 et notre éditorial page 14

L'Europe se prépare à réduire ses subventions à l'agriculture

LA COMMISSION européenne doit présenter, le 16 juillet à Strasbourg, ses nouvelles propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC). L'idée est de poursuivre la modernisation de la PAC, engagée en 1992, et de mieux intégrer l'Europe verte à l'agriculture mondiale, alors que les règles du commerce international vont limiter de plus en plus les exportations subventionnées. *Bruxelles* propose notamment des baisses sensibles des prix d'intervention des céréales et de la viande bovine à partir de l'an 2000, compensées, partiellement seulement, par un relèvement des aides directes versées aux producteurs. Avant même la présentation officielle du projet, les organisations syndicales agricoles françaises le critiquent pour des motifs divers.

Lire page 2

La lettre d'Alain Juppé à Lionel Jospin sur l'état des finances

DANS UNE « Note sur la situation économique et financière » qu'Alain Juppé a remise à Lionel Jospin, le 2 juin, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, et dont *Le Monde* révèle le contenu, l'ancien premier ministre admet que la situation des comptes publics est préoccupante. S'il souligne que sa gestion a créé *« les conditions d'un redémarrage de l'activité »*, il admet plusieurs dérapages pour 1997, à hauteur de 35 milliards de francs, soit un peu plus de 0,4 point du produit intérieur brut. Il confirme donc implicitement que, sans *« mesures de rééquilibrage »*, la France ne pourra pas honorer son engagement de réduire ses déficits à 3 % du PIB. Pour 1998, il évoque même une prévision supérieure à 4 % du PIB.

Lire page 32

Le mea culpa de l'épiscopat catholique aux protestants et aux juifs de France

C'EST UN DOUBLE *mea culpa* en direction des communautés protestante et juive qu'entend faire l'Eglise catholique de France à la veille de la visite du pape à Paris du 21 au 24 août. Cette démarche de pardon, amorcée *jeudi* 10 juillet au cours d'une conférence de presse, s'inspire d'un souci d'obéissance au vœu de Jean Paul II qui avait invité, le 14 novembre 1994, toutes les Eglises locales à engager des processus de réconciliation avec les communautés qui ont souffert de l'intolérance de l'Eglise romaine.

Le choix du dimanche 24 août, anniversaire des massacres de la Saint-Barthélemy, pour clore les Journées mondiales de la jeunesse que le pape présidera à Paris et à Longchamp, a été considéré comme une provocation par une minorité de protestants. Rédigée par le département jeunesse de la Fédération protestante de France, une lettre a été adressée à Jean Paul II lui demandant, lors de sa venue à Paris, de *« faire mémoire de la tragédie de la Saint-Barthélemy »*.

Sans préjuger de ce que dira le pape, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence des évêques, ont voulu couper court à toute ambiguïté. Ilsont annoncé – en présence du pasteur Jean Tartier, président de la Fédération protestante – une veillée de réconciliation le 19 août à l'église parisienne de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les Eglises protestantes parisiennes (réformée, luthérienne, baptiste, etc.) seront invitées à cette cérémonie conçue comme un acte de mémoire. De même, les représentants de toutes les confessions seront conviés à l'accueil du pape, le 21 août au Champ-de-Mars.

Dès la conférence de presse du 10 juillet, l'archevêque de Paris a tenu à informer Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), de l'intention de l'Eglise catholique de témoigner aussi à l'égard de la communauté juive, pour des événements bien sûr différents, d'un égal souci de « repentance ». Deux occasions pourraient être mises à profit cet automne pour aider les catholiques à relire leur histoire vis-à-vis de leurs compatriotes juifs : la commémoration du statut des juifs (3 octobre 1940) et le cinquantenaire de la conférence de Seelisberg (Suisse) qui avait marqué, après-guerre, la première prise de conscience de responsables protestants et catholiques du lien à établir entre l'*« enseignement du mépris »* (Jules Isaac) et le génocide des juifs. Au Vatican comme dans les Eglises locales (Allemagne, Pologne), des documents et des gestes – comme la visite du pape à la synagogue de Rome en 1986 – ont amorcé cet examen de conscience critique sur l'attitude catholique pendant la période nazie. Mais, du côté juif, l'attente est grande d'actes décisifs, notamment depuis la promesse d'un document sur la shoah faite par Jean Paul II, en septembre 1987, à Castelgondolfo. Cet automne, *lors d'un symposium au Vatican sur* Eglise et antisémitisme, le pape devrait prononcer une solennelle autocritique.

Pour leur part, les évêques français vont engager ce travail de *« purification »* de la mémoire demandé dans la lettre de Jean Paul II sur le troisième millénaire. Ils entendent tirer les leçons des compromissions et des silences passés de l'Eglise, tout en soulignant les responsabilités collectives dans cette dérive du discours et du droit qui, en particulier à partir du statut des juifs, ont débouché sur la persécution, les déportations, l'extermination organisée et systématique.

Henri Tincq

Chères universités

ALORS que les inscriptions à l'université ont commencé, une polémique se développe sur le montant des droits de scolarité. La Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), deuxième organisation représentative, vient de rendre publique une enquête *réalisée dans 64 établissements* et qui montre une pratique abusive de droits complémentaires demandés aux étudiants. Seuls 8 établissements se dispensent de demander ces droits supplémentaires qui, au total, pèsent environ 100 millions de francs. Les droits nationaux ont, pour leur part, augmenté de 50 % depuis 1990, et varient de 774 francs à 1 339 francs. Une *« remise à plat du système »* est demandée par les étudiants et les présidents d'université.

Lire page 8

■ Le Rwanda a aidé M. Kabila

Le vice-président rwandais, Paul Kagamé, reconnaît avoir soutenu *« jusqu'au bout »* les rebelles de Laurent-Désiré Kabila et permis leur victoire au Congo-Kinshasa. p. 4

■ Les familles du PCF

A l'intérieur du Parti communiste, qui exclut toute scission à l'italienne, les courants divergents se multiplient. p. 6

■ La commission Truche jugée

Les propositions de réforme sur le parquet, remises au chef de l'Etat jeudi, sont jugées trop timides par les organisations de magistrats. p. 9 et 13

■ Les dames du noir

Les femmes écrivent de plus en plus de polars, avec un succès croissant. Portrait de huit contemporaines, dont les nouvelles paraîtront dans *Le Monde* cet été. p. 26

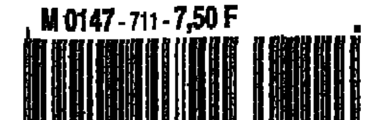
■ Francofolies, treizième

Plus de cent trente groupes et artistes participeront au grand rassemblement de la chanson francophone de La Rochelle. p. 24

■ Chamonix malade de ses camions

En 1995, sur l'ensemble des routes des Alpes et des Pyrénées, 100,9 millions de tonnes de marchandises ont circulé. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La main américaine tisse la Toile d'Internet

L'ÉTAT d'urgence décrété par les Etats-Unis pour développer le commerce électronique mondial a de quoi surprendre, dans cette période où les signes d'une ferme reprise en main américaine du destin d'Internet se multiplient.

Le 1er juillet, Bill Clinton a donné le signal de ce nouveau départ. Mardi 8 juillet, les représentants de 29 pays européens réunis à Bonn pour la conférence sur les réseaux mondiaux d'information ont invité William Daley, secrétaire d'Etat américain au commerce. *« Il semble que nous partions du même point »*, a déclaré ce dernier.

Le lendemain, les représentants de l'Union européenne recevaient Ira Magaziner, conseiller du président Clinton, pour *« échanger des points de vue et explorer les terrains d'entente en matière de commerce électronique »*.

Si ces rencontres concluent à une convergence sur le rôle moteur des entreprises privées, elles achoppent sur la place dévolue aux Etats. Selon Bill Clinton, cette place doit rester aussi discrète que possible. Les Européens voudraient, eux, fournir le cadre nécessaire à un développement du commerce électronique qui ne leur échappe pas totalement.

La rhétorique de ces débats sur les modalités fiscales ou juridiques du fonctionnement d'Internet, menés sur un apparent pied d'égalité, risque de masquer l'immense fossé qui s'est creusé entre les Etats-Unis et l'Europe.

Au lendemain de la profession de foi de Bill Clinton, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a déclaré que *« le commerce électronique, pour lequel la France a été pionnière grâce à son avance dans la télématique, va connaître une croissance exponentielle dans les prochaines années »*. Tout se passe comme si la France répondait à l'apparition de l'aviation à réaction en se vantant... d'avoir joué un rôle de précurseur dans le développement du bimoteur à hélices. Comme si le Minitel protégeait l'Hexagone de la déferlante d'Internet. Nouvelle version de la stratégie éprouvée de la ligne Maginot ? Incompréhension du scénario qui est en train de se jouer ?

Comment peser sur la « construction » d'Internet lorsqu'on y est si peu présent ? Comment jouer un rôle dans l'évolution du commerce électronique mondial quand on cherche à préserver les milliards du Minitel ? Comment comprendre le potentiel du réseau des réseaux, les bouleversements qu'il va engendrer dans les échanges si, au lieu de se l'approprier au plus vite, l'on reste convaincu qu'Internet n'est rien d'autre qu'un cheval de Troie américain ?

En réalité, cette dernière théorie risque fort de se vérifier. Non parce que les Etats-Unis auraient élaboré un plan diabolique d'asservissement économique du monde, hypothèse non vérifiable aujourd'hui, mais simplement parce que l'apathie de l'Europe lui forge, à peu de frais, une position américaine dominante de choix. La contestation de cette dernière s'annonce plutôt du côté de l'Asie, où les tergiversations paralysantes sur l'éthique n'ont guère cours. Les Chinois, par exemple, considèrent déjà l'informatique comme un outil indispensable d'éducation des enfants.

Michel Alberganti

Lire la suite page 14 et nos informations page 2

Un Tour pelotonné

DEPUIS le début du Tour, les sprinters font la loi et le peloton met fin à toutes les échappées. Ainsi, jeudi 10 juillet, au départ de l'étape Le Puy-du-Fou - La Châtre (261,5 km), l'impeccable Italien Mario Cipollini (Saeco) était toujours porteur du maillot jaune tandis que, la veille, son compatriote Nicola Minali (Batik-Del Monte) s'était imposé au sprint devant Frédéric Moncassin, battu de 4 millimètres. Comme Thierry Gouvenou (Big Mat-Auber 93), lundi, et François Simon (GAN), mardi, Philippe Gaumont (Cofidis) a été happé, mercredi, par le peloton après une escapade de 94 km.


TEMP SPORT

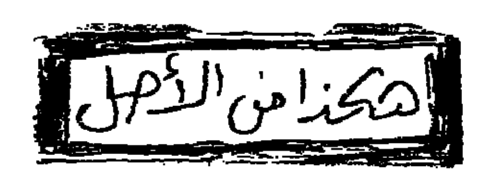
Lire pages 20 et 21

Le « tout-info » de Canal Plus


PIERRE LESCURE

DANS un entretien au *Monde*, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, annonce que sa chaine d'informations en continu devrait être lancée au printemps 1998. Il commente aussi le retrait d'Allemagne de la chaine cryptée et note que la concurrence de TPS a *« fouetté »* les équipes commerciales de Canal Plus en matière de télévision numérique.

Lire page 29



PAC **La Commission européenne présentera le 16 juillet les grandes orientations de la réforme de la politique agricole commune (PAC) qu'elle préconise pour 1999. Cette réforme, qui s'inscrit dans la même logique que celle de 1992, vise à mieux adapter l'agriculture européenne aux marchés mondiaux, ainsi qu'à la préparer à l'élargissement de l'Union européenne. ● DES BAISSES SENSIBLES des prix d'intervention sont proposées par Bruxelles, notamment pour les céréales et la viande bovine. ● CES PROPOSITIONS s'inscrivent dans l'« Agenda 2000 » de la Commission, c'est-à-dire le programme des principales négociations entre Européens pour les dix-huit mois à venir. Outre la PAC, cet agenda inclut la réforme des fonds structurels, le budget de l'Union pour la période 2000-2006, et la liste des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.**

Bruxelles prépare la deuxième réforme de la politique agricole commune

La Commission souhaite une meilleure intégration de l'Europe verte aux marchés mondiaux. Elle suggère notamment, pour les céréales et la viande bovine, des baisses des prix d'intervention qui ne seraient que partiellement compensées par des aides directes aux producteurs

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Baisses sensibles des prix d'intervention (prix minimum en dessous duquel Bruxelles intervient) des céréales et de la viande bovine, compensées, partiellement seulement, par un relèvement des aides directes versées aux producteurs; légère diminution du prix du lait, dont l'effet serait atténué par l'octroi d'une prime à la vache laitière: les nouveaux aménagements que la Commission européenne envisage d'apporter aux principales organisations communes de marché (OCM) se veulent le prolongement logique de la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992.

L'idée est de mieux intégrer l'agriculture européenne aux marchés mondiaux, afin de lui permettre de développer ses exportations sans enfreindre pour autant les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais aussi de la préparer à l'élargissement de l'Union à trois ou quatre pays d'Europe centrale. La Commission manifeste encore le souci d'opérer, au sein de l'Europe verte, un certain rééquilibrage au profit des produits animaux, jusqu'ici moins protégés que les grandes cultures. Elle accentuera par ailleurs sa pression en faveur d'une agriculture moins intensive, plus soucieuse de l'environnement.

Le soutien par des prix garantis, qui était la règle avant la réforme de 1992, va devenir de plus en plus secondaire. S'agissant des céréales, des oléagineux et des pois (protéagineux), la baisse des prix qui est envisagée à partir de la campagne 2000/2001 est de 20 %, en une seule étape. Les prix communautaires, en particulier ceux du blé, se trouveront alors, en moyenne, au niveau des prix mondiaux, ce qui permettra d'exporter sans avoir à verser de « restitutions », subventions permettant de compenser la différence entre les cours obtenus sur le marché mondial et ceux fixés pour le marché intérieur. C'est important, alors que la demande mondiale est à la hausse, mais que le nouveau cycle de négociations, qui s'engagera en 1999 dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), risque fort, sous la pression de pays comme les Etats-Unis, l'Australie ou l'Argentine, d'aboutir à une limitation accrue des exportations subventionnées.

La Commission préconise en contrepartie la suppression du système de jachère (5 % en 1998, mais pouvant atteindre 17,5 %), imposé ces dernières années pour limiter les surfaces cultivées et réguler le marché en équilibrant l'offre et la demande. La baisse des prix laisse en effet espérer des débouchés nouveaux, à la fois à l'exportation et aussi en donnant son plein effet à la « reconquête » du marché des aliments du bétail par les céréales communautaires. Celle-ci a déjà été brillamment engagée grâce à la baisse des prix de 29 % intervenue après 1992: les ventes de céréales fourragères indigènes ont progressé de 17 millions de tonnes, à comparer à un objectif affiché de 12 millions de tonnes en 1992, qui était alors considéré comme irréaliste par les organisations professionnelles. Ce regain d'attraction pour les orges et blés communautaires s'opère en partie au détriment de substituts (manioc, corn gluten feed) importés des pays tiers.

Grande novation, nécessaire pour éviter à la fois les dérapages financiers et les tendances à la surproduction, ces baisses de prix ne seraient plus intégralement compensées (comme c'est le cas depuis 1992) par des aides directes. Les services de Franz Fischler, le commissaire chargé des affaires agricoles, suggèrent que la *compensation soit limitée à 50 %*. Ils font remarquer cependant que les prix de marché au sein de l'Union devraient se situer normalement sensiblement au-dessus des prix d'intervention (ceux-ci étant alignés sur les cours mondiaux) et que, dans ces conditions, la compensation serait supérieure à la moitié de la perte de revenu théorique.

M. Fischler suggère encore que les aides directes accordées aux producteurs d'oléagineux, nettement plus élevées que celles versées aux céréaliers, soient ramenées à leur niveau. Une telle formule, pénalisante pour les régions les moins compétitives, aurait l'avantage d'affranchir les Européens des contraintes acceptées lors de l'Uruguay Round: en contrepartie du droit de verser des aides spécifiques à ses producteurs, l'Union s'était engagée à limiter les surfaces plantées en colza et tournesol; un carcan dont les intéressés réclament régulièrement la disparition.

La Commission se prononce également pour la suppression de *la prime versée pour le maïs d'ensilage*, au même titre que pour les autres céréales. Une correction logique, dans la mesure où la culture de cette céréale est le plus souvent associée, notamment dans l'ouest de la France, à un élevage intensif que Bruxelles veut décourager; d'autant plus logique que cette scorie de la réforme de 1992 coûte autour de 1,2 milliard d'écus par an (7,8 milliards de francs) !

> Comme la réforme de 1992, le projet mis sur la table est conçu à l'avantage d'une agriculture compétitive

La réforme applicable à l'élevage serait moins radicale que celle touchant les grandes cultures. Pour la viande bovine, la Commission préconise une baisse du prix d'intervention de 30 %, en trois campagnes (de 2000/2001 à 2002/2003), qui succéderait donc à celle de 15 % mise en œuvre depuis 1992, avec l'espoir, non garanti, que les producteurs des Quinze se rapprocheraient suffisamment des prix pratiqués sur le marché mondial pour pouvoir, là aussi, exporter sans restitutions. M. Fischler propose que la nouvelle diminution des prix soit compensée à 80 % (à comparer donc aux 50 % préconisés pour les céréales).

Dans le cas du lait, ce n'est que l'amorce d'une réforme qui est envisagée: une baisse des prix de 2,5 % par an pendant quatre ans, avec comme compensation une prime pour les vaches laitières qui serait fixée au même niveau (ce qui facilite les contrôles) que celle octroyée aux vaches allaitantes.

Autre innovation, ces diverses primes seraient désormais plafonnées par exploitation, comme cela se passe aux Etats-Unis, où le seuil maximum se situe autour du million de francs. A ce stade, cependant, la Commission, qui veut d'abord recueillir les réactions de la profession, ne cite aucun montant. De façon générale, les services de M. Fischler s'attendent à des réactions plutôt favorables du côté français et hostiles du côté allemand. Comme la réforme de 1992, le projet mis sur la table est conçu à l'avantage d'une agriculture compétitive, capable de s'ouvrir pour exploiter ses atouts, mais cependant suffisamment encadrée pour réduire les atteintes à l'environnement.

Le coût de la réforme, dans ce premier jet, est évalué à 4 milliards d'écus par an (26 milliards de francs), un montant somme toute raisonnable. Elle est considérée comme indispensable par M. Fischler pour que l'Union aborde bien armée tant le prochain cycle de négociations commerciales multilatérales que l'élargissement. Paradoxalement, ce qui inquiète les dirigeants bruxellois, c'est la situation relativement favorable de l'agriculture européenne. L'expérience montre en effet qu'à défaut d'urgence le penchant naturel des Quinze, en particulier de leurs ministres de l'agriculture, est l'immobilisme.

Philippe Lemaître

L'« Agenda 2000 »

Le 16 juillet, le président de la Commission européenne présentera au Parlement européen l'« Agenda 2000 »: les propositions de la Commission sur l'élargissement aux pays d'Europe centrale et la réforme des politiques communes *qui devraient l'accompagner.*

● **L'élargissement.** Dix pays d'Europe centrale sont candidats, plus Chypre; pour ce dernier, l'Union s'est déjà engagée à ouvrir les négociations en janvier 1998. Les pourparlers seront ouverts soit à trois pays (Pologne, Hongrie et République tchèque), comme l'estiment souhaitable les services de la Commission, soit à quatre ou cinq – en ajoutant la Slovénie et l'Estonie –, comme le préféreraient certains commissaires. La Commission doit trancher d'ici à mercredi.

● *Le budget.* Les dispositions actuelles, valables jusqu'à la fin 1999, plafonnent à 1,27 % du PIB des Quinze les crédits pouvant être affectés au budget européen. En 1997, celui-ci correspond à 1,17 % du PIB. Répondant par avance au souhait d'une majorité d'Etats membres, dont la France, la Commission propose de maintenir pour sept ans le seuil de 1,27 %.

● **Les politiques structurelles.** Il s'agit de l'aide fournie aux régions en retard par l'intermédiaire des « fonds » communautaires. Les principaux bénéficiaires en sont l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal. L'enveloppe affectée à ces transferts atteignait 200 milliards d'écus pour 1994/1999; la Commisssion propose de la porter à 270 milliards d'écus pour la période 2000/2006. Une partie de ces crédits devra bénéficier aux nouveaux adhérents d'Europe centrale.

● **La nouvelle PAC.** L'idée de la Commission est de poursuivre la modernisation de la PAC engagée par la réforme de 1992 et de mieux intégrer l'Europe verte à l'agriculture mondiale.

La Fédération des syndicats d'exploitants qualifie d'« aberrantes » les propositions communautaires

LES ORGANISATIONS professionnelles et syndicales ont encore en mémoire les accords « *scélérats* » qui avaient débouché, en 1992, sur la « *mauvaise* » réforme de la politique agricole commune et le compromis, selon elles « *désastreux* », du GATT. C'était clair: le gouvernement de Pierre Bérégovoy était allé à Canossa. Il ne faut surtout pas que la mésaventure d'alors se renouvelle pour la deuxième réforme de la PAC qui entrera en vigueur en 1999.

Aussi les principales formations prennent-elles les devants. Chaque congrès, chaque rencontre, est l'occasion de mises en garde et de communiqués solennels. Le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), Jean-François Hervieu, d'ordinaire très mesuré, estime que le projet communautaire « *va à l'encontre des propositions des Chambres qui tentent de concilier, par des approches différenciées, les hommes, les produits et les territoires* ».

Pour le lait, notamment, l'APCA critique un projet qui privilégie la baisse des prix et « *qui risque d'hypothéquer l'avenir de certaines exploitations malgré de nouvelles aides* ». La position de la Commission, en revanche, va encourager les industriels (coopératifs ou privés) qui, en voulant diminuer de 2 centimes le prix du litre payé aux producteurs, avaient provoqué une bronca dans les campagnes il y a un mois.

« LOGIQUE ANTI-JEUNES »

« *Ce projet est plein d'incohérences majeures ! Il amplifie le recours aux aides directes en compensation de baisses de prix supplémentaires* », s'exclame la présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), Christiane Lambert, qui reproche au président de la Commission européenne, Jacques Santer, de ne pas changer les modalités d'attribution des soutiens, et donc de « *renforcer encore les liens entre compensations et capital au détriment du travail* ». Le projet conforte « *la logique anti-jeunes et les rentes de situation, et il n'est donc pas possible de le cautionner, d'autant qu'il privilégie une approche réduite aux seuls marchés* ».

En l'absence de son président, Luc Guyau, en voyage aux Etats-Unis, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a diffusé un communiqué qui, ironie du calendrier, note qu'elle s'opposera vigoureusement « *à une politique agricole trop inspirée par un modèle d'outre-Atlantique qui ne correspond pas à l'identité européenne* » et qu'elle qualifie, dans l'état actuel des informations, « *d'orientations aberrantes* ».

La Bretagne profite de la peste porcine

Les cours du porc en Bretagne – qui est la principale région productrice de cette viande – connaissent depuis le début de l'année une véritable envolée qui n'est due ni aux aides ni à des interventions communautaires, mais simplement au jeu du marché. Selon la lettre de conjoncture de juillet du conseil régional et de la préfecture de région, à Rennes, le prix du porc a atteint 13 francs le kilo en mai (soit en hausse de 16,3 % sur un an) pour une moyenne de 10,5 francs le kilo sur les cinq premiers mois de l'année. Par rapport à la même période de 1996, la production progresse de 2,5 %. Cette excellente conjoncture s'explique par le développement de la peste porcine aux Pays-Bas et en Allemagne (deux autres pays de forte production qui ont dû abattre plusieurs centaines d'animaux), ce qui oblige les acheteurs du nord de l'Europe à modifier leurs circuits d'approvisionnement.

Les milieux politiques restent sur une prudente réserve. Cependant, Christian Jacob, député RPR de Seine-et-Marne, et éleveur laitier, proche de Jacques Chirac, redoute qu'en généralisant un système de primes à chaque vache laitière « *on aille tout droit vers une nouvelle crise de surproduction de la viande bovine* ».

L'ancien président du CNJA met en garde un projet qui fait la part trop belle à un « *modèle autrichien d'occupation paysagère du territoire. Si la nouvelle PAC conduit les Quinze à se recroqueviller, à condammner l'exportation ou les progrès de la génétique, je dis non* ». Quant au ministre lui-même, il ne souhaite pas délivrer de message hâtif, même si les organisations le pressent de prendre parti. Les ministres des Quinze ont rendez-vous les 21 et 22 juillet et c'est à cette occasion que Louis Le Pensec expliquera la position française.

François Grosrichard

Rapprochement américano-européen sur le commerce électronique sur Internet

A BONN mardi 8 juillet comme à Bruxelles le lendemain, les émissaires du gouvernement américain ont trouvé l'essentiel de ce qu'ils étaient venus chercher: un accord de principe des Européens en matière de développement mondial du commerce électronique. Néanmoins, la pression de Bill Clinton rencontre quelques résistances.

Lors de la conférence organisée par l'Union européenne (UE) sur le réseau mondial d'informations rassemblant 40 ministres-représentant 29 pays et 80 hauts responsables d'entreprises à Bonn, une déclaration d'intention a été signée pour attribuer un « *rôle clé* » au secteur privé dans le développement du commerce électronique. Néanmoins, « *le rôle actif* » du secteur public a également été souligné. Selon ce texte, les gouvernements doivent « *élaborer le cadre de travail* » et « *stimuler de nouveaux services* ».

William Daley, secrétaire d'Etat au commerce des Etats-Unis, s'est déclaré satisfait de « *la déclaration forte* » des Européens qui, selon lui, reconnaissent que « *le secteur privé doit traiter un grand nombre des questions [concernant Internet] et que le gouvernement doit rester en arrière* ». Il en a conclu qu'Européens et Américains semblent « *partir du même point* ».

La politique américaine en matière de limitation des exportations de systèmes de cryptage des communications a été critiquée. Martin Bangemann, commissaire européen, a jugé trop restrictive la loi américaine. Bernard Vergnes, président de Microsoft Europe, a qualifié cette dernière de faille dans la stratégie de Bill Clinton. Il a déclaré qu'il s'agit là du « *principal obstacle au commerce sur Internet* ».

Un autre point de discorde a éclaté au sujet de la protection des données personnelles lors des discussions de Bruxelles. Ira Magaziner, conseiller du président Clinton, y a rencontré Hans Beseler, directeur général de la politique commerciale à la Commission européenne. Une directive européenne de 1995 impose des règles strictes de protection des données « *à caractère personnel* » lors des transactions sur Internet. Aucune réglementation de ce type n'existe aux Etats-Unis.

PAS DE NOUVELLES IMPOSITIONS

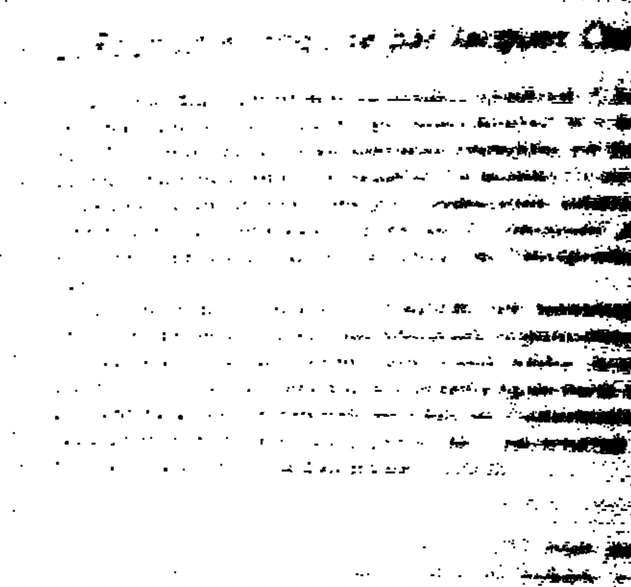
A partir de d'octobre 1998, la directive prévoit que la communication de ces données (informations d'ordre privé ou financières) ne pourra plus s'effectuer qu'avec les pays garantissant leur protection. En d'autres termes, cela signifie que les échanges pourraient être interdits avec les Etats dont les lois ne réglementent pas le traitement de ces données à des fins de prospection commerciale par les entreprises. Dans l'état actuel des législations, les Etats-Unis tomberaient sous le coup de cette exclusion. « *Ce serait une erreur que l'Union européenne s'isole d'elle-même* », a lancé Ira Magaziner sous forme d'avertissement en notant que « *l'UE a une approche plus dirigiste* ».

Dans ce domaine, l'administration américaine rejette toute intervention de l'Etat. Elle estime que l'industrie évitera les dérapages d'elle-même et qu'elle s'auto-régulera, afin de préserver ses propres intérêts, en ayant recours à des solutions techniques. Une approche identique à celle que les Etats-Unis ont adoptée à l'égard de la protection des enfants contre le contenu pornographique du réseau. Dans les deux cas, l'Europe n'est pas du tout sur la même longueur d'onde.

Enfin, en matière de taxation, la Commission approuve la volonté américaine de ne pas créer de nouvelles impositions sur le commerce électronique. Mais elle précise que cela ne remet pas en cause la perception de la TVA. Pourtant, les discussions ne semblent pas avoir traité des moyens d'appliquer cette taxe lors d'achats électroniques internationaux.

Ces accrochages ne découragent pas Ira Magaziner qui va continuer à prêcher pour la position américaine à Paris, Londres et Tokyo. De nouvelles discussions entre l'Union européenne et les Etats-Unis sont prévues à Washington le 21 juillet.

Michel Alberganti



Les Etats baltes espèrent être retenus dans une « deuxième vague » d'élargissement de l'OTAN

Dans ces trois pays, la crainte d'être « laissé de côté » reste forte

Bill Clinton a quitté Madrid, jeudi 10 juillet, pour la Pologne, la Roumanie et le Danemark. Mercredi, le sommet atlantique s'était achevé par la ***signature de la charte OTAN-Ukraine et par la première réunion du Conseil du partenariat euro-atlantique regroupant quarante-quatre Etats. Jacques Chirac a eu des entretiens avec les présidents ukrainien Leonid Koutchma, tchèque, Vaclav Havel, et macédonien, Kiro Gligorov.***

TALLINN, RIGA, VILNIUS
de notre envoyé spécial

Dans l'ombre projetée par la forteresse médiévale de la ville estonienne de Narva, quelques couples flânent le long de la rivière du même nom, profitant d'une douce soirée d'été. De l'autre côté du cours d'eau, en territoire russe, se dresse le château d'Ivangorod, aux donjons de bois, bâti en 1492. Un pont relie les deux rives qu'empruntent, à pied, quelque deux cents personnes par jour. La frontière le coupe en son milieu, au niveau d'une borne rouge. Narva, peuplée à près de 96 % de russophones, sera-t-elle un jour le décor d'un avant-poste de l'OTAN, à 140 kilomètres seulement de Saint-Pétersbourg ? A la recherche d'une garantie irréversible de sécurité face au géant russe, l'Estonie le souhaite ardemment. Moscou ne veut pas en entendre parler.

REPORTAGE

L'opposition de Moscou nourrit la rumeur d'une entente secrète entre l'Occident et la Russie

L'OTAN ne doit s'étendre à aucun pays issu de l'ex-URSS, a déclaré à plusieurs reprises Boris Eltsine. Les dirigeants des trois jeunes Etats baltes, qui n'ont recouvré leur indépendance qu'à la faveur de l'effondrement soviétique en 1991, ont feint publiquement de ne voir dans cette position russe qu'un regrettable retour à la rhétorique du passé. Nul doute toutefois que ces propos ont profondément inquiété les responsables estoniens, lettons et lituaniens, et attisé en eux la crainte d'un *« marché secret »*, conclu à leur dépens, entre l'Occident et les Russes.

Les rumeurs d'un tel accord avaient enflé en mars, avant le sommet entre les présidents américain et russe, Bill Clinton et Boris Eltsine, à Helsinki. Les Russes, croyait-on deviner à Tallinn, Riga et Vilnius, ne s'opposeraient plus à l'élargissement de l'Alliance en Europe centrale, en contrepartie d'un retour des Républiques baltes dans leur sphère d'influence. En dépit des assurances occidentales, la peur d'un *« droit de veto »* de Moscou ne s'est pas complètement dissipée.

La déclaration finale adoptée, mardi 8 juillet, lors du sommet de Madrid consacré à l'élargissement de l'OTAN, souligne les *« progrès »* accomplis sur la voie de la stabilité par les *« Etats de la région baltique »*. Conscients qu'en 1999, lorsque la *« deuxième vague »* de l'extension de l'OTAN sera à l'ordre du jour, la Roumanie et la Slovénie seront mieux placées qu'eux, les Baltes s'efforceront désormais de tirer le meilleur parti du texte de Madrid. *« Nous allons tout mettre en œuvre pour remplir les conditions requises* [pour l'adhésion]. *Deux ans nous semblent un délai suffisant »*, a déclaré mercredi le président lituanien, Algirdas Brazauskas. Plus prudent, le président letton, Guntis Ulmanis a préféré parler de *« quelques années »*.

« Le principal obstacle à l'adhésion des Baltes à l'OTAN, comme à l'Union européenne, est géostratégique ; ils sont trop proches de la Russie », estime le directeur de l'Institut letton de politique étrangère, Atis Lejins. Les Occidentaux ont-ils intérêt à risquer leurs relations avec Moscou pour un ensemble de quelque huit millions d'habitants (dont de fortes minorités russes en Estonie et Lettonie) ? Certains responsables baltes, dont M. Lejins, en doutent.

Pour le vice-président du Parlement estonien, Tunne Kelam, *« inutile d'essayer de calmer un gros ours ! L'Occident devrait, par conséquent, avoir le courage de prendre une décision politique »* en ancrant définitivement les Baltes à ses côtés. A défaut d'intégrer rapidement l'OTAN, ces derniers devront s'accommoder d'une coopération renforcée avec l'Alliance au sein du Partenariat pour la paix. Plusieurs « lots de consolation » leur sont par ailleurs proposés : une « charte » américano-balte a été évoquée, et la coopération militaire est activée, en particulier par le Danemark.

L'Union européenne (UE) constitue l'autre grand objectif de la diplomatie des trois ex-républiques soviétiques. L'entrée dans l'OTAN et l'UE sont *« des processus parallèles, aussi importants l'un que l'autre, comme une veste et un pantalon »*, estime le président estonien Lennart Meri. *« Votre main droite est-elle prioritaire par rapport à votre main gauche ? »*, renchérit M. Birkavs. *« Nous travaillons dur dans les deux directions et un double rejet serait très mauvais »*, ajoute-t-il.

Depuis leur indépendance, les Etats baltes ont engagé de vastes réformes pour s'adapter à l'économie de marché. Les résultats ont été plus ou moins lents à venir selon les pays. L'Estonie est généralement considérée comme la plus avancée dans ce domaine, attirant plus d'investisseurs étrangers que ses voisines. Cette course à qui réussira le mieux à copier l'Occident et à le séduire ne se déroule pas sans creuser les inégalités entre une minorité aisée et les couches les plus défavorisées de la population.

Dans les trois capitales baltes, les « nouveaux riches » roulant en berlines de luxe cotoient des retraités vendant sur le trottoir quelques babioles pour subsister. Pour ces derniers, les sacrifices imposés par leurs gouvernements pour rejoindre l'UE valent-ils la peine d'être endurés ? Et, tout simplement, qu'est-ce que cette organisation européenne à laquelle on cherche à lier le destin balte, alors que l'indépendance n'a été regagnée qu'il y a six ans ? Ces interrogations se reflètent dans les sondages : 29 % des Estoniens, 34 % des Lettons et 35 % des Lituaniens voteraient *« oui »* à l'adhésion à l'Union s'ils étaient consultés aujourd'hui par référendum, d'après une récente enquête Eurobaromètre effectuée par Bruxelles.

Cela fait des Baltes les plus euro-sceptiques des pays associés à l'UE. Impatients de rejoindre les Quinze, les dirigeants des trois pays minimisent ce sentiment populaire, affirmant, à l'instar du ministre lituanien des affaires européennes, Mme Laima Andrikiene, que *« les gens ne connaissent pas encore assez bien les avantages de l'UE, mais cela viendra... »* Un refus de Bruxelles d'inviter au moins un Etat balte lors de la première vague d'élargissement de l'UE risquerait, selon les dirigeants baltes, d'avoir un effet néfaste sur le moral des populations.

L'Estonie est toutefois la mieux placée pour tirer son épingle du jeu. La Lituanie, et plus encore la Lettonie, considérée comme la plus problématique des trois, insistent avant tout sur la nécessité d'accorder la même chance à tous les candidats au départ, en n'en excluant aucun d'emblée. Pour convaincre, il faudra cependant que l'Estonie règle la question des droits de sa minorité russe (29 % des habitants), qu'elle signe enfin un accord avec Moscou sur la délimitation des frontières et qu'elle progresse dans le processus d'harmonisation de ses lois pour se conformer aux directives de l'UE.

« Si Bruxelles nous dit non, avertit le ministre estonien des affaires étrangères Toomas Hendrik Ilves, *nous pourrions alors êtres contraints de revoir nos priorités »*. Mais avec quel objectif ? s'interroge un diplomate nordique. *« Les Baltes*, dit-il, *n'ont pas d'autres choix que d'être patients et d'espérer »*.

Benoît Peltier

La Roumanie conquise par Jacques Chirac

Alors que Bill Clinton doit se rendre, vendredi 11 juillet, à Bucarest, pour une visite-éclair de quelques heures, le *« héros du jour »* pour l'ensemble de la classe politique roumaine est Jacques Chirac, au lendemain du sommet de Madrid. Ce dernier *« s'est battu pour la Roumanie jusqu'au bout, malgré l'opposition américaine »*, commente la presse roumaine, en notant l'*« émouvant plaidoyer »* du président français à Madrid en faveur de l'intégration de ce pays dans l'OTAN.

Bill Clinton doit rencontrer vendredi son homologue roumain, Emil Constantinescu, ainsi que plusieurs responsables de la coalition au pouvoir et de l'opposition. Cette visite, deuxième étape d'une tournée européenne qui le conduira également en Pologne et au Danemark, doit permettre au chef de l'administration américaine de présenter en détail le projet de *« partenariat stratégique »* entre les Etats-Unis et la Roumanie. – *(AFP.)*

Washington veut conquérir les marchés de l'armement en Europe centrale

Un frein à l'industrie européenne

« QUAND on veut voyager en première classe, on achète un billet de première classe ». C'est un sénateur américain – en la circonstance, Joseph Biden, démocrate du Delaware – qui a fait cette recommandation à un chef militaire polonais, en lui rappelant que *« la liberté et la sécurité n'ont pas de prix »*. Sous-entendu : l'OTAN, c'est la première classe et, si la Pologne et, avec elle, d'autres pays membres de l'ancien « bloc » militaire de l'Est y accèdent, il leur faudra consentir des efforts pour moderniser leur défense et la mettre au même niveau *que celle des Etats occidentaux*.

A sa façon, William Cohen, le secrétaire américain à la défense, ne dit pas autre chose. Reprenant une rhétorique que les Etats-Unis avaient développée au début des années 80 en menaçant de retirer leurs forces si les Européens ne dépensaient pas plus pour la défense collective du continent, Washington – par la voix de M. Cohen s'adressant récemment au ministre tchèque de la défense – réclame, aujourd'hui, des pays candidats à l'entrée dans l'OTAN qu'ils prennent à leur tour une part du *« fardeau commun »* de la sécurité nord-atlantique.

L'ouverture de l'OTAN à d'autres pays pose, en termes militaires, une série de problèmes, dont les deux principaux – qui, de fait, sont liés – touchent à la structure des commandements et à la standardisation, voire à l'« interopérabilité » des armements. S'il s'agit d'obtenir des nouveaux venus qu'ils respectent l'article 5 du traité de l'Atlantique-nord, à savoir l'obligation pour chacun des pays signataires d'assister l'un des membres de l'OTAN qui aurait été agressé, c'est toute une organisation communautaire et jusqu'à une pratique opérationnelle qui sont à revoir.

Il n'est pas simple, comme on a pu déjà le constater avec le projet d'identifier une structure militaire proprement européenne au sein de l'OTAN pour des actions auxquelles les Américains ne participeraient pas, de faire coïncider deux souhaits : l'entrée de nouveaux membres désireux d'exercer des responsabilités et la réduction à *une vingtaine, au lieu des soixante-cinq actuels*, du nombre des commandements de l'Alliance. La suppression d'un état-major dans un pays est aussitôt interprété par lui comme le signe qu'il n'a plus la même place, ni le même rôle dans la hiérarchie des commandements. A sa façon, l'élargissement de l'OTAN crée, au sein des structures militaires, un effet déstabilisant du système.

Mais l'affrontement de quelques-uns des Etats européens de l'Alliance avec les Etats-Unis relève aussi d'un autre secteur tout aussi crucial : celui de la technologie d'armement et, donc, de l'industrie de défense.

Le sentiment qui prévaut chez les Européens, singulièrement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne mais aussi en Russie même, est que les Etats-Unis – en prônant une standardisation accrue des matériels – ont des visées économiques. Forts de la thèse selon laquelle les nouvelles technologies, sur lesquelles ils règnent souvent en maîtres incontestés, garantissent la souveraineté nationale de demain, les Américains sont, au nom de l'élargissement de l'OTAN, partis à la conquête des marchés dits « émergents » en Europe de l'est, et tentent d'en exclure leurs rivaux.

Plusieurs exemples peuvent en témoigner. Sur le point de fusionner avec Boeing – qui presse la compagnie aérienne tchèque de lui acheter des moyen-courriers pour remplacer ses Tupolev – McDonnell-Douglas, avec son F-18, mais aussi Lockheed Martin, avec son F-16, prospectent la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, trois pays qui frappent à la porte de l'OTAN (avec l'appui de Washington) et qui envisagent de moderniser leurs armées de l'air. Le marché global pourrait, dit-on, atteindre quelque deux cents appareils. Il n'est pas jusqu'à la Roumanie, dont la candidature est pourtant écartée par les Etats-Unis mais soutenue par la France, qui ne souhaite acquérir des F-16 et des hélicoptères Bell américains, rejetant l'achat de Mirage 2000-5 français ou d'hélicoptères franco-allemands.

LES DIVIDENDES DE LA PAIX

Dans un rapport destiné au Congrès, le département d'Etat américain a estimé à environ 30 à 35 milliards de dollars (l'équivalent de 170 à 200 milliards de francs) le prix à payer, par les futurs membres de l'OTAN, pour ce qu'il a lui-même appelé *« l'absolue nécessité de créer une capacité mature de défense »*. Même s'ils disent insister auprès des pays de l'Est pour qu'ils donnent la priorité à des réformes politiques et économiques, plutôt que militaires, les Etats-Unis imaginent être en mesure de s'approprier – grâce à des prêts de faveur qu'ils accorderaient à une clientèle dont les moyens financiers sont modestes – une très large partie de ces débouchés et, ainsi, *marginaliser l'industrie européenne*.

Avec ces ventes, les Américains escomptent d'autres avantages. C'est, en effet, tout un environnement qu'il s'agit de mettre en place avec l'ouverture de ces marchés. Il aboutit à des échanges de militaires, à l'organisation d'exercices communs, à l'apprentissage de l'anglais et, d'une manière générale, à familiariser les personnels des armées de l'Est avec les procédures et les techniques américaines en usage dans l'OTAN à un moment où le Pacte atlantique change sa culture. Derrière ces atouts immédiats, en réalité, c'est aussi la possibilité offerte à l'industrie américaine, autre que militaire, de gagner les dividendes de la paix.

Jacques Isnard

Photos et querelles de famille à Madrid

JAVIER SOLANA, le secrétaire général de l'OTAN, est un homme plein de ressources. C'est à lui que les chefs de délégation ont confié la révision du communiqué final pourtant rédigé par d'éminents ministres des affaires étrangères. Il doit se faire aussi le Monsieur Loyal des photos de famille qui deviennent traditionnelles dans les rencontres paneuropéennes. Il y en a eu au moins trois, en deux jours, à Madrid, d'abord avec les seize membres de l'OTAN, puis avec tous les invités au banquet du roi d'Espagne, enfin avec les quarante-quatre participants du Conseil du partenariat euro-atlantique.

Après une journée d'âpres négociations sur l'élargissement, le mercredi 9 juillet a été consacré aux célébrations. La charte OTAN-Ukraine, adoptée fin mai, a été signée ; ensuite les quarante-quatre chefs d'Etat et de gouvernement du Partenariat pour la paix se sont mutuellement félicités d'appartenir à cette grande famille. Elle compte des pays aussi divers que l'Ouzbékistan et l'Islande ; elle vient d'accueillir la Suisse, à la neutralité chatouilleuse. Les Hongrois, les Polonais, les Tchèques étaient heureux d'avoir été admis dans l'OTAN ; les Roumains et les Slovènes étaient satisfaits de ne pas avoir été totalement oubliés ; les recalés s'efforçaient de faire bonne figure. Même l'envoyé de Boris Eltsine eut le bon goût de rester discret sur l'erreur que constitue à ses yeux l'élargissement de l'OTAN.

Comme dans les meilleures familles, les petites querelles n'ont pas manqué. Les Britanniques menacent de mettre leur veto à l'intégration de l'Espagne dans les structures militaires de l'OTAN si Madrid persiste à interdire aux avions de la Royal Air Force de se poser à Gibraltar. Entre alliés, ce sont des choses qui ne se font pas, a déclaré Robin Cook, secrétaire au Foreign Office.

AMITIÉS ET FRICTIONS

Entre les frères ennemis turc et grec en revanche, le climat se réchauffe. En présence de Madeleine Albright et de Javier Solana, le président Süleyman Demirel et le premier ministre Costas Simitis ont promis de se consacrer désormais à la recherche de *« la paix, la sécurité et le développement continu de leurs relations de bon voisinage »*. En 1988, à Davos, le même M. Demirel et Andreas Papandreou avaient pris des engagements similaires, restés sans lendemain.

L'amitié n'empêche pas les frictions. Les Allemands n'ont pas apprécié que du côté français on ait laissé entendre que Bonn *« avait lâché Paris »* à propos de la Roumanie et de la Slovénie. Un officiel allemand a répliqué en mettant sur le compte de la cohabitation la *« versatilité »* de la diplomatie française, manifeste dans son obsession à vouloir changer l'ordre des phrases dans des communiqués agréés par les ministres des affaires étrangères.

Querelles de famille, querelles de chifres aussi. Combien coûtera l'élargissement de l'OTAN ? 1,3 milliard de dollars (environ 7,5 milliards de francs) sur dix ans, estiment les experts de l'OTAN. Des études américaines parlent de sommes vingt fois supérieures. Jacques Chirac a été formel : l'élargissement ne doit pas coûter un sou ; en tout cas la France n'a pas l'intention d'augmenter sa contribution à l'Alliance. Plus réaliste, Bill Clinton affirme que les dépenses supplémentaires seront modestes, en tout cas dans les moyens des Etats-Unis.

Un autre élargissement débutera à la fin de l'année par une photo de famille, celui de l'Union européenne. Jacques Chirac l'a confirmé. La France, a-t-il dit, a convaincu ses partenaires de placer tous les impétrants sur la même ligne de départ. Après, les négociations suivront des rythmes différents. Parmi les premiers arrivés, il y a fort à parier qu'on retrouvera les trois élus du sommet de Madrid.

Luc Rosenzweig et Daniel Vernet

هكذا من الأصل

Le Rwanda revendique la victoire de M. Kabila au Congo-Kinshasa

Dans un entretien au « Washington Post », le vice-président rwandais, Paul Kagamé, confirme qu'après avoir visé le démantèlement des camps de réfugiés hutus dans l'est du Zaïre, Kigali a pris la décision de soutenir « jusqu'au bout » les rebelles de l'Alliance

Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense du Rwanda, a confirmé, dans un entretien publié par le *Washington Post*, que son pays avait participé à la planification et à la mise en œuvre de l'action militaire qui a permis le renversement du régime du maréchal Mobutu Sese Seko dans l'ex-Zaïre. Selon M. Kagamé, qui est considéré comme « l'homme fort » du régime de Kigali, le Rwanda souhaitait *« détruire la structure »* des milices hutues – responsables du génocide antitutsi de 1994 – présentes dans les camps de réfugiés du Kivu, puis aurait pris la décision de soutenir les rebelles de Laurent-Désiré Kabila *« jusqu'au bout »*, car ils n'étaient *« pas capables »* d'arriver seuls jusqu'à Kinshasa. Ses propos démentent les affirmations du nouveau président de la République démocratique du Congo : M. Kabila a en effet toujours nié la participation des Tutsis rwandais à l'action militaire qui l'a porté au pouvoir. Paul Kagamé estime en outre que les Etats-Unis ont *« pris les bonnes décisions »* pour permettre le succès de M. Kabila et de ses alliés.

WASHINGTON
de notre correspondant

Si l'intention de Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense du Rwanda, était à la fois de souligner que Laurent-Désiré Kabila, président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) n'a été qu'un pion pour les dirigeants de Kigali, et de préciser ce que fut la responsabilité des Etats-Unis dans la chute de l'ex-président Mobutu, il vient de réussir un sans-faute. Dans un entretien accordé au *Washington Post*, il attribue en effet à son pays le mérite de la planification et de la mise en œuvre de l'offensive militaire des rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL, l'actuel parti au pouvoir à Kinshasa).

Les forces rwandaises ont participé et, en réalité, dirigé les combats qui ont précipité la chute des principales villes zaïroises (Kisangani, Lubumbashi, Kenge et Kinshasa), affirme M. Kagamé, grâce aux *« commandants intermédiaires »* rwandais placés au sein des troupes de M. Kabila. Celles-ci ont été entraînées et armées dès l'origine par le Rwanda, c'est-à-dire bien avant le début des troubles, en octobre dernier.

DÉMENTI INDIRECT

A en croire le ministre rwandais de la défense – formé dans une académie militaire du Kansas, M. Kagamé aurait été qualifié de *« visionnaire »* par le général George Joulwan, commandant en chef des forces de l'OTAN –, la préparation de ce soulèvement a été conçue à Kigali.

Les propos de M. Kabila, qui a longtemps soutenu que ses troupes étaient d'origine zaïroise – alors même que la forte présence de Tutsis (ethnie qui dirige l'armée et le gouvernement du Rwanda), rendait cette affirmation suspecte –, reçoivent donc un démenti indirect. M. Kagamé explique que l'objectif de Kigali était de démanteler les camps de réfugiés hutus, de *« détruire la structure »* des milices de la même ethnie qui entouraient ces camps, enfin de renverser M. Mobutu. Le ministre rwandais estime qu'*« il aurait été bien préférable »* que les rebelles de M. Kabila eussent été en mesure d'accomplir ce triple objectif mais, manifestement, *« ils n'étaient pas capables de le faire seuls »*. Les dirigeants rwandais ont donc décidé de prendre les choses en main, *« jusqu'au bout »*.

L'un des chefs militaires désignés pour *« aider l'armée du Congo »* était James Kabari, un Tutsi à la nationalité longtemps incertaine. Elle ne l'est plus : c'est un officier de l'armée rwandaise, reconnaît M. Kagamé.

LES « BONNES » DÉCISIONS

Quelle fut, au cours de cette période, l'attitude des Etats-Unis, alliés traditionnels du Rwanda et de l'Ouganda ? Sur ce point, M. Kagamé est moins explicite, encore qu'il ne fasse pas mystère du soutien tacite que lui a accordé Washington. Plusieurs mois avant le début de la guerre, le ministre rwandais de la défense avait clairement indiqué aux dirigeants américains que son pays prendrait des initiatives militaires pour vider l'abcès des camps et, ultérieurement, renverser M. Mobutu.

M. Kagamé dit ne pas savoir si les Etats-Unis ont armé directement M. Kabila, mais il reconnaît aux Américains le mérite d'*« avoir pris les bonnes décisions »* pour permettre à la rébellion de se poursuivre. De même, si les éléments rwandais ont continué à diriger les opérations jusqu'à la chute de Kinshasa, c'est afin de *« remplir les conditions des Américains pour un "soft landing" : pas de morts parmi les civils »*. Toute la question est bien sûr de savoir pourquoi M. Kagamé choisit de faire des révélations si peu diplomatiques. Si la réponse n'est pas claire s'agissant de la mise en cause de l'administration américaine, en revanche, il semble bien que Kigali éprouve le besoin de rappeler à M. Kabila qui sont ses véritables « protecteurs ».

Laurent Zecchini

Washington souhaite s'impliquer avec prudence

Les Etats-Unis souhaitent s'impliquer en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), mais manifestent une grande prudence devant le *« bilan partagé »* de l'action des dirigeants de Kinshasa, selon William Twaddell, le secrétaire d'Etat adjoint en charge des questions africaines. Les Etats-Unis ont exprimé leur inquiétude sur les difficultés rencontrées par l'ONU pour pouvoir enquêter sur les atrocités commises.

Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a indiqué que la visite à Washington du ministre des affaires étrangères de la RDC, *Bizima Karaha, permettrait d'évoquer les différents sujets* de préoccupation. M. Burns a rappelé que les Etats-Unis attendaient une *« coopération entière »* de Kinshasa avec l'ONU. Il a insisté sur la nécessité d'organiser des élections *« dès que possible » et a souligné que la principale personnalité de l'opposition*, Etienne Tshisekedi, avait le droit de participer à la vie politique du pays. – *(AFP.)*

L'ONU nomme une nouvelle mission d'enquête sur les massacres de réfugiés commis dans l'ex-Zaïre

Les militants des droits de l'homme critiquent la décision de Kofi Annan de changer, sous la pression de Kinshasa, la composition de l'équipe d'experts

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Une nouvelle équipe d'experts des droits de l'homme, nommée par le secrétaire général de l'ONU, devrait effectuer *« dès que possible »* l'enquête sur les massacres de réfugiés dans la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Soutenue avec *« certaines réserves »* par le Conseil de sécurité, la décision de Kofi Annan de changer, sous la pression de Kinshasa, la composition de l'équipe d'experts, est fort contestée par les militants des droits de l'homme.

Le rapporteur spécial de l'ONU, le Chilien Roberto Garreton, ne fera donc pas partie de la nouvelle équipe, le président Laurent-Désiré Kabila ayant refusé de coopérer avec lui. M. Garreton avait déjà présenté, fin mars, un rapport accablant sur les témoignages de massacres de réfugiés dans l'est du Zaïre. Il a été déclaré *persona non grata* par le nouveau gouvernement de Kinshasa.

Face à l'intransigeance de Kinshasa, estime le secrétaire général, le choix était entre la nomination d'un autre rapporteur ou l'abandon de l'enquête. *« L'important n'est pas qui fait le rapport, mais que celui-ci soit fait »*, dit M. Annan. En sortant d'une réunion *« difficile »* avec les membres du Conseil de sécurité, mardi 8 juillet, le diplomate ghanéen a dit : *« Cette situation est unique et la solution a dû l'être aussi. »* Justifiant sa décision, il a ajouté : *« Nous devons aux victimes de faire une enquête et de signaler que la culture de l'impunité nous est intolérable. »* Si l'équipe change, le mandat reste celui qui avait été confié à M. Garreton et à son équipe : préparer le rapport sur les massacres de réfugiés rwandais dans l'est de la RDC.

La réaction du Conseil de sécurité face à ces violations des droits de l'homme par les forces armées de Laurent-Désiré Kabila sera déterminée par le rapport. *« Le mot sanction est déjà dans l'air »*, explique un ambassadeur, membre du Conseil.

La logique de M. Annan est rejetée par les organisations des droits de l'homme qui font état d'un *« précédent désastreux »*. *« Le message envoyé aux gouvernements abusifs est qu'ils peuvent accepter ou refuser à volonté les enquêteurs de l'ONU »*, a expliqué au *Monde* le président de Human Right's Watch, Ken Roth. Il refuse l'argument de l'ONU selon lequel le choix serait soit l'exclusion de Roberto Garreton, soit l'abandon de l'enquête. *« Il existe un troisième choix qui a été délibérément ignoré par la communauté internationale »*, dit-il.

> « Le message envoyé aux gouvernements abusifs est qu'ils peuvent accepter ou refuser à volonté les enquêteurs de l'ONU »

Selon lui, l'aide économique, *« tant importante »* pour Kinshasa, devrait être refusée tant que ce gouvernement refuse de coopérer à l'investigation.

M. Roth accuse l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, d'être à l'origine d'un accord entre Laurent-Désiré Kabila et Washington sur l'exclusion de Roberto Garreton. Accusation niée par Washington. Selon un diplomate américain, qui a participé à la réunion entre l'ambassadeur Richardson et Laurent-Désiré Kabila, en mai dernier, à Kinshasa, *« le seul but de la réunion portait sur le principe de l'enquête »*. Selon ce diplomate, *« aucune allusion n'a été faite à Roberto Garreton »*. Cet interlocuteur américain défend la décision du secrétaire général de l'ONU d'exclure *« toute personne dont la présence donne de nouvelles excuses à Kinshasa* pour *arrêter l'investigation »*. *« Il faut absolument que l'on sache si les troupes de Kabila ont commis les horreurs dont on parle depuis des mois déjà. Plus on argutie sur l'identité du rapporteur, plus les preuves seront détruites. »* Quant à l'argument avancé par les militants des droits de l'homme sur *le refus de l'aide économique à Kinshasa*, le diplomate américain rappelle que Washington, depuis 1991, a déjà rompu toute relation économique avec le Zaïre. *« Nous n'avons toujours pas repris notre aide. »*

Un autre diplomate occidental va plus loin en défendant la décision du secrétaire général : *« dans l'intérêt de la vérité, M. Garreton aurait dû lui-même démissionner car il est évident que, sans la coopération du gouvernement concerné, aucune enquête ne sera possible »*. Cette position est défendue par un grand nombre de diplomates. Les ONG, elles, rappellent que c'est la première fois que l'ONU décide de modifier la composition de son équipe d'enquêteurs pour cause de non-coopération d'un gouvernement. *« Je peux vous nommer l'Iran, l'Irak, Cuba et le Soudan entre autres, qui ont systématiquement refusé l'accès aux enquêteurs. Cela ne les a jamais empêchés de faire des rapports basés sur des témoignages directs »*, explique le président de Human Right's Watch. Le rapporteur spécial pour l'ex-Zaïre, M. Garreton, est particulièrement apprécié par les ONG pour avoir signalé des massacres dès le printemps dernier. *« Il a essayé la méthode préventive et n'a pas voulu attendre que les massacres soient achevés pour les signaler. A cause de cela, il a perdu son travail »*, dit-on encore chez les militants des droits de l'homme.

Afsané Bassir Pour

La Knesset entérine le remaniement du gouvernement israélien décidé par Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après trois semaines de marchandages coûteux pour les finances de l'Etat et dévastateurs pour l'image du gouvernement, c'est sans enthousiasme excessif et en l'absence délibérée de plusieurs ténors du Likoud, le parti du premier ministre, que la Knesset a approuvé, mercredi 9 juillet, par 52 voix contre 46, le second remaniement gouvernemental effectué par Benyamin Nétanyahou depuis son élection il y a un an.

Proche du premier ministre, mais non élu et non inscrit à un parti politique, Yaakov Neeman a été nommé ministre des finances. Députés Likoud, Michaël Eytan et Silvan Shalom, qui voulaient tous deux le ministère des sciences – vacant depuis la démission de Beni Begin il y a six mois – ont été respectivement nommés ministre des sciences et vice-ministre de la défense. Les deux hommes se sont mis d'accord pour permuter dans un an.

Déclenchée le 18 juin avec la démission, provoquée par M. Nétanyahou, de son principal rival du Likoud, Dan Méridor, ministre des finances, la crise qui paralysait le gouvernement est officiellement réglée. *« Jusqu'à la prochaine... »*, ironisaient cependant la plupart des commentateurs locaux, soulignant notamment la forte dégradation des rapports entre M. Nétanyahou et son puissant ministre des infrastructures, Ariel Sharon.

Pressenti pendant trois semaines à la place laissée vacante par Dan Méridor, le « bulldozer du Néguev », qui exigeait d'être associé aux négociations israélo-arabes, s'est vu barrer la route par Itzhak Mordechaï, ministre de la défense, et David Lévy, chef de la diplomatie. Ayant une nouvelle fois mis sa démission dans la balance, ce dernier a obtenu un nouvel engagement écrit de M. Nétanyahou, faisant de lui le responsable numéro un des négociations avec les Palestiniens – au point mort depuis quatre mois – lors de leur éventuelle reprise.

M. Sharon, qui a brutalement mis fin au bout de trois minutes à un entretien avec M. Nétanyahou mercredi, *« prépare activement sa vengeance »*, estiment les commentateurs politiques.

Les colons et tous les partisans du « Grand Israël », qui comptaient beaucoup sur la présence du « faucon des faucons » aux finances pour favoriser un peu plus l'accélération de la colonisation des territoires palestiniens occupés, ont salué avec effusion la nomination à ce poste sensible entre tous de M. Neeman. Titulaire de la justice pendant deux mois dans le premier gouvernement Nétanyahou, le nouveau ministre des finances, *qui avait été contraint à la démission* pour une affaire de subornation de témoins dans laquelle il fut finalement blanchi, est également partisan du « Grand Israël ». Moins « voyant » que M. Sharon, cet avocat fiscaliste, ami personnel de M. Nétanyahou, *est considéré comme un libéral en* matière économique.

UNE NOMINATION « HONTEUSE »

Agé de cinquante-sept ans, religieux militant réputé *« sérieux et travailleur »*, M. Neeman, qui fut directeur du ministère de l'économie de 1979 à 1981, est depuis toujours considéré comme un compagnon de route du Parti national religieux, l'organisation relais des colons à la Knesset. Disciple et bienfaiteur financier du Goush Emounim, le « Bloc de la foi » qui est le fer de lance de la colonisation messianiste des territoires occupés. Yaakov Neeman, avocat conjugal informel de Sara Nétanyahou – l'épouse du premier ministre – s'était rendu célèbre en 1986 en obtenant une amnistie pour un officier du Shin Beth qui, sur ordre de son supérieur, avait exécuté deux prisonniers palestiniens coupables d'une prise d'otages.

Cet officier, qui s'est vanté l'an dernier dans la presse d'avoir *« écrasé la tête des prisonniers à l'aide d'une grosse pierre »*, s'appelle Ehoud Yatom. Frère cadet du général Dany Yatom, chef du Mossad, il a été nommé la semaine dernière *« conseiller antiterroriste »* au bureau du premier ministre. La principale organisation israélienne des droits de l'homme, Betselem, a demandé que la *« honteuse nomination d'un individu »* comme M. Yatom *« à un poste aussi sensible »* soit rapportée. Sans succès.

Patrice Claude

■ L'armée israélienne a interdit, jeudi 10 juillet, l'ouverture des magasins palestiniens à proximité des maisons habitées par des colons juifs, à Hébron, en Cisjordanie, après que des coups de feu eurent été tirés, la veille, de l'intérieur de la zone sous occupation israélienne, sur une maison habitée par des colons. Plus de dix mille Palestiniens vivent dans cette zone, alors que les quatre cinquièmes de la ville sont sous autorité palestinienne depuis janvier. Depuis une semaine, l'armée a bloqué tous les accès à la ville. – *(AFP.)*



Des dizaines de Libanais sont détenus « illégalement » par Israël et l'ALS

ON NE PARLE jamais d'eux, parce que la mini-guerre que se livrent Israël et le Hezbollah libanais au sud du pays du Cèdre est le seul aspect médiatisé du conflit israélo-libanais. Ce sont, selon la formule d'Amnesty international, *« les otages oubliés d'Israël »*, c'est-à-dire les *« Libanais détenus depuis des années »* par l'Etat juif ou sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban-sud (ALS), en *« violation des normes internationales relatives aux droits de l'homme »*.

Dans un rapport publié jeudi 10 juillet, l'organisation de défense des droits de l'homme, dont les démarches à ce sujet auprès des autorités israéliennes sont demeurées vaines, dénonce les conditions de détention de ces détenus, dont *« au moins 21 »* sont incarcérés en Israël et *« quelque 130 »* sont détenus par l'ALS, dans un centre de détention situé à Khiam, dans la bande de territoire qu'Israël occupe au Liban-sud et appelle *« zone de sécurité »*.

« MONNAIE D'ÉCHANGE »

Tous, souligne Amnesty, visent à *« servir de monnaie d'échange dans le marchandage avec les groupes armés islamistes »*. Certains de ceux qui sont incarcérés en Israël sont privés de liberté depuis près de dix ans, sans inculpation, ni jugement. D'autres, jugés et condamnés, ont été maintenus en détention après l'expiration de leur peine. Beaucoup n'ont reçu aucune visite de leur famille. Deux sont incarcérés en un lieu secret.

Ceux qui sont passés en jugement après avoir été arrêtés au Liban l'ont été en vertu du code pénal qui autorise les tribunaux à juger *« quiconque commet à l'étranger »* un acte qui aurait été *« une infraction s'il avait été commis en Israël et qui a porté atteinte ou était destiné à porter atteinte à l'Etat d'Israël »*. Ceux d'entre eux qui ont fini par être remis en liberté ont affirmé avoir été torturés.

« Privés de statut légal », les quelque 130 Libanais incarcérés à Khiam *« n'ont que très peu de droits »*. Certains n'ont, eux non plus, jamais été inculpés ni jugés. La seule femme du groupe, Souha Béchara, qui, en novembre 1988 a tenté d'assassiner le général Antoine Lahad, chef de l'ALS – blessé à l'épaule et au bras – est dans ce cas. D'anciens prisonniers nommément cités ont affirmé avoir été torturés. Les conditions de vie extrêmement difficiles qui étaient les leurs se sont améliorées depuis que des délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont été autorisés à visiter le centre en 1995.

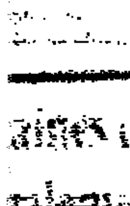
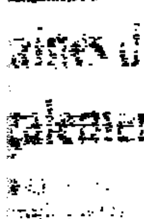
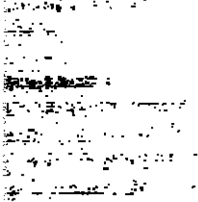
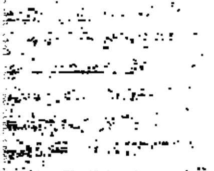
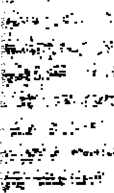
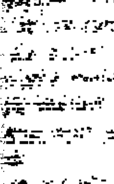
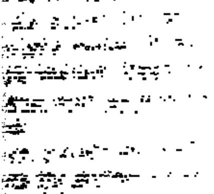
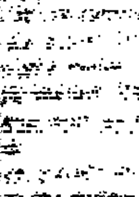
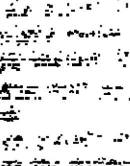
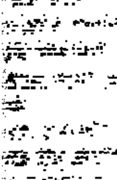
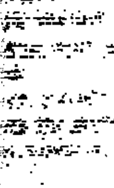
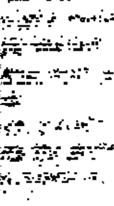
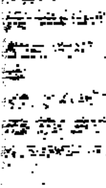
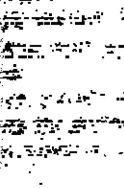
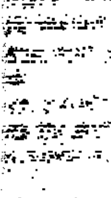
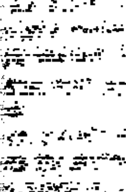
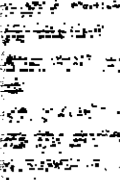
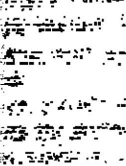
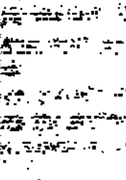
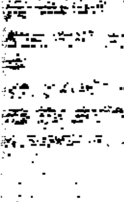
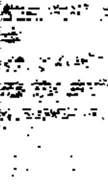
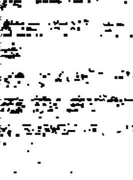
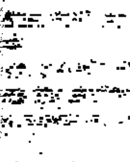
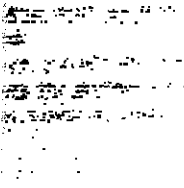
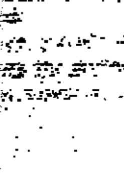
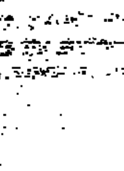
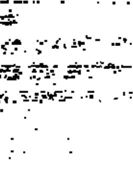
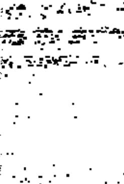
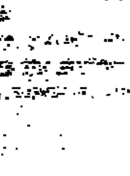
Amnesty rappelle qu'*« en tant que puissance occupante »* Israël est *« responsable, aux termes du droit international, de ce qui se passe dans la « zone de sécurité » »*. L'Etat juif est notamment *« invité »* à organiser des *« procès équitables »* pour ceux des Libanais qui seraient *« inculpés d'infractions prévues par la loi »*, à libérer tous ceux qui sont détenus sans jugement, notamment à Khiam, ou ceux qui sont maintenus en *« détention administrative en Israël »* et à mettre fin à la torture et aux mauvais traitements.

M. N.

Congo-Kinshasa

ommis dans l'ex-Zaïre

aines de Libanais sont déten[...]
[...]alement » par Israël et l'ALS

La Corée du Nord change de calendrier et passe à l'année 86 après Kim Il-sung

PYONGYANG. Un nouveau calendrier officiel a été adopté, mercredi 9 juillet, dont le point de départ est la naissance de l'ancien dirigeant Kim Il-sung, a annoncé, mercredi 9 juillet, l'agence de presse officielle KCNA. Ainsi, la Corée du Nord vit désormais en l'an 86 et non plus en 1997, comme la plupart des autres pays du monde. Révéré comme un dieu, Kim a dirigé son pays d'une main de fer jusqu'à sa mort, à l'âge de 82 *ans, le 8 juillet 1994. Par ailleurs le 15 avril*, jour anniversaire de la naissance de Kim, a été baptisé « le jour du soleil », a précisé l'agence de presse à l'occasion de la clôture des trois années de deuil officiel qui ont suivi la disparition de Kim Il-sung. Cette date était déjà la plus grande fête nationale coréenne. Surnommé *« le grand leader »*, Kim a son portrait dans toutes les logements et sa statue orne les rues des villes. Sa dépouille est conservée dans un gigantesque palais dont la construction, selon certaines estimations, a coûté au pays – l'un des plus démunis de la planète – prés d'un milliard de francs. – *(AP.)*

Modification surprise du système électoral à Hongkong

HONGKONG. Une semaine après être entrées en fonction, les nouvelles autorités de Hongkong ont aboli le système électoral en vigueur sous les *Britanniques pour la composition du pouvoir législatif*, un scrutin uninominal à un tour, pour le remplacer par des élections à la proportionnelle qui risquent de diminuer fortement la représentation des milieux démocrates. Le nouveau système favorisera les petits groupements politiques qui pourraient être créés et financés par la Chine ou ses amis sur place, ces formations ne tombant pas sous l'interdiction faite aux partis de s'appuyer sur des ressources étrangères. L'opposition démocrate a dénoncé la manoeuvre – entérinée par le patron de la région administrative spéciale, Tung Chee-hwa, et soutenue par les milieux d'affaires d'obédience pro-Pékin – comme *« un grand pas en arrière »* pour la démocratie à Hongkong. *« Nous ne voyons pas de justification, quelle qu'elle soit, à des changements du processus électoral utilisé en 1995 »*, a déclaré de son côté le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Au moment de prendre son poste, M. Tung avait annoncé des élections pour 1998 conformément aux engagements pris par la Chine envers la communauté internationale. – *(Corresp).*

Crise au sein de « l'union » russo-biélorusse

MOSCOU. Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a vivement dénoncé, mercredi 9 juillet, une décision du président biélorusse Alexandre Loukachenko, de priver d'accréditation le correspondant à Minsk de la première chaîne de télévision russe, Pavel Cheremet, accusé de pratiquer une *« désinformation permanente »*. M. Tchernomyrdine, principal artisan de l'accord d'union russo-biélorusse, contesté par les « libéraux » en Russie et les démocrates en Biélorussie, a parlé de *« mesure outrageuse »*. Son premier adjoint Boris Nemtsov a précisé que la Russie va *« exiger des explications et prendre des mesures »*. Il a ajouté que l'intégration économique partielle prévue par le traité s'est révélée jusqu'à présent un échec. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement a annoncé mercredi 9 juillet l'envoi de 400 militaires** supplémentaires en Ulster pour faire face aux risques de *« graves violences »* autour des marches orangistes du week-end prochain, à Belfast et Londonderry en particulier. Selon un dernier bilan de la police, 116 personnes, dont 56 civils ont été blessées en 72 heures de violences et émeutes à travers la province, à la suite de la décision du gouvernement d'imposer, dimanche dernier, une marche orangiste controversée à Portadown. Un protestant a été tué par l'explosion de son propre engin explosif. – *(AFP.)*

■ **ALGERIE : deux enfants, âgés de 9 et 10 ans, ont été retrouvés décapités** mardi 8 juillet sur les hauteurs de Bougara, un fief islamiste à 20 km au sud d'Alger, indique jeudi le quotidien *El Watan*. Après avoir égorgé les deux enfants, leurs meurtriers sont partis en emportant les moutons. Par ailleurs, des journaux ont indiqué jeudi que l'attentat à la bombe mercredi contre un cinéma de Belcourt (faubourg est d'Alger), a fait un mort et une vingtaine de blessés. La victime a succombé à ses blessures à l'hôpital, selon la même source. – *(AFP.)*

■ ***CAMBODGE** : l'ASEAN a suspendu jeudi 10 juillet* le *processus* d'adhésion du Cambodge à la suite des combats qui ont eu lieu entre factions rivales du gouvernement, a indiqué l'agence malaisienne Bernama, citant des sources non identifiées. Dans le même temps, le « second » premier ministre cambodgien, Hun Sen, a mis en garde jeudi les pays de l'ASEAN (Association des nations du l'Asie du Sud-Est) contre toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de son pays.

■ **Le secrétaire d'Etat à l'intérieur Hor Sok**, un proche du copremier ministre Norodom Ranariddh, a été tué par des inconnus alors qu'il ve*nait d'être arrêté, a affirmé mardi 8 juillet* un responsable gouvernemental du rival du prince Ranariddh, Hun Sen. Le prince Ranariddh a accusé mardi matin les alliés de son rival, le copremier ministre Hun Sen, d'avoir *« assassiné »* Hor Sok. – *(AFP.)*

Trente-six morts dans le séisme qui a frappé l'est du Venezuela

CARACAS. Le séisme d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter, qui a affecté, mercredi 9 juillet, l'est du Venezuela a fait, selon un dernier bilan officiel provisoire, 36 morts et 150 blessés. De nombreuses personnes sont encore ensevelies sous les décombres des constructions qui ont été détruites par le tremblement de terre qui a surtout touché les villes de Cumana et Cariaco, situées à quelque 350 km à l'est de la capitale, Caracas. Le gouverneur de l'Etat de Sucre, Ramon Martinez, qui *coordonne les opérations de secours*, n'a pas écarté l'idée de faire appel à l'aide internationale. L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 15 h 23 locales (19 h 23 GMT), a été localisé dans la Mer Caraïbe, au nord du promontoire de Paria, selon l'Institut vénézuélien de sismologie. – *(AFP.)*

Le financement de la campagne de Bill Clinton dans le collimateur du Congrès

Les républicains misent sur les auditions parlementaires pour entamer la popularité du président

Une commission sénatoriale s'est penchée, mercredi 9 juillet, sur les méthodes douteuses utilisées par le président Bill Clinton et son entourage pour recueillir des fonds de campagne. Les républicains, qui disposent d'une majorité à la commission – comme dans l'ensemble du Congrès – se sont employés à reprendre toutes les accusations qui ont pu être formulées ces derniers mois. Les démocrates vont tenter d'en minimiser l'importance.

WASHINGTON
de notre correspondant

Au Parti républicain, certains caciques vendent déjà la peau de l'ours : les auditions télévisées de la commission d'enquête du Sénat, qui ont commencé, mardi 8 juillet, devraient avoir pour conséquence d'entamer la désespérante popularité dont bénéficie Bill Clinton. Les Américains, espèrent-ils, ne manqueront pas d'établir un parallèle entre l'étalage des financements douteux ou illicites acceptés par les démocrates lors de la campagne présidentielle, et les auditions mettant en cause Richard Nixon, au moment de l'affaire du « Watergate ». Cet amalgame, les républicains tentent de l'établir depuis plus de deux ans, sans réussir le moins du monde à déstabiliser le chef de la Maison Blanche.

ANALYSE

Objectif des républicains : réussir à faire l'amalgame avec l'affaire du « Watergate »

La chance et l'habileté de M. Clinton peuvent-elles être contrées ? Aussi longtemps que ses concitoyens auront le sentiment que l'Amérique se porte bien, il est probable que le président sera en quelque sorte immunisé contre les attaques partisanes, du moins tant que les « affaires » ne feront qu'effleurer sa responsabilité personnelle. Or les Etats-Unis connaissent leur septième année de croissance soutenue et l'indice de confiance des Américains dans leur avenir collectif ne cesse de s'élever.

Le chef de la Maison Blanche a d'autres motifs de satisfaction : au-delà des frictions avec les Européens, le sommet de Madrid sur l'élargissement de l'OTAN représente pour lui un succès diplomatique. Les conseillers présidentiels estiment qu'il s'agit d'une sorte de couronnement de la stratégie post-guerre froide de l'administration visant à mettre en place une nouvelle architecture de sécurité en Europe incluant la Russie. Cet optimisme officiel peut-il être remis en cause par les échéances de politique intérieure et les « affaires » ?

Depuis plusieurs semaines, celles-ci se résument aux négociations sur les allègements fiscaux proposés respectivement par le Congrès et l'administration. Il s'agit d'un élément central de la loi visant à instaurer l'équilibre des finances publiques à l'horizon 2002. Républicains et démocrates ont certes scellé un accord à ce sujet, le 2 mai dernier, mais celui-ci portait sur les grandes masses budgétaires, les économies d'un côté, et les allègements d'impôts de l'autre. C'est notamment la répartition des seconds (135 milliards de dollars, soit environ 778 milliards de francs, sur cinq ans), qui fait problème.

Le Sénat, la Chambre des représentants et la Maison Blanche ont des propositions distinctes. Les divergences ne portent pas sur le principe d'un allègement de la pression fiscale – M. Clinton s'est rallié en douceur à la volonté des Républicains de récompenser l'investissement productif – mais sur le dosage social des bénéficiaires. Répondant au Parti républicain, qui souhaite faire baisser le taux maximum de l'impôt sur les plus-values de 28 % à 20 %, le président a proposé une baisse limitée à... 27,72 %, et une augmentation des dépenses en faveur des programmes éducatifs.

La Maison Blanche souligne que 65 % des allègements fiscaux souhaités par les républicains profiteront aux 20 % des Américains se situant en haut de la pyramide des revenus. Chiffres confirmés par la plupart des experts, lesquels ajoutent cependant que les démocrates acceptent sans états d'âme d'accorder à cette même catégorie de contribuables aisés le tiers de « leurs » allègements fiscaux. M. Clinton a donc fait une croix sur le tour de vis fiscal qu'il avait imposé, en 1993, aux Américains se situant dans cette tranche de revenus. Réalisme et pragmatisme ont fait leur œuvre, d'autant plus que, une fois encore, M. Clinton peut se targuer d'avoir gagné la bataille médiatique.

La vieille tactique des démocrates consistant à brocarder les républicains comme le *« parti des riches »*, fonctionne parfaitement, comme viennent de l'attester une série de sondages. Arguments de campagne électorale ? Oui et non. D'abord les fiscalistes donnent raison au chef de la Maison Blanche, ensuite, aussi incongru que cela puisse paraître moins de six mois après que Bill Clinton ait entamé son second mandat, l'*establishment* politique est déjà en pré-campagne électorale. Les états-majors mettent en place leur logistique pour les élections parlementaires de novembre 1998, et le vice-président Al Gore, l'œil fixé sur l'échéance présidentielle de 2000, a entrepris une cour assidue des électeurs du New Hampshire, Etat-symbole de la campagne des « primaires».

Le bilan et la réputation de Bill Clinton, mais aussi l'avenir politique de Al Gore, sont donc largement en jeu à l'occasion des travaux de la commission d'enquête du Sénat (celle constituée par la Chambre des représentants commencera ses travaux plus tard). Pour tenter de désamorcer les retombées médiatiques d'un processus qui va se prolonger pendant des mois, la Maison Blanche insiste sur le caractère foncièrement partisan des auditions envisagées par le Sénat. C'est sans doute insuffisant pour absoudre *a priori* la complaisance avec laquelle les responsables démocrates – apparemment avec l'accord tacite de M. Clinton – ont fait flèche de tout bois pour amasser un trésor de guerre électoral aux origines plus que douteuses.

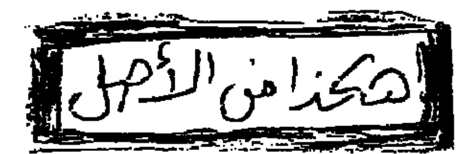
Au centre de cette véritable toile d'araignée financière, deux personnages-clés apparaissent : John Huang et Charlie Trie, précieux intermédiaires qui servaient à rabattre les dons de la communauté américano-asiatique. Ensemble, ils ont récolté quelque 4 millions de dollars (23 millions de francs), dont plus de la moitié a dû être remboursée par les dirigeants démocrates. On sait aujourd'hui que le président a lui-même encouragé le recrutement de M. Huang. Jusqu'à quel point le chef de la Maison Blanche était-il au courant ? Des pays étrangers (la Chine en l'occurrence) ont-ils cherché à « acheter » une influence au sein de l'administration américaine ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles la commission va essayer de répondre.

Son président, le républicain Fred Thomson, a convoqué plusieurs dizaines de témoins, dont les moindres ne sont pas Harold Ickes et Bruce Lindsay, proches conseillers de Bill Clinton, ainsi que Don Fowler, ancien président du Parti démocrate. Avec gourmandise, les responsables du parti Républicain attendent de ces auditions des révélations suffisamment fracassantes pour déboulonner la statue de « *Clinton Imperator* ». Jusqu'à présent, l'exploitation politique des scandales impliquant le chef de l'exécutif n'a fait que lasser l'opinion américaine, ce qui fait une sérieuse différence avec l'affaire du « Watergate ».

Laurent Zecchini

Le président admet avoir aidé John Huang

Bill Clinton a reconnu, mercredi 9 juillet à Madrid, être intervenu en faveur de John Huang, l'homme au centre du scandale du financement de la campagne électorale démocrate de 1996, afin qu'il obtienne un poste de collecteur de fonds au Parti démocrate. Le président a indiqué avoir rencontré M. Huang en 1995 et l'Américain d'origine chinoise lui aurait alors exprimé son *« intérêt »* à aider le comité national du Parti démocrate (DNC) à rassembler les fonds nécessaires à la campagne. *« Je pense avoir sans doute dit à quelqu'un qu'il* [Huang] *voulait travailler pour le DNC »*, a déclaré M. Clinton, lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet de l'OTAN à Madrid. Le président a affirmé ne pas se souvenir d'autres faits liés à l'embauche de M. Huang qui a proposé de témoigner devant la commission du Sénat en échange d'une *« immunité partielle »*. La Constitution lui accorde le droit de refuser de témoigner s'il risque, de ce fait, de s'incriminer. – *(AFP.)*



GAUCHE Le Parti communiste, sous la direction de Robert Hue, ne dissimule plus de fortes différences de *« sensibilité »* en son sein. Des orthodoxes ou ultra-orthodoxes aux européens, les courants manifestent leurs options distinctes jusqu'au comité national et dans le groupe communiste de l'Assemblée nationale. ● LA CGT cultive son indépendance par rapport au PCF et se recentre sur son propre champ d'action. Face au « pragmatisme » affiché par Louis Viannet, les conservateurs de la centrale veulent déconnecter les liens entre le politique et le social. ● LES TROTSKISTES du Parti des travailleurs, sur la base d'une hostilité commune à Maastricht, courtisent les ultra-orthodoxes du PCF et de la CGT. ● ALAIN BOCQUET, président du groupe communiste de l'Assemblée, veille à préserver l'unité du parti tout en respectant les différences.

Robert Hue dirige un Parti communiste devenu lui-même « pluriel »

La diversité de la majorité affecte sa deuxième composante : elle n'est plus depuis longtemps la formation monolithique qu'elle voulait être. L'attachement des communistes à leur unité leur épargne, cependant, les scissions qu'ont connues d'autres PC européens

C'EST COMME un jardin d'Arlequin. Sur la carte électorale, des « noirs » – les bastions – et des déserts blancs. Un parti, un groupe parlementaire, des fédérations qui, la tête haute, revendiquent leur indépendance. Au sein d'entre eux, une « diversité » – l'euphémisme est labellisé par la place du Colonel-Fabien – qui surprend les observateurs et commençe à griser les communistes eux-mêmes. Pas *encore de fissures, même si les lézardes* sont là, avec des refondateurs dûment étiquettés, des cadres « huïstes » et des conservateurs qui savent se reconnaître entre eux, des orthodoxes fiers de l'être, et, autour de quelques revues, universités ou coordinations, quelques « pol-potiens » nostalgiques comme disent, pour rire, les communistes d'ouverture.

Le contexte est favorable à l'affichage des différences. Même bridées, les consultations et le *« bouillonnement d'idées »* invoqués par Robert Hue lors de la préparation du vingt-neuvième congrès, puis, en juin, à l'issue du second tour des élections législatives, *crée des habitudes. La situa*tion nouvelle de participation gouvernementale, qui reste, avec l'éclatement de l'Union soviétique, le grand traumatisme des militants communistes, ancre les débats. D'autant que ce gouvernement devra « gérer » le passage à l'euro, grand épouvantail unificateur, fournissant aux résistances à la « mutation » un « contenu » pratique.

Culturellement, les communistes placent l'unité du parti avant toute chose. Dans les cellules, les sections, les fédérations, les militants ne se reconnaissent pas, disent-ils, dans ces cartes du Tendre. *« Le paysage, d'ailleurs, est changeant »*, observe Pierre Blotin, numéro deux du parti. Difficile d'immobiliser des familles qui se dessinent ou se redessinent, passent des alliances de revers, et résistent à l'alignement sur un axe droite-gauche. Les refondateurs, disposent d'un hebdomadaire, *Futurs*, d'un financement propre, de nombreux élus et de quelques intellectuels qui revendiquent ce label. Ils sont à la fois plus et moins progressistes que le secrétaire national. Philippe Herzog et ses amis économistes, qui ont quitté le parti en décembre 1996, formaient l'autre aile du parti ; les refondateurs sont plus européens que M. Hue, *mais souhaitent un* contrat de gouvernement et plaident pour la constitution d'un *« pôle de radicalité »* à la gauche du PS.



Les communistes sont légitimistes. Quand ils rencontrent des responsables du parti, ils viennent, inquiets, prendre des nouvelles de Georges Marchais, qui dit avoir reçu *« des milliers de lettres »* lors de *son hospitalisation, mais ils* suivent très majoritairement M. Hue. Les cadres les plus engagés sont « huïstes », ou, pour rire, « mutants » : c'est le cas des deux ministres Marie-George Buffet et Jean-Claude Gayssot. En revanche, beucoup de maires, d'élus, de nouveaux députés quoique favorables à la « mutation », conservent l'indépendance de leur ancrage local.

*Personne ne nomme plus au*jourd'hui « marchaisiens » un Jean-François Gau, un Francis Wurtz ou Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*, ou encore Alain Bocquet. Pas non plus « marchaisiennes », les fédérations oppositionnelles comme le Pas-de-Calais, la Somme, Paris, ou la Savoie – à l'exception peut-être du Val-de-Marne. L'opposition de ceux qui ne se retrouvent pas dans la politique de M. Hue est plus sourde, désunie en tout cas. Orthodoxes : le mot les agace ou les fait sursauter. Ils acceptent parfois « conservateurs ».

Orthodoxe, en revanche, Maxime Gremetz le revendique. Le député de la Somme, qui s'est fait depuis le congrès de décembre 1996 l'opposant officiel de la direction, est toujours « contre ». Pourtant, *si ses réticences face à la par*ticipation gouvernementale, sa manière de flatter une base ouvriériste, son anti-europééanisme farouche trouvent de réels échos parmi les militants communistes, l'ancien responsable de la politique extérieure est seul, et fidèle au parti, contre lequel il n'envisage aucune tentative de fraction.

La myriade de marxistes nostalgiques de la Coordination communiste, de l'ancien journaliste Henri Alleg (qui veut *« rester communiste dans l'esprit du congrès de Tours »*), d'anciens du comité Erich Honecker, créé en 1991 pour défendre la mémoire d'octobre 1917, ou simplement de *« révolutionnaires et anti-staliniens »*, comme la Gauche communiste. Quoique isolée, Rolande Perlican, dont le courant avait réalisé 30 % des voix à la *conférence fédérale de Paris*, représente ce courant au comité national.

Jusqu'à présent, la gestion de l'éclatement a été assez habilement menée, juge un membre de cabinet ministériel : Jean-Pierre Brard a quitté le parti, partage l'esentiel des convictions des Verts, mais est resté au groupe communiste. M. Gremetz n'a pas voté la confiance au gouvernement, sans que cela provoque de crise. *« Le parti est à mon avis beaucoup plus uni qu'il y deux ou trois ans,* risque M. Blotin. *La différence, c'est que les différences étaient masquées. »* Certains, observant les liens tissés par les refondateurs avec les Verts, la LCR, ou la Gauche socialiste, ou le raidissement des ultra-orthodoxes, évoquent un éclatement à l'italienne. *« Nous n'avons pas éliminé tout risque de péril mortel »*, juge par exemple Yvan Renar, un homme d'ouverture. Le PCF a pourtant fait preuve jusqu'à présent d'une homogénéité exceptionnelle : avec le PC portugais, il est le seul à ne pas avoir connu de scission en trente ans.

Ariane Chemin

Alain Bocquet, un bras de fonte pour « tenir » les députés

SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord)
de notre envoyée spéciale

« C'est un Nordiste », disent ses amis pour excuser sa réserve. *« C'est un communiste »*, susurrent *ses adversaires pour dénoncer sa* méfiance. *« Pas besoin de trois heures pour faire le tour de la bête : je suis brut de fonderie »*, grogne Alain Bocquet sous les ors de l'Assemblée nationale. Coquetterie de député ? Quand il hume l'air du Valenciennois, quand il perçoit les cloches de sa bonne ville de Saint-Amand, le président du groupe communiste retrouve ses malices.

PORTRAIT

L'unité du parti est essentielle pour le président du groupe PC au Palais-Bourbon

« Sans ma glaise, je ne vaux rien. » Fils et petit-fils de mineur de Marquillies, né en 1946 d'une famille MRP, M. Bocquet est un pur Ch'ti. A vingt ans, il passe *« sa nuit de noces devant les hauts-fourneaux »*, juste après son adhésion au PCF, *« promotion Maurice Thorez »* : comme pour les vrais communistes, *le parti règle toutes* les cérémonies initiatiques qui balisent vie privée et vie publique. Pour le parti, il déménage sept fois en dix ans, avant de *« construire »* un pavillon à Saint-Amand, petite ville d'eau célèbre depuis les premiers « Intervilles », riche de cinq églises et de cinq prêtres, et que rien ne prédisposait à devenir communiste avant que M. Bocquet n'en soit élu maire en 1995.

Très tôt, Gustave Ansart, le patron de la fédération du Nord, a repéré ce jeune éducateur sérieux. *« Lui aussi, il avait l'image d'un conservateur. Pourtant, s'il y avait un homme ouvert, au parti, c'était bien lui ! »*, dit M. Bocquet, qui, dans le Nord, se plaint de l'image de *« rescapé de Jurassic Park »* qu'on lui fabrique dans la capitale. Le maître lui livre les préceptes essentiels : la main tendue quand il faut, l'unité du parti avant tout. Avec Pierre Mauroy, dont il fut l'adjoint à la mairie de Lille, M. Bocquet entretient *« des rapports de vieux rhinocéros »*. A l'Assemblée, il papote plus facilement avec Philippe Séguin et Pierre Mazeaud qu'avec Laurent Fabius. *« Question d'extraction populaire et de républicanisme »*, sourit Philippe Vasseur, qui dîne volontiers avec lui, le soir, au restaurant du Palais-Bourbon.

Entré au comité central en 1976, il succède un an plus tard à « Gustave » comme premier secrétaire de la fédération du Nord. En 1978, il est élu député et n'a jamais, depuis, perdu son siège. Fin 1994, la presse le cite comme possible successeur de Georges Marchais, mais le secrétaire général finit par choisir un *« bleu »*. Même s'il s'en défend, l'aigreur guette le député du Nord. N'aurait-il pas fait aussi bien, sinon mieux ? Certains, comme le refondateur Guy Hermier, saluant son *« sens de l'Etat plutôt que du pouvoir »*, le pensent. Les amis de M. Hue en doutent. *« L'ouverture, c'était la logique »*, assure M. Bocquet.

Pendant les mois qui suivent, le *député du Nord donne* l'impression de miser sur l'échec de M. Hue. Il ferraille contre l'*« opposition constructive »* et la participation à un gouvernement socialiste : *« Il n'y a pas de ministère du bonheur. »* Le congrès de décembre 1996 semble sonner son glas. Il n'est plus que vaguement chargé de la *« coordination des élus communistes »* et du comité régional du Nord-Pas-de-Calais, tandis qu'Annick Mattighello, nouvelle dirigeante de la fédération du Nord, entre au bureau national. M. Bocquet comprend qu'en mars 1998 il risque d'être chassé de la présidence du groupe parlementaire : la place du Colonel-Fabien songe à le remplacer, par exemple, par Jean-Claude Gayssot.

La dissolution et la *« diversité »* des députés éligibles au soir du premier tour le sauvent. Et s'il était le seul à pouvoir préserver l'unité d'un groupe où les « huïstes » apparaissent minoritaires ? Au bureau national, il rentre ses critiques ; il conserve, en retour, ses responsabilités au Palais-Bourbon, tandis que son amie Michelle Demessine devient secrétaire d'Etat au tourisme. Avec ses trente-six députés, Alain Bocquet peut désormais faire et défaire une majorité. Mardi 8 juillet, devant Lionel Jospin, il a rappelé la nouvelle devise du groupe, toute d'ambiguïté : *« Notre loyauté est dans notre authenticité. »*

Ar. Ch.

La CGT se recentre sur son propre champ d'action

« À L'AISE », c'est la manière dont Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, aime à définir sa position à l'égard du gouvernement de Lionel Jospin qui comprend trois ministres communistes. La période actuelle n'est absolument pas comparable à *celle de 1981-1984, où, à travers le* modèle de la « courroie de transmission », le politique dictait ses orientations au syndicat. *« Du côté du Parti communiste, on ne peut plus ; du côté de la CGT, on n'en veut plus »*, explique un chercheur spécialiste des relations entre les deux organisations.

De fait, la situation présente est beaucoup plus ouverte. Le départ de M. Viannet du bureau national du PC, au cours du 29e congrès, en décembre 1996, a symboliquement marqué cette nouvelle répartition des rôles. Dans le même temps, onze des dix-sept membres du bureau confédéral de la CGT sont aussi membres du PC, soit plus *que dans les périodes antérieures* où la parité entre communistes et non-communistes était soigneusement observée au sein de cette instance. Les liens entre les deux *organisations demeurent*, mais chacune se recentre désormais sur son propre champ d'action. *« L'ancien modele a éclaté, sans qu'un nouveau modèle arrive à se construire »*, précise un membre de la commission exécutive de la CGT.

Il n'y a plus de véritables correspondances politiques et syndicales. Parmi les courants communistes qui traversent la CGT, il y a *des nostalgiques d'avant 1981 qui* souhaiteraient le maintien du « modèle léniniste ». Les connexions demeurent fortes entre la CGT et le PC dans certaines unions départementales et dans des fédérations très traditionalistes comme celles des travailleurs de l'Etat, de l'équipement, de la santé et de l'énergie. Mais tandis que les cégétistes réunis au sein de la sensibilité « Continuer la CGT » vivent repliés sur leurs organisations en espérant des jours meilleurs, les conservateurs de la centrale sont parmi les plus convaincus qu'il faut déconnecter les liens entre politique et social.

Deux autres courants traversent la CGT : *ceux qui veulent reconsti*tuer une position « radicale », en s'appuyant sur le mouvement social pour transformer l'ancien modèle de fonctionnement, et les *pragmatiques, parmi lesquels* se range M. Viannet. Pour ce dernier, ce n'est plus au sommet des organisations que doivent se traiter les relations entre le politique et le social. Enfin, Robert Hue n'a aucune influence sur l'aile rénovatrice de la CGT dont les membres ne participent généralement plus aux instances du PC. *« Au niveau de ses cadres dirigeants, la CGT est soit composée de PC qui restent au PC mais qui n'ont plus d'expression dans le parti, soit d'ex-PC »*, commente René Mouriaux, du Cevipof.

EXIGENCES IDENTITAIRES

Réuni le 11 juin, soit au lendemain de la grande manifestation CFDT-CGT contre le chômage en Europe, mais surtout entre la formation du gouvernement et le discours de politique générale de Lionel Jospin, le comité confédéral national (CCN) de la CGT – le parlement de la centrale – a pu débattre de ses orientations. Intitulé « Permettre au mouvement social d'aller au bout de l'espace qui s'ouvre » et présenté par Maryse Dumas, *secrétaire chargée des* questions revendicatives, le rapport introductif constituait un vibrant plaidoyer en faveur du mouvement social, base de tous les *rapports de forces et des luttes à* mener.

Petit catalogue des exigences identitaires de la CGT, ce rapport n'inscrit le mouvement social que dans un pur rôle de protestation. A aucun moment, le mot « négociation » n'y est inscrit, alors qu'il figure dans les conclusions du CCN tirées par M. Viannet. Le secrétaire général de la CGT plaide certes pour donner un élan au mouvement revendicatif et il rappelle les exigences de la CGT, mais il se montre beaucoup plus souple et pragmatique quant à la manière de conduire l'action de la CGT.

Pour préparer la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, des contacts ont été noués entre la direction de la CGT et les différents ministères. De même, M. Viannet n'ignore pas l'attitude du patronat qui peut faciliter les initiatives gouvernementales ou les faire capoter. Alors qu'après dix-sept ans de gel, les contacts au sommet avaient été renoués, début 1995, entre le CNPF et la CGT, ils ont depuis marqué le pas. La CGT met en *cause l'incapacité du CNPF* à conduire des négociations et à donner du grain à moudre. Mais M. Viannet se retrouve dans une position symétrique à celle de Jean Gandois, prisonnier des réticences de sa base.

Alain Beuve-Méry

Les lambertistes courtisent les communistes et les cégétistes ultraorthodoxes

DISCRÈTEMENT, les trotskistes du Parti des travailleurs (PT) courtisent les communistes et les cégétistes ultraorthodoxes. Le flirt ne manque pas de saveur : les lambertistes ont toujours été les plus anti Staliniens des trotskistes. Mais Maastricht prête aux recompositions. Farouche adversaire de la monnaie unique, le PT, fondé par l'ex-Parti communiste internationaliste (PCI), lorgne sur ces minoritaires qui, au PCF ou à la CGT, bataillent contre le *« réformisme »* de Robert Hue ou de Louis Viannet. Selon son secrétaire national, Daniel Gluckstein, entre lambertistes et communistes, *« le mur de Berlin est tombé »*...

A la CGT, c'est sur une base *« étatiste »* et *« antimarché »* que l'alliance entre les ultraorthodoxes et des responsables du PT a pu être contractée. Ayant pignon sur rue à FO, des responsables du PT ont d'abord lancé, en avril 1995, le « Manifeste de 500 pour l'indépendance syndicale », qui se prononçait en faveur d'une réunification de FO et de la CGT et qui regroupait deux cent cinquante signataires de chaque organisation. En décembre 1995, lors du congrès de la CGT, ils ont, avec l'aide des nostalgiques de la CGT, rassemblé un tiers des voix contre la modification de l'article premier des statuts de la centrale qui visait à supprimer, dans les buts du syndicat, *« la suppression de l'exploitation capitaliste, notamment par la socialisation des moyens de production et d'échanges »*.

Le 29e Congrès du PCF, en décembre 1996, ouvre le champ des grandes manœuvres partisanes. A la Défense, les orthodoxes s'estiment *« lâchés »* par un parti qui veut aller au gouvernement sans engagement précis sur le moyen de *« dépasser Maastricht »*. Ils n'hésitent pas à arborer sur leur table des petits drapeaux rouges, indice provocateur de velléités fractionnelles : la fédération du Pas-de-Calais, comme un tiers des militants parisiens, votent contre le texte de la direction. Le discours, très léniniste, du délégué Jean-Jacques Karman, lui-même adjoint au maire refondateur d'Aubervilliers, Jack Ralite, et candidat aux dernières élections législatives, trouve un écho. *« Je suis révolutionnaire et antistalinien »*, précise M. Karman, pour prendre ses distances avec ses camarades du Pas-de-Calais ou de la Somme.

Ecarté du comité national, M. Karman lance La Gauche communiste, qui compte désormais son journal, pour *« revenir aux sources du mouvement communiste international »*, en *« dépassant les vieilles querelles »*. Parmi les signataires, on retrouve des marxistes nostalgiques, souvent membres du Comité Erich Honecker – créé en 1991 pour défendre octobre 1917 – ou de la Coordination communiste du journaliste Henri Alleg. Aujourd'hui, Rémy Auchedé, ancien « patron » de la fédération du Pas-de-Calais, et M. Karman côtoient Alexandre Hébert, Daniel Gluckstein et Pierre Lambert dans le très officiel Comité *national pour l'abrogation du* traité de Maastricht. La première manifestation organisée à Paris par le comité, le 31 mai, a rassemblé près de dix mille personnes. *« Le Parti des travailleurs a eu l'intelligence de comprendre que le PCF était fragile du côté de Maastricht,* explique Georges Gastaud, de la Coordination communiste. *Certains militants de La Gauche communiste n'y voient pas malice, ou sont simplement attirés par la lumière. »* Entrisme ? M. Karman se défend d'être un lambertiste caché, comme l'assurent certains connaisseurs du milieu. Son comité, en tout cas, affiche avec imprudence son adresse : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis. Celle du PT.

A. B.-M. et Ar. Ch.

La direction collégiale du RPR sera ouverte à toutes les sensibilités

M. Lellouche cite en exemple la rénovation du Parti socialiste

Dans l'attente de l'annonce, par Philippe Séguin, de la composition de la future direction du RPR, les balladuriens continuent d'accentuer la pression pour qu'une place de choix soit réservée à Nicolas Sarkozy. De son côté, Pierre Lellouche, proche de Jacques Chirac, a conseillé à M. Séguin de suivre l'exemple de Lionel Jospin au Parti socialiste, en proposant un rajeunissement et une féminisation de la direction du RPR.

CELA PARAÎT plus compliqué encore que la formation d'un gouvernement. La composition de la nouvelle direction collégiale et provisoire du RPR ne devait pas être annoncée avant jeudi 10 juillet, en fin de journée, ou vendredi matin. Philippe Séguin devait auparavant déjeuner avec le président de la République. On fait toutefois valoir, dans son entourage, que ceci est purement fortuit : le déjeuner habituel, qui réunit les deux hommes le mardi, a été reporté, cette semaine, en raison du sommet de l'OTAN à Madrid.

La nouvelle direction devrait être resserrée, féminisée et ouverte à toutes les sensibilités. Elle comprendrait une douzaine de personnalités, parmi lesquelles Elizabeth Hubert et Françoise de Panafieu. Michèle Alliot-Marie, qui est aussi susceptible de participer à cette entreprise de féminisation, pourrait préférer la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui sera libérée par la démission effective de M. Séguin le 16 septembre. Trois membres du précédent gouvernement devraient aussi faire partie de la nouvelle direction, les chiraquiens Eric Raoult et Guy Drut, et le séguiniste François Fillon. Le secrétaire départemental de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier, qui avait été le premier à accueillir, à Marseille, M. Séguin lors de sa brève *« tournée des popotes »* précédant les assises, doit aussi faire partie de cette équipe.

Nicolas Sarkozy, autour duquel le débat s'est focalisé, ne serait pas secrétaire général. Pour mieux marquer le caractère provisoire de cette structure, chargée de préparer la rénovation du Rassemblement d'ici à la fin de l'année, aucun titre ne sera d'ailleurs distribué, à la différence de la précédente commission exécutive. Mais l'ancien ministre du budget serait chargé d'une mission particulière de coordination.

En attendant que la fumée blanche s'échappe de la rue de Lille, siège du RPR à Paris, les escarmouches ont continué. Accusé, à peine à demi-mots, par l'entourage d'Edouard Balladur, d'être à l'origine de l'incident créé aux assises par les porteurs de pancartes *« Sarko, petit salaud »*, Hervé Gaymard a démenti au *Monde* être pour quoi que ce soit dans ce qu'il estime être *« un montage »*. *« Je suis de ceux qui ont trouvé lamentables les sifflets et les huées à l'encontre d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy »*, nous a-t-il affirmé.

« QUERELLES DE CHEFS »

Les proches de M. Sarkozy continuent, de leur côté, de s'activer. Après l'appel à la *« réconciliation »* de quarante-six parlementaires (*Le Monde* du 10 juillet), une dizaine de secrétaires fédéraux devaient signer un communiqué commun allant dans le même sens, jeudi en fin de matinée. Ancien président du comité de soutien à Jacques Chirac et ancien député des Côtes-d'Armor, Christian Daniel a publié son propre appel dans *Ouest-France* pour que M. Sarkozy *« obtienne le poste de secrétaire général »*. Sur RTL, le même jour, Patrick Devedjian a dénoncé *« l'équipe désastreuse »* qui aurait fait du RPR *« une secte »*. Une fois encore, il a plaidé pour que *« Nicolas Sarkozy soit le numéro deux »* du mouvement. *« Peu importe comment on l'appelle, l'essentiel est qu'il soit le numéro deux »*, a précisé le député des Hauts-de-Seine.

De son côté, le député de Paris, Pierre Lellouche, proche de M. Chirac, a souhaité, jeudi sur Europe 1, *« un immense renouvellement »* dans le mouvement, et déploré les *« querelles de chefs qui donnent une image déplorable »* du RPR. M. Lellouche a aussi cité en exemple l'œuvre entreprise par Lionel Jospin au sein du Parti socialiste : *« Philippe Séguin serait bien inspiré de faire ce qu'a fait Lionel Jospin au PS, un immense renouvellement, rajeunissement, une féminisation de l'équipe du RPR ; qu'on sorte de ces querelles de chefs »*.

J.-L. S.

M. Jospin nomme un médiateur pour le dossier du nickel néo-calédonien

DIX JOURS après avoir longuement reçu une délégation du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), le premier ministre, Lionel Jospin, a nommé, mercredi 9 juillet, une sorte de médiateur dans l'affaire du nickel néo-calédonien. Il s'agit de Philippe Essig, ancien directeur général de la RATP et ancien président de la SNCF, qui fut aussi un éphémère secrétaire d'Etat au logement, en mai-juin 1988, dans le premier gouvernement de Michel Rocard.

M. Jospin avait promis de s'impliquer personnellement dans le dossier néo-calédonien, pour lequel il est conseillé par Alain Christnacht, ancien haut commissaire du territoire. De leur côté, les indépendantistes canaques, qui nourrissent un projet d'usine de traitement du nickel, en association avec l'importante société canadienne Falconbridge, ont fait du règlement de la question minière un préalable à la reprise du dialogue politique. Peu après son retour à Nouméa, Bernard Lepeu, président de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, avait ainsi adressé, mardi 8 juillet, un ultimatum au gouvernement. Il demandait le remplacement, dans les quarante-huit heures, d'Yves Rambaud, PDG d'Eramet – dont l'Etat, *via* le groupe Erap, est majoritaire –, coupable, à ses yeux, d'entraver le projet d'usine du Nord. Faute de quoi, de nouvelles actions étaient promises sur le terrain, pour bloquer l'exploitation du minerai ou l'exportation du métal.

Le gouvernement n'a pas cédé. S'il confirme *« son souhait de voir se construire une usine de transformation du nickel dans le nord de l'île, afin d'assurer le rééquilibrage économique »* du territoire, le gouvernement précise que sa *« démarche sera respectueuse du droit et propre à préserver les intérêts d'Eramet et de ses actionnaires minoritaires »*, principalement des fonds de pension américains. La *« mission d'évaluation »* confiée à M. Essig devra être achevée avant la fin de l'été.

« SOLUTION ÉQUILIBRÉE »

L'ancien ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, avait déjà confié une mission comparable au préfet Gilbert Carrère, mais le nouveau gouvernement considère qu'il ne dispose pas encore de tous les éléments de ce dossier complexe. Il regrette qu'au cours des derniers mois M. de Peretti, impuissant à faire prévaloir le point de vue de l'Etat au sein d'Eramet, ait pris des engagements inconsidérés *pour aboutir à un échange de massifs* entre la SLN, filiale d'Eramet, et la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), le bras économique des indépendantistes calédoniens. A Matignon, on parle à ce propos de *« fuite en avant »*. On déplore aussi que la nouvelle équipe dirigeante de l'Union calédonienne multiplie les préalables, dans la mesure où la maîtrise du sol et du sous-sol du « Caillou » fera forcément partie de la future négociation politique.

Le conseil d'administration d'Eramet, qui se réunissait mercredi 9 juillet, a exprimé sa satisfaction devant ces nouvelles orientations. Dans l'entourage de M. Rambaud, on estime que le gouvernement abandonne la *« stratégie d'affrontement »* au profit de la recherche d'une *« solution équilibrée »*. Reportée à plusieurs reprises, à cause des élections législatives et du changement de gouvernement, l'assemblée générale d'Eramet, où M. Rambaud risquait d'être « débarqué », a été convoquée pour le 31 juillet. Les actionnaires minoritaires y présenteront une résolution destinée à garantir leurs droits. En revanche, et c'est une nouveauté, le conseil d'administration s'ouvrira à *« deux personnalités calédoniennes »*, l'une indépendantiste, l'autre anti-indépendantiste. L'objectif est de mieux faire partager les logiques internes de l'entreprise aux partenaires locaux.

Jean-Louis Saux

Salman Rushdie est reçu par l'Assemblée nationale

JACK LANG, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a voulu marquer *« l'attachement qu'il porte aux droits de l'homme »* en invitant, jeudi 10 juillet, l'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort par le régime iranien, à s'adresser aux députés français. M. Rushdie devait également être reçu par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. *« Je souhaite que les droits de l'homme figurent au premier rang des préoccupations de la commission »* des affaires étrangères, estime M. Lang. N'étant *« pas enfermée dans les relations d'Etats »*, la commission doit jouer, selon lui, *« un rôle d'éclaireur qui ne soit pas limité à l'audition de personnalités officielles »*. M. Lang envisage une série d'auditions de personnalités internationales n'appartenant pas obligatoirement à la sphère politique ou diplomatique. Il travaille également à l'organisation d'un grand rassemblement consacré aux droits de l'homme à l'occasion du 50e anniversaire de la déclaration universelle de 1948.

« Le gaullisme n'existe plus », affirme Claude Allègre

« LE GAULLISME n'existe plus », déclare Claude Allègre dans un entretien au *Figaro* du jeudi 10 juillet. *« Le dernier gaulliste, c'est Pasqua*, assure le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. *Les autres, ce sont des pompidoliens, un croisement de gaullisme et de libéralisme, c'est-à-dire deux espèces différentes. Or, les hybrides de la première génération sont stériles, c'est une règle en biologie. »* Pour M. Allègre, *« la question posée est donc : les chrétiens-démocrates auront-ils le courage de ne plus être les cire-pompes des RPR pompidoliens... »* Commentant les déclarations de M. Séguin aux assises du RPR, M. Allègre estime qu'*« il nous a servi un discours partisan, partial, bêtement anti-Jospin et ambigu sur les grandes orientations politiques, appel du pied aux électeurs du Front national et aux libéraux. Ce n'est pas en se reniant que Séguin rénovera la droite ! »*.

Le patronat critique le gouvernement Jospin

DENIS KESSLER, vice-président du CNPF, a déclaré, mercredi 9 juillet, que *« toute décision qui modifierait la rentabilité des entreprises serait préjudiciable pour l'emploi »*. Interrogé sur les premières décisions du gouvernement Jospin, M. Kessler estime que, *« lorsque les caisses de l'Etat sont vides, il faut être extrêmement prudent quand il s'agit d'engager des dépenses nouvelles de façon à ne pas alourdir les déficits, ce qui impliquerait une hausse des prélèvements obligatoires et donc le ralentissement de l'activité économique, puis une aggravation des déficits et l'augmentation du chômage »*. Le CNPF juge que *« le problème numéro un n'est pas la consommation, mais l'investissement qui est en panne depuis sept ans »*.

DÉPÊCHES

■ **QUINQUENNAT : près des deux tiers des Français** (63 %) souhaitent que le président de la République organise, avec l'accord du premier ministre, un référendum pour ramener le mandat présidentiel de sept à cinq ans et qu'il s'applique le quinquennat à lui-même, selon un sondage réalisé par CSA, le 7 juillet, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 006 personnes publié par *L'Evénement du jeudi* (daté 10 juillet).

■ **CONFIANCE : un mois après sa nomination, le premier ministre**, Lionel Jospin, recueille 59 % d'opinions favorables, contre 26 % d'opinions négatives, tandis que 15 % ne se prononcent pas, selon un sondage Gallup, réalisé les 4 et 5 juillet auprès d'un échantillon national représentatif de 962 personnes et publié par *L'Express* (daté 10 juillet). De son côté, le président de la République profite de la cohabitation pour retrouver une cote de confiance positive : il recueille 47 % d'opinions favorables, contre 39 % de défavorables.

■ **ALLIANCE. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil (Seine-Saint-Denis)** et ancien suppléant d'Eric Raoult à l'Assemblée nationale, s'est prononcé, mercredi 9 juillet, pour *« une union »* entre la droite et le Front national.

Le maire socialiste d'Istres est démis d'office par le préfet

Jacques Siffre et son premier adjoint, François Bernardini, sont en outre mis en examen

MARSEILLE
de notre correspondant

Aboutissement d'une procédure de gestion de fait, le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Paul Proust, a notifié, le 7 juillet, un arrêté démettant d'office de leurs mandats le maire d'Istres, Jacques Siffre (PS), et deux conseillers municipaux de cette ville nouvelle de l'étang de Berre, Claude Ecoffet et François Bernardini. M. Bernardini est également député européen, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et il occupe depuis 1990 les fonctions de premier secrétaire de la fédération départementale du Parti socialiste, la troisième de France par le nombre de ses militants.

Le préfet a appliqué l'article L. 236 du code électoral, qui prévoit une démission d'office pour les conseillers municipaux qui n'ont pas obtenu le quitus de leur gestion de fait dans les six mois suivant le jugement de la chambre régionale des comptes. Avant de prendre cette mesure, qu'il qualifie lui-même de *« grave »*, M. Proust avait reçu les trois élus, le 25 juin ; il leur avait proposé de donner leur démission spontanément sous huitaine.

« Je suis le premier maire démis de son mandat par un préfet depuis Vichy et je ferai tout pour que cette injustice ne devienne pas effective », a déclaré M. Siffre, le 8 juillet, lors d'une conférence de presse organisée à Istres. M. Bernardini considère, de la même manière, qu'il n'avait pas à se démettre de son mandat. *« Cela aurait été reconnaître une culpabilité que je nie »*, a-t-il commenté. Les trois élus ont annoncé leur intention de saisir d'un recours le tribunal administratif de Marseille, qui dispose de deux mois pour se prononcer sur l'arrêté du préfet.

Le 20 avril 1995, MM. Siffre, Bernardini et Ecoffet avaient été déclarés gestionnaires de fait par la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur à la suite d'un contrôle de la gestion d'une association paramunicipale, Istres Promotion, dont les caisses étaient exclusivement alimentées par des subventions de la commune (9 430 000 francs de 1986 à 1995). La vérification des juges financiers avait révélé que l'activité de cette association était en fait assez éloignée de son objet, *« la promotion de la ville nouvelle afin d'inciter les chefs d'entreprise à s'installer sur place et à créer de nouveaux emplois »*.

Au lieu de dynamiser l'économie locale, cette structure *« sans réelle vie associative »* avait pris en charge des dépenses telles que l'achat de places de matches de football, la cérémonie annuelle des voeux du maire, le salaire d'un agent mis à la disposition d'une autre association, etc. *« Istres Promotion n'a été que l'instrument passif d'une entreprise organisée par les dirigeants de la commune d'Istres »*, avaient écrit les magistrats de la chambre régionale des comptes dans leur jugement.

Ces investigations financières, ainsi que de nombreuses autres menées au sein de plusieurs associations municipales istréennes, avaient conduit, le 12 juillet 1996, à l'ouverture d'une information judiciaire. Juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, Serge Mackowiak a mis en examen, le 10 juin, M. Siffre et, le 19 juin, M. Bernardini pour détournements de fonds publics, abus de biens sociaux et abus de confiance.

> « Je suis le premier maire démis de son mandat par un préfet depuis Vichy et je ferai tout pour que cette injustice ne devienne pas effective »

M. Bernardini bénéficiant d'une immunité parlementaire, seul le maire d'Istres s'est vu infliger une mesure de contrôle judiciaire et le versement d'une caution de 1 million de francs. En revanche, des perquisitions ont eu lieu au domicile du député européen et dans les locaux du syndicat d'agglomération nouvelle Istres-Fos-Miramas, dont il est l'un des dirigeants.

A plus ou moins brève échéance, M. Bernardini pourrait perdre également son mandat de conseiller général du canton d'Istres-Sud. Cette décision ne peut être prise que par une délibération de l'assemblée départementale, que préside le socialiste Lucien Weygand. Depuis de longs mois, les deux hommes, tous deux fabiusiens, s'affrontent dans une « guerre de chefs », chacun souhaitant assurer sa suprématie sur la fédération socialiste départementale.

Une lettre circulant parmi les militants appelle la direction nationale du PS à *« mettre à plat le fonctionnement de sa fédération des Bouches-du-Rhône afin d'en finir avec le clientélisme et les pratiques de secret »*. En réplique, M. Bernardini adressait, le 19 juin, un courrier aux adhérents, affirmant : *« Je tiens à dire publiquement mon mépris et ma colère à ceux qui, au sein même de notre parti, à l'intérieur ou à l'extérieur de ses instances, utilisent cette procédure qui me concerne pour tenter de remettre en cause ma légitimité de premier secrétaire. »*

Fragilisé par ces revers judiciaires et comptables, M. Bernardini entend conserver les rênes de la fédération départementale, affirmant qu'il a pour cela l'accord de François Hollande, premier secrétaire délégué du PS. *« J'assumerai en toute sérénité mon mandat de premier secrétaire jusqu'à son terme statutaire et je soumettrai ma candidature pour un nouveau mandat »*, indique-t-il dans cette même lettre. Le congrès du Parti socialiste, convoqué pour novembre, donnera lieu en effet à un renouvellement des premiers secrétaires fédéraux, dont les statuts prévoient l'élection par les adhérents.

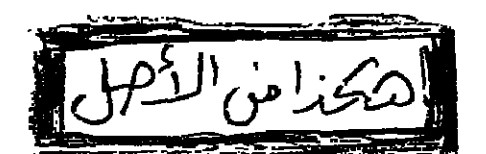
Luc Leroux

Cabinet de Me Gérard CHOURAQUI, Avocat à la Cour, 17 bis, avenue Foch à PARIS (75116)

Extrait du jugement de déclaration d'absence du T.G.I. de PARIS, du 30 Mai 1997 et vu les articles 122 et suivants du Code civil, constate que **M. Charles REYNAUD**, *né le 30 Octobre 1934 à PARIS (20ème)*, fils de Roger REYNAUD et de Denise DERY, ayant été domicilié à PARIS (19ème), 110, rue de Crimée, célibataire, n'a plus reparu au lieu de son domicile ou de sa résidence, ni donné de ses nouvelles depuis Juin 1954, le déclare absent.

« A la demande de Maître Patrick MAISONNEUVE, Conseil de Monsieur Gilles MENAGE, il est demandé de procéder à la publication judiciaire suivante :

Par jugement du Tribunal correctionnel en date du 27 Mai 1997, Monsieur Francis ESMENARD, directeur de la publication des Editions ALBIN MICHEL, et Monsieur Paul BARRIL, ont été condamnés à une peine d'amende de 50.000 Frs chacun et au paiement de dommages-intérêts, pour avoir commis, au préjudice de Monsieur Gilles MENAGE, le délit de diffamation publique envers un citoyen dépositaire de l'autorité publique, en publiant dans l'ouvrage *« GUERRES SECRETES A L'ELYSEE »*, divers propos lui imputant une part de responsabilité dans le décès de Monsieur François De GROSSOUVRE »



ÉDUCATION Alors que l'inscription des nouveaux bacheliers à l'université a débuté, la FAGE, deuxième organisation étudiante, rend publique une enquête qui montre « *une pratique abusive* » des droits complémentaires demandés aux étudiants. ● OUTRE LES DROITS NATIONAUX, dont une augmentation va être décidée ces jours-ci, seules huit établissements universitaires se dispensent de demander des redevances complémentaires. Ces sommes représentent au total environ 100 millions de francs. Etudiants et présidents d'universités dénoncent l'« *hypocrisie* » de ce système et demandent « *une remise à plat* ». ● PAR AILLEURS, l'Observatoire de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur a rendu public, mercredi 9 juillet, un premier bilan. 12 % des locaux universitaires ne répondent pas aux normes de prévention contre l'incendie.

Les universités multiplient les suppléments aux droits d'inscription

Outre les droits nationaux, dont une hausse va être décidée, une enquête révèle que les établissements ont recours à « une pratique abusive » de redevances complémentaires, qui atteignent au total environ 100 millions de francs

LA POLÉMIQUE sur le montant des droits d'inscription à l'université est relancée sans attendre la prochaine rentrée. Dès la publication des premiers résultats du baccalauréat, les universités ont ouvert, depuis le 8 juillet, les procédures d'inscription, alors qu'elles ne disposent pas encore des nouveaux montants nationaux fixés par arrêté ministériel. C'est le moment qu'a choisi la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) pour jeter un pavé dans la mare. *Sur la base d'une enquête réalisée dans soixante-quatre établissements, la deuxième organisation représentative chez les étudiants engage une campagne pour dénoncer la pratique « abusive »* des redevances complémentaires.

Prévus par la loi Savary de 1984, ces « *droits spécifiques* » qui s'ajoutent aux droits nationaux devaient rester exceptionnels. Sous réserve qu'ils soient « *facultatifs* », ils devaient aussi être clairement identifiés pour financer des services complémentaires. En clair, les *étudiants ne peuvent être pénalisés* dans leurs études s'ils s'abstiennent de verser ces droits censés *améliorer la qualité de vie* sur les campus (*lire ci-dessous*). Ce qui est loin d'être toujours le cas.

Malgré des condamnations prononcées par les tribunaux administratifs à l'égard des universités de Grenoble-II, Lyon-III et plus récemment de Paris-IX (Dauphine), dont le budget 1996 a été annulé, la plupart des universités ont multiplié les dérives. Sur les soixante-quatre établissements passés au crible par la FAGE, seuls huit s'abstiennent d'alourdir les droits. En l'absence de contrôle des recteurs, les universités rivalisent d'ingéniosité pour inclure le paiement de prestations variant de 25 francs à 296 francs (*Lyon-II*), *qui s'ajoutent* aux droits nationaux.

RÉALITÉS DIFFÉRENTES

Pour minimes qu'elles soient – 50 % des universités demandent moins de 100 francs –, ces sommes recouvrent des réalités différentes. La pratique la plus courante concerne les activités sportives, dont l'organisation et le financement devraient normalement être intégrés à la formation. Il en va de même pour la médecine préventive, dont la contribution (15 francs) n'a pas varié depuis 1984. *Enfin, pour améliorer l'état* de leurs finances, voire pour se concentrer sur des activités de recherche ou de prestige, les universités ont ajouté des contributions spécifiques de frais de dossier, de gestion ou d'affranchissement, de polycopiés et autres frais divers.

Au total, le montant de ces prestations additionnelles devrait atteindre 100 millions de francs, soit 10 % des recettes évaluées des droits d'inscription. Ces derniers pèsent 1 milliard de francs, 10 % du budget de fonctionnement des universités. Pour certains observateurs, le « *scandale* » est plus profond encore. L'enquête de la FAGE n'a pas pu mesurer les charges spécifiques demandées par certaines composantes, qui n'hésitent pas à exiger des sommes pouvant atteindre 5 000 francs. Pour la FAGE, *cette généralisation n'est autre que* le résultat d'« *une politique de l'autruche de l'Etat* ». Son président, Michaël Pinault, considère qu'« *il est temps de remettre à plat un système d'une hypocrisie généralisée qui se traduit par la tolérance de dérives institutionnelles croissantes, et intolérables* ». Dans un premier temps, il serait nécessaire, estime-t-il, que les établissements pratiquent la transparence en détaillant la nature des prestations obligatoires et facultatives. Evidemment, il n'est pas question *non plus, pour cette organisation,* d'accepter un transfert par une augmentation généralisée des droits nationaux.

La polémique sur la contribution des étudiants au financement des universités n'est pas nouvelle. Malgré une augmentation de 50 % depuis 1990, cette prestation, qui varie de 774 francs à 1 339 francs, ne représente qu'une très faible part du coût des études. Elle est aussi largement inférieure aux tarifs pratiqués dans certains pays voisins, notamment anglo-saxons. Depuis plusieurs années, la Conférence des *présidents* d'université (CPU) milite pour une nouvelle répartition du financement des établissements entre l'Etat, les collectivités locales, les entreprises, mais aussi les étudiants. « *A condition,* précise M. Saint-Girons, le nouveau président de la CPU, *que cette augmentation soit raisonnable* » et « *qu'elle soit accompagnée de mesures sociales en faveur des étudiants* ».

Le débat ouvert par la FAGE *pourrait fournir le prétexte pour* relancer les négociations. « *Pour identifier les abus et procéder à une clarification de droits illégaux qui ne sont pas pour autant illégitimes* », M. Saint-Girons propose une augmentation généralisée des droits d'environ 100 francs, une condition *pour supprimer* l'ensemble des prestations annexes et illégales. Il évoque aussi un étalement des paiements dans l'année, avec la Sécurité sociale, les mutuelles, la caution du logement...

Les syndicats d'étudiants ne sont pas forcément prêts à lier la mise en œuvre d'un nouveau plan social étudiant à une augmentation des droits de scolarité, comme cela s'était produit en 1990, avec M. Allègre, alors conseiller de Lionel Jospin, *ministre de l'éducation nationale*. A cette époque, les droits étaient passés de 500 à 600 francs avec, il est vrai, un relèvement substantiel du nombre et des montants des bourses.

Pour preuve de leur impatience, les syndicats d'étudiants mais aussi d'enseignants ont massivement rejeté, par 7 voix contre et 9 abstentions, le projet d'augmentation des droits nationaux soumis au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 7 juillet (*voir ci-contre*). S'il a la possibilité de passer outre, le nouveau ministre de l'éducation, *Claude Allègre*, n'avait toujours pas pris de décision à la veille de la table-ronde, vendredi 11 juillet, sur le plan social.

M. D.

Des hausses de 4 % à 80 %

● **La hausse des droits d'inscription.** Le projet d'arrêté, élaboré par les ministères de l'éducation et des finances, prévoit une augmentation de 4 % du taux de base de la scolarité, qui passerait de 744 francs à 774 francs. La hausse est de 8 % pour les formations *technologiques et* professionnalisantes (maîtrise des sciences et techniques, maîtrise des sciences de gestion, doctorats...), qui, de 1 240 francs en 1996, seraient fixées à 1 339 francs. Le même pourcentage est appliqué *en médecine et dans les écoles* d'ingénieurs (2 008 francs). Aligné sur les filières professionnalisantes, les diplômes d'études spécialisées de troisième cycle (DESS) subissent une hausse de 80 %, de 744 à 1 339 francs. Elle pourrait toutefois être étalée sur deux ans.

● **Bourses.** Le taux des bourses serait réévalué de 1,9 % et le barème d'accès de 2 %.

● **Imbroglio.** En l'absence de texte *officiel, certaines universités* pratiquent les anciens tarifs et se privent de ressources supplémentaires. D'autres se conforment à des tarifs « *officieux* » susceptibles d'être modifiés.

Claude Allègre et le régime soviétique

Dans deux entretiens donnés, jeudi 10 juillet, à *Libération* et au *Figaro*, Claude Allègre, ministre *de l'éducation nationale, de la* recherche et de la technologie, déclare qu'en transformant des heures complémentaires en emplois il entend créer 2 500 postes de maîtres de conférences, 800 allocations de recherche, 500 postes d'ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche).

M. Allègre annonce également qu'il veut faire passer l'administration centrale de 4 000 à *1 500 personnes, pour qu'elle « laisse respirer les enseignants ». « L'évolution vers* [...] *la déconcentration est aussi inévitable que le démantèlement du régime soviétique »*, ajoute-t-il.

M. Allègre souhaite un débat au Parlement sur le statut social étudiant en 1998 et suggère que les universités, « *quand elles ont de l'argent* », donnent « *elles-mêmes les bourses* ». Il promet de réduire le temps de travail en classe des enseignants. François Bayrou, son prédécesseur Rue de Grenelle, a indiqué qu'au lieu « *des déclarations tonitruantes* » de Claude Allègre il « *attendait de voir les moyens précis et les orientations précises* ».

Paul Personne, président de l'université d'Amiens (Somme)

« Cela ne me paraît pas iconoclaste si, dans le même temps, l'Etat fait un effort »

DEPUIS sa création dans les an*nées 70, l'université d'Amiens, qui* compte 21 360 étudiants, perçoit une redevance facultative supplémentaire pour les activités sportives, dont le montant était, en 1996, de 130 francs. Depuis, elle a ajouté des droits pour les activités culturelles (20 francs), les relations internationales (20 francs) et des frais de dossier (40 francs).

« Qu'est-ce qui justifie l'instauration d'une redevance supplémentaire de 210 francs versée par les étudiants ? – *Cette décision remonte à la création de l'université.* Le premier droit instauré était destiné à développer les activités sportives pour un maximum d'étudiants. Cela s'est traduit dans les résultats : Amiens est une des universités les plus sportives de France. Nous avons étendu cette pratique dans les sites délocalisés *où les moyens normaux n'auraient* pas suffi. Pour cela, nous avons créé des postes de professeurs à Beauvais, Creil, Laon, Soissons et Saint-Quentin. L'université aurait pu se contenter de laisser les étudiants s'inscrire dans les associations. Ce n'est pas le choix qui a été retenu.

– Pourquoi avoir étendu ces droits spécifiques à d'autres activités ?

– Nous avons souhaité développer les activités culturelles. Avec l'argent des droits, l'université verse une contribution à des organismes culturels (Maison de la culture, Comédie de Picardie, musée, salle de cinéma et de concerts) en contrepartie de tarifs et d'abonnements préférentiels inférieurs au tarif jeunes. Nous organisons aussi des concerts, expositions, ateliers de théâtre...

» *Nous avons adopté le même* système pour les échanges internationaux. Dans ce cas, la redevance joue un effet de levier. Les 300 000 francs récoltés permettent de mobiliser 2 millions de francs de subventions du contrat d'établissement et de la région, pour faire partir 500 à 600 étudiants, dès la deuxième année de DEUG, avec *des bourses supplémentaires.*

– En revanche, les frais de dossier (40 francs) ne relèvent pas d'activités nouvelles...

– Nous essayons de jouer la carte de la transparence. Les frais de dossier ont été instaurés après l'informatisation des services pédagogiques. Fallait-il, comme dans les lycées, demander des timbres sur enveloppe puis payer une secré*taire pour les enlever ? En dehors* de ces droits, il n'existe aucune association qui fasse payer les étudiants pour des prestations parallèles, comme dans certains IUP.

– D'une manière générale, ne s'agit-il pas d'un détournement des missions classiques de l'Université ?

– Il faut savoir que les boursiers – exonérés des droits nationaux – ne paient pas ces droits spécifiques. En plus, environ un millier d'étudiants *demandent et obtiennent* le remboursement automatique de ces redevances facultatives. Eviter cette pratique reviendrait à supprimer ces activités en se limitant aux missions classiques d'enseignement et de recherche. Notre université compte une forte proportion de boursiers, dans une région qui n'a pas de tradition de poursuite *d'études. Il nous a paru important* de développer l'accès à la culture en faisant jouer les principes de solidarité et de mutualisation.

– La totalité de ces droits représentent plus de 10 % de la dotation de l'Etat. N'est-ce pas disproportionné ?

– Une dotation est toujours sous-évaluée. Sur un budget hors salaires de 150 millions de francs, les *droits d'inscription représentent* 12 % des recettes, soit 18 millions, et les droits spécifiques 3,4 millions. Ils ne sont pas destinés à assurer les fonctions de l'université. Cette recette supplémentaire est affectée à des actions bien définies au sein de l'établissement. Evidemment, nous aurions pu les éviter en finançant les activités correspondantes sur le budget global. Mais, là aussi, l'université a préféré consacrer l'essentiel de ses moyens au renforcement des *investissements* pour améliorer les conditions d'études.

» Demander aux étudiants une redevance supplémentaire *pour* nous accompagner dans des activités *nouvelles* ne me paraît pas iconoclaste si, dans le même temps, l'Etat fait un effort en faveur des personnels *et des investissements.* En aucun cas, ces droits spécifiques ne doivent apparaître comme un transfert de charges.

– Les syndicats d'étudiants ne semblent pas vous suivre...

– Ils y sont opposés, bien évidemment. Mais je remarque que, chaque année, la demande de remboursement ne concerne qu'un millier d'étudiants. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

Le tribunal administratif de Pau annule trois arrêtés antimendicité

PAU

de notre correspondante

Le tribunal administratif de Pau a annulé, mercredi 9 juillet, trois arrêtés antimendicité pris, à l'été 1996, dans les villes de Pau (Pyrénées-Atlantiques), Tarbes et Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Il a ainsi suivi l'avis du commissaire du gouvernement, Dominique Pages, qui avait demandé ces *annulations* le 2 juillet.

M. Pages avait alors rappelé que les maires étaient tout à fait habilités à prescrire toutes les mesures utiles dans l'intérêt de l'ordre public. Ils peuvent donc réglementer la mendicité ou l'interdire à condition de fournir la preuve des faits allégués. Or, en l'occurrence, le commissaire du gouvernement avait estimé que, « *malgré son caractère volumineux* », le dossier de la mairie de Pau rapportant des « *faits trop anciens ou trop imprécis* » n'était pas probant. « *Par exemple, une lettre dénonce des actes de violence commis par des sans-abri mais ils ne sont pas forcément liés à la mendicité* », avait-il *remarqué.*

M. Pages avait noté que les trois arrêtés étaient circonscrits dans le *temps, dans l'espace et que* certaines dispositions, notamment l'interdiction de rester en position allongée, étaient légales. Toutefois les arrêtés formaient, selon lui, un tout indivisible et devaient donc être annulés totalement. Le commissaire du gouvernement *prenait ainsi* le contre-pied de la récente décision du tribunal administratif de Nice, qui a jugé légal l'arrêté du maire de la ville, Jacques Peyrat (RPR), tout en annulant seulement quatre articles « *pour imprécision* » au motif que « *ces dispositions présentent un caractère divisible et n'entachent pas d'illégalité l'ensemble de l'arrêté* » (*Le Monde* du 2 mai). Après le recul de Nice, la décision du tribunal administratif de Pau conforte ainsi la position des adversaires des arrêtés, qui mettent en avant le flou juridique qui entoure les textes et le nombre croissant de leurs annulations.

Le député et maire (PS) de Pau, André Labarrère, avait déjà vu un premier arrêté invalidé, en 1995. Mercredi, face à cette nouvelle annulation, il a simplement déclaré ne pas être « *un va-t-en-guerre* » sur ce sujet. De son côté, le maire (UDF-FD) de Bagnères-de-Bigorre, Roland Castells, a décidé de se plier à la décision du tribunal administratif. Seul le maire communiste de Tarbes, *Raymond Erraçarret*, a décidé de faire appel. « *Cette mesure a fait ses preuves* », a-t-il déclaré à l'AFP, *avant d'ajouter que la* décision avait été prise « *en étroite relation avec le préfet* ». « *Arrêté ou pas, appel accepté ou rejeté, l'ordre sera maintenu* », a-t-il affirmé.

Marie-Claude Aristegui

Un bâtiment universitaire sur huit n'est pas conforme aux normes anti-incendie

L'ACCIDENT DE GRENOBLE, au cours duquel quarante et un étudiants ont été légèrement blessés, vendredi 4 juillet, après l'effondrement d'une plate-forme d'un bâtiment de l'université Joseph-Fourier, *ne saurait servir de signal* d'alarme. Cet incident, dont l'instruction judiciaire devrait déterminer les causes, attire certes une nouvelle fois l'attention sur les conditions de sécurité. En service depuis un an, cette construction avait pourtant bénéficié de toutes *les autorisations délivrées par* la commission de sécurité. Tel n'est pas le cas, en revanche, de 12 % des *locaux universitaires* – 15 % *parmi* ceux qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants – qui, au *regard* des normes de prévention contre l'incendie, ont, ces deux dernières années, reçu un avis défavorable d'ouverture au public.

Ce constat découle des résultats partiels de l'enquête publiée mercredi 9 juillet par l'Observatoire de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Sans attendre le recueil définitif des données, prévu pour la fin de l'année, son président, Jean-Marie Schléret, a voulu exprimer sa « *préoccupation* » à l'égard d'un patrimoine qui souffre d'un manque évident d'entretien. Analysant près de la moitié des 4 100 bâtiments des universités et des écoles d'ingénieurs, de *18 instituts universitaires* de formation des maîtres (IUFM) et de 18 Crous (à l'exception des résidences), l'Observatoire *dresse un* tableau plus inquiétant de la situation que celle des lycées et des collèges, et même des écoles. La commission avait ainsi établi que 7 % des locaux d'enseignement du second degré et 10 % des écoles présentaient un caractère dangereux.

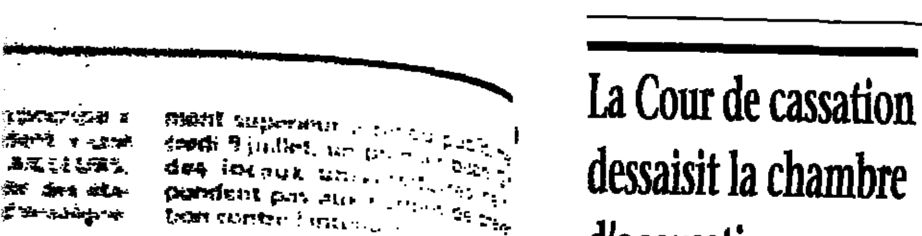
Déjà significatif, ce bilan pourrait s'alourdir. Selon l'Observatoire, 34 % des locaux universitaires n'ont pas reçu la visite réglementaire de la commission de sécurité appelée à se prononcer sur le seul respect des règles d'incendie. Pour M. Schléret, cette dérive « *inquiétante* » résulte du flou qui entoure la gestion des établissements. Si les universités sont autonomes, le patrimoine reste la propriété de l'Etat. Envisagée dans le cadre de la réforme de l'université orchestrée par François Bayrou, ministre de l'éducation du *gouvernement Juppé, la dévolution* des bâtiments aux établissements ne s'est finalement pas faite. En second lieu, estime M. Schléret, les commissions existantes dans les établissements se sont surtout intéressées aux questions d'hygiène, reléguant au second rang les impératifs de sécurité.

Le patrimoine universitaire compte un grand nombre de bâtiments anciens qui n'ont pas été remis aux normes. Ailleurs, avec l'augmentation des effectifs, le taux d'occupation des lieux est largement supérieur aux normes acceptables. Le constat avait été fait en 1996 à Nanterre. Il l'a été récemment à l'université Paris-Assas où, lors d'un exercice, il a fallu onze trop longues minutes pour évacuer 5 000 occupants. Outre l'absence de portes coupe-feu, des installations de détection et d'alarme défectueuses, l'Observatoire a relevé des insuffisances dans la protection de locaux à risques et des laboratoires abritant des produits dangereux, ainsi que des difficultés d'accès pour les pompiers.

Sur la base d'une estimation chiffrant à plus de 4 milliards de francs le montant des travaux de *sécurité (hors amiante), M. Bayrou* avait adopté un plan d'urgence après la crise des universités de l'automne 1995. Seule une partie de cet engagement a été réalisée. En incluant, depuis, le coût des premiers travaux de désamiantage du campus de Jussieu.

M. D.





La Cour de cassation dessaisit la chambre d'accusation dans l'affaire du document antidaté

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation a dessaisi, mercredi 9 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris du dossier criminel de Jean-Baptiste Lopiccolo, mis en examen pour *« viol sur mineure de moins de quinze ans »*. La haute juridiction a ainsi fait droit à la requête en suspicion légitime qu'avait déposée son avocat, Me Marc Borten, qui soupçonnait la chambre d'accusation de Paris d'avoir jugé le dossier de son client avant même que l'affaire soit évoquée lors d'une audience. La Cour de cassation a décidé de renvoyer l'examen du dossier de M. Lopiccolo devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles.

Me Borten avait saisi la Cour de cassation après avoir découvert, le 24 juin, soit deux jours avant l'audience consacrée à l'examen du dossier de son client, un *« extrait des minutes du greffe »* faisant état d'un arrêt de la chambre d'accusation de Paris daté du 1er juillet. Dûment signé et portant le cachet et le sceau du greffe de la cour d'appel, le document renvoyait son client devant la cour d'assises. Pour l'avocat, ce texte prouve que la cause a été jugée avant même d'être plaidée, et donc, que les droits de la défense ont été bafoués. Après avoir alerté le barreau de Paris, la première présidence de la cour d'appel et le parquet du tribunal, l'avocat avait déposé, fait rarissime, une requête en suspicion légitime devant la Cour de cassation, visant à dessaisir la chambre d'accusation de Paris (*Le Monde* du 4 juillet).

Au terme d'une délibération qui a duré plusieurs heures, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Gilbert Massé de Bombes, a estimé que le greffier *« avait préparé le document litigieux à seule fin d'assurer une rapide exécution d'une éventuelle décision de mise en accusation »*. Si la haute juridiction estime que cette affaire *« n'autorise pas à suspecter l'indépendance et l'impartialité des juges »* de la chambre d'accusation, elle reconnaît cependant que la *« connaissance »* qu'en a eu M. Lopiccolo, *« peut être de nature à faire naître chez lui un doute, aussi peu justifié soit-il, sur l'objectivité de la juridiction saisie »*. En conséquence, la Cour décide de dessaisir la chambre d'accusation de Paris, afin de garantir la tenue d'un procès équitable, au sens de la Convention européenne des droits de l'homme.

UNE ENQUÊTE INTERNE

Prudente, la décision de la Cour de cassation devrait mettre un terme, dans un premier temps, à l'émoi qu'avait causé la découverte de ce document au tribunal de Paris. Une polémique était née entre juges et avocats, les premiers affirmant que la préparation de documents avant l'audience ne préjugeait en rien des décisions des juridictions, les seconds mettant en cause l'impartialité de la chambre d'accusation, soupçonnée d'être une simple chambre d'enregistrement des décisions des juges d'instruction. Une enquête interne a d'ailleurs été diligentée par le premier président de la cour d'appel, Guy Canivet, afin d'éclaircir les conditions de production du document incriminé.

L'affaire ne devrait cependant pas en rester là, puisque Me Borten a déposé, lundi 7 juillet, une plainte contre X... devant le procureur de la République de Paris, pour *« prise de mesure par un dépositaire de l'autorité publique, destinée à faire échec à la loi »*, *« faux en écriture publique »* et *« usage de faux »*, en attendant que le parquet de Paris décide des suites à donner à cette plainte, Me Borten s'est déclaré satisfait du dessaisissement de la chambre d'accusation de Paris au profit de la chambre d'accusation de Versailles. Il espère que cette décision permettra *« un examen plus serein »* du dossier de son client, placé en détention provisoire depuis deux ans, *« et qui nie depuis toujours être l'auteur des faits qu'on lui impute »*.

Cécile Prieur

Le monde judiciaire juge trop timides les propositions de la commission Truche

Le PS dénonce une conception « frileuse » de l'autonomie du parquet

Les propositions de réforme sur le parquet contenues dans le rapport de la commission de réflexion présidée par Pierre Truche ont été jugées trop timides par la plupart des organisations de magistrats. Le texte final du rapport devait être remis au chef de l'Etat, jeudi 10 juillet après-midi.

LE RAPPORT de la commission de réflexion présidée par Pierre Truche, qui devait être remis au chef de l'Etat jeudi 10 juillet après-midi, a suscité des réactions plutôt réservées au sein du monde judiciaire. Le chapitre sur le parquet, qui était à la fois le plus sensible et le plus attendu, a été jugé timide, voire ambigu. En revanche, les propositions concernant le renforcement des droits de la défense et la limitation des pouvoirs du juge d'instruction ont été bien accueillies.

Dans son rapport, la commission propose de maintenir les liens entre le ministère public et le garde des sceaux, qui resterait en charge de la définition de la politique pénale. Le subtil distinguo établi par la commission entre les instructions individuelles – interdites – et la *« concertation »* avec les parquets – autorisée – a fait sourire tous ceux qui connaissent un peu le fonctionnement de l'action publique.

« C'est totalement hypocrite, note le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Pierre Boucher. *Les instructions s'appelleront des avis, mais la situation restera inchangée. » « Ce sera un dialogue de Tartuffe !*, renchérit le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech, qui est hostile à l'indépendance des parquets. *Il faut des règles institutionnelles claires, pas un flou artistique qui autorise les discussions de marchands de tapis. »*

« Il faut clairement interdire toute instruction individuelle, souligne le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey. *Cette proposition montre combien la tradition jacobine est profondément ancrée dans ce pays. »* Le PS, lui aussi, critique cette conception *« frileuse »* de l'autonomie du parquet. Il estime que le dialogue entre les procureurs et la chancellerie *« permettra des contacts oraux, pratique qui existe déjà actuellement et qui présente encore moins de garanties que des instructions écrites »*.

« FIN DU CHANTAGE AUX AVEUX »

En revanche, le renforcement des garanties de nominations des magistrats du parquet a été bien accueilli par les syndicats, qui approuvent l'idée d'un avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sur toutes les propositions de nomination. L'USM et le SM souhaitent cependant que le CSM se voit confier un véritable pouvoir de proposition pour les procureurs et les procureurs généraux, ce qui alignerait totalement les conditions de nomination des magistrats du parquet sur celles du siège.

Le renforcement des droits de la défense – présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue, enregistrement des interrogatoires – et la limitation des pouvoirs du juge d'instruction ont été perçus avec satisfaction par les avocats. *« C'est une bonne idée car la garde à vue est traditionnellement un lieu d'opacité*, commente le président du Syndicat des avocats de France (SAF), Philippe Vouland. *Nous approuvons également le fait de confier le placement en détention provisoire à une collégialité de trois juges qui ne comprend pas le juge d'instruction. Cela devrait mettre fin au chantage aux aveux. »* Beaucoup soulignent pourtant que cette réforme exigera des engagements financiers : dans les années 80, les réformes lancées par Robert Badinter et Albin Chalandon, qui instauraient toutes deux une collégialité, ont été abrogées avant leur entrée en vigueur, faute de moyens...

Enfin, le chapitre sur la présomption d'innocence, qui interdit la divulgation des noms des personnes mises en cause dans les enquêtes et placées en garde à vue, et qui demande la création d'un observatoire des médias, est *« liberticide »*, selon le Syndicat national des journalistes CGT. *« La commission Truche veut bâillonner la presse et lui interdire de parler des affaires. »* Pour la CGT, l'Observatoire des situations litigieuses sera un *« véritable conseil de l'ordre des journalistes, de sinistre mémoire »*.

Anne Chemin

Les députés de l'opposition sont globalement satisfaits

À L'INSTAR du Parti socialiste, qui a fait part de sa *« réaction mitigée »* au sujet des propositions de la commission Truche, Jack Lang (PS, Loir-et-Cher) regrette *« la timidité »* de certaines propositions du rapport Truche. L'ancien ministre de la culture invite le gouvernement à *« faire preuve d'audace et d'imagination »*, souhaitant qu'il *« mette en application les recommandations »* relatives à la réforme de la justice adoptées par le PS en juin 1996. L'ancien garde des sceaux Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône) se félicite de la *« sagesse »* des propositions de la commission, et notamment du maintien du lien entre le ministre de la justice, dont la *« légitimité »* procède de la représentation nationale, et le parquet. *« Je veux que les procureurs soient les procureurs de la République »*, affirme-t-il. Le maire d'Arles se félicite des dispositions garantissant la présomption d'innocence, mais il s'inquiète des *« nouvelles tentatives d'atteinte à la liberté de la presse, c'est-à-dire à la démocratie »*.

Un autre ancien ministre de la justice socialiste, Henri Nallet (Yonne) souhaite que le gouvernement aille plus loin en ce qui concerne les rapports entre la chancellerie et le parquet : *« Il faut que la réforme future présente des garanties complètes que le garde des sceaux ne donne plus la moindre instruction aux procureurs, ni par écrit ni oralement »*. Tout en relevant *« des avancées significatives »* dans les propositions de la commission, notamment en ce qui concerne les droits de la défense, Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) note que le rapport Truche *« ne règle pas le vrai problème, qui est celui du rôle du parquet dans la gestion des poursuites »*.

Porte-parole du Mouvement des citoyens, le député de Paris Georges Sarre, qui se félicite du maintien du lien entre la chancellerie et le parquet, précise que *« ce n'est pas l'indépendance de la justice qui est aujourd'hui un problème, c'est son dénuement et son manque de moyens »*. Selon l'ancien magistrat Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), la solution préconisée concernant le parquet, qui assure une *« totale indépendance »* à la carrière des magistrats, est *« raisonnable »*.

Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) se dit *« globalement satisfait »* par le rapport Truche. L'ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, hostile à toute coupure du *« cordon ombilical »* entre le parquet et la chancellerie, approuve l'essentiel des propositions. Selon lui, Jacques Chirac, qui *« n'avait pas arrêté sa religion »* à propos du parquet, *« ne peut qu'être satisfait »* de ces propositions. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) se dit *« assez largement favorable »* à un rapport qu'il qualifie de *« réformateur et prudent »*, et dans lequel il a trouvé *« beaucoup de dispositions modernisant et libéralisant la justice »*. Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) juge *« très positives »* les dispositions du rapport visant à *« protéger la présomption d'innocence »*. Le secrétaire général de l'UDF, qui n'est pas favorable à l'indépendance du parquet, qualifie toutefois de *« jésuitique »* l'instauration d'un dialogue entre le ministère de la justice et les procureurs : *« Cela ressemble beaucoup à ce qui existe actuellement, c'est à dire la pratique des coups de téléphone »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

La torture, condition insuffisante au statut de réfugié...

PERSONNE ne met en doute la réalité des tortures endurées en août 1992, en Algérie, par Djilali Bouziani, un chanteur de raï de vingt-huit ans. *« Trois hommes cagoulés m'ont obligé à monter dans leur voiture alors que je rentrais d'une soirée que j'avais animée. Ils m'ont bandé les yeux, et je me suis retrouvé dans une pièce entièrement vide*, a raconté d'une voix blanche le jeune homme, vendredi 4 juillet devant la Commission de recours des réfugiés (CRR), le tribunal chargé d'examiner en appel les décisions refusant le statut de réfugié politique. *Ils m'ont interdit de chanter au nom de l'islam. Ils m'ont brûlé avec des cigarettes, ils m'ont coupé la paroi abdominale avec une lame de rasoir, ils ont lâché un chien sur moi* (...). *Au bout de six jours, ils m'ont relâché en me menaçant de mort si je prévenais la police. »*

Personne, parmi la dizaine de juges regroupés exceptionnellement en « sections réunies » pour statuer sur ce cas délicat, n'a ouvertement émis de doute sur la réalité de ce récit confirmé par deux certificats médicaux établis en France, quatre ans après les faits. L'un, rédigé par un médecin expert près la cour d'appel de Lyon, assure que les *« les constatations faites par l'examen médical* (...) *sont en concordance avec le récit »*. A l'audience, seul un assesseur a cru bon de demander à l'intéressé : *« Ça ne vous semble pas étrange que, si leurs objectifs étaient de vous empêcher de chanter, vos tortionnaires n'aient pas atteint vos organes ? »* Jean-Jacques de Bresson, président de la CRR, visiblement gêné, a dispensé le jeune Algérien de répondre.

C'est donc un fait acquis : Djilali Bouziani a été torturé par des islamistes. Pourtant, il s'est vu refuser la protection du statut de réfugié politique par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) au motif qu'*« il ne fait état d'aucune crainte émanant des autorités algériennes »*, décision confirmée une première fois par la CRR. La jurisprudence française exige en effet des persécutions émanant de l'Etat d'origine, ce qui, sauf exception, écarte les Algériens persécutés par les islamistes.

Mais le dossier de M. Bouziani embarrasse les juges du droit d'asile. Fait rarissime, la cour d'appel de Grenoble lui a reconnu la qualité de réfugié, le 13 février, en jugeant que *« les autorités légales algériennes sont dans l'incapacité d'assurer sa sécurité »*. Mais seule la CRR peut délivrer le statut prévu par la convention de Genève, qui permet un séjour stable et protecteur en France. Vendredi, à l'audience, le rapporteur de la CRR, Christophe Huon de Penanster, a conclu au rejet de cette demande de statut, en estimant que sa condition de chanteur de raï ne l'empêchait pas d'être protégé par la police. L'avocate de l'Algérien, Me Dominique Monget-Sarrail, s'est employée à contrer cette analyse en plaidant que *« les autorités algériennes tolèrent ces persécutions car elles considèrent le raï comme une musique subversive »*. Elle a aussi tenté d'expliquer pourquoi son client n'avait jamais demandé la protection de la police – *« Ils ne m'auraient jamais cru »*, a affirmé le musicien –, pourquoi il avait attendu quatre ans, prostré en France, *« extrêmement traumatisé »*, avant de solliciter le statut de réfugié. Décision dans deux semaines.

Philippe Bernard

Un chirurgien contaminé par le sida obtient 5,5 millions d'indemnisation

La responsabilité de l'Etat a été reconnue

LE DOCTEUR Patrick Cohen, contaminé par le virus du sida lors d'une opération de chirurgie orthopédique à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en mai 1983, a obtenu satisfaction devant la justice. Dans un jugement rendu le 3 juillet, le tribunal administratif de Versailles a condamné l'Etat à lui verser 4,2 millions de francs au titre du risque professionnel et 1,36 million en réparation de son préjudice personnel. Le tribunal a estimé que le lien entre l'accident de travail et la maladie du docteur Cohen, défendu par Me Sabine Paugam, avait été établi par le rapport d'expertise signé des docteurs Pierre Lortholary et Jean-Paul Chevrel. Il a reconnu la responsabilité de l'Etat, *« chargé de définir, par voie légale ou réglementaire, les conditions de l'exercice professionnel et de la pratique chirurgicale des praticiens hospitaliers »* et justifié le caractère exceptionnel de l'indemnité par le fait que *« M. Cohen a été exposé à un risque qui a entraîné un préjudice de caractère spécial et d'une extrême gravité »*.

« MANQUE À GAGNER »

Rappelant que le chirurgien avait dû s'arrêter de travailler en octobre 1993, à l'âge de cinquante-deux ans, en raison de l'évolution de sa maladie, le tribunal a également tenu compte de son *« manque à gagner professionnel »*. L'Etat et l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye devront en outre verser solidairement 150 000 francs à chacun des quatre enfants du chirurgien au titre du préjudice moral.

Les indemnités accordées aux hémophiles et aux transfusés contaminés par le fonds d'indemnisation mis en place en 1991, n'ont jamais dépassé 2,5 millions de francs par personne. Selon le docteur Francis Cheilan, fondateur de l'Union pour la protection des soignants et de leurs patients, *« la plus forte somme – 1,6 million de francs – avait été accordée, hors tribunaux, à Marie, une infirmière contaminée en manipulant une aiguille au domicile d'un malade »*.

L'histoire du docteur Cohen, révélée dans *Le Monde* du 20 octobre 1995, a provoqué une large prise de conscience sur les risques de contamination des personnels soignants au cours de leur activité professionnelle. Une enquête épidémiologique a été mise en place par la direction générale de la santé afin de retrouver les quelque 5 000 patients opérés en dix ans par le docteur Cohen. Effectuée parmi 968 personnes ayant accepté un test de dépistage, cette recherche a révélé un cas de contamination chez une femme ayant subi deux interventions, à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, en 1992 et en 1993. En janvier, le Conseil national de l'ordre des médecins a demandé aux chirurgiens contaminés de cesser leurs activités *« dans l'intérêt des malades »*.

Au 1er janvier, 233 cas d'infections par le VIH survenues dans un cadre professionnel étaient recensés dans le monde, dont 37 en France. La majorité concernait des infirmiers ou infirmières et des préleveurs de laboratoire blessés par piqûre. Un rapport rédigé sous la direction du professeur Jean Dormont, avait recommandé, au vu des dernières avancées scientifiques, l'administration de traitements antirétroviraux (bi ou trithérapie) tout de suite après une exposition accidentelle à du sang infecté. Une note d'information émanant des directions générale de la santé, des hôpitaux et des relations du travail, datée du 28 octobre 1996, a repris cette recommandation pour poser le principe de la *« prophylaxie du lendemain »*.

Laurence Folléa

Les élus PS de l'Essonne réclament une enquête contre les époux Tiberi

LE PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE du conseil général de l'Essonne, Michel Berson, a demandé par écrit, mardi 8 juillet, au procureur de la République d'Evry *« une enquête pour l'établissement de la vérité sur la fictivité ou la non-fictivité des emplois de cabinet de la présidence du conseil général et sur les fonctions réelles assignées aux collaborateurs du président »*. Cette plainte vise à faire rouvrir les poursuites contre les époux Tiberi et le président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin, annulées pour vice de procédure (*Le Monde* daté 6-7 juillet). Le 13 juin, le conseiller général (divers gauche) Jean-Louis Englander avait déposé plainte contre X... pour *« détournement de fonds publics »* sur la base du fameux rapport de Mme Tiberi.

DÉPÊCHES

■ **FICHIERS : le ministre de l'intérieur a critiqué la possibilité ouverte aux RG** parisiens de mentionner la couleur de la peau dans leur fichier « Gestion des violences » (GEVI). Il *« faut savoir trouver le point juste et éviter tout ce qui serait en contradiction avec les valeurs de la République et de la citoyenneté »*, a indiqué Jean-Pierre Chevènement, en notant que ces valeurs *« s'exercent en dehors de toutes caractéristiques physiques et ethniques »*. Le président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), Jacques Fauvet, a souligné que l'avis favorable donné par la CNIL au GEVI n'excède *« en aucun cas »* le cadre du décret du 14 octobre 1991 et permet donc le fichage de *« la couleur des yeux ou celle de la peau »* (*Le Monde* des 8 et 10 juillet).

■ **JUSTICE : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen**, a demandé, mercredi 9 juillet, le dépaysement de son futur procès en correctionnelle dans l'affaire de l'échauffourée de Mantes-la-Jolie (*Le Monde* du 10 juillet) lors de la campagne législative. *« Le renvoi le même jour, devant la même juridiction, d'antagonistes politiques, constitue une évidente provocation aux désordres »*, explique M. Le Pen.

■ **SYNDICAT : la cour d'appel de Montpellier a infirmé**, mercredi 9 juillet, le jugement de première instance qui avait interdit à un syndicat pénitentiaire proche du Front national de se prévaloir de la qualité de syndicat professionnel (*Le Monde* du 19 décembre). La cour a estimé que la plainte – déposée par le directeur de l'administration pénitentiaire et par plusieurs syndicats – n'était pas recevable, les plaignants n'étant pas lésés par l'existence du Front national pénitentiaire.

■ **ÉDUCATION : aucune nouvelle session d'examen ne sera organisée** par le ministère de l'éducation nationale pour les candidats franciliens qui n'ont pu passer le concours réservé aux maîtres auxiliaires les 29 mai et 6 juin (*Le Monde* du 28 juin). A la suite de perturbations menées par le Collectif des non-titulaires, qui refusait le principe de ce concours, environ mille trois cent cinquante personnes n'avaient pas pu composer en Ile-de-France. Elles pourront uniquement se réinscrire à la session de 1998.

■ **ENVIRONNEMENT : la Cour européenne de justice vient d'adresser un « avis motivé » au gouvernement français** pour non-application de la directive de 1991 sur la collecte et le recyclage des piles contenant des substances dangereuses. La France avait déjà subi un premier avertissement en août 1996. En mars 1997, Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, avait rédigé un projet de décret pour transcrire cette directive dans le droit français. Le texte avait été critiqué par le Conseil d'Etat pour son absence de précision (*Le Monde* du 27 mars).

DISPARITIONS

Miguel Najdorf

Un grand maître des échecs

MIGUEL NAJDORF, joueur d'échecs argentin d'origine polonaise, est mort d'un œdème pulmonaire dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Né en 1910 dans une famille de juifs polonais sous le nom de Mieczyslaw Najdorf, il connaît ses premiers succès échiquéens avant la deuxième guerre mondiale. Celle-ci le surprend en Argentine, où il participe aux olympiades d'échecs. Apprenant l'invasion de son pays par les troupes soviétiques et allemandes, il décide de rester en Amérique du Sud, hispanise son prénom et obtient la nationalité argentine en 1944. Quand il retourne en Pologne après la fin de la guerre, il découvre que la quasi-totalité de sa famille a été *exterminée par les nazis*. Il retraverse donc l'Atlantique pour s'établir définitivement dans son pays d'adoption.

Nommé grand maître international lors de la création du titre en 1950, Miguel Najdorf fait partie des meilleurs joueurs d'échecs mondiaux de l'après-guerre. Il remporte de nombreux tournois et décroche, de 1949 à 1975, six titres de champion d'Argentine. En 1950 et en 1953, il participe sans succès au cycle des candidats pour la couronne mondiale.

Doué d'une impressionnante mémoire, ce patriarche des échecs était capable de reconstituer de tête toutes les parties importantes de sa très longue carrière. Cependant, c'est surtout grâce à une innovation théorique dans la défense sicilienne que Miguel Najdorf entra dans l'histoire du noble jeu. La variante Najdorf, mondialement connue grâce à l'utilisation brillante qu'en fit le champion du monde américain Bobby Fischer, fait aujourd'hui à elle seule l'objet de livres entiers.

Pierre Barthélémy

Lucien Mazenod

Un éditeur obstiné

LUCIEN MAZENOD, fondateur des éditions Mazenod, est mort, lundi 30 juin, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Né en 1908 à Genève, il y fait ses études aux Beaux-Arts avant de s'installer à Paris, où il côtoie de nombreux artistes. Avec Fernand Léger, il travaille à la décoration du pavillon des Temps nouveaux, créé par Le Corbusier pour l'Exposition internationale de Paris de 1937. C'est entre Genève et Lyon que Lucien Mazenod commence son activité d'éditeur, publiant d'abord son propre ouvrage, *L'Art primitif en Suisse*, en 1942.

Dans l'immédiat après-guerre, il se met à concevoir ce qui sera son entreprise la plus illustre : la collection « L'art et les grandes civilisations », avec ses livres de 600 pages, pesant 3 à 4 kilos et comptant un millier de photographies. En 1965 paraît le premier de la série, *Préhistoire de l'art occidental*, d'André Leroi-Gourhan, véritable défi par le sujet comme par la lourdeur de l'investissement et qui allait devenir, sans tarder, un classique. *Vendu à plus de* 80 000 exemplaires, il ne fait pas figure d'exception dans cette collection préparée minutieusement et élaborée au rythme maximum d'un titre par an. *L'Art grec*, de Kostas Papaïoannou, ou *L'Art africain*, de Lucien Stéphan et Jacques Kerchache, figurent parmi ces ouvrages impressionnants, tirés en moyenne à 25 000 exemplaires et régulièrement réimprimés. En 1984, cet éditeur obstiné perdait le contrôle de la maison qui portait son nom. Elle allait devenir, à la suite d'un règlement judiciaire, Citadelles, puis Citadelles et Mazenod.

Marion Van Renterghem

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Annick et Christian
se réjouissent que

Laurence et Charles-Antoine
aient donné un petit frère à

Clément :

Edouard

est né le 5 juillet 1997.

Boutroy Deleris,
56, rue de la Station,
95130 Franconville.

Carole et Jacques SÉE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maud,

le 6 juillet 1997.

15, rue de Chartres,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire,

Aline,
11 juillet, 21 h 15.

François.

– Heureux anniversaire,

Papi Paul.

Pierre, Jeanne et Chloé.

– Le 10 juillet 1997.

Tu as vingt ans,

Pierre-Edern.

Nous t'embrassons très fort.

Papa, maman, Lili,
Nana, Chouchou,
Et les autres.

Mariages

Anne ESCURE,
Alain WIEDER,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le samedi 5 juillet 1997.

25, rue Georges-Vogt,
92190 Meudon.

Catherine TRIADOU
et
Charles B. JAMEUX

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, le 12 juillet, à Espalion (Aveyron).

Béatrice MULLER
et
Jean-Claude MARGUERON

sont heureux d'annoncer qu'ils se sont mariés dans l'intimité, le 5 juillet 1997.

17, rue du Château-d'Eau,
75010 Paris.

Décès

– Le conseil d'administration de la Fondation d'Aguesseau
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Josette BARBÉ,
infirmière au dispensaire
du ministère de la justice,

survenu le 6 juillet 1997.

Les obsèques sont célébrées le jeudi 10 juillet, à 11 h 15, en l'église de Gouvieux (Oise).

Ses collègues et amis expriment leur profonde sympathie à sa famille.

– Michel Bikson,
son fils,
Mme Lucy Casalan,
Mme Andrée Ridet,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Esther BIKSON,

survenu le 6 juillet 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 juillet. Rendez-vous à 11 heures, à la porte principale du cimetière Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

– Massy.

Martine Bonnemaison,
son épouse,
Xavier,
son fils,
Mme Paul Coelenbier,
Sa famille,
Ses amis,
Ses collègues,
Ses étudiants,
ont la très grande douleur de faire part du décès subit de

Joël BONNEMAISON,
professeur à l'université
Paris-IV-Sorbonne,
ancien chercheur de l'ORSTOM,

survenu à Nouméa, le 6 juillet 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 12 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Dinard (Ille-et-Vilaine).

– Les membres de l'Unité mixte de recherche PRODIG (CNRS, Paris-I, Paris-IV, Paris-VII),
Enseignants,
Chercheurs,
Ingénieurs,
Et techniciens,
ont la tristesse de faire part de la disparition brutale, le 6 juillet, de leur collègue et ami,

Joël BONNEMAISON,
directeur adjoint
de l'UMR PRODIG.

– Mme Jane Debenest,
M. et Mme Jean Debenest
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le *2 juillet 1997, aux Iles, à Echiré*, de

M. Delphin DEBENEST,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien avocat général
au Tribunal militaire international
des grands criminels de guerre
à Nuremberg,
ancien maire de Blanzay (Vienne),
ancien déporté résistant,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre avec palme,
médaillé de la Résistance,
chevalier de l'ordre
de Léopold-II de Belgique,
croix de guerre belge,
médaille de la Résistance belge,
officier des FFC.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 5 juillet, en l'église d'Echiré.

Les Iles,
79410 Echiré.

– Paris.

Nous appelons ses amis d'hier et d'aujourd'hui dispersés dans le monde à avoir une pensée pour

Claudine FITTE,

décédée le 7 juillet 1997, dans le Béarn.

– REVE
Réflexion, engagement, vision pour l'Europe,
a eu la grande tristesse d'apprendre le décès de

Jean-Louis FUNCK-BRENTANO,

qui y a toujours été un membre présent, avisé, éloquent et chaleureux.

– Mme Stasa Fleischmann,
Et toute sa famille,
font part du décès de

Ivo FLEISCHMANN,
diplomate et écrivain,

survenu le 7 juillet 1997, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

L'incinération aura lieu à Paris et ses cendres seront transférées à Prague.

27-29, rue des Amiraux,
75018 Paris.

– Mme Charles Franchi,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles Pierre Georges FRANCHI,

survenu à Paris, dans sa soixante-huitième année, le 2 juillet 1997.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Scolca (Haute-Corse), le mardi 8 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera dite à sa mémoire en septembre prochain.

40, rue Erlanger,
75016 Paris.

– Charmaine, Anne-Catherine,
Jeanne Herberts,
Mathias Herberts,
Arthur et Pénélope Cariou,
Frédérick Courtinade,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur mère, grand-mère et belle-mère,

Marthe HERBERTS,
Ate
pour nous tous.

survenue le 8 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le samedi 12 juillet, à 11 h 30.

20, rue Corneille,
92120 Montrouge.

– Mme André Holleaux,
son épouse,
M. et Mme Jacques Vuitton,
M. Gérard Holleaux,
ses enfants,
Les familles Le Gallic et George,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André HOLLEAUX,
conseiller d'Etat honoraire,
conseiller régional d'Ile-de-France,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 2 juillet 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 juillet, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, Grande-Rue,
91510 Lardy.

– M. Jean-Paul Illusie,
M. Luc Illusie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francis ILLUSIE,
née Amédée SCHMITT,
professeur honoraire
aux lycées Victor-Hugo
et Camille-Sée,
officier des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le 3 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 8 juillet, au cimetière de Savenay (Loire-Atlantique), dans l'intimité.

– Mme Joseph Keromen,
son épouse,
M. et Mme François Baradez,
Mme Gilbert Ferrieu,
M. et Mme Alain Keromen,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph KEROMEN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
en mathématiques spéciales
au lycée Louis-Le-Grand,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 5 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jeudi 10 juillet, en l'église Sainte-Odile d'Antony (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue d'Alsace-Lorraine,
92160 Antony.

– Françoise et Alain Lefebvre,
ont le regret d'annoncer le décès de leur père,

André LEFEBVRE,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
chevalier dans l'ordre
national du Mérite,
médaille des Evadés,

survenu le 6 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

S'associent à leur peine :
Denis Tenenbaum,
époux de Françoise,
Claudine Tenenbaum,
épouse d'Alain,
Ainsi que leurs enfants,
Aurore, Anne-Laure, Charles, Peggy et Annabelle.

Son âme a rejoint celle de son épouse bien-aimée, leur inoubliable maman et grand-maman,

Jeanne, née WOOG,

enlevée à leur affection le 18 août 1981, ainsi que celle de leur frère aîné et oncle,

Michel,

décédé le 18 octobre 1949, à l'âge de deux ans.

L'enterrement a eu lieu le mercredi 9 juillet, au cimetière parisien de Pantin.

30, boulevard d'Argenson,
92000 Neuilly-sur-Seine.
2, rue du Docteur-Maillard,
21000 Dijon.
19, rue Emile-Gallé,
54000 Nancy.

– Le directeur,
Et le personnel de l'ENSIGC,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jean-Claude MORA,
professeur des Universités.

Sa disparition est une perte cruelle pour la communauté scientifique de génie des procédés.

– La famille Naulet,
fait part du décès du

commandant NAULET,
créateur et président
du club équestre Bayard,

survenu le 3 juillet 1997, à Casablanca (Maroc).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Colette PERRIN,
née AUGER,

nous a quittés le 8 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de :
Nils et Nadine Perrin,
David Perrin,
Françoise et Yves Chapuis,
ses enfants,

Antoine et Monique,
Maxime, Alexandre et Valentin,
Florence et Roland, Camille,
Arnaud et Annick, Océane,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants qu'elle entourait de sa tendresse,

Bruno et Emmanuelle,
Jean-Baptiste, Nathanaël et Clémentine,
Sylvie et Marc Tania,

Eric et Claudine,
Adrich et Clémence,
Patricia et Jean-Philippe,
Clara, Rosalie et Gaspard,
Olivier et Muriel.

Nous y associons le souvenir de

Francis PERRIN,

disparu il y a cinq ans.

« Le don de vivre
a passé dans les fleurs. »

– Mme Roseline Pourtal,
Ses enfants et petits-enfants,
et son arrière-petite-fille,
font part du décès de

Emmanuel POURTAL,

survenu le 9 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la Baume-lez-Aix, chemin de la Blaque, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le vendredi 11 juillet, à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Olga RABINOWITZ

nous a quittés, le 7 juillet 1997.

Yehiel (Joël) Rabinowitz,
son mari,
Maïa et Assia,
ses filles,
Nina Gaucher-Schiray,
sa mère,
Et toute la famille.

Les obsèques auront lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), le vendredi 11 juillet, à 11 heures.

– Almine Putman et Guilaine Zay,
ses filles,
Paul de Froment et Alexandre Putman,
Rebecca Zay,
ses petits-enfants,
Et leur famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Simone RECHNER,
née MAÏ-TAM,

survenu à son domicile parisien, dans sa soixante-septième année.

– Les docteurs Jean-Louis
et Monique Tonellot,
M. et Mme Jean-Yves Tonellot,
Les docteurs Jean-Paul
et Michèle Cayot,
ses enfants,
Jean-Patrick, Thierry, Frédérique, Jérémie et Olivier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Louis TONELLOT,
ancien médecin
de la Santé publique au Maroc,
ancien directeur
de l'hôpital Avicenne à Rabat,
ancien médecin conseil des FAR,

survenu le 3 juillet 1997, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu le 4 juillet à Montpellier.

12, chemin du Rapatel,
34980 Montferrier-sur-Lez.
43, rue Maréchal-Juin,
« Magenta »,
98800 Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
74, route de la Chapelle,
38150 Roussillon.

– Marie-Claire Picard,
son épouse,
Les familles Vachez et Picard,
Les amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

René VACHEZ,

le 8 juillet 1997.

Les obsèques auront lieu à Tanlay (Yonne), *le samedi 12 juillet*, à 11 heures.

– La famille Nguyên Phu Lich,
La famille Lê van Công,
La famille Van Son Truong,
M. Vu van Huân et Mme Hélène Bador,
La famille Pham tât Dat,
M. Vu van Luân,
M. Vu van Chân,
La famille Khuong Quang Dinh,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Veuve VU Van Hiên,
née NGUYÊN Thi Quyên,

survenu le 7 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 15 juillet, à 10 heures, au cimetière intercommunal, 125, boulevard Jean-Mermoz, Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

– Colette Xavier,
Annie Sirot,
Lise Lavillonnière
et Claire Martin-Merladec,
ses filles,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre XAVIER,

le 28 juin 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

34, rue des Cordelières,
75013 Paris.

Anna ZISSMANN,
née LIAKHOFF,

nous a quittés, le 8 juillet 1997.

Sylvain Zissmann,
son mari,
Rose et René Aboucaya,
Georgette et Joseph Milsztein,
ses sœurs et beaux-frères,
Et tous leurs enfants,
Lawrence, Elisa et Claude,
Caroll, Nathalie, David et Anat, Isabelle,
Julie, Sarah, Samuel, Rebecca,
Mélie, Marion, Thomas et Maï,
Et les familles Sussman, Zysman, Noudkevitch, Zandman, Greenberg, Fogiel et Cousinne,
ont la tristesse infinie de faire-part de son décès.

On se réunira le vendredi 11 juillet, à 16 heures, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

15-17, avenue du Maréchal-Franchet-d'Esperey,
75016 Paris.

Remerciements

– A tous les amis qui nous ont apporté leur soutien et qui se sont associés à notre peine lors du décès, le 23 mai 1997, de

Miryana MEDJEDOVIC.

La famille Medjedovic,
8, square Rodin,
91350 Grigny.

Souvenirs

– Le 29 juillet 1971, disparaissait

Jérôme DUHAMEL.

Le 8 juillet 1977, disparaissait son père,

Jacques DUHAMEL.

Le 3 juillet 1997, nous a quittés son oncle,

Jean-Louis FUNCK-BRENTANO.

Il sera enterré comme il l'a souhaité, auprès d'eux, à Sanary.

Colette Duhamel Gallimard,
Olivier, Stéphane, Gilles,
ses trois fils,
Nathalie,
sa belle-fille,
Et David,
son petit-fils.

Concerts

– Les 22, 25 et 27 juillet, **Sainte-Chapelle, 21 heures : « Musique et Patrimoine »**. Quatuor de musique ancienne **Alegria**. Musique et chants des Goliards. Les Carmina Burana des XIIe et XIIIe siècles. Loc. : 01-42-50-96-18. Pl. : 90/130/150 francs.

Communications diverses

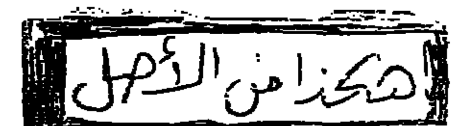
– **Cinquantième anniversaire de l'*Exodus* au Cercle Bernard-Lazare**, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 10 juillet 1997, à 20 h 30, avec M. G. Loinger (organisateur), Frida et H. Bulawko (témoins) et extraits de films. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **M. Marc Adrian** a obtenu, le 5 juillet 1997, le grade et le titre de *docteur en droit, avec mention* Très Honorable, pour sa thèse : **L'organisation et le rôle des compagnies de commerce et de navigation des Indes orientales en France, en Angleterre et aux Provinces-Unies (XVIIe-XVIIIe)**, et souhaité remercier M. L. Caillet, son directeur de thèse, doyen de la faculté de droit de Paris-XII et président du jury, ainsi que M. Dugas de la Boissonny, Mme Esposito et Mme Piveteau, membres du jury.

– **Pierre-Jean Reissman** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences : **Modélisation et mise en correspondance par pyramides actives : application à l'imagerie par résonance magnétique**, à l'INSA de Lyon (amphithéâtre CNRS), le vendredi 11 juillet 1997, à 10 h 30.

Le jury est composé de : MM. Jean-Marc Chassery, Laurent Cohen, Gérard Gimenez, Karl-Heinz Höhne, Tuovo Katila, Didier Revel et Mme I. Magnin (directeur de thèse).



TRANSPORTS Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, vient de recevoir un rapport alarmant sur l'expansion démesurée du trafic de poids lourds dans les montagnes frontalières françaises, Pyrénées et Alpes. ● CE RAPPORT, rédigé par plusieurs associations, établit notamment que la France détient le record d'Europe en matière de fret routier dans ces zones, avec un total de 100,9 millions de tonnes en 1995 (42,8 pour les Alpes, 58,1 pour les Pyrénées), soit 88 % du total route-rail : 115,1 millions de tonnes. ● 49,5 MILLIONS DE TONNES ont emprunté les routes pour le transit, 51,4 pour les échanges. ● LES AUTEURS PRÉCONISENT un transfert du fret vers le rail et la voie d'eau ● DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX, les habitants sont exaspérés par la pollution due au trafic des poids lourds.

Le trafic poids lourds dans les montagnes françaises a triplé depuis 1984

Un rapport remis au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement établit qu'une part écrasante du fret international, dans les Alpes et les Pyrénées, emprunte la route. Deux mille camions traversent chaque jour la vallée de Chamonix vers le tunnel du Mont-Blanc

ANNECY
de notre correspondant

Au pied du mont Blanc, la colère gronde. Mais le tollé des riverains de la Route blanche, la mal nommée, ne parvient pas à couvrir le vacarme des deux mille poids lourds qui l'empruntent chaque jour. *« Quand on se promène sur le chemin, on a les camions au-dessus de la tête »*, s'exclame Marcel Bonnenfant. *« Pas question de lire dehors, ni de boire l'apéritif en terrasse »*, renchérit son voisin Gabriel Simond. Alice Coutet a dû transférer ses chambres au rez-de-chaussée. Quand à Roberte Roux, la pionnière de ces rebelles découragés, elle ne parvient plus à louer son chalet.

En 1962, ces habitants du village des Bossons ont vu leur propriété traversée par une route nationale transformée depuis en 2 × 2 voies. Ouvert trois ans plus tard, le tunnel sous le mont Blanc a attiré les touristes, mais surtout les camions. Cinq mille trois cents l'ont emprunté la première année. On en a dénombré 730 000 l'an passé.

Déjà importunés par le bruit des poids lourds, les Chamoniards se doutaient de la nocivité de leurs rejets pour l'environnement. En début d'année, la publication d'analyses sur la qualité de l'air a confirmé leurs craintes et attisé leur mécontentement.

Effectuées entre mars 1995 et juillet 1996 par l'Association pour le contrôle et la préservation de l'air dans la région grenobloise (Ascoparg) à la demande des collectivités publiques, ces mesures ont révélé des taux de poussière, d'ozone, d'oxyde de soufre et d'azote inférieurs aux limites fixées par les directives européennes. En revanche, un capteur installé pendant neuf jours devant une école proche de la rampe d'accès au tunnel a enregistré cinq jours de suite un taux de fumées noires équivalent au double des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

La pollution ne se cantonne pas à la vallée. A 4 000 mètres d'altitude, on observe des phénomènes troublants. *« Dans les refuges, les gardiens ne servent plus la neige fondue à boire comme autrefois »*, regrette le guide chamoniard Christian Mollier. Au printemps 1994, l'alpiniste Benoît Chamoux avait fait analyser de la neige ramenée de l'Everest. Elle s'était révélée vingt fois moins polluée que celle du mont Blanc. Deux ans plus tôt, un glaciologue grenoblois, François Maupetit, soulignait la possible influence du trafic routier international sur la nature de la neige en altitude.

L'HÉGÉMONIE DU CAMION

Conscient des craintes de la population et des professionnels du tourisme, inquiet pour l'image immaculée du troisième site naturel le plus visité au monde, le maire de Chamonix, Michel Charlet (div. d.) demande depuis plusieurs années l'interruption du trafic des poids lourds qui traversent la vallée pour se rendre au tunnel du mont Blanc. En attendant, il s'emploie à mettre en place une série de dix mesures pour réduire sa pollution, comme la transformation des autobus municipaux afin qu'ils puissent rouler au gaz.

Ces améliorations nécessaires ne résoudront pas le problème-clé de la pollution par les poids lourds. En plaine, un camion de *40 tonnes consomme* 35 litres de gazole aux 100 kilomètres. Il en brûle quatre fois plus sur les 20 kilomètres de montée qui mènent à l'entrée du tunnel, à 1 274 mètres d'altitude.

Mesurant le degré d'exaspération des riverains et les critiques à son endroit, la société Autoroutes et tunnel du mont Blanc (ATMB), habituellement discrète, a décidé à son tour de communiquer sur *son souci – récent, selon les écologistes* - de protéger l'environnement. Son président, Rémi Chardon, met en avant les *178 millions de francs consacrés à* la lutte contre les nuisances.

Ce discours agace Denis Ducroz, l'ancien président de l'Association pour le respect du site du mont Blanc, née de l'opposition au projet abandonné de creusement d'un second tunnel. *« C'est du cynisme*, estime-t-il. *Ces gens ont toujours considéré le tunnel comme une tirelire. Pendant vingt-cinq ans, ils ont méprisé ostensiblement les populations locales. »*

Son successeur, Georges Unia, fixe deux impératifs pour sauver la vallée : la disparition dans cinq ans du trafic poids lourds et la solution alternative du ferroutage sur l'axe Lyon-Turin (*Le Monde* du *8 février*). *Ces vœux semblent un* brin utopiques. Car le fret routier devrait augmenter de 40 % d'ici à 2010 en Europe. Même s'il a enregistré une baisse sensible depuis cinq ans pour des raisons tarifaires, on voit mal le trafic du tunnel sous le mont Blanc se reporter sur le tunnel du Fréjus, qui arriverait alors à saturation. Enfin, la réalisation de l'option fret du TGV Lyon-Turin dépendra d'une volonté politique de financer un coûteux tunnel de 54 kilomètres. Chamonix *ne se débarrassera pas* facilement de ses camions.

Christophe Vincent

100,9 millions de tonnes sur le bitume

Fret international
en millions de tonnes
(1995)
■ Poids lourds
□ Trains

	ALPES	PYRÉNÉES
Trains	8,7	5,5
Poids lourds	42,8	58,1

Lausanne
SUISSE
Lac Léman
GENÈVE
Annemasse
Les Bossons
Chamonix
N205
Tunnel
Annecy
Les Houches
Megève
Mt Blanc
FRANCE
ITALIE
Chambéry
20 km

Les « gros culs » devront contourner Montmélian

GRENOBLE
de notre correspondante

Partout où il existe une autre traversée possible, fût-ce en s'acquittant d'un péage d'autoroute, les maires sont en droit d'interdire le trafic de transit aux poids lourds. C'est en substance ce que vient de juger le Conseil d'Etat, en donnant raison au maire (PS) de Montmélian (Savoie) : en février 1994, le maire de cette commune de 4 000 habitants, traversée quotidiennement par quelque 1 800 camions roulant en direction de l'Italie, via le tunnel du Fréjus, avait pris un arrêté contraignant les *camions de plus de 12 tonnes* qui n'assuraient pas la desserte locale à emprunter l'autoroute A 43 Chambéry-Albertville.

Attaqué par la chambre syndicale des transporteurs routiers de Savoie, cet arrêté avait été annulé par le tribunal administratif de Grenoble, au motif que *« la liberté d'aller et venir est un droit fondamental et que toute atteinte à ce droit doit être strictement nécessaire et proportionnelle à celle portée à la sécurité publique »*. Obstiné, le maire prenait un nouvel arrêté, plus étayé, dans lequel il invoquait le nombre d'accidents mortels mettant en cause des camions. Il s'appuyait notamment sur l'exemple d'Andorre, où les freins d'un camion avaient lâché, provoquant la mort de neuf personnes. *« En l'absence de tout danger identifié localement »*, le tribunal n'avait pas retenu l'argument, pas plus que celui des dommages aux immeubles riverains ou les nuisances sonores évaluées pourtant par un expert à environ 73 décibels.

« Le maire a légalement fait usage de ses pouvoirs de police », corrige aujourd'hui le Conseil d'Etat, qui souligne que l'interdiction n'est *« ni générale ni absolue, et ne présente pas un caractère excessif, les transporteurs* (...) *pouvant contourner l'agglomération par une déviation autoroutière »*, même à péage. Cette décision, très attendue par d'autres maires, notamment ceux de Saint-Michel-de-Maurienne et d'Aiguebelle (Savoie), qui ont pris récemment des arrêtés de même nature, inquiète la chambre syndicale des transporteurs routiers, qui dit craindre que certains transporteurs, *« au bout du rouleau »*, ne puissent pas assumer *« cette charge financière supplémentaire »*.

Nicole Cabret

Alpes et Pyrénées détiennent le record d'Europe du fret routier

« POUR L'ENSEMBLE des passages frontaliers des montagnes françaises, le trafic des poids lourds internationaux a été multiplié par trois de 1984 à 1995 » : ainsi se conclut le Livre blanc, intitulé *Transports internationaux en montagne, sortir de l'impasse*, que huit associations environnementales françaises ont remis à Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, vendredi 4 juillet. Ce rapport, financé par la direction de la nature et des paysages du ministère de l'environnement – alors sous l'autorité de Corinne Lepage –, distingue six inquiétantes *« originalités »* françaises.

Ainsi, *« la France est (...) le pays d'Europe qui voit passer dans ses montagnes le plus grand volume de trafic international de fret »*, échanges avec les pays tiers et transit (marchandises entrant en France, puis ressortant) confondus : 100,9 millions de tonnes passent par la route, pour un total route-rail de 115,1 millions de tonnes en 1995 (51,5 pour les Alpes, 63,6 pour les Pyrénées), soit plus de la moitié du fret international de l'ensemble des montagnes frontalières européennes. Pour les seuls échanges (62 millions de tonnes), le trafic s'effectue à 83 % par poids lourds.

L'Hexagone détient également le record d'Europe du volume de fret de transit, avec 53,1 millions de tonnes – l'équivalent du transit suisse et autrichien – dont 49,5 millions par la route.

BLOCAGE DU SYSTÈME

Dans ces conditions, *« il faut s'attendre à environ 50 000 poids lourds internationaux par jour* [contre 19 000 aujourd'hui] *dans les montagnes frontalières françaises d'ici vingt ans »*, écrit André Etchélécou, chercheur au CNRS et coordonnateur de l'ouvrage, en soulignant que *« ces estimations révèlent des impossibilités techniques si aucune disposition de nature politique n'intervient (...), si les habitudes des transporteurs ne se modifient pas »*. Le chercheur prédit un blocage total du système, *« car aucune des infrastructures routières existantes ne permettra le trafic envisageable »*.

Le Livre blanc tente ensuite de proposer une alternative à cette *« vague déferlante de poids lourds »*, en ne laissant au trafic routier à travers les massifs que les transports de marchandises répondant aux besoins locaux. Le rapporteur demande un transfert du fret vers le rail et la voie d'eau et une refonte de la prise de décision en matière d'infrastructures : les pistes esquissées dessinent une réorientation radicale de la politique du « tout routier ».

Un tel changement exige *« de passer d'une connaissance départementale des trafics à une connaissance nationale et internationale »*. Selon les auteurs, les sources statistiques officielles *« sous-estiment »* ce trafic d'*« au moins 30 % »*.

Le Livre blanc insiste également sur la nécessité de connaître les besoins, tant du côté des transporteurs que des entreprises : *ce recensement* permettrait d'appréhender les exigences des producteurs et des consommateurs et d'envisager des circuits de transports alternatifs ou des produits de substitution.

Deuxième réforme nécessaire, celle des procédures de décision. Outre la réforme des enquêtes publiques annoncée par Lionel Jospin, *« il appartient à l'Etat de présenter une alternative de projets avec pour chacun, avantages et inconvénients aux plans écologique, paysager, économique, humain »*, estime le rapport. En outre, les services de l'Etat devraient notamment vérifier *« scientifiquement »* les études d'impact, présenter des dossiers complets.

Sylvia Zappi

Jean-Claude Gayssot-Dominique Voynet : l'attelage inattendu



ANALYSE

JEUDI 10 JUILLET pour le premier, vendredi pour la seconde, Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, des transports et du logement, et Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, réunissent leur première conférence de presse. Avant même ces deux rendez-vous, l'inflexion de la politique menée dans les domaines partagés par les deux ministres était déjà manifeste, avec une série de mesures annoncées très rapidement, essentiellement par Mme Voynet.

Pourtant, revenir sur des décisions (ouverture de l'enquête publique sur l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron), stopper des projets ou abandonner des équipements (canal Rhin-Rhône à grand gabarit, Superphénix), rouvrir la concertation sur l'extension de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (*lire page 15*), ne suffit pas : le gouvernement devra rapidement passer à une étape plus constructive. D'autant que dans ces domaine, le « rythme » des réalisations – plusieurs années peuvent séparer la prise de décision du lancement d'un chantier – n'est pas à la mesure des impatiences de l'opinion, pressée de voir des résultats, notamment en matière d'emploi. Or on sait déjà, par exemple, que Dominique Voynet s'apprête à rouvrir un débat pendant au moins un an, pour rebâtir le schéma national d'aménagement du territoire laborieusement mis au point par le gouvernement précédent.

SURPRENANTE HARMONIE

Les orientations fixées par Lionel Jospin, les premières actions ponctuelles *de ses ministres*, permettent de dégager quelques lignes directrices : démocratisation de la prise de décision, afin d'éviter que des équipements lourds soient lancés, moins pour la défense de l'intérêt général que par la force des *lobbies*, des logiques financières, voire... des habitudes ; *prise en compte de l'impact* des grands équipements sur le territoire, non seulement en termes nationaux, mais aussi au niveau local ; rééquilibrage des différents modes de transport (rail, route, voies navigables) – le rapport que vient de recevoir Mme Voynet sur l'explosion du trafic de poids lourds dans les montagnes françaises montre l'urgence d'une telle réflexion *(lire ci-dessus)* – et, au sein du réseau routier, entre les routes et les autoroutes. Il conviendra ensuite *d'ordonner ces principes dans le* cadre d'une politique cohérente, axée autour de deux priorités : concilier l'aménagement du territoire avec la protection de l'environnement, le développement de l'emploi avec la stabilité des moyens budgétaires. C'est évidemment sur ces points cruciaux que pourrait diverger l'attelage Voynet-Gayssot. Cet attelage, aujourd'hui, semble tirer dans le même sens, avec une harmonie presque surprenante, compte tenu des itinéraires et des personnalités très différents des deux ministres.

Sur la méthode, Dominique Voynet, sans conteste plus médiatique que l'austère Jean-Claude Gayssot, n'a pas peur des effets d'annonce, alors que son collègue des transports entre dans ses dossiers avec une grande prudence. Sur le fond, le communiste a écarté d'emblée la logique du « moratoire » autoroutier souhaité par la Verte. En revanche, les deux ministres qui, chacun à leur manière, font de l'emploi une évidente priorité, se rejoignent pour juger que les programmes de réhabilitation de logements sont désormais bien plus créateurs d'emplois que certains grands travaux. De même, en matière d'infrastructures routières, tous deux jugent que l'entretien et l'amélioration de la voirie existante sont moins coûteux et plus riches en emplois que le percement de nouveaux axes autoroutiers.

PRIORITÉ A L'EMPLOI

C'est une des raisons pour lesquelles le cabinet du ministre des transports voudrait transférer au réseau des routes nationales une partie de l'argent consacré au schéma autoroutier, sans cacher que le « mode d'emploi » d'un tel transfert n'est pas encore trouvé : car il s'agit, évidemment, d'opérer à enveloppe budgétaire constante.

Un problème similaire se pose pour les projets de TGV : le ministère des transports semble désireux de ne pas tailler à la hache dans un programme ambitieux, ne serait-ce – là encore – que parce qu'il s'agit d'un gisement d'emplois.

Ainsi le projet de TGV-Est, un train pourtant jugé de façon générale plus « politique » qu'« économique », pourrait bénéficier, compte tenu de l'état d'avancement du dossier, d'une *« première priorité »*. Encore qu'il n'y ait pour le moment pas un sou pour cofinancer quelque TGV que ce soit dans le budget de l'Etat. Il faudrait donc desserrer la contrainte budgétaire, mais par le seul redéploiement de moyens existants. Vaste programme, si l'on songe aux sommes en cause...

Au bout du compte, sauf *« reniements »* écartés à l'avance par le premier ministre, l'impératif écologique devrait désormais être considéré comme une contrainte structurelle forte de l'action du nouveau gouvernement. Il restera à la gauche *« plurielle »* à apporter la preuve que cette mutation peut s'opérer sans entraver une croissance économique, aussi convoitée aujourd'hui qu'elle a pu être mise en cause dans le passé.

Jean-Louis Andreani

Réformer la déclaration d'utilité publique

Lors de sa première audition devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, présidée par André Lajoinie (PC), mercredi 9 juillet, Dominique Voynet a annoncé la préparation, avant l'été 1998, d'une réforme de la procédure de déclaration d'utilité publique. Mme Voynet, qui a souligné le caractère obsolète de la procédure, une *« vieille dame d'un siècle et demi »*, a indiqué qu'il fallait que l'opinion soit interrogée *« plus en amont »*, sur *« l'opportunité et les modalités »* du projet.

Mme Voynet a précisé qu'il convenait de passer d'une *« culture jacobine »* à une *« culture de concertation »*. Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), qui s'est félicité de cette annonce, a souligné que *« ce n'est pas au moment où le projet est ficelé »* qu'il faut lancer une enquête publique, ajoutant qu'il fallait qu'*« une idée soit débattue démocratiquement »* avant qu'elle se concrétise. Le principe de cette réforme avait été annoncé par Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale le 19 juin.

Le qat, « imam vert » du Yémen

Pratique ancestrale, la mastication des feuilles hallucinogènes touche une majorité de Yéménites – hommes et femmes. Malgré ses effets néfastes sur l'activité et les ressources des familles, cette économie informelle représenterait 25 % du PIB et 16 % des emplois du pays



A peine la nuit s'est-elle installée que, à Amran, s'esquisse la noria des Toyota. Les pick-up convergent vers le souk *al-leï*, le marché de la nuit, à une heure de voiture de Sanaa. Il y a là les producteurs et les grossistes ; les véhicules chargés, aux plates-formes recouvertes de bâches, et les 4 x 4 encore vides, qui viennent quérir leur précieuse marchandise. Jusqu'au petit jour, le négoce va battre son plein et les transactions se succéder pour que vite, très vite, les convois des revendeurs puissent gagner les confins du pays.

Car d'autres marchés vont alors s'ouvrir, ceux des consommateurs, qui attendent avec impatience l'heure fatidique de leur rituel. Sa Majesté le qat, l'« imam vert » du Yémen, oblige. Cette plante aux effets légèrement stimulants, interdite en France, règle la vie du pays aussi sûrement que les appels à la prière. Sitôt passées les toutes premières heures de l'après-midi, il sera trop tard pour les négociants venus du « marché de la nuit ». Le Yémen presque tout entier, l'écrasante majorité des hommes mais aussi les femmes, sera occupé à « qater ». De toute façon, les feuilles nouvelles et les branches les plus tendres de la plante, que l'on mâche pour en extraire le suc au cours de longues séances collectives ou en vaquant, vaille que vaille, à ses occupations, ne se conservent guère plus de vingt-quatre heures après leur cueillette.

Depuis bientôt dix-huit ans, Amran tient lieu de Rungis du qat. Ce choix ne doit rien au hasard, puisqu'une bonne partie de la production se trouve concentrée sur les plateaux montagneux qui entourent Sanaa. Mais Amran doit aussi sa bonne fortune à un fait divers. Auparavant, le plus important marché de gros de la plante adulée tenait ses quartiers à Amr, fief du cheikh Abdallah bin Hussein Al Ahmar, le « patron » de la puissante confédération tribale Hached. A la suite d'une rixe, un producteur de qat fut tué par un membre de la tribu du cheikh. Pour apaiser les esprits, décision fut prise de déplacer le marché plus au sud, plus loin de la production, mais plus près des axes de communication, dont l'essor a révolutionné cette pratique ancestrale limitée, par le passé, par la faible capacité de conservation de la plante.

Le directeur de la sécurité alors en poste à Amran a profité de l'occasion. Il a acheté le carré de terrain où se pressent aujourd'hui les véhicules et installé à la hâte un groupe électrogène chargé de délivrer un semblant de lumière toute la nuit. Selon les observateurs locaux, sa fortune est faite depuis longtemps. Il a d'ailleurs quitté l'administration, il y a belle lurette, pour profiter des revenus considérables procurés par le marché. Sa station-service sommaire, installée près du champ, perçoit une dîme de 150 rials par véhicule. Comme plus de cent voitures se succèdent chaque nuit, l'argent gagné en quelques jours dépasse le salaire mensuel d'un fonctionnaire de l'Etat. Et il ne s'agit-là que de rentrées d'argent officielles...

Le vieil Hussein Al Beybiny, qui est chargé de collecter la taxe sur les transactions depuis quatorze ans, le reconnaît sans peine : *« Je ne touche que 7 000 rials* [210 francs] *par mois, que voulez-vous que je fasse avec ça ? C'est de l'argent de poche pour mes enfants ! L'Etat ferait mieux de nous donner plus. On ne serait pas obligé de se débrouiller, et les taxes rapporteraient bien davantage. »* A Amran, comme partout au Yémen, on « s'arrange » pour le mieux. Les énormes rentrées d'argent assurées par le qat permettent à chacun de tirer son épingle du jeu. Chaque nuit, le marché dégage un revenu de 6 millions de rials. Suivant les « rallonges » glanées ici ou là par les fonctionnaires des impôts auprès des marchands, les quantités négociées déclarées fluctuent, mais elles sont toujours nettement en dessous du volume réel des affaires.

A Amran, les négociants, les *mouquavits*, sont les maîtres d'un exercice qui repose sur la confiance. Les cours sont fixés par la loi de l'offre et de la demande. Les bottes de qat, rangées par six ou par dix dans des stipes de bananier pour conserver leur fraîcheur, peuvent se négocier entre 80 et 250 rials, suivant les variétés et les saisons. Les producteurs remettent leur récolte contre une promesse de règlement à deux jours. Ici, pas d'avance. L'argent de ce qat, vendu nettement plus cher sur les marchés et retourné au négociant, est utilisé pour régler les achats *a posteriori*. Toujours en espèces. C'est tout cela que l'on trouve à Amran dans une atmosphère de cour des miracles : le qat, bien sûr, les feuilles de bananier pour son conditionnement, la toile plastifiée pour entourer le tout, et les sacs remplis de rouleaux de billets gagnés à Taëz ou à Sanaa.

LE marché ignore les jours fériés. Chaque nuit, le rituel est reproduit à l'identique et rien n'est parvenu jusque-là à l'en faire dévier. Pas même la guerre de sécession perdue par les sudistes en 1994, trois ans après l'unité, lorsque leurs Mig s'en venaient patrouiller en zone ennemie, en quête de cibles. *« A cette époque*, se souvient Hussein, *le* black-out *était contourné : les marchands faisaient leurs affaires une lampe de mineur collée sur le front ! »*

Depuis la défaite des socialistes de l'ancienne République démocratique et populaire du Yémen, la réunification du pays a d'ailleurs consacré *« le triomphe du qat »*, selon une note de l'Observatoire géopolitique des drogues, publiée en mars. Limitée sévèrement par les sudistes, la culture de la plante s'est étendue, de même que sa consommation. Avant l'unité, le Sud n'était autorisé à « qater » que le jeudi et le vendredi. Désormais, tout est permis, et *la chique*, conservée pendant tout l'après-midi dans une joue rebondie, est devenue presque aussi banale à Aden qu'à Sanaa.

La progression de la culture du qat au cours de ces dernières années est impressionnante. De 1970 à 1980, pour la seule République arabe du Yémen, au nord, les surfaces occupées étaient déjà passées de 10 000 à 70 000 hectares. Cette « révolution verte » bien particulière s'est encore accentuée, surtout depuis 1990. Aujourd'hui, en dépit de l'absence de statistiques officielles fiables, on peut tout de même estimer cette superficie à 120 000, voire à 140 000 hectares.

Selon l'Observatoire géopolitique des drogues, cette expansion s'explique par l'amélioration du niveau de vie yéménite permise pendant cette période par les revenus des travailleurs émigrés dans le Golfe. Contrairement à celui d'Ethiopie, autre grand producteur, le qat produit au Yémen ne s'exporte pas, sauf clandestinement vers l'Arabie saoudite, et en petites quantités. C'est dans le pays qu'un grand marché de consommateurs s'est constitué. Dans le même temps, les producteurs ont pu enfin disposer des capitaux indispensables pour irriguer une culture exigeante en eau – selon la Banque mondiale, elle absorberait 16 % de la consommation courante. Mais les facilités de l'aide alimentaire mondiale ont également détourné l'agriculture yéménite de l'autosubsistance au profit de cette monoculture.

> « On peut beaucoup mieux gagner sa vie avec le qat qu'en cultivant des céréales »

La note de l'Observatoire, qui s'appuie sur une enquête officielle consacrée à la consommation des ménages réalisée en 1992, assure que le qat représente entre 20 % et 30 % des dépenses d'une famille. Selon les chiffres autorisés, il constitue un quart de la production agricole et 5,5 % du PNB. La Banque mondiale estime pour sa part que cette culture représente 25 % du PIB et 16 % des emplois du pays. Ces estimations sont particulièrement difficiles à réaliser parce que le rapport statistique annuel du pays ne prend pas en compte l'économie du qat. Le plan quinquennal adopté en 1996 promet d'y remédier en prévoyant une enquête dont les résultats seraient, enfin, incorporés dans les données officielles...

Le manque d'empressement de la part de l'Etat à tenir compte d'une culture aussi stratégique, aux effets multiples sur le pays – risques d'épuisement des ressources en eau, faible productivité de l'outil économique l'après-midi, appauvrissement des consommateurs –, n'est pas fortuit. Une part considérable de l'économie informelle est alimentée par le qat. Les puissantes tribus yéménites et l'appareil d'Etat, détenu d'une main de fer par le président Ali Abdallah Saleh, trouvent dans ce négoce des sources de revenus non négligeables.

D'un point de vue social, le qat assure également une importante redistribution des revenus des villes vers les campagnes. Cela explique aussi le manque de mobilisation contre un produit qui n'est véritablement décrié que par une petite élite intellectuelle emmenée notamment par le directeur du *Yemen Times*, Abdulaziz Al Sakkaf.

Vivre sans le qat ? Haddi Al Hakkar n'ose y songer. Le keffieh sur le front et la jambiya – le poignard yéménite – passé dans la ceinture comme le veut la coutume, Haddi est un agriculteur éclairé. C'est lui qui a décidé ses voisins à construire un dispensaire et une école dans le petit hameau agrippé aux collines qui font face à ses parcelles entourées de murs de pierre censés dissuader les maraudeurs.

Dans sa ferme située à une demi-heure de route d'Amran, le qat est la première source d'argent, et cela depuis plus de vingt ans. *« J'avais travaillé un peu en Arabie saoudite et j'ai compris en revenant au pays qu'on pouvait beaucoup mieux gagner sa vie avec le qat qu'en continuant de planter des céréales »*, explique-t-il.

HADDI tire les trois quarts de ses revenus du qat. Il a permis à son fils aîné de faire des études et de devenir directeur d'école. Son deuxième fils étudie toujours à l'université, pendant que les deux benjamins aident leur père sur l'exploitation après leurs cours dans l'équivalent du lycée local. Dans les champs surveillés jour et nuit pendant la récolte, on arrose le qat une fois par semaine. Planté il y a une dizaine d'années, celui auprès duquel s'escrime Ali, perché sur un grand escabeau de fer, a une allure de bosquet d'agrément. Les branches, hautes de 6 à 7 mètres, sont dépouillées pour la seconde fois de l'année de leurs pousses les plus tendres.

Tous les cinq ans, les arbres sont élagués pour favoriser la pousse de jeunes tiges. Le bois ainsi récolté est utilisé à la ferme pour cuire le pain. La taille réclame une grande expérience pour que le plant de qat reparte au plus vite. Cette année est bonne : la récolte est abondante et les arbres ont été épargnés par les maladies. *« Ici*, assure Haddi, *on n'utilise pas de produits chimiques, on jette de la terre sur les arbres pour les traiter. »*

De fait, les feuilles des plants sont mates. A Amran, on se défie du qat trop brillant. Il trahit le recours aux traitements chimiques abusifs, qui sont à l'origine d'une expansion inquiétante des cas de cancer. C'est surtout vrai pour le qat le moins cher, le *souti*. Selon les connaisseurs, le *souti* est au qat de qualité, toutes proportions gardées, ce que le crack est à la cocaïne. Mais Haddi est fier de son champ. *« La variété cultivée ici, le meimoumi, est la meilleure du Yémen »*, assure-t-il, même si on en pince, au « marché de la nuit », pour le *reili*, qui peut s'arracher jusqu'à 400 rials la botte (une famille peut se nourrir une journée avec 100 rials).

Le cultivateur de qat est un homme respecté. La déférence avec laquelle deux paysans moins fortunés s'adressent à Haddi pour obtenir l'autorisation de glaner les parcelles déjà récoltées en témoigne. Le prix élevé des dots des jeunes mariées, dans les zones de production, est une autre preuve de l'aisance que procure « l'imam vert ». Choyé par le pouvoir, absous, sinon béni, par l'islam, le qat a encore l'avenir devant lui. Les épais rouleaux de rials qui s'échangent à Amran restent ses meilleurs avocats.

Gilles Paris
Dessin : Freddy Cats



Faut-il avoir peur des juges ?

par Blandine Kriegel

PASSONS aux aveux : à l'égard des magistrats, nous sommes tiraillés parce que nous avons également peur des juges et besoin de justice. La peur des juges vient du passé. Nous avons connu le gouvernement des juges et notre mémoire en demeure tourmentée. Par l'effet d'une procédure pénale méprisante des droits de la personne, trop longtemps, des magistrats ont pu, sans témoin et sans recours, prendre aux simples mortels que nous sommes, hier leur vie, naguère leur sûreté, leur dignité et leurs biens. La peur des juges a inspiré la Constitution qui n'a confié aux magistrats qu'une autorité judiciaire, se gardant de leur délivrer un véritable pouvoir.

Mais notre besoin de justice s'affirme au présent. Deux principes de la vie démocratique font irréversiblement grandir la place du juge. Le principe d'égalité qui oblige le puissant à comparaître sous la même toise que les sans-grade et exige que personne ne soit au-dessus des lois. Le principe de citoyenneté qui nous conduit à préférer l'arbitrage judiciaire *a posteriori* des litiges à la gestion administrative *a priori* du service public. Dans une démocratie, les citoyens qui veulent délibérer acceptent mal de s'en remettre à des administrateurs qui décident sans eux, au nom de l'intérêt général, des grandes orientations nationales. Ils préfèrent l'arbitrage rendu après la confrontation des parties.

Les affaires de justice ont explosé et les juges sont montés au-devant de la scène avec des procédures et un budget archaïques. La classe politique a longtemps hésité devant une réforme inévitable et difficile.

A l'égard de la présomption d'innocence s'est imposée l'idée selon laquelle son respect dépendait prioritairement de la façon dont la personne était traitée et secondairement de la façon dont elle était présentée. Pour instaurer la présomption d'innocence, il faut réformer la procédure avant de faire la morale aux médias. Le respect de l'anonymat lors de l'enquête préliminaire, la présence d'un avocat dès la première heure de la garde à vue, l'enregistrement des interrogatoires, le désaisissement du juge d'instruction au profit d'un collège de juges après la mise en détention : autant de mesures qui doivent précéder le rééquilibrage nécessaire au droit à l'information et à la présomption d'innocence.

Sur deux autres points, les principes de la réforme sont moins difficiles à exposer que leurs conséquences ne sont malaisées à ajuster. Tout le monde est d'accord : la réforme de la justice est la quadrature du cercle à partir du moment où l'opinion est unanime à réclamer en même temps une plus grande indépendance des magistrats et un plus grand contrôle des juges ; davantage de liberté des décisions et davantage de responsabilités des décideurs ; les magistrats moins soumis aux hommes politiques et plus dociles à la volonté du peuple ; un moyen efficace pour éviter la politisation et pour se garder de la peste du corporatisme ; une potion magique pour nous guérir de la peur des juges et renforcer la justice.

Deux solutions également intéressantes et cohérentes ont été écartées. La première empruntait à l'Amérique une séparation plus complète des statuts de juge et du procureur en faisant des derniers des fonctionnaires nommés par le pouvoir politique. La seconde revenait à notre passé pour ressusciter le chancelier sous le traits d'un procureur général de l'Etat qui aurait été le principal responsable de l'action publique. Il a paru délicat de réformer à contre-courant de l'opinion, en heurtant des magistrats qui réclament aujourd'hui plus d'indépendance.

Restait alors une autre solution, sur laquelle la Commission a discuté plus longuement. On pouvait imaginer, d'un côté, trouver un équilibre en gardant les instructions particulières que les ministres donnent aux membres du parquet, en alignant toutefois le statut du parquet sur celui du siège. Mais on courait alors le risque gravissime de continuer la politisation d'une main, et d'instituer le corporatisme de l'autre, en naufrageant chemin faisant une politique nationale d'action publique.

C'est un autre équilibre, plus subtil, plus complexe et plus audacieux, qui a été trouvé. Il permet de renoncer à la fois à la politisation et au corporatisme. Il repose sur quatre piliers. En supprimant solennellement les instructions particulières par lesquelles le ministre pouvait intervenir dans les affaires, il met un terme au soupçon d'une politisation de la justice. En réformant le statut du parquet et du Conseil supérieur de la magistrature, il transforme l'institution judiciaire elle-même. La Commission a proposé que les magistrats du parquet soient désormais nommés sur proposition du garde des sceaux, mais après avis conforme du CSM, se proposant ainsi de renforcer l'indépendance tout en facilitant la concertation des parquetiers avec la chancellerie.

Il y a un risque, mais la réforme vaut la peine parce que l'indépendance de la justice est le premier pas de la réforme de l'Etat

En réorganisant le CSM, qui devra désormais comprendre une minorité de magistrats et une majorité de personnes qualifiées nommées par les représentants élus, et en élargissant ses fonctions, elle a accru son action et mieux assuré sa légitimité démocratique. Enfin, en encadrant le principe d'opportunité des poursuites par la mise en place d'une politique de l'action publique dont les orientations et les programmes seront représentés par un rapport annuel devant le Parlement, la Commission a proposé de clarifier et de donner un enjeu national à la politique judiciaire.

Dès lors que les orientations de la politique judiciaire seront présentées au pays, acceptera-t-il que 97 % des cambriolages ne soient jamais élucidés, que 53 % des infractions avec auteur connu ne soient pas poursuivies, que le nombre – infime – des magistrats soit demeuré le même qu'en 1910 ? Se contentera-t-il d'une justice de misère ? Tolérera-t-il toujours qu'au nom de la raison d'Etat et du risque de troubles graves à l'ordre public les marins-pêcheurs puissent continuer à incendier tous les Parlements de Bretagne, les syndicalistes à s'acharner pour séquestrer les chefs d'entreprise, les séparatistes à faire exploser des bombes sans être jamais inquiétés ? Acceptera-t-il de perpétuer l'Etat de non-droit ?

Faut-il avoir peur des juges ? Si ceux-ci, forts de l'assentiment du public pour pratiquer une politique de ressentiment, oubliaient que leur honneur et leur devoir sont de dire le droit et d'assurer au nom de l'intérêt général une bonne justice, s'ils s'engageaient dans la voie d'un ordre replié sur lui-même, défendant sa morale étroite, alors tout serait à craindre. Il y a bien un risque, mais la réforme vaut la peine parce que l'indépendance de la justice est le premier pas de la réforme démocratique de l'Etat.

***Blandine Kriegel**, philosophe, était membre de la Commission de réflexion sur la justice.*

La leçon de Jacques Duhamel

par Jacques Rigaud

IL y a vingt ans, disparaissait, à l'âge de cinquante-trois ans, Jacques Duhamel, député du Jura, maire de Dole, ancien ministre de l'agriculture puis des affaires culturelles, et président du Centre démocratie et progrès. Au-delà de la mémoire vive qu'en gardent ceux qui l'ont connu, sa personnalité et son parcours proposent des enseignements encore actuels.

J'ai souvent entendu déplorer le vide laissé dans la vie politique par la disparition prématurée de Félix Gaillard et de Jacques Duhamel. Ce rapprochement n'est pas seulement celui de deux êtres exceptionnellement doués ; avec bien des nuances, ils incarnaient l'un et l'autre un centre gauche, synthèse de libéralisme politique, d'esprit social et d'humanisme laïc, qui les tenait à équidistance de la démocratie chrétienne et du socialisme traditionnel. Trop à gauche pour la droite et trop à droite pour la gauche, cette sensibilité, dérangeante pour les dogmatiques mais dans laquelle se reconnaissaient bon nombre de Français, a été constamment étouffée par la bipolarisation dans laquelle le fait majoritaire a bloqué la vie politique depuis quarante ans.

Ce n'est pas un hasard si Duhamel fut un des plus ardents partisans de la *« grande fédération »* tentée en 1965 et qui échoua en raison des pesanteurs dont le MRP et la SFIO ne surent ni ne voulurent s'affranchir. Cet échec leur fut fatal. A gauche, François Mitterrand sut, à partir de sa percée lors de la campagne présidentielle de 1965, regrouper progressivement autour de lui, puis dans un nouveau Parti socialiste, la gauche non communiste, et l'engager dans une union avec le PC. Le centre n'avait d'autre choix que de s'allier à la droite, même si beaucoup, autour de Jean Lecanuet, nièrent longtemps cette logique et crurent même pouvoir s'en affranchir avec la candidature d'Alain Poher à l'élection présidentielle de 1969.

Ce ne fut pas un choix facile pour Jacques Duhamel et ses amis Fontanet, Pleven, Claudius-Petit, que d'opter alors pour Georges Pompidou. Ce qu'on a cru pouvoir qualifier de ralliement fut en réalité le fruit d'une négociation avec des engagements précis, notamment sur le fonctionnement des institutions et sur l'Europe. De là date vraiment une majorité de droite pluraliste. Le soutien de Lecanuet et de ses amis à Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, devait conduire à réunifier le centre, mais à un moment où la maladie éloignait déjà Duhamel de la vie politique active.

Incontestablement social et européen, le centre a durablement influencé la droite, mais, par la suite, l'UDF a « droitisé » le centre, privé de cette sensibilité de centre gauche à laquelle des personnalités comme Raymond Barre, Simone Veil et René Monory n'ont pas suffi, malgré leurs efforts, à donner toute sa place. C'est en ce sens que Jacques Duhamel aura manqué à la vie politique française, à son équilibre et à sa modernité.

Il est un domaine où, à l'inverse, il laisse une trace durable : la politique culturelle. Bien qu'il n'ait passé que vingt-sept mois rue de Valois, entre 1971 et 1973, il a marqué profondément ce ministère et, au-delà, le paysage culturel. *« D'abord continuer, ensuite commencer »*, fut sa devise. Au-delà de bien des actes positifs, marqués par la tolérance, l'ouverture et l'audace, l'apport principal de Duhamel fut de transformer une contingence en permanence, en donnant à la politique culturelle et à l'administration chargée de la mettre en œuvre une crédibilité politique et administrative que ne leur avait pas vraiment assuré le règne flamboyant mais atypique de Malraux.

C'est à partir de Duhamel que la politique culturelle est devenue une constante de la Ve République. Et la refondation qui s'impose aujourd'hui devrait s'inspirer de certaines des intuitions qu'il eut, notamment un concept de développement culturel qui fait de la culture, non seulement un secteur mais une dimension de toute l'action publique et de la pratique culturelle proposée à chacun, l'une des voies d'une citoyenneté plénière.

Il est un autre legs de Jacques Duhamel. Pour l'avoir accompagné tout au long de son parcours politique et de sa carrière gouvernementale, je peux témoigner non seulement de la haute idée qu'il se faisait de l'Etat et de la responsabilité du pouvoir, mais aussi de sa conception de la morale politique. C'était au temps où l'on dissertait moins sur cette morale qu'on ne la pratiquait, d'ailleurs sans ostentation.

Il est vrai qu'alors le métier politique n'était pas décrié comme il l'est aujourd'hui, souvent à tort. L'itinéraire politique de Duhamel et de nombre de ses congénères semble préfigurer un parcours aujourd'hui classique : ENA, Conseil d'Etat, cabinets ministériels, députation et ministères. A ceci près que, pour cette génération, y compris pour les plus favorisés, issus de la bourgeoisie parisienne comme Jacques Duhamel ou son beau-frère, Jean-Louis Funck-Brentano, qui vient de mourir, il y eut, entre une jeunesse insouciante et prometteuse, et une carrière effectivement brillante, un temps singulier qui ne fut pas une parenthèse mais une épreuve, avec ses risques et ses choix : guerre, Résistance, combats, prison, blessures. De quoi donner à ces jeunes une gravité, une mémoire, quelques valeurs sur lesquelles on ne transige pas, et ce *« plus jamais ça »* qui, pour eux, s'est appelé l'Europe. De quoi aussi se souvenir, pour la vie, que l'Histoire est tragique et que la politique n'est pas un jeu, mais un service et parfois un sacrifice.

***Jacques Rigaud** a été directeur du cabinet de Jacques Duhamel.*

Les Celtes et les bibliothèques gay

par Guillaume Villeneuve

A en croire Frédéric Martel, les homosexuels français auraient grand tort de vouloir se constituer en ghetto ou de se prendre pour objet d'étude en succombant à un militantisme radical à l'américaine (*Le Monde* du 27 juin). M. Martel n'irait peut-être pas aussi loin qu'Alain-Gérard Slama qui, dans un article du *Figaro* du 30 juin, affirme que les homosexuels jouissent d'une *« tolérance acquise depuis trente ans » (sic)*. Du moins estime-t-il que la *« patrie des droits de l'homme »* n'a pas de leçon à recevoir des Américains et que nos homosexuels, en dignes disciples de La Fontaine, ont intérêt à être patients plutôt qu'à user *« de la force et de la rage »*.

Le problème, c'est que la vie est courte et que la situation actuelle des homosexuels anonymes n'a rien de comparable à celle des intellectuels célèbres cités par Frédéric Martel. On ne jouit pas en province ou en banlieue des protections des habitués du sérail. On y est journellement traité, contre la loi, de *« pédé »*, on y perd son travail et la sérénité des *« créateurs singuliers et libres »* dont l'état minoritaire ne provoque, à en croire notre auteur, aucune amertume, aucune souffrance.

Le problème, c'est que l'Etat lui-même, en France, exerce contre l'homosexualité une discrimination permanente, envers et contre ses propres lois. Que répondrait M. Martel au professeur radié des cadres de l'éducation nationale sous prétexte de troubles psychiatriques – en réalité pour homosexualité, à moins que ce ne soit pour négritude – qui, au terme de huit ans de procédure, obtient enfin condamnation de l'Etat et du ministre concerné, notre très vertueux premier ministre d'aujourd'hui ? Sans doute, en très jeune enseignant du droit public qu'il est, M. Martel affirmerait-il que la justice a fini par triompher, grâce au droit français. A quel prix ?

Quelles sont les névroses qui se constituent jour après jour chez les adolescents français homosexuels ou bisexuels, soumis au martelage de la majorité triomphante et de ses modèles, faute de pouvoir exprimer impunément leur identité ? Que pensent de la société française – c'est encore un problème de minorité – les jeunes filles voilées ostracisées qui ont obtenu du tribunal administratif, y sacrifiant certaines des années les plus importantes d'une vie, condamnation de l'Etat et de l'éducation nationale en vertu de ses lois ?

Tout se passe comme si certains, dont M. Martel, voulaient inverser le cours de l'Histoire et, *mutatis mutandis*, demander aux jeunes Français issus de l'immigration d'adopter un profil aussi bas que leurs parents immigrés des années 60, d'accepter bien docilement de flotter sur la Seine comme en octobre 1961. Faut-il continuer d'alimenter les bûchers de Sodome ? Ce que nos bons apôtres feignent de ne pas voir, c'est qu'on ne tolère et on ne respecte que ceux qui ont les mêmes droits que soi. Pour obtenir le droit à l'indifférence, il faut d'abord avoir justifié celui d'être différent.

Au nom de quoi, sinon d'un racisme qui n'ose pas dire son nom, interdirait-on aux homosexuels d'engager des études gay et lesbiennes, comme les juifs ou les Noirs peuvent se prendre comme objet d'investigation ? M. Martel, au nom des mêmes principes, a-t-il l'intention de bouder, au hasard, MM. Wiesel, Césaire ou Chamoiseau sous prétexte qu'ils *« tombent dans le piège identitaire »* ?

L'Histoire, écrite par et pour la majorité, nous prouve que n'ont subsisté que les minorités suffisamment constituées pour résister, voire s'étendre, comme les chrétiens des catacombes. Vient un jour où l'on prétend avoir dignité d'homme, non plus de rat. S'imagine-t-on que Martin Luther King et les militants des droits civiques ont pu se contenter d'un *« s'il vous plaît »*, tout non-violents qu'ils fussent, pour gagner leurs droits dans une société raciste ? N'en déplaise à M. Martel ou à ceux, toujours fort bien installés, qui voudraient sauvegarder tout à la fois le prétendu *« modèle d'intégration à la française »* et leur bonne conscience, il y a beau temps que ce modèle est mort. Il y a beau temps que les descendants des Celtes font mentir Aristote pour qui *« les Celtes tiennent en haute estime, ouvertement, l'amour homosexuel »* (Politique 1269b 27).

Une société, cas presque unique dans le monde occidental, où 15 % d'électeurs votent Front national, dont tous les pouvoirs, politiques, économiques, éducatifs ou médiatiques, cantonnent l'immense majorité des homosexuels déclarés, des Français noirs ou d'origine maghrébine dans des rôles subalternes ou invisibles, une telle société n'intègre rien et ne pourra rien intégrer sans des changements législatifs radicaux.

Au nom de quoi, sinon d'un racisme qui n'ose pas dire son nom, interdirait-on aux homosexuels d'engager des études gay et lesbiennes ?

Oui, en l'occurrence – les droits des minorités – la France devra *« importer »* et étudier les solutions de l'étranger pour vraiment connaître l'égalité et la liberté qu'elle prétend, avec une inaltérable hypocrisie, incarner à la face du monde. Qu'on le veuille ou non, elle continuera de s'américaniser en adoptant les principes d'*affirmative action*, de quota, qui sont, en l'état de la science politique, les seules manières pacifiques de donner leur place à ceux qui ne l'ont pas et qui ne peuvent plus accepter l'inacceptable.

***Guillaume Villeneuve** est traducteur littéraire.*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Bourdieu

À LA SUITE de la publication dans Le Monde *du 27 juin du point de vue de Frédéric Martel, « Dans la solitude des bibliothèques gay », Pierre Bourdieu, sociologue, professeur au Collège de France, nous a adressé la lettre suivante :*

J'ai été surpris de lire cet article dont une bonne partie est consacrée au colloque du Centre Pompidou sur les « cultures gay et lesbiennes » et qui contient une série de contre-vérités et d'absurdités.

Je n'ai pas *« patronné »* la création d'une bibliothèque gay ; j'ai accepté, l'an passé, de parrainer, avec Michelle Perrot et quelques autres universitaires, un projet lillois d'archives et de documentation sur l'histoire des homosexualités. Je n'ai pas prononcé la conférence d'ouverture du colloque ; j'ai été le cinquième intervenant de la première séance. Je n'ai pas proposé de déplacer sur le terrain des études gay la radicalité que les sciences sociales auraient perdue ; j'ai dit que les études gay et lesbiennes posaient aux sciences sociales des questions qui pouvaient contribuer à leur faire retrouver une radicalité que la routine universitaire leur a parfois fait perdre.

Si j'ai insisté sur ce point, c'est parce que je venais de m'inquiéter de la possible *« ghettoïsation »* des études gay et lesbiennes, qui ne serait pas seulement préjudiciable pour ces études mais pour l'ensemble de la recherche. J'avais déjà évoqué ce problème dans un article de 1990 qui fut critiqué par un des participants. Par conséquent, et contrairement à ce qui est dit dans vos colonnes, la question de la ghettoïsation a été débattue. Tout comme la définition du projet même des *gay and lesbian studies*, qui a été au centre des débats de la première journée.

Loin de jouer au *« prophète »* du mouvement gay et lesbien, j'ai essayé de poser des questions sur ce mouvement social et sur les antinomies auxquelles il me paraît exposé. Tous ceux qui étaient dans la salle ont compris que ces remarques d'apparence un peu scientistes avaient souvent valeur de critique radicale. Ce colloque était une réunion internationale sur l'état des études gay et lesbiennes à laquelle ont participé des chercheurs venus des plus prestigieuses universités américaines et qui était destiné à présenter au public français (venu très nombreux) les recherches les plus avancées dans ce domaine. Ma présence n'avait pas d'autre sens que d'apporter mon soutien à cette entreprise. Je déplore que des chercheurs éminents aient pu se sentir diffamés à la « une » d'un grand journal français.

Vos lecteurs n'auront rien lu sur les travaux de ce colloque de première importance que quelques ragots caricaturaux.

Il est regrettable que la fermeture de la vie intellectuelle française soit telle que des questions qui sont discutées dans les universités de toute l'Europe et du monde entier puissent encore apparaître, et dans vos colonnes, comme l'expression d'*« un complot homosexuel »* contre la pensée et la culture.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La SNCF et la ligne du PCF

LA majorité « plurielle » qui soutient le gouvernement Jospin ne durera que si l'ensemble de ses composantes obtient plus de satisfactions que de désagréments. Les Verts ont eu d'emblée de quoi démontrer que leur participation n'est pas inutile (arrêt de Superphénix et abandon du projet de canal Rhin-Rhône). Les communistes, eux, ont surtout vu grandir la liste de décisions contraires à leurs demandes. Robert Hue s'est heurté au réalisme de Lionel Jospin.

« L'axe PC-PS » est central, a rappelé le premier ministre, reçu par les députés et sénateurs communistes le 8 juillet. Les décisions annoncées, jeudi 10 juillet, sur la SNCF et les transports s'inscrivent dans ce cadre : elles sont – aussi – des gages donnés au PCF. M. Jospin a besoin des voix communistes à l'Assemblée nationale. M. Hue a besoin de démontrer à ses critiques internes que la participation au gouvernement est payante.

La SNCF a été scindée en deux par le gouvernement précédent, en distinguant le Réseau ferré de France (RFF), qui regroupe les rails et les gares, et l'exploitant des trains (la SNCF). Cette scission est conforme aux directives de Bruxelles, qui veut introduire une concurrence : à terme, il pourrait y avoir plusieurs exploitants des lignes. En échange de cette réforme fondamentale, M. Juppé avait décidé de désendetter aux deux tiers la SNCF : sur ses 200 milliards de francs d'endettement, 134 milliards ont été repris par l'établissement public RFF, c'est-à-dire par l'Etat. La SNCF en conservait 68 milliards, somme qui demeurait un handicap selon la CGT, syndicat majoritaire. C'est cette dette résiduelle que M. Jospin vient de décider de réduire encore de 20 milliards de francs, qui seront repris directement par l'Etat.

L'autre décision importante concerne l'emploi. On ne fera pas maigrir la société nationale, qui emploie 175 000 personnes, à un rythme annuel net de 5 000 – passé à 2 200 en 1997. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat national du PCF, a obtenu qu'elle gèle ses effectifs. Les départs seront compensés par un millier d'embauches et un millier d'emplois « Jospin », créés dans le cadre des 350 000 postes annoncés dans le secteur public.

Le coût de ces gages n'est sans doute pas considérable. Que la dette soit portée par l'Etat, par le RFF ou par la SNCF revient d'ailleurs au même pour le contribuable. En échange, M. Jospin obtient des communistes la poursuite de la réforme, c'est-à-dire l'acceptation que la SNCF ne soit plus qu'un exploitant. Un début de parcours qui mène à la concurrence. En outre, le RFF sera doté de 8 milliards de francs qui proviennent des recettes de privatisations. Un indice de la future position des communistes concernant l'ouverture du capital de France Télécom ? M. Gayssot adopte une ligne réaliste. Il lui reste à convaincre une CGT qui doit faire face à une autre concurrence : celle de la CFDT et de SUD-Rail.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Fiançailles princières

***LES FIANÇAILLES** de la princesse* Elizabeth et du lieutenant Philip Mountbatten ont été annoncées la nuit dernière par un *communiqué spécial publié à* Buckingham Palace. Le mariage aura lieu à Westminster Abbey avant le printemps prochain et même, croit-on pouvoir préciser, avant le 11 février 1948, début du carême.

Bien entendu, la presse de ce matin est pleine de détails sur les deux jeunes gens et sur les circonstances dans lesquelles ils firent connaissance ; on sait ainsi que la première fois qu'ils se rencontrèrent, la princesse Elizabeth avait onze ans et son fiancé seize, que celui-ci appartient à la famille germano-danoise des Battenberg (ce qui, anglicisé, a donné « Mountbatten »), qu'il est, par là, apparenté à la famille royale de *Grèce et neveu de l'actuel vice-roi des Indes et que, pratiquement, il* est britannique d'éducation – et l'est aussi, selon la loi, par la naturalisation qu'il a obtenue il y a *quelques mois.*

Il est actuellement officier instructeur dans la Royal Navy. Il offre ainsi le double avantage d'être de sang royal et de ne pas être ou de ne plus être un étranger.

Selon certains bruits, les liens qui l'unissent à la famille royale de Grèce auraient, toutefois, été considérés quelque temps comme un obstacle, en raison de l'opinion des milieux de gauche. Mais sa naturalisation et le fait qu'il a servi pendant la guerre dans la marine royale ont, de toute façon, fait disparaître ces obstacles, s'ils ont jamais existé.

Jean Lequiller
(11 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Du bon et juste usage des milliards agricoles

LA CONTRADICTION est flagrante. D'un côté, une population active agricole qui, malgré les objurgations venues de toutes parts pour inciter les jeunes à choisir les métiers de la terre et les activités rurales, *s'étiole d'année en année. De l'autre, une masse d'aides européennes* qui continuent à former l'essentiel du budget communautaire des Quinze. L'agriculture *française, numéro un en Europe* par ses performances et la diversité de ses métiers, bénéficierait-t-elle d'un traitement de faveur indu et les agriculteurs seraient-ils devenus, comme aurait dit jadis Raymond Barre en parlant des fonctionnaires, des *« nantis »* de l'Europe ?

UN SUJET TABOU

On peut à la fois récuser ces extrémités de langage et se demander si la solidarité nationale et européenne, qui ne s'est jamais démentie depuis plusieurs décennies, pourra demain se justifier aussi aisément qu'hier. Quand une profession reçoit (en 1996) 65 milliards de francs de la tirelire européenne (au lieu de 61 en 1995), le contribuable de Valenciennes ou de Hambourg a le droit de savoir pourquoi.

Les principales organisations professionnelles agricoles, FNSEA en tête, ont longtemps considéré qu'évoquer seulement l'hypothèse d'une telle interrogation relevait pour ainsi dire du sacrilège. On ne touche pas à des avantages acquis, noyau central, au *surplus*, de la pratique aussi ancestrale que contestable de la cogestion.

Mais les temps changent. Il n'est *pas aujourd'hui de rassemblement* syndical qui n'évoque, parfois dans des conditions houleuses, le sujet jadis tabou des *« soutiens publics »* à *l'agriculture. Une expression pudique* derrière laquelle se cachent divers enjeux des plus délicats : rééquilibrage ou redéploiement des crédits entre régions ou types d'exploitations, équilibre dans le revenu global entre la vente des produits et les subventions, versements compensatoires, primes à l'herbe ou à la vache allaitante, indemnités pour gommer les handicaps géographiques, aides à l'exportation – ces fameuses *« restitutions »* qui sont la bête noire des experts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis les accords de Marrakech (1994).

Le congrès de la FNSEA à Toulouse, en mars, avait ouvert la voie. Nouveau secrétaire général de la fédération, Dominique Chardon s'était interrogé, dans son rapport, sur la façon de *« renouveler la légitimité des soutiens européens »* et avait proposé avec un certain courage un *« rééquilibrage des crédits entre produits, territoires et personnes »*, notamment en *« mettant à l'étude le principe d'une prime unique à l'hectare »*. Une véritable révolution. *Il n'en avait pas fallu* davantage pour heurter les « traditionalistes » et provoquer l'ire des représentants des grandes cultures, notamment Henri de Benoist, président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), premier vice-président de la FNSEA, qui avait décidé de ne pas participer au vote.

Au début du mois de juin, le même Henri de Benoist avait dû affronter la grogne d'une partie de ses troupes, entre autres les cultivateurs des régions dites *« intermédiaires »*, qui considèrent que la politique européenne, en raison des références aux rendements et au nombre d'hectares, conduit à les défavoriser par rapport aux plantureuses terres de Beauce ou de Picardie.

Enfin, lors du congrès du CNJA, fin juin, s'est produit un phénomène inédit depuis vingt-cinq ans : le rapport d'activité n'a été voté qu'à une majorité de 65 %, beaucoup d'« agromanagers » craignant le glissement vers des activités de nature sociale – entretien de l'espace, accueil, animation, valorisation de la ruralité – au détriment du productivisme.

Le récent retour de la gauche au pouvoir n'a fait que dégeler un peu plus une réflexion nécessaire et une remise en cause peut-être salutaire. Louis Le Pensec, le nouveau ministre de l'agriculture et de la pêche, a été très net devant les céréaliers : *« L'agriculture n'échappera pas aux délicats exercices de cadrage budgétaire européen »* pour la période 1999-2005. Ce qui conduit *« à poser la question de l'avenir des soutiens, leur forme, leur répartition et leur niveau »*.

Enfonçant le clou, M. Le Pensec a persisté et signé devant le CNJA : *« Pour que les citoyens acceptent que l'agriculture reçoive des aides, il faut en échange que son utilité sociale soit reconnue par tous (...). La pérennité des aides sera d'autant mieux assurée qu'elles seront attribuées équitablement entre agriculteurs sans amplifier ou maintenir des inégalités liées aux conditions naturelles de production. »*

ÉCONOMIE ET ÉQUITÉ

Dans l'Union européenne, Paris est l'objet d'une vive offensive lancée par la Commission et par Londres, qui soutiennent que les producteurs de blé ou de colza de l'Hexagone ont été depuis quatre ans généreusement « surpayés » grâce aux automatismes du budget communautaire, au-delà en tout cas de ce qui était légitime. Le trop-perçu aurait atteint la somme phénoménale de 8 à 14 milliards d'écus, lesquels auraient permis de soulager les éleveurs bovins, les tripiers et les producteurs de fruits dans la tourmente. Et, pour couronner le tout, Paris a un litige avec Bruxelles pour avoir versé à ses exportateurs, en 1996, sur des fonds européens, des *« restitutions »* excessives évaluées à 1 ou 2 milliards de francs.

La complexité du système montre à quel point les subventions créent en France des agricultures à deux, trois, voire quatre vitesses. 97 % des concours publics versés aux exploitants de Seine-et-Marne – « temple » du blé – proviennent d'aides européennes, contre 65 % dans le Doubs (lait) et 54 % dans les Pyrénées-Orientales (salades, abricots...). Et quand, pour une moyenne nationale de 100, une exploitation de l'Oise (blé) touche 283 francs de subventions, celle de la Manche (lait) n'en obtient que 53.

Même si le fameux mot de Lénine – *« le blé est la monnaie des monnaies »* – apparaît aujourd'hui quelque peu suranné, les disparités entre exploitants restent choquantes. D'autant que ce sont plutôt les exploitations peu subventionnées et peu mécanisées (fruits, vignes, maraîchage, fleurs, porcs) qui ont tendance à créer, lorsque c'est possible, des emplois. En agriculture aussi, l'économie devrait pouvoir se conjuguer avec l'équité.

François Grosrichard

Les anges gardiens - 3 *par Ronald Searle*

La main américaine tisse la Toile d'Internet

Suite de la première page

Loin de fomenter un sombre complot, les Etats-Unis semblent plutôt faire preuve d'un habile opportunisme. En 1996, le Congrès américain votait le Communication decency act (CDA). Une loi si sévère et aux termes si peu précis qu'elle pouvait enrayer toute expansion d'Internet dans un labyrinthe judiciaire sans fin. Le 26 juin, la Cour suprême annulait le CDA en le considérant incompatible avec le premier amendement de la Constitution américaine. Bill Clinton attendait-il ce « feu vert » ? Le 1er juillet, il présentait un rapport de l'administration américaine traçant le cadre d'un *« commerce électronique mondial »*.

Ce texte (consultable sur Internet à l'adresse http : //www. whitehouse.gov/WH/New/Commerce/) prône la limitation des interventions de l'Etat et l'harmonisation des règles commerciales afin de créer un espace d'échange planétaire.

En moins d'une semaine, le vent du *libéralisme s'est engouffré dans* les voiles d'Internet. Comme en 1992, avec le projet de « construction » des autoroutes de l'information promu par par le vice-président Al Gore, l'initiative en revient exclusivement au gou*vernement américain. Cinq ans* plus tard, alors que le réseau est devenu grand-public et multimédia, Bill Clinton passe à la vitesse supérieure.

UNE ÈRE NOUVELLE

La libéralisation du contenu du réseau et la promotion de ses applications commerciales marque le début d'une ère nouvelle : celle de la création d'une véritable économie d'Internet. Désormais, l'enjeu devient commercial, donc directement financier. Ce sont des centaines de milliards de dollars qui s'échangeront *via* Internet dans quelques années. Plus question d'abandonner un tel support économique à une expansion naturelle et spontanée et donc incontrôlable. Pour les Américains, il s'agit de reprendre, sans perdre une seconde, la maîtrise du réseau qu'ils ont habilement laissé se développer dans le monde entier pendant cinq ans.

Le jour même de l'annonce de Bill Clinton, le département du commerce des Etats-Unis publiait un *« appel à commentaires »* destiné à l'ensemble de la population sur le thème de la gestion des noms de domaines, les adresses de sites sur Internet. Cette démarche peut paraître aux limites de l'irréel. En France, l'immense majorité des citoyens ne comprendrait pas un traître mot à l'énoncé de la question. Aux Etats-Unis, le gouvernement choisit de rendre public ce débat déterminant. Il s'agit en effet de définir une position vis-à-vis de l'un des rares mécanismes centralisés du fonctionnement d'Internet.

En 1998, l'International Communication Union (ITU), une agence des Nations unies installée à Genève, pourrait devenir le nouveau centre du dispositif qui se déplacerait ainsi des Etats-Unis vers l'Europe. Pas question de prendre ce risque. Les Américains ont jusqu'au 18 août pour s'exprimer.

L'ÉCONOMIE DU RÉSEAU

Une véritable économie du réseau est prête à prendre le relai d'un financement artificiellement *alimenté par des subventions plus* ou moins masquées. Internet devient donc logiquement un enjeu national pour le gouvernement américain. Bill Clinton profite de la décision de la Cour suprême protègeant la liberté d'expression pour reprendre discrètement mais fermement en main le destin de la Toile. Pendant de temps, en Europe, on s'apprête à organiser des fêtes d'Internet. Mais ce sont les Américains qui mèneront la danse.

Michel Alberganti

RECTIFICATIFS

AXEL KAHN

Contrairement à ce qui était indiqué en page « Kiosque » dans nos éditions du 8 juillet, le professeur Axel Kahn (Institut Cochin de génétique moléculaire) n'est pas vice-président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé *(CCNE), mais membre du* CCNE.

FRANCE-AFRIQUE

La France ne refuse pas d'autoriser des forces multinationales composées de soldats africains pour aider au maintien de la paix ou à la résolution des conflits en Afrique, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 5 juillet. Des difficultés de transmission nous ont fait introduire cette information erronée dans un article d'Afsané Bassir Pour, notre correspondante aux Nations unies à New York.

MORALE CIVIQUE

C'est dans l'emploi du temps des classes de première, et non de terminale, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* du 3 juillet, que devraient être introduites une ou deux heures de cours de philosophie, consacrées à l'enseignement de la *« morale civique »*, ainsi que l'a indiqué Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, au cours de son audition par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, mardi 1er juillet.

PRÉCISION

HOMONYMIE

Albert Naccache, Libanais résidant à Beyrouth et professeur à l'Université libanaise, nous prie de préciser qu'il n'est pas l'auteur du document sur l'attitude du *Monde* à l'égard d'Israël signé d'un homonyme et commenté dans « L'avis du médiateur » daté 22-23 juin.

TRANSPORTS La SNCF va procéder à 2 000 embauches supplémentaires en 1997 à la demande de Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports. Louis Gallois, le président de la SNCF, s'est engagé à recruter 1 000 cheminots et à prendre en charge un millier des emplois-jeunes voulus par le premier ministre, Lionel Jospin. ● M. GAYSSOT devait annoncer, jeudi 10 juillet, qu'il avait obtenu un désendettement supplémentaire de 20 milliards de francs pour la SNCF. La dette de la SNCF est désormais réduite à 48 milliards. ● LE RESEAU ferré de France voit son existence confirmée par le ministre des transports qui avait promis la *« réforme de la réforme »* votée en février par le Parlement. Les syndicats CGT et CFDT réclamaient sa disparition. ● L'UNICITÉ du *« service public ferrovaire »* pourrait être prochainement réaffirmée par la création d'un organisme qui coifferait la SNCF et le RFF pour harmoniser leurs positions. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

L'État désendette la SNCF de 20 milliards de francs contre 2 000 emplois

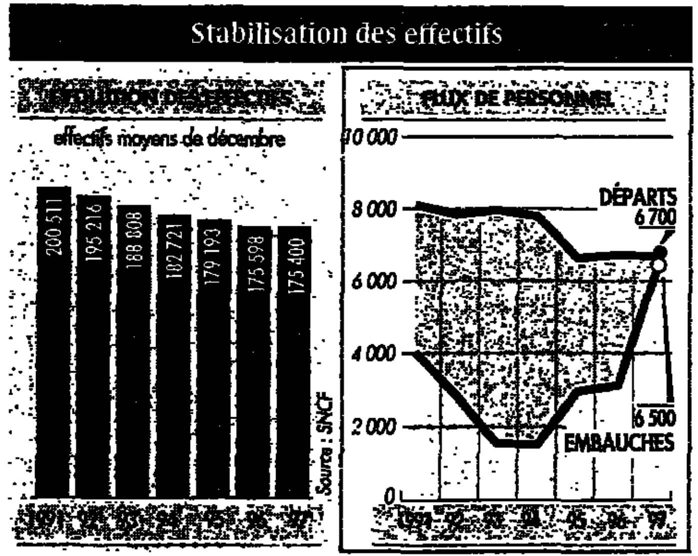
Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, entérine la réforme de l'entreprise ferroviaire et la création du Réseau ferré de France. Un chèque transport pour les chômeurs les plus démunis sera lancé en Ile-de-France

LOUIS GALLOIS, le président de la SNCF, a revu sa copie en termes d'emplois à la demande de Jean-Claude Gayssot (PC), le ministre des transports. Il procédera, avant la fin de l'année, à 1 000 embauches supplémentaires et à 1 000 recrutements dans le cadre des emplois-jeunes annoncés par le premier ministre, Lionel Jospin, et dont le mécanisme devrait être adopté par le Parlement à l'automne. La SNCF sera ainsi la première entreprise publique à être mise à contribution à cet effort national pour l'emploi.

M. Gallois avait décidé d'augmenter de 50 % le nombre de recrutements en 1997 pour renforcer l'effectif des secteurs en contact avec la clientèle (services commerciaux, agents d'accompagnement et conducteurs de trains). Mais au total, compte tenu des départs à la retraite (6 700), le budget de la SNCF prévoyait 2 200 suppressions d'emplois en 1997. Elles sont ramenées quasiment à zéro.

L'entreprise ferroviaire voyait jusqu'à présent des effectifs diminuer d'année en année. Il y avait 200 000 cheminots en 1991. Il n'y en a plus que 175 000 aujourd'hui. M. Gayssot aurait insisté auprès du président de la SNCF pour que ces nouveaux cheminots se trouvent en contact avec les voyageurs et les clients, notamment en Ile-de-France.

M. Gayssot devait également annoncer, jeudi 10 juillet, les grandes lignes de la *« réforme de la réforme »* qu'il avait promis pour la SNCF. Le *ministre des transports a obtenu un* désendettement supplémentaire de 20 milliards de francs pour la SNCF. La dette de la SNCF avait déjà été ramenée à 68 milliards de francs par le précédent gouvernement, grâce au transfert de 134 milliards de francs au nouvel établissement public Réseau Ferré de France (RFF). Cette fois-ci, les 20 milliards de francs devraient être transférés au service annexe d'amortissement de la dette institué en 1990, au sein du budget de l'Etat. La dette de la SNCF est désormais réduite à 48 milliards. De source proche du dossier, on précise toutefois que l'*« orthodoxie maastrichtienne »* de



En décidant d'embaucher 2 000 personnes supplémentaires cette année, Louis Gallois, président de la SNCF, stoppe l'érosion des effectifs

ce mécanisme devra être vérifiée auprès de la Commission européenne pour ne pas risquer d'alourdir la dette de l'Etat de 20 milliards de francs avant l'échéance de l'euro.

De facto, M. Gayssot avalise l'architecture de la réforme de la SNCF votée par le Parlement en février. Le RFF, dont le conseil d'administration devait adopter le premier budget vendredi 11 juillet, ne sera pas remis en cause. Il est chargé d'entretenir et de construire les voies ferrées, à charge pour lui de percevoir des péages auprès de la SNCF, cantonnée au rang d'opérateur ferrovaire. Son existence est contestée par les principaux syndicats cheminots, notamment la CGT et la CFDT. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait écrit, le 13 juin, au ministre pour lui demander en préalable *« l'abrogation des dispositions créant RFF »*. La CGT pourra-t-elle accepter l'arbitrage du ministre communiste des transports à huit mois des élections professionnelles à la SNCF et au moment où le nouveau syndicat SUD a l'intention de marquer la CGT sur sa gauche ?

Dans l'entourage du ministre, on explique que le recentrage des missions de la SNCF autour du métier d'opérateur constituait un *« point positif de la réforme »* mais qu'il convenait de *« financer la réforme »*. Les 20 milliards de francs de désendettement supplémentaire vont soulager la SNCF de 1,2 à 1,4 milliard de francs de charges financières. De quoi aider M. Gallois qui vise le retour à l'équilibre pour 1999, après un déficit prévisionnel de 2 milliards de francs en 1997.

Côté dépenses, les exigences du ministre n'auront qu'un impact limité. Le coût des 1000 embauches sous statut est évalué à environ 200 millions de francs. Les 1000 emplois-jeunes, en principe des contrats à durée déterminée conclus pour cinq ans et payés au SMIC, devraient être financés à 80 % par l'Etat. La SNCF n'aura à financer que le solde, soit environ 50 millions de francs.

PLUS DE DROIT À L'ERREUR

Dans l'esprit du ministre, le ballon d'oxygène financier a une contrepartie : la SNCF, qui dispose des moyens de se redresser durablement, et peut-être même de renouer avec l'équilibre dès 1998, n'a plus droit à l'erreur. Les cheminots savent aussi que le monopole de la SNCF sur le réseau de RFF pourrait être un jour remis en cause.

L'entourage de M. Gayssot reconnait que le financement du RFF doit encore être précisé. Le nouvel établissement a un besoin de financement de 12 milliards de francs par an. Le précédent gouvernement avait prévu de lui attribuer en 1997 8 milliards de francs, prélevés sur les recettes de privatisation, issues pour l'essentiel de l'ouverture du capital de France Télécom. La dotation de 8 milliards étant confirmée,l'origine des recettes le sera-t-elle aussi ?

Le ministre réfléchit également aux moyens d'affirmer l'unicité du *« service public ferrovaire »* que la SNCF n'est plus seule à incarner. Ses services travaillent à la création d'un organisme – agence ou établissement – qui coifferait la SNCF et le RFF pour harmoniser leurs positions. L'évolution future des péages, gelés pour deux ans, le niveau des investissements et le choix des technologies sont autant de domaines sensibles pour l'avenir du fer qui devront être arbitrés. M. Gayssot n'exclut pas que cette instance de régulation soit multimodale, c'est à dire qu'elle arbitre les choix d'investissement entre les différents modes de transport, et notamment le rail et la route. Ni qu'elle soit un lieu de concertation entre les pouvoirs publics, les usagers et les gestionnaires d'infrastructure.

En obtenant le transfert au budget de l'Etat de 20 milliards de dettes et la garantie que le RFF serait l'un des principaux bénéficiaires des recettes de privatisation déjà glanées, le ministre des transports a obtenu des arbitrages budgétaires précoces.

Au-delà, il lui appartiendra de faire des choix au sein de son propre ministère. Il sait déjà que son budget de 140 milliards de francs ne sera pas augmenté. Contrairement à ses prédecesseurs, sera-t-il en mesure de choisir entre le RFF et le programme routier, autrement dit entre les TGV et les autoroutes ?

Christophe Jakubyszyn

Une hausse des tarifs de 3,9 % en Ile-de-France

Un chèque transport sera créé pour aider les demandeurs d'emploi les plus démunis relevant de l'assurance-chômage. *« Le principe en a été arrêté le 2 juillet par le conseil d'administration de l'Unedic »*, devait déclarer, jeudi 10 juillet, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui souhaite que *« l'aide soit opérationnelle avant fin 1997 »*.

La hausse des tarifs pour les transports en Ile-de-France, à compter du 1er août, sera limitée à 3,9 % contre 4,8 % prévus. C'est l'augmentation *« la plus faible depuis 1991 »*, selon M. Gayssot. En 1996, elle avait été de 5,2 %. L'augmentation sera modulée en fonction de la distance et du prix des tickets. Celle de la Carte orange, prise en charge pour moitié par l'employeur, sera plus faible pour les zones 1-4 et 1-5. Un carnet de dix tickets sera créé sur le réseau ferré de banlieue exploité par la SNCF et la RATP, ce qui *« se traduira par une réduction de 20 % par rapport au ticket vendu à l'unité »*, selon M. Gayssot. Le prix du billet à l'unité ne subit aucune modification et celui du carnet est fixé à 48 francs.

La CGIP remplace Daimler-Benz comme actionnaire principal de Cap Gemini

LE « FEUILLETON financier » Cap Gemini est-il clos ? Serge Kampf, le fondateur du groupe français de services informatiques, en est persuadé. Il espère pouvoir se consacrer pleinement à ses affaires après avoir tourné, mercredi 9 juillet, la dernière page d'une « saga » commencée en 1991 avec l'entrée de Daimler-Benz au capital de Cap Gemini. Le groupe allemand avait annoncé, le 25 juin, qu'il renonçait à son rôle de premier actionnaire de la société française et qu'il mettait en vente les 24 % détenus par sa filiale Debis. Le 9 juillet, le holding industriel français CGIP, qui détenait 20 % du capital, a fait savoir qu'il était disposé à reprendre ce rôle, en portant sa participation à 30 %. La part des dirigeants de Cap Gemini (17 % du capital) n'est pas modifiée. Celle de la Bourse, en revanche, monte de 39 % à 53 %.

La CGIP, qui avait un droit de préemption sur les parts détenues par Debis en vertu d'un accord de 1996, a procédé en deux temps. Elle a d'abord vendu en Bourse, par l'intermédiaire de JP Morgan et de la Société générale, une partie des actions qu'elle détenait : 14 % exactement, au prix unitaire de 344 francs, soit environ 2,9 milliards de francs. Elle a ensuite racheté les 24 % de Debis, payant 326 francs l'action, soit quelque 4,76 milliards.

En investissant 1,86 milliard de plus dans Cap Gemini, la CGIP donne le sentiment d'avoir soudain changé d'avis : le holding présidé par Ernest-Antoine Seillère avait commencé à se désengager du numéro un européen de services informatiques. *« C'est vrai*, reconnaît-on chez CGIP. *Depuis 1991, l'idée était que Debis prenne le contrôle. »* Dans cette optique, le holding ne voulait rester comme minoritaire.

Les aléas de l'alliance avec Daimler-Benz, la complexité du montage financier que ce dernier avait bâti pour sortir de Cap Gemini, et la bonne tenue boursière du titre ont conduit la CGIP à revoir sa position. Debis avait prévu de placer auprès d'investisseurs un emprunt convertible en actions Cap Gemini, mais au bout de quatre ans seulement. *« Debis serait en fait resté actionnaire de Cap Gemini pendant cette période, une situation pour le moins ambiguë »*, souligne-t-on chez Cap Gemini.

Partenaire de Cap Gemini depuis quinze ans, la CGIP a donc décidé de poursuivre l'aventure, pour au moins trois ans. M. Seillère devrait accéder au poste de président du conseil de surveillance de Cap Gemini. M. Kampf, lui, apparaissant en pleine forme et plus du tout décidé à préparer sa retraite, indiquait mercredi qu'il a été *« reconduit pour trois ans au poste de président du directoire »*. Des six ans passés avec ses actionnaires allemands, il veut retenir un point positif : alors que son groupe était rendu vulnérable par de fortes pertes, *« ils nous ont permis de traverser la tempête sans être attaqués, nous avons pu changer le groupe, son organisation, ses offres, ses systèmes de vente »*.

Dorénavant, il va falloir dénouer les relations industrielles avec Debis en Allemagne. Cap Gemini détient 19,6 % de Debis Systemhaus, une participation évaluée entre 1 et 1,5 milliard de francs. Mais la priorité pour M. Kampf est de s'attaquer au marché américain. Cap Gemini y est présent depuis 1981 avec 3 500 personnes actuellement. Mais son activité y reste marginale : 0,4 % de part de marché, contre 6 % en Europe.

Si elle affirme qu'il *« serait fou »* de vouloir s'aligner sur ces 6 % aux Etats-Unis, la direction du groupe indique qu'elle entend procéder à des acquisitions outre-Atlantique. Elle précise cependant qu'il ne s'agit pas de procéder à *« une acquisition unique, mais plutôt à plusieurs acquisitions de firmes spécialisées dans certains domaines »*.

L'autre ambition de M. Kampf est de revenir à une marge nette de 5 %. Il laisse entendre que cela devrait être possible d'ici trois ans. Cette année, Cap Gemini prévoit une augmentation de 80 % de son bénéfice net, qui s'élevait à 282 millions pour 1996, et un chiffre d'affaires de 19 milliards (contre 14,8 milliards en 1996).

Philippe Le Cœur

Après le départ de Gilbert Amelio, Apple est à nouveau en quête d'un PDG

1985, Steve Jobs. 1993, John Sculley. 1996, Michael Spindler. Et maintenant Gilbert Amelio... Pour la quatrième fois depuis sa création, en 1976, le groupe américain Apple, quatrième fabricant mondial d'ordinateurs personnels, va changer de PDG. Mercredi 9 juillet, dix-sept mois après sa nomination, M. Amelio a été remercié par le conseil d'administration. Ce dernier *« n'est pas satisfait des performances financières »* du constructeur, a expliqué son directeur financier, Fred Anderson, qui a été chargé d'assurer l'interim, en attendant la nomination d'un nouveau PDG.

M. Amelio, cinquante-quatre ans, était arrivé en février 1996 aux commandes d'Apple, dont il était l'un des administrateurs depuis 1994. Il avait la réputation d'être un redresseur d'entreprise : il venait de sauver de la faillite le fabricant américain de composants électroniques National semiconductor, dont il était PDG depuis 1991. Sa mission était d'enrayer le déclin industriel (pertes de parts de marché et du leadership technologique) et financier (déficits chroniques depuis 1991) du fabricant californien des célèbres Macintosh.

Son éviction signifie, à l'évidence, qu'il n'y est parvenu. *« Le fait est que nous ne sommes pas sur la voie de la croissance »*, a reconnu M. Anderson, qui a refusé de se prononcer sur une date de retour à l'équilibre financier, pourtant promis pour l'automne 1997 par M. Amelio. Sur les six derniers trimestres, Apple a accumulé 1,6 milliard de dollars de pertes. Sa part de marché, en 1996, est tombée à 5,2 %, contre 7,9 % un an plus tôt. Au cours du trimestre achevé fin mars 1997, Apple a vu ses ventes régresser à 1,6 milliard de dollars, contre 2,6 milliards un an plus tôt. En Bourse, le titre Apple s'est effondré, touchant, fin juin, son plus bas niveau depuis 1985.

M. Amelio n'a pourtant pas lésiné sur les moyens. Il a procédé à de nouveaux licenciements (près de 6 000, soit 40 % de l'effectif). Il a décidé l'abandon de certains produits considérés comme non essentiels et recentré l'activité commerciale sur quelques marchés-clés (enseignement, édition, etc). Le groupe a ainsi *« assaini sa trésorerie et réduit ses dépenses d'exploitation »*, a concédé M. Anderson.

Apple a par ailleurs annoncé, en mai, une nouvelle stratégie technologique : mi-1998, il mettra sur le marché un système d'exploitation (le logiciel qui gère l'ordinateur) adapté à l'informatique de réseau, Rhapsody. Celui-ci devrait fonctionner aussi bien sur les Macintosh que sur les autres ordinateurs, afin de profiter de tous les logiciels applicatifs développés hors du standard Apple. Rhapsody intégrera les développements menés par la société Next. Créée par l'ancien patron d'Apple, Steve Jobs, cette société a été rachetée pour 400 millions de dollars par Apple fin décembre 1996.

Le conseil d'administration entend désormais trouver un *« PDG à l'écoute des clients »*, qui viendra *« de l'extérieur »*. M. Jobs, revenu chez Apple comme conseiller depuis début 1997, participera à cette recherche, confiée à un comité spécial, mais il devra surtout procéder à une réévaluation de la stratégie du groupe. Celle-ci ne devrait toutefois pas déboucher sur des *« changements spectaculaires »*, a tenu à prévenir le directeur marketing, Guerrino De Luca.

Ph. L. C.

IBM renonce à vendre son logiciel OS/2 au grand public

Le groupe américain IBM, numéro un mondial de l'informatique, admet la supériorité de Microsoft. Mercredi 9 juillet, IBM a indiqué *qu'il renonce à vendre son système d'exploitation OS/2 au grand public*, devant la concurrence impitoyable de Windows de la firme de Bill Gates. *« La bataille est terminée. Windows est devenu la force dominante sur le marché »*, a indiqué le patron d'IBM Europe, William Etherington.

Le système d'exploitation est le logiciel qui gère l'ensemble des fonctions d'un ordinateur personnel. Le logiciel OS/2 avait été mis au point par IBM en 1987. IBM entend malgré tout poursuivre le développement d'OS/2, mais uniquement pour les gros ordinateurs personnels sur lesquels fonctionnent les logiciels « critiques » des entreprises (les serveurs), qui fonctionnent en réseaux. IBM affirme avoir vendu environ 10 millions de licences pour OS/2 à travers le monde.

Usinor ferme un train de laminage à Longwy

METZ
de notre correspondant

Le train de laminage de fil d'acier de Longwy (Meurthe-et-Moselle) sera arrêté à la fin de l'année 1998. La décision doit être annoncée par le groupe Usinor dans les prochains jours. Elle se traduira par la suppression de trois cent treize emplois. Elle constitue un nouveau coup dur pour ce bassin d'emplois qui a fait travailler, durant les « trente glorieuses », près de trente mille sidérurgistes.

Après la fermeture de cette installation, il ne subsistera à Longwy qu'une seule usine sidérurgique, qui fabrique des poutrelles métalliques, avec seulement trois cents personnes.

MUTATION DE 313 SALARIÉS

L'arrêt du train de laminage de Longwy, qui a produit, en 1996, 350 000 tonnes de fil d'acier, s'inscrit dans le cadre du plan de redressement d'Unimétal, filiale produits longs d'Usinor. Le groupe sidérurgiste français, qui a engagé dans ce secteur un plan d'économies de 750 millions de francs, ne conservera que deux trains de laminage pour les fils et les barres d'acier. La production de Longwy sera transférée majoritairement vers le site de Schifflanger, au Luxembourg, où Usinor gère une installation d'Arbed, dans le cadre de synergie de production, depuis 1993. Le groupe français, qui n'a pas déposé de plan social, proposera des mutations aux trois cent treize salariés dont l'emploi est supprimé.

« Pour Longwy, c'est une nouvelle catastrophe », affirme Jean-Paul Durieux, député et maire PS de la ville, qui a demandé à Usinor de *« revoir sa copie »*. Cette nouvelle fermeture intervient alors que la difficile reconversion de ce bassin marque le pas. Pour compenser le déclin de la sidérurgie, les pouvoirs publics ont initié, avec le Luxembourg et la Belgique, la création, en 1985, d'un pôle européen de développement dont l'objectif était de créer huit mille emplois en dix ans, dont cinq mille cinq cents sur la partie française. Moins de trois mille ont vu le jour aujourd'hui autour de Longwy, et deux des entreprises implantées (JVC et Panasonic, qui emploient globalement plus de quatre cents personnes) ont annoncé l'arrêt de leur production dans les jours à venir.

Jean-Louis This

La banque centrale des Philippines tente d'enrayer les spéculations contre sa devise

Le peso est victime de la dévaluation du baht thaïlandais

Depuis la dévaluation du baht thaïlandais le 2 juillet, le peso philippin est devenu la nouvelle cible des spéculateurs qui s'inquiètent de la fragilité du « miracle » économique de certains pays de la région. Pour enrayer les attaques, la banque centrale de Manille a porté, jeudi 10 juillet, son taux au jour le jour à 32 %, un niveau très élevé qui pénalise l'économie du pays et a provoqué une forte baisse de la Bourse.

COMME le craignaient les observateurs, la crise financière thaïlandaise a fini par se répercuter à d'autres pays de la région. Depuis la décision surprise, annoncée le 2 juillet (*Le Monde* du 3 juillet), par la banque centrale thaïlandaise de laisser flotter sa monnaie, c'est au tour du peso philippin d'être la cible de la spéculation. Pour défendre sa devise et la parité fixe de 26,40 pour un dollar, la banque centrale des Philippines a relevé, jeudi 10 juillet, son taux au jour le jour, pour la quatrième fois depuis la dévaluation du baht, à 32 %. Il était à 15 % le 3 juillet.

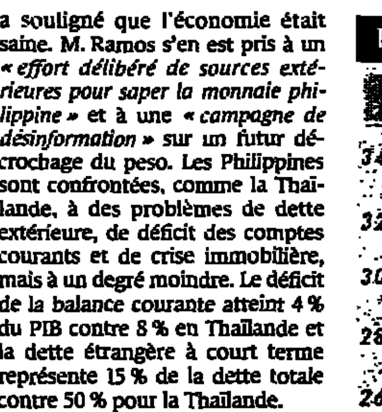
Mais en portant le loyer de l'argent à un tel niveau, l'Institut d'émission affecte l'ensemble de l'économie du pays. La Bourse de Manille a perdu 4,1 % mercredi et encore 3 % jeudi. Depuis le début de la semaine, le recul atteint 9,2 %. A en croire les analystes, Manille ne pourra pas défendre longtemps sa devise dans de telles conditions. *« Avec des taux d'intérêt au jour le jour supérieurs à 30 %, le risque est grand de mettre à mal à la fois le marché immobilier, les banques et la Bourse »*, explique Malcolm Robinson qui gère à Hongkong un fonds du groupe financier Richmont Asia Pacific.

Le président philippin, Fidel Ramos, a pourtant réaffirmé mercredi sa volonté de ne pas dévaluer et a souligné que l'économie était saine. M. Ramos s'en est pris à un *« effort délibéré de sources extérieures pour saper la monnaie philippine »* et à une *« campagne de désinformation »* sur un futur décrochage du peso. Les Philippines sont confrontées, comme la Thaïlande, à des problèmes de dette extérieure, de déficit des comptes courants et de crise immobilière, mais à un degré moindre. Le déficit de la balance courante atteint 4 % du PIB contre 8 % en Thaïlande et la dette étrangère à court terme représente 15 % de la dette totale contre 50 % pour la Thaïlande.

MIRACLE ÉCONOMIQUE FRAGILE

La banque centrale de Manille a tout de même été obligée d'engager un milliard de dollars au cours des derniers jours pour soutenir le peso. Dans un communiqué diffusé mercredi, l'Institut d'émission assure qu'il interviendra *« de manière forte, utilisant toutes les armes dont il dispose pour maintenir le marché des changes en ordre et punir les spéculateurs »*. *« La banque centrale philippine a décidé de défendre le peso quel qu'en soit le coût »*, estime Joel Mendoza, le responsable des études de la banque Santander à Manille. A en croire les analystes, elle disposerait encore de réserves importantes de l'ordre de 10 milliards de dollars.

Forte baisse de la Bourse



La hausse à plus de 30% de son taux au jour le jour par la Banque centrale de Manille pour défendre sa devise a provoqué une forte baisse de la Bourse.

Elle se trouve en tout cas dans une situation bien plus confortable qu'en mars 1995, après la crise mexicaine, quand ses réserves étaient descendues à 6 milliards de dollars.

Comme l'était le baht thaïlandais, le peso est lié à un panier de devises dans lequel le dollar est prédominant. La hausse rapide du billet vert depuis fin 1996 aggrave les déséquilibres commerciaux des Philippines et de la Thaïlande et provoque un net ralentissement de leur croissance économique. En laissant filer le baht, qui a perdu depuis le 2 juillet 15 % face au dollar, la Thaïlande s'est redonnée un peu d'oxygène, mais risque de faire fuir les capitaux de toute la région. D'ores et déjà, les banques étrangères ont gelé les crédits aux institutions financières de Bangkok. Pour éviter une crise de liquidité, l'Etat thaïlandais chercherait à emprunter 20 milliards de dollars. Les investisseurs, notamment anglo-saxons, qui appâtés par des *plus-values rapides se sont précipités* depuis plusieurs années sur les marchés financiers émergents d'Asie commencent à s'inquiéter de la fragilité du « miracle » économique des pays de la région.

Si les Philippines sont les premières victimes du « précédent » thaïlandais, la Malaisie doit aussi faire face, depuis plusieurs jours, à des attaques croissantes contre sa devise, le ringitt, également lié au dollar. La banque centrale malaisienne intervient pour défendre sa monnaie et la Bourse de Kuala Lumpur a cédé plus de 5 % depuis le début de la semaine.

Eric Leser

Grève bien suivie à British Airways

Pour le premier jour du mouvement des hôtesses et stewards, la compagnie a dû annuler 70 % de ses vols au départ d'Heathrow

LA GRÈVE de trois jours des hôtesses et stewards de British Airways (BA), qui a débuté le 9 juillet, a été bien suivie : mercredi, BA a dû annuler 70 % de son programme au départ d'Heathrow. Les grévistes s'opposent à la nouvelle politique salariale que veut leur imposer la direction, sans concertation, pour réaliser 42 millions de livres d'économies (420 millions de francs). Le TGWU (Trade General Workers' Union), qui représente 9 000 des 12 000 personnes travaillant dans les cabines de BA, a averti qu'il pourrait à nouveau appeler à la grève la semaine prochaine si les négociations n'aboutissaient pas.

Robert Ayling, le patron de BA, proche de Tony Blair, a pour l'instant plus utilisé l'arme de la menace que celle de la négociation. Mercredi, BA a menacé de poursuivre devant la justice l'International Transport Workers Federation (ITF), qui regroupe l'ensemble des syndicats de l'aviation civile dans le monde et qui a fait part de sa solidarité envers le TGWU. Mervyn Walker, directeur des ressources humaines de la compagnie britannique, a écrit à l'ITF pour exiger que les personnels travaillant au sol – à la maintenance ou à l'enregistrement – dans et pour le compte de différents aéroports dans le monde ne refusent pas de travailler pour BA par mesure de solidarité. *« Si BA pense que cela va nous intimider, elle se trompe »*, a répondu David Cockroft, secrétaire général de l'ITF.

BA, compagnie la plus rentable du monde, a multiplié les mesures d'intimidation à l'égard des grévistes : menaces de licenciement, de suppression de certains avantages, de poursuite en justice... Cette tactique n'a, dans un certain sens, pas été sans effet : selon la compagnie, mardi, 1 600 hôtesses et stewards de BA se sont portés malades, leur permettant de ne pas venir travailler les jours suivants sans être pour autant fichés comme grévistes.

Virginie Malingre

La brigade financière enquête chez George Soros à propos d'Eurotunnel

DES POLICIERS de la brigade financière se sont rendus mardi 9 juillet dans les bureaux new-yorkais du Fonds d'investissements Soros afin d'entendre deux collaborateurs du milliardaire américain d'origine hongroise, dans le cadre de l'enquête sur de possibles délits d'initiés autour d'Eurotunnel. Un porte-parole du Fonds Soros, Shawn Pattison, *a confirmé la venue des policiers français et précisé que* les transactions de M. Soros sur les titres Eurotunnel ont été réalisées en toute légalité.

Depuis deux ans, la police et la justice françaises enquêtent, tout comme la police financière de la City, sur une augmentation de capital réalisée par le groupe Eurotunnel, en mai 1994, de l'ordre de 7,3 milliards de francs. Une vingtaine de banques avaient garanti cette émission *qui avait été précédée d'une forte baisse des cours de l'action* Eurotunnel (de 50 à 20 francs). L'enquête de la Commission des opérations de bourse (COB) puis du juge d'instruction Dominique de Talencé s'était concentrée, sans résultats, sur des banques (Société de banques suisses, Salomon Brothers et Natwest) soupçonnées d'avoir participé à cette manipulation de cours. Une commission rogatoire a permis d'auditionner l'équipe de George Soros.

Merrill Lynch éclaboussée par les malversations de l'un de ses conseillers financiers



LA SEMAINE dernière, la banque d'investissement Merrill Lynch se vantait de compter parmi ses clients le plus grand nombre de millionnaires en dollars de toutes les banques américaines. Elle en revendique 125 000, un chiffre en *progression de 67 % depuis 1994.* La célèbre firme risque toutefois d'en perdre plusieurs dizaines en Asie, éclaboussée par les malversations commises par l'un de ses conseillers financiers les plus réputés à Singapour, l'Américain Kevin Wallace, quarante-six ans, arrêté puis relâché sous caution par la police de Hongkong, mardi 8 juillet.

Merrill Lynch a engagé des poursuites pénales à Singapour et Hongkong contre le « golden boy » indélicat qui a démissionné le 15 mai, pour *« transactions non autorisées, déformation ou falsification de propos émanant de clients et faux en signatures de clients »*. Selon la presse locale, les fraudes commises par l'ex-conseiller pourraient porter sur 30 millions de dollars américains (plus de 170 millions de francs). Un montant que la banque se refuse à commenter.

M. Wallace, qui gérait plus d'une centaine de comptes de clients très fortunés, a fui Singapour pour Hongkong *dans la précipitation fin* juin. Dès le 1er juillet, le gouvernement de Singapour avait adressé à l'ensemble des banques du pays un courrier leur demandant de communiquer immédiatement tous les comptes que M. Wallace *pourrait détenir. Ses avoirs per*sonnels atteindraient 15 millions de dollars et ont été bloqués à la demande de Merrill Lynch.

MOUVEMENTS SUR LA BRE-X

Un client du courtier, l'homme d'affaires autrichien Adam Lisowski, qui a fait fortune dans le textile (avec une licence Disney), la mode et qui vient de lancer en France une chaîne de télé par satellite Fashion TV (*Le Monde* du 8 mai), a porté plainte contre la banque pour *« complicité d'abus de confiance et recel d'abus de confiance »*. Son dossier est instruit par le parquet de Paris. M. Lisowski dit avoir constaté que des opérations avaient été réalisées sur son compte (de 12 millions de *dollars) sans son autorisation*, pour des montants élevés et sur des titres qui, selon lui, *« ne pouvaient pas être sur la liste des actions recommandées par Merrill Lynch »*. Il cite notamment l'action du groupe canadien Bre-X. Ayant *vu des mouvements sur ce titre sur* son compte chez Merrill Lynch, son attention a été alertée sur la qualité de la gestion de son portefeuille par M. Wallace, lorsque le scandale a éclaté autour de la *« fausse »* mine d'or indonésienne *de Bre-X. Il a alors exigé de clore* son compte et de récupérer tous les documents qu'il avait pu échanger avec M. Wallace. Sur courrier à en-tête de Merrill Lynch, le conseiller lui a indiqué le 23 mai avoir détruit ces documents, car il se préparait à quitter la banque. *« Les mouvements sur mon compte portaient sur des sommes importantes que les services de contrôle de Merrill Lynch auraient dû avoir détectés depuis longtemps »*, estime M. Lisowski. Selon un autre client cité par le *Wall Street Asia*, M. Wallace lui aurait fait croire qu'il avait réalisé d'importantes plus-values alors qu'en réalité il perdait de l'argent.

De son côté, Merrill Lynch rappelle que les malversations de *M. Wallace ont été détectées* par ses services de contrôle. Un de ses porte-parole à Londres précise que tout client affecté par les malversations de son ex-conseiller recevra une compensation et n'aura pas à en subir les conséquences. La *banque, qui avait déjà été écla*boussée par le scandale du Comté d'Orange, la plus grosse collectivité locale ayant fait faillite aux Etats-Unis, va tout faire pour sauver sa réputation en Asie.

L'enjeu est de taille : selon des *études réalisées par la banque* elle-même ainsi que par le consultant londonien Gemini, d'ici à l'an 2000, l'Asie sera le deuxième marché au monde dans le domaine de la gestion d'actifs pour particuliers. Les actifs des *tycoons* asiatiques progressent au rythme de 15 % par an.

Si Merrill Lynch craint pour sa réputation et doit reconnaître que les principes internes de la banque ont pu être bafoués, financièrement la banque ne devrait pas être trop gênée. Après avoir dégagé un bénéfice de plus de 9 milliards de francs en 1996 (*Le Monde* du 24 juin), elle poursuit son développement en Europe et s'apprête à investir quelque 4 milliards de francs pour l'édification à Londres de son nouveau siège européen, 56 000 mètres carrés de bureaux dont une salle de marché de 2 000 postes, à deux pas de la cathédrale Saint-Paul.

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ **EXTENSION DE ROISSY : le ministre de l'équipement, du transport et du logement, Jean-Claude Gayssot,** a annoncé, jeudi 10 juillet, la tenue d'une table ronde sur l'extension de l'aéroport de Roissy mardi 15 juillet au ministère. Quatre députés de la majorité avaient demandé la veille au gouvernement *« une remise à plat »* de ce projet. Les élus souhaitent *« étudier sérieusement l'ensemble des solutions alternatives écartées par les gouvernements précédents »* et demandent *« un moratoire de 6 mois »*.

■ **AIRBUS : la reprise des ventes d'appareils** va permettre de créer l'équivalent de 4 000 à 5 000 emplois en France d'ici à 1998, a déclaré, mercredi 9 juillet, Claude Terrazzoni, directeur général adjoint du groupe Aerospatiale. Aerospatiale, qui détient 37,9 % d'Airbus Industrie, compte embaucher 350 personnes cette année, et plus de 400 en 1998-99. Les sous-traitants, dont la part était tombée à 30 % en heures de travail, verront leur part remonter jusqu'à 50 % en deux ans.

■ **RÉMY COINTREAU : le groupe français de vins et spiritueux** Rémy Cointreau a enregistré au cours de son dernier exercice (clos le 31 mars) un bénéfice net consolidé presque divisé par trois, à 36 millions de francs, contre 120 millions en 1995-96. Son chiffre d'affaires a augmenté de 5,2 %, à 7,16 milliards, contre 6,80 milliards un an plus tôt.

■ **GIAT : le montant de la recapitalisation de GIAT Industries est** toujours en discussion avec l'Etat actionnaire, a déclaré mercredi 9 juillet le PDG du groupe public d'armement, Jacques Loppion. Il dépendra notamment de l'accord du gouvernement pour un relèvement des prix du char Leclerc, que le groupe souhaite réévaluer de 15 %. La perte de GIAT que l'Etat devra combler d'ici à 1998 est évaluée à 11 milliards de francs, non compris celles de sa filiale belge FN Herstal.

■ **CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ : Jean de Courcel, quarante-deux ans, ancien directeur adjoint du cabinet du premier ministre** Alain Juppé, rejoint la filiale du Crédit agricole Indosuez comme directeur général adjoint et membre du comité exécutif. Il prendra la responsabilité des marchés d'actions dans la banque.

■ **LA POSTE : la direction a signé mercredi 9 juillet** avec FO, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC un accord salarial applicable à ses 67 000 agents contractuels. Cet accord *« marque un effort particulier pour les bas salaires »*, précise la direction. Les salaires minimaux des personnels d'exécution sont ainsi revalorisés *« de 3,5 % à 4,2 % au 1er juillet »*. Les autres revalorisations salariales s'échelonnent selon les niveaux de fonction *« de 1,5 % à 2,8 % »*.

■ **BOUYGUES TELECOM : l'opérateur de téléphonie mobile** a annoncé mercredi 9 juillet l'ouverture de son service dans les départements de l'Eure, de la Seine-Maritime et une partie du Calvados.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur téléphonique français et** Newbridge Networks, spécialiste canadien des réseaux à large bande, ont annoncé mercredi 9 juillet la création à parité d'un fonds de capital-risque doté de 100 millions de francs, Technocom, pour favoriser l'essaimage de sociétés dans le secteur des télécommunications en France.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edouard de Ribes

À LA SUITE de l'article paru dans Le Monde *du 26 juin, intitulé « La Banque Rivaud avait créé un système de recyclage d'argent sale », nous avons reçu du comte Edouard de Ribes la lettre suivante :*

L'affirmation *« il est difficile d'imaginer que le comte Edouard de Ribes, président de la Banque Rivaud jusqu'en octobre 1996, n'ait pas été informé de ce qui était devenu l'une des principales activités de son établissement : accorder des crédits gagés sur des sommes occultes déposées en Suisse »*, contraire à la réalité et à la présomption d'innocence, concerne en toute occurrence des faits couverts par le secret de l'instruction et ne saurait donc faire l'objet d'un débat public. Il va de soi que j'apporterai à l'autorité judiciaire toutes les explications qu'elle pourrait me demander. Cependant, je tiens d'ores et déjà à affirmer que je n'ai jamais été informé d'éventuelles pratiques délictuelles au sein de la banque Rivaud. Plus généralement, je suis convaincu de n'avoir failli ni à l'honneur ni à la probité dans les activités que j'ai eu l'honneur d'exercer.

La City érige une statue à la gloire des « traders »

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Ils s'invectivent à longueur de journée, jouent des doigts pour fixer un prix et parfois des poings pour intimider le rival. Ils se fichent du taux d'intérêt à trois mois sur l'écu comme d'une guigne ; ils ne connaissent rien au cours de la pomme de terre, aux obligations de l'Etat italien ou à l'indice des cargaisons maritimes, des contrats sur lesquels ils parient pourtant des sommes considérables, non-stop de 7 h 30 à 16 h 20. Leurs patrons, pudiques, frémissent d'horreur mais détournent les yeux devant les frasques des *« boys »* braillards du London International Financial Futures and Options Exchange (Liffe), le marché à terme londonien. Qu'importe, tant que l'argent tourne et que les caisses se remplissent.

L'érection prochaine d'une statue en bronze représentant un *trader* du Liffe a cependant provoqué de vifs remous dans cette City où les mots « combien ? », « où ? » et « quand ? » dominent d'habitude les conversations. L'œuvre d'art représente un courtier échevelé, le carnet dans la poche, une veste à rayures qui lui tient lieu d'uniforme, le téléphone portable à l'oreille, le pas décidé.

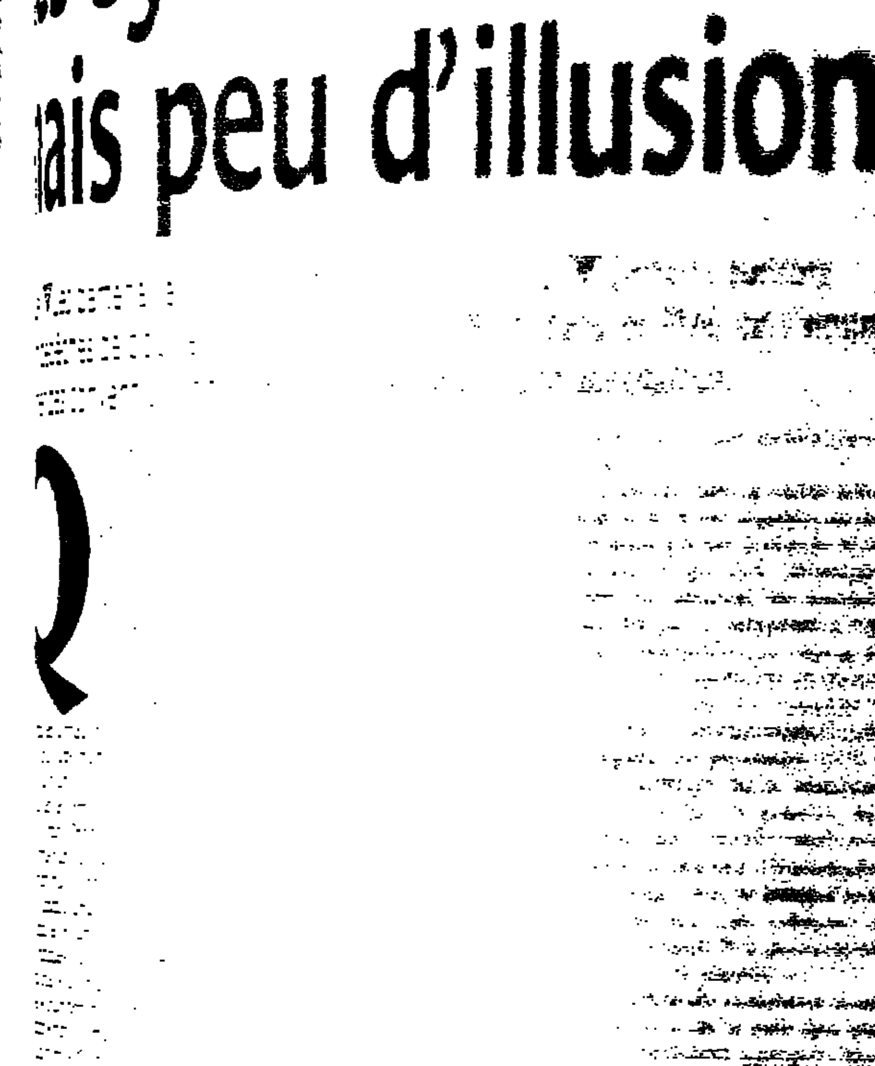
Commanditée par la Corporation of London, l'organisme administrant la première place financière européenne, cette statue, qui doit être inaugurée le 22 juillet, sera située à un jet de pierre du siège de la Bourse à terme. *« Nous avons voulu égayer un peu le quartier. On peut parler d'un hommage au sang neuf de la finance »*, déclare le plus sérieusement du monde un porte-parole de la corporation. Faisant vivre indirectement 25 000 personnes, le Liffe a rapporté en 1996 870 millions de livres à la balance britannique des paiements des services.

Les traditionalistes, qui n'apprécient guère cette initiative, susurrent que, jusque-là, les statues de la City avaient été dédiées à des grands de ce monde, comme le duc de Wellington, George Peabody, fondateur de la banque Morgan, ou Julius Reuter, créateur de la célèbre agence de presse internationale. *D'autres jugent déplacée cette ode à la spéculation*, aux gains faramineux comme aux ruines spectaculaires.

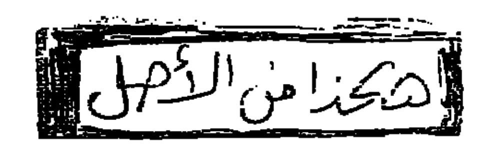
« C'est sympathique, mais peu politique. Alors que tout le monde s'interroge sur la sécurité des marchés organisés, en particulier les mécanismes de maîtrise des risques des produits dérivés, les caciques qui nous gouvernent choisissent de mettre en exergue l'âpreté au gain, la caractéristique la moins séduisante de cet endroit », commente un pilier de l'establishment, qui ne *s'arrache qu'avec douleur à son univers familier.* Dans les bars de Broadgate, certaines mauvaises langues poussent l'impudence jusqu'à souligner, non sans raison, l'étrange ressemblance entre le modèle statufié et Nick Leeson, le tombeur de la banque Barings, en 1995, qui purge une peine de six ans et demi de prison à Singapour.

Ce que gagne la modernité est-il perdu pour la légitimité ? *« Franchement, les édiles n'ont pas ce genre d'interrogations »*, réplique-t-on, un rien pincé, à la *corporation. Les traders*, qui, eux non plus, n'ont pas d'états d'âme, ont désormais droit de cité.

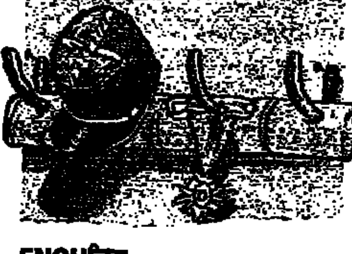
Marc Roche



Grève bien suivie à British Airways



DE L'ÉTRANGER
Volkswagen applique un nouveau modèle de réduction du temps de travail
page III



ENQUÊTE
ARMÉES : RECONVERSIONS À LA VIE CIVILE
page IV

Le Monde INITIATIVES

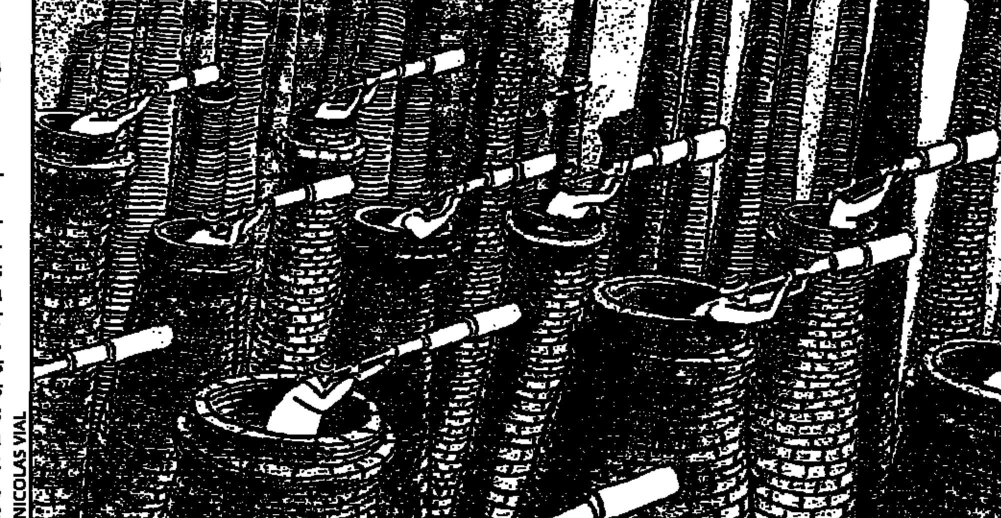
VENDREDI 11 JUILLET 1997

EMPLOI

MANAGEMENT
Les « girlies » à l'assaut des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne
page V

ANNONCES CLASSÉES
de la page VII à la page XIV

Les syndicats ont beaucoup d'espoirs mais peu d'illusions


NICOLAS VIAL

Dossier ▼Les partenaires sociaux attendent la rentrée ▼Certains patrons se sont dépêchés de boucler leurs plans sociaux ▼Et, dans les PME, on s'empresse de signer des conventions de loi Robien, par peur d'une abrogation

Quinze jours après le second tour des élections législatives, les employeurs du secteur de la blanchisserie-teinturerie se sont mis en congé prolongé de négociations, reportant au mois d'octobre la réunion paritaire sur les salaires et le temps de travail prévue le 1er juin. François Navarranne, porte-parole du Groupement patronal interrégional d'études blanchisserie-teinturerie, écrivait ainsi, le 16 juin, aux organisations syndicales qu'il était urgent d'attendre que *« la situation se stabilise »*, le *« changement de majorité »* rendant *« très incertain le cadre de nos discussions »*. Il invoquait notamment les *« suites à l'éventuelle table ronde sociale »* convoquée par le gouvernement pour septembre.

La CGT, premier syndicat dans la branche, et la CFDT ont protesté. *« Les salaires sont à environ 25 centimes de l'heure au dessus du Smic. Une revalorisation s'impose d'urgence. D'autant que la hausse du SMIC de 4 % casse toute la grille des salaires. Il faut donc la revoir entièrement »*, insiste Serge Nybelen, le secrétaire général adjoint de la fédération CGT textile-habillement-cuir.

Les patrons n'ont pas cédé. *« Imaginons que la table ronde sociale débouche sur une réduction du temps de travail sans perte de salaire,* suppose François Navarranne. *Ou bien que le gouvernement décide de taxer davantage les heures supplémentaires. Et que va-t-il faire sur l'emploi des jeunes ? Je ne sais pas, moi... Mais tout cela peut avoir des incidences sur nos coûts salariaux. Je me rappelle qu'en 1981 beaucoup de choses ont été modifiées très vite. »*

L'état d'esprit des patrons et des syndicalistes n'a toutefois rien à voir avec celui de 1981. Chez les premiers, nulle trace de la terreur de l'époque. Seul est repérable un *« attentisme technique »*, confirme le CNPF, les employeurs étant dans l'expectative de décisions gouvernementales. Côté syndicats, *« les militants sont satisfaits du retour de la gauche. Mais ce n'est pas la confiance,* constate Serge Nybelen. *Ils disent : Ne commettons pas les erreurs de 1981, nous ne devons pas tout attendre du gouvernement. »* Dans les blanchisseries du groupe BTB (2 300 salariés), Pierre Tanguy, le DRH, ne perçoit pour l'instant *« aucun durcissement de la part des syndicats, aucune revendication nouvelle »*.

A Dijon, dans la vieille usine exiguë de BTB (86 salariés), où la température grimpe à plus de 30 degrés en été et qui doit déménager en 1998, les résultats du second tour ont été peu commentés à l'atelier. *« Nos problèmes sont ceux de tous les jours : des conditions de travail très difficiles. On va remonter nos manches »*, déclare Idalia Correia, la déléguée du personnel CGT. Chez les chauffeurs de la blanchisserie, en revanche, la gauche suscite *« beaucoup d'espoirs, mais peu d'illusions, et pas mal d'inquiétudes,* observe Jean Cruz, le délégué syndical CGT du site. *Des collègues votent Front national. Si le gouvernement se plante, le FN passera. »*

Les délégués ressentent aussi une *« pression »* de la part des salariés, qui *« attendent quelque chose de différent mais sans avoir à se battre »*, reprend-il, décidé à entreprendre un *« travail de fond dans la boîte »*. *« Les gens nous disent : C'est « ton » gouvernement qui est au pouvoir, on va voir ce qu'il va faire. » « On nous attend au tournant »*, résume Idalia Correia, comme accablée sous le poids de cette responsabilité.

A l'autre bout de la ville, à l'union locale (UL) CGT, située dans l'antique Bourse du travail, Yves Grosprêtre, le secrétaire général, téléphone chaque jour à Paris aux fédérations CGT. *« Pas question de faire la moindre erreur tactique sur les dossiers »*, prévient-il, assis derrière son bureau noyé sous de volumineuses chemises. Lui-même a été *« surpris »* par les résultats du second tour, qui ouvrent, dit-il, des *« perspectives syndicales »*. Dès le lendemain des élections, deux PME de la Côte-d'Or se sont distinguées. Dans l'une, les patrons ont décidé de supprimer une prime, dans l'autre, de licencier deux salariés. Mal leur en a pris. Des sections CGT se sont montées illico. *« Les gens se disent que s'ils ont gagné au second tour, ils peuvent gagner à une plus petite échelle, comme l'entreprise »*, analyse Yves Grosprêtre.

A l'union départementale CFDT de Dijon, Paul Garrigues, son secrétaire général, ressent lui aussi une *« remontée de l'action collective qui date de quelques mois »*. Mais là également, pas de blanc-seing au gouvernement. *« Les militants continuent à défendre leurs objectifs comme avant, avec toutefois le sentiment d'avoir en face un pouvoir plus ouvert. »*

Pour les salariés de la BAP, une société de flaconnage, l'avenir immédiat s'est joué ailleurs que dans les urnes. Fin mai, le tribunal de commerce a désigné un repreneur pour cette ex-filiale de CarnaudMetalbox (CMB). Et, début juin, il a donné raison au personnel contre CMB, qui refusait d'appliquer un plan social conclu en septembre après quatre mois de grève. Les salariés savent bien que sans leurs actions ils n'auraient rien obtenu. *« Pendant la campagne électorale, on avait ressorti les slogans de Mai 68 : Les travailleurs n'auront que ce qu'ils prendront »*, raconte Jacky Piquot, le délégué CFDT de la BAP. Un slogan qui reste d'actualité. Si 56 salariés sont repris, 32 font l'objet d'un licenciement sec. Les syndicats et le personnel comptent bien les faire réintégrer.

Francine Aizicovici

« Mai 1981, le doute n'était pas permis »

« C'était entre le rêve et l'euphorie. » André Sainjon paraît presque étonné des mots qui lui viennent à l'esprit lorsqu'il évoque le climat après la victoire de la gauche en mai 1981. *« Pour tous les salariés, un extraordinaire espoir venait de naître,* se souvient-il, *et pour nous, syndicalistes, c'était l'aboutissement d'un combat de plus de vingt ans ! C'est dire si notre enthousiasme et notre adhésion étaient absolus. »*

Aujourd'hui député européen et vice-président du Parti radical socialiste, André Sainjon est, à l'époque, à la tête du plus gros bastion de la CGT, la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM). La restructuration de la sidérurgie est en route et les dossiers à venir sont déjà pressentis comme lourds d'enjeux : aéronautique, construction navale, automobile. *« Personne n'imaginait alors que la gauche pouvait échouer »*, poursuit André Sainjon. Quant à trahir... *« C'était tout simplement inimaginable !*, lâche-t-il, presque agacé. *Regardez les premières mesures prises : augmentation du SMIC, hausse des allocations familiales, retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés... Le doute n'était pas permis. »*

Un doute d'autant moins permis que l'*« attentisme »* et la *« confiance absolue »* des salariés sont alors largement entretenus par la volonté acharnée, parmi les syndicalistes, *« de ne surtout pas gêner un gouvernement de gauche »*. Il est vrai qu'à l'espoir militant se mêlent des enjeux de taille : *« Nous attendions l'élargissement des droits syndicaux,* rappelle André Sainjon, *ainsi que la possibilité d'être dans les conseils d'administration des grands groupes qui devaient être nationalisés. »*

O. P.

Course de lenteur pour les dossiers sociaux

▼ Dans l'expectative, patrons et syndicats restent prudents

Décidé à ne pas se faire piéger par un échéancier, Lionel Jospin s'efforce, depuis son arrivée à la tête du gouvernement, de donner du temps au temps, dans l'espoir de faire de la lenteur une vertu politique. Dans le même registre, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a, lors de sa conférence de presse du 1er juillet, clairement dédié l'été à la concertation et au travail de réflexion. Tant et si bien que, hormis pour Renault-Vilvorde et la hausse du smic, la plupart des dossiers sociaux ne commenceront à se décanter qu'en septembre. C'est à ce moment-là, seulement, qu'on y verra plus clair, avec la conférence sur l'emploi et les salaires, sur l'objectif de réduction du temps de travail et, pourquoi pas, sur le droit de licenciement. A moins que les velléités des députés socialistes n'aboutissent au retour de l'autorisation administrative de licenciement, supprimée en 1986, le choix devrait être fait en faveur d'une réforme équilibrée accordant *« plus de sécurité juridique pour les entreprises et les salariés »*, a déclaré Mme Aubry.

Par voie de conséquence, l'actualité sociale se trouve plus ou moins confinée dans une forme d'attentisme depuis les élections. Les grandes manœuvres pour la négociation de nouveaux accords sont interrompues ou suspendues pour des raisons techniques. Le souhait en a été formulé par les branches professionnelles, quelquefois par les directions sociales des entreprises et, bien sûr, par les syndicats. Ces derniers, par exemple, n'écartent pas l'hypothèse de disposer d'un environnement plus favorable à l'automne et, certes en petit nombre, des DRH de grands groupes affirment que, depuis des semaines maintenant, les demandes de contact se font rares. Soit que les délégués ne veuillent pas discuter pour l'instant des projets patronaux, soit qu'ils entendent arrêter des processus déjà engagés.

Tous les cas de figure existent. Ainsi l'Association française de banques (AFB) a reporté la discussion sur l'aménagement du temps de travail, laborieusement entreprise depuis un an, mais persiste à vouloir initier la modernisation de son système salarial. Le patronat du secteur de la blanchisserie-teinturerie a décidé de renvoyer les rencontres à octobre, tandis que les syndicats voudraient aborder, dès maintenant, les conséquences sur les bas salaires de la grille du relèvement du smic. A La Poste, en revanche, la fédération SUD-PTT exige le blocage des restructurations, puisque *« le gouvernement vient d'annoncer l'arrêt des suppressions d'emplois dans la fonction publique »*. De même, l'intersyndicale de la Caisse des dépôts et consignations et de sa filiale, la Caisse nationale de prévoyance, réclame de *« surseoir à toute décision pouvant engager l'avenir tant que le nouveau gouvernement n'aura pas fait connaître ses intentions »*.

EXPÉRIENCE

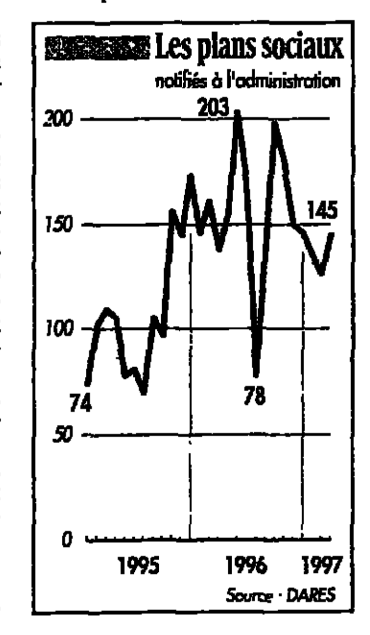
Pour autant, et à quelques exceptions près, personne ne se fait d'illusion ou, à l'inverse, n'entretient de craintes profondes, sur l'éventualité d'un bouleversement profond imposé par le pouvoir politique. Du côté des syndicats comme du côté des organisations patronales, 1981 appartient désormais au passé. L'expérience a permis d'apprendre qu'il pouvait être dangereux de s'en remettre exclusivement au législateur pour obtenir des avancées qui ne seraient pas portées par la volonté des partenaires et, pareillement, a démontré le caractère réversible ou fluctuant de certaines réformes. Les administrations spécialisées affichent une sorte de sérénité et, pariant sur la continuité, se montrent confiantes parce qu'elles ont parfaitement intégré les leçons de l'alternance. Tout au plus ont-elles noté un ralentissement de leurs activités pendant la campagne électorale ; et elles soulignent, pour tout changement immédiat, la circulaire supprimant le fameux milliard de francs pour l'emploi des jeunes.

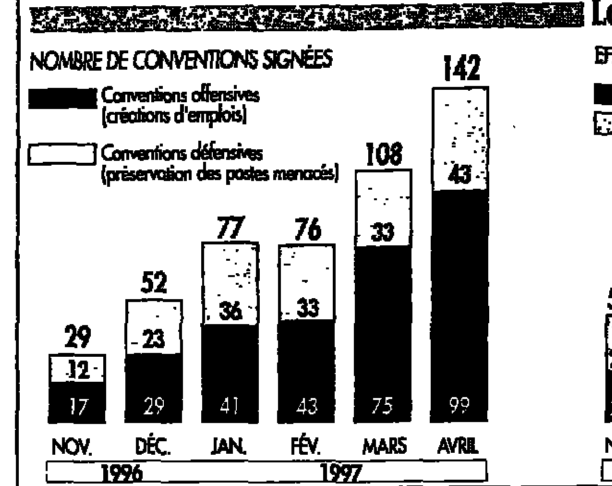
Même les attitudes syndicales demeurent mesurées. Les dirigeants évitent de prendre de grands risques et donnent plutôt rendez-vous pour septembre-octobre en délivrant des messages de tonalité préventive. Si Louis Viannet, pour la CGT, a lancé des appels en faveur de la mobilisation et signifié à ses militants l'urgence de préparer des revendications ou d'interpeller les chefs d'entreprise, il n'en reste pas moins que ces incitations ne sont pas directement opératoires. En dehors de toute obligation liée aux événements soudains, l'application de tels mots d'ordre devrait uniquement prendre corps à la saison prochaine.

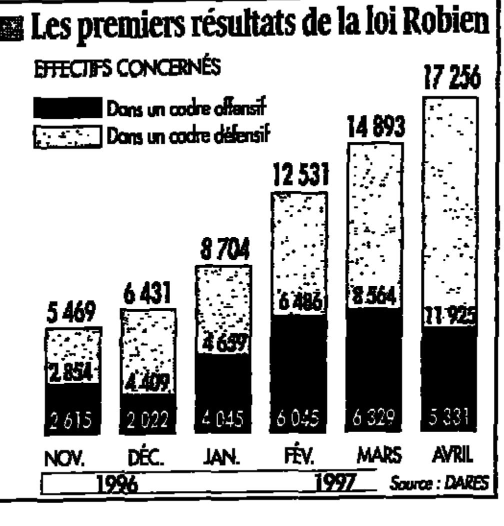
Sur quelques autres points, cependant, dont ceux des plans sociaux, la situation post-électorale a déjà eu des effets. Pour les entreprises qui envisageaient d'avoir recours à la loi de Robien, et qui, au minimum, avaient dépassé le stade des premières tractations, il est certain que la perspective de l'abrogation, fondée ou non, a joué le rôle d'aiguillon. Dans les PME notamment où, craignant d'être pris de vitesse, on a voulu signer des conventions avant qu'il ne soit trop tard. Les syndicats font preuve de plus de réserves : ils espèrent que les formules à venir, pour la réduction du temps de travail, seront plus avantageuses.

Par ailleurs, des employeurs tentent de boucler rapidement leurs plans sociaux, de peur d'avoir à subir une législation plus contraignante dans les mois à venir. Ce qui n'a rien à voir avec l'opération lancée par un grand capitaine d'industrie, Jacques Calvet, dès le 2 juin. En annonçant des suppressions d'emplois à cette date-là, le PDG de PSA Peugeot Citroën prenait le risque de faire apparaître sa décision comme une sanction politique à un vote qui lui était défavorable à plusieurs titres.

Alain Lebaube







Jacques Calvet, ou le passage en force

▼ Opposé à une réduction du temps de travail, le PDG de PSA a annoncé 2 816 suppressions d'emplois chez Automobiles Peugeot

Bis repetita. Une vive polémique avait déjà opposé en 1991 le PDG de PSA Peugeot Citroën, Jacques Calvet, et Martine Aubry, alors ministre du travail, sur la qualité des plans sociaux. A peine cette dernière a-t-elle repris en charge les dossiers de l'emploi qu'un nouveau bras de fer s'est engagé. Le lendemain même du second tour des élections législatives, le 2 juin, Automobiles Peugeot annonçait un plan social de 2 816 suppressions d'emplois, reposant sur 1 481 départs en préretraite bénéficiant des aides du Fonds national pour l'emploi (FNE), ainsi que sur des passages à temps partiel et 495 reclassements externes.

Cette annonce n'est pas une surprise totale. Dès la présentation des résultats du groupe au printemps, Jacques Calvet avait dit que son entreprise poursuivrait, *« sans en accélérer le rythme »*, l'adaptation de ses effectifs aux évolutions du marché et aux gains de productivité. Les syndicats s'attendaient donc à être convoqués à un comité central d'entreprise extraordinaire à la fin du mois de mai.

Mais la dissolution de l'Assemblée nationale est venue perturber le cours des choses. A l'évidence, Jacques Calvet, proche du RPR, a choisi de différer l'annonce du plan social pour éviter de gêner la campagne de ses amis. D'autant qu'on prêtait l'intention à l'ancien directeur de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing de 1970 à 1974 de briguer le ministère des finances en cas de victoire de la droite.

Pour les syndicats, le choix de dévoiler le plan social juste au lendemain des législatives n'est pas fortuit : il manifeste la volonté de la direction de « passer en force ». Certains se demandent même s'il n'y avait pas un plan social de droite et un plan social de gauche. Car, contrairement aux affirmations de Jacques Calvet, le rythme des suppressions d'emplois s'est accéléré, passant de 1 760 en 1996 à 2 816 cette année. Quoi qu'il en soit, alors que partout ailleurs prévaut l'attentisme, Jacques Calvet a manifestement voulu prendre de vitesse le nouveau gouvernement et lui signifier qu'il n'avait nullement l'intention de modifier sa politique.

PRODUCTIVITÉ

Qui sait si la gauche, en effet, ne sera pas tentée de réintroduire l'autorisation administrative de licenciement ? Le premier ministre n'a-t-il pas demandé à son ministre de l'emploi et de la solidarité de réexaminer la législation en matière de licenciements économiques afin que *« celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises »*.

Par ailleurs, le gouvernement entend également présenter, à l'issue de la conférence nationale sur les salaires et l'emploi prévue en septembre, une loi-cadre ramenant la durée hebdomadaire du travail à 35 heures. Or Jacques Calvet a toujours refusé de s'inscrire dans une dynamique de réduction du temps de travail. *« Il n'a jamais envisagé l'adaptation aux fluctuations de la demande autrement que par le recours aux heures supplémentaires et au chômage partiel. L'amélioration de la productivité, quant à elle, passe par les seules réductions d'effectifs »*, estime Vincent Bottazzy, délégué central CFDT.

Dénonçant l'absence de mesures de reconversion, Martine Aubry a affirmé qu'elle ne reviendrait cependant pas sur les engagements de son prédécesseur concernant les mesures FNE. Les syndicats eux-mêmes ne souhaitent pas que ce volet du plan social soit remis en cause. *« Ces mesures d'âge sont légitimes. Usés, les anciens veulent partir*, avance Loris Dall'o, délégué central CGT. *Mais, alors que les effectifs ne cessent de décroître, notre pyramide des âges ne se rajeunit pas. »*

Tous plaident pour une réduction du temps de travail avec un plan d'embauche à la clé. Car, pour eux, les recrutements que le constructeur réalise aujourd'hui (835 en 1996) sont loin d'être suffisants pour permettre le nécessaire renouvellement des compétences de l'entreprise. Jusque-là, ils ont toujours essuyé un refus de la direction d'engager une négociation dans ce sens. Aujourd'hui, ils attendent du nouveau gouvernement d'être appuyés dans leur démarche.

Laetitia Van Eeckhout

Les derniers feux de la loi Robien

▼ L'engouement ne se dément pas dans les PME, d'autant que l'incertitude demeure quant à l'avenir de ce texte

« Honnêtement, lorsque j'ai appris la dissolution de l'Assemblée nationale, j'ai pensé qu'il y avait un risque, en cas de changement de majorité, d'abrogation de la loi Robien », reconnaît Pierre Paillardon, président de la Compagnie médocaine des grands crus, une PME d'une vingtaine de salariés installée à Blanquefort (Gironde). Tout en soulignant que la réflexion sur une éventuelle réduction du temps de travail avait été engagée *« depuis plusieurs semaines »*, le patron de cette entreprise de distribution de vin confie néanmoins : *« Compte tenu de l'accélération du calendrier politique, on s'est dit qu'il valait mieux se dépêcher. »*

Pied de nez aux échéances électorales, la Compagnie médocaine a signé une convention de loi Robien à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) de Bordeaux *« le vendredi d'entre les deux tours »*, soit le 30 mai, accord entré en application le 1er juin. L'abaissement de la durée hebdomadaire du travail de 39 à 35 heures avec maintien des salaires (les salariés ne travaillant plus le vendredi après-midi et bénéficiant de trois jours de congés supplémentaires dans l'année) a permis l'embauche de deux jeunes commerciaux. Résultat plus inattendu : *« La production horaire a augmenté. Les gens sont plus productifs et leur sens des responsabilités s'est accrue »*, poursuit Pierre Paillardon. Cet exemple illustre bien le constat de Patrick Sauneron, directeur adjoint de la DDTE de Gironde, qui fait état d'un *« léger forcing »* de la part des dirigeants d'entreprise pendant la campagne électorale, *« surtout parmi les responsables de PME, qui, par crainte d'une réduction massive du temps de travail, et donc d'une augmentation des coûts salariaux, se sont dit qu'il valait mieux anticiper en recourant à la loi Robien »*.

D'autant que ladite loi est plutôt généreuse envers les entreprises : en échange d'une réduction du temps de travail de 10 % et d'embauches compensatoires, celles-ci bénéficient d'un abattement important sur les cotisations sociales patronales pendant sept ans (de 40 % la première année et 30 % les suivantes). Si le temps de travail diminue de 15 %, ces deux derniers chiffres sont respectivement portés à 50 % et 40 %. Enfin, la société ne s'engage à maintenir ses effectifs que sur deux ans, alors que les exonérations courent sur sept ans.

Certes, les chefs d'entreprise n'ont pas attendu l'annonce de la dissolution pour profiter de cette manne, comme en témoigne l'augmentation du nombre de conventions Robien signées depuis l'automne dernier : au total, plus de 600, offensives (aboutissant à des créations d'emplois) ou défensives (permettant de préserver des postes menacés) : à ce jour, plus de 65 000 salariés bénéficient de ce mécanisme de réduction du temps de travail.

Au-delà des chiffres, *« il serait présomptueux d'établir un lien trop net entre le calendrier électoral et le frémissement observé en faveur de la loi Robien. Celle-ci bénéficie plutôt de la dynamique actuelle en faveur de l'annualisation et de la flexibilisation du temps de travail »*, souligne Serge Dufour, responsable du secteur travail-retraites à la CGT. Il n'empêche : *« Le changement de gouvernement a sans doute incité un certain nombre d'entreprises qui étudiaient cette possibilité à accélérer le mouvement et à signer une convention »*, affirme Bernard Graffi, inspecteur du travail à Nantes et président de l'association Villermé, qui réunit 200 spécialistes du droit social. Signer avant qu'il ne soit trop tard : autrement dit, *« profiter des avantages de la loi Robien avant un éventuel réaménagement du texte qui consisterait, par exemple, à moduler le niveau de l'aide en fonction de la taille de la société »*, selon la formule de Jean-François Carrara, responsable du développement du département Aménagement du temps de travail au cabinet Algoe Management. Au passage, le dispositif permet d'expérimenter, exonérations à la clé, la réduction du temps de travail en grandeur nature, surtout dans la perspective d'une loi-cadre sur les 35 heures.

Trois semaines après la déclaration de politique générale de Lionel Jospin, qui s'est bien gardé d'évoquer la question à l'Assemblée nationale, l'incertitude demeure quant à l'avenir de la loi Robien. Sans doute faudra-t-il attendre la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, en septembre, et le projet de loi-cadre qui sera présenté au Parlement dans la foulée pour en savoir plus.

En attendant, l'engouement dont bénéficient les conventions Robien ne devrait pas se démentir cet été, singulièrement dans les PME. Un responsable d'une DDTE fait toutefois état de *« réticences de la part des syndicats, qui attendent des annonces sur les 35 heures : dans ces conditions, certains commencent à se demander pourquoi il faudrait négocier dans l'urgence un dispositif Robien qui ne garantit pas forcément le maintien des salaires, même si c'est généralement le cas, du moins pour les faibles revenus »*.

Philippe Baverel

En attendant la rentrée...

A l'échelle des directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), l'alternance politique est manifestement passée dans les mœurs. Certes, la période de campagne électorale a été marquée par une certaine discrétion. Tenus au devoir de réserve, les directeurs départementaux et leurs adjoints ont déserté les réunions et les grandes manifestations publiques. *« Nous avons eu davantage de temps pour éplucher les dossiers »*, confie une directrice.

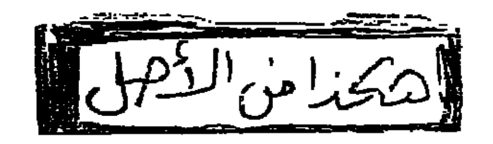
Depuis la victoire de la gauche, seule une directive concernant les Fonds déconcentrés pour l'emploi des jeunes (FDEJ) – présentés comme *« le milliard des préfets pour l'emploi des jeunes »* – est venue quelque peu bouleverser le fonctionnement quotidien. Certains l'avaient plus ou moins anticipée. D'autres pas. *« Nous étions à pleine vitesse sur un dispositif qu'il nous faut maintenant orienter vers la voie de délestage. Ce n'est pas facile à gérer, d'autant plus que, depuis deux mois, près de la moitié de la direction départementale planchait là-dessus »*, confie un directeur du nord de la France. La circulaire, datée du 20 juin, prévoit que seule la première délégation de crédits, octroyée en avril dernier, pourra être dépensée, le reste devant être réaffecté *« sous forme de places supplémentaires dans les mesures du programme de lutte contre le chômage de longue durée et d'insertion des publics en difficulté, en fonction des nouvelles priorités du gouvernement »*.

CONTINUITÉ

Sur tous les autres dossiers, la tendance est à la continuité. Aucune réaction particulière des entreprises n'a été observée pour l'instant : *« Rien ne laisse penser que nous allons être submergés de demandes émanant d'entreprises effrayées par l'éventuel rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement »*, précise une directrice départementale du Sud-Ouest.

Même absence de remue-ménage chez les inspecteurs du travail. La routine s'avère de rigueur. Une routine qui se teinte toutefois de quelques espoirs. *« C'est sûr qu'avoir Aubry ou Madelin comme ministre de l'emploi ne signifie pas la même chose pour le code du travail »*, observe l'un d'eux. Certains espèrent obtenir les moyens de mieux contrôler les licenciements économiques de faible ampleur, ceux de moins de dix personnes dans les entreprises de moins de cinquante salariés. D'autres attendent une révision de la politique d'aide à l'emploi qui, selon eux, a largement montré ses limites. En attendant, tous les regards se tournent déjà vers la conférence nationale sur l'emploi et les salaires. Les orientations nouvelles seront sans doute pour la rentrée.

Nathalie Mlekuz



CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Avantage fiscal

Evoquée à l'occasion du Forum de *L'Expansion* par Martine Aubry, la révision de la déduction d'impôt accordée pour les emplois familiaux, notamment avec le chèque emploi-service, ne semble pas faire partie des priorités. Depuis, la ministre de l'emploi et de la solidarité s'est gardée de revenir sur le sujet.

« Je ne suis pas sûre qu'on ne soit pas allé trop loin », avait pourtant, au détour d'une petite phrase, lâché Mme Aubry, qui connaît bien le dossier. Et pour cause : le dispositif avait été créé quand elle était déjà ministre du travail, en 1992. A l'époque, il avait été prévu que l'emploi par les ménages d'un salarié à domicile ouvre droit à une réduction d'impôt – et non à une déduction – dont le montant atteindrait 50 % des dépenses engagées dans la limite de 25 000 francs. Mais, avec le gouvernement Edouard Balladur, cette politique d'aide change de dimension, à défaut de nature. Le plafond est porté à 90 000 francs, la réduction d'impôt maximale à 45 000 francs. Ce qui, à l'origine, devait toucher les classes moyennes se transforme en un avantage fiscal non négligeable pour des familles aisées et fortement imposées. Tandis que l'intérêt est moindre, voire nul, pour les milieux plus modestes.

Dopés, dès lors, les emplois familiaux vont connaître un grand succès. Plus d'un million et demi de personnes sont ainsi employées ; avec le chèque emploi-service, qui a atteint les 50 millions d'heures travaillées en 1996, cela représente l'équivalent de 250 000 emplois à temps plein. Pour l'Etat, l'opération coûte plus de 6 milliards cette année. En revanche, on peut considérer que la Sécurité sociale y gagne en cotisations supplémentaires.

Apparemment créatrice d'emplois, la formule a surtout permis de blanchir du travail au noir et, de ce point de vue, aura eu un effet moralisateur. En revanche, et pour les mêmes raisons, il s'avère presque impossible de mesurer son impact en créations nettes.

Difficile de tout arrêter quand ces activités-là montrent, en dépit des critiques, l'énorme potentiel dont elles disposent ; qui plus est, à un moment où le nouveau gouvernement se met en quête d'autres espaces pour l'emploi. D'où des suggestions pour réorienter et gommer les défauts les plus visibles. Par exemple, faire porter l'accent sur le tout récent titre emploi-service. Outre que celui-ci présente l'avantage de pouvoir être abondé par les comités d'entreprise, les entreprises ou les collectivités locales, il peut aussi bénéficier à toutes les catégories. Et on peut même imaginer qu'il permette de payer des services offerts hors du domicile, puis, pourquoi pas, des petits travaux d'entretien ou de confort. De façon à sortir de l'image de l'emploi familial, domestique et féminin.

Volkswagen applique un nouveau modèle de réduction du temps de travail

BONN
de notre correspondant

Volkswagen, c'est un peu le « laboratoire social » de l'Allemagne. Depuis l'introduction de la semaine de quatre jours en 1994, le premier constructeur automobile européen est parvenu à réduire ses coûts de production sans procéder à des licenciements massifs. Résultat : l'entreprise se porte très bien, au point que les capacités existantes ne parviennent pas à répondre à la demande des nouveaux modèles ; le climat interne à l'entreprise est qualifié d'« excellent » par les syndicats – en dépit d'adaptations comme le travail du samedi. Les dirigeants de Volkswagen, qui avaient l'intention, en début d'année, de délocaliser hors de l'entreprise des services internes (comme la sécurité, la restauration, etc.), afin de réduire les coûts, ont finalement renoncé à ce projet, tout comme ils ont renoncé à imposer la suppression des « pauses pipi » de deux minutes et demie toutes les heures et de vingt minutes toutes les trois heures.

L'Allemagne reste le pays du consensus à tout prix, et c'est ce qui lui permet de mettre en œuvre de nouveaux types d'organisation du travail comme celui entré en vigueur chez Volkswagen de manière rétroactive depuis le 1er janvier 1997.

Avec l'introduction d'un nouveau modèle de réduction du temps de travail – le travail partiel pour les salariés âgés de plus de 55 ans, ou *Altersteilzeit* –, le constructeur, aidé par l'Etat, vient de se doter d'un instrument qui permettra un meilleur partage du travail entre les générations. Un exemple de *« flexibilité »* que le chancelier Kohl aimerait voir se généraliser en Allemagne afin, comme il aime à le dire lui-même, de *« réduire de moitié le chômage d'ici à l'an 2000 »*.

Conclu à la fin du mois de juin entre le patronat de l'entreprise et le syndicat IG Metall, l'accord Volkswagen prévoit qu'un salarié de plus de 55 ans pourra réduire de moitié la durée de son travail jusqu'à 60 ans, tout en conservant 85 % de son revenu net. Ce nouveau modèle est valable, en théorie sinon dans la pratique, pour l'ensemble des 95 000 salariés de l'entreprise en Allemagne.

DE L'ÉTRANGER

Avec le temps partiel pour les salariés âgés de plus de 55 ans, le constructeur automobile, aidé par l'Etat, *vient de se doter d'un instrument qui permettra* un meilleur partage du travail entre les générations

La réduction de 50 % du temps de travail se fait en deux temps : pendant deux ans et demi, le salarié travaille à plein temps, période à l'issue de laquelle il cesse de travailler, tout en continuant à percevoir son salaire jusqu'à 60 ans. A 60 ans, c'est l'âge de la retraite anticipée (l'âge de la retraite étant de 63 ans, bientôt de 65 ans). Ce compromis – accompagné d'augmentations de salaires de 1,5 % en 1997 et de 2,5 % en 1998 – a été particulièrement salué par les syndicats, qui y voient la traduction parfaite d'un *« contrat social entre les générations »*.

Cette formule, déjà appliquée dans le secteur de la chimie, a été définie en détail par l'Etat et bénéficie d'un soutien financier public, en vertu d'une loi entrée en vigueur en août 1996. L'agence nationale pour l'emploi de Nuremberg prend en charge une partie du salaire (20 % du salaire net antérieur), à condition que l'entreprise embauche un jeune pour deux postes de travail à temps partiel créés. Chez Volkswagen, 1 000 apprentis seront intégrés à l'entreprise chaque année et, en parallèle, 2 000 salariés âgés de plus de 55 ans travailleront à mi-temps avec une rétribution équivalant à 85 % du dernier salaire net grâce à un coup de pouce de l'entreprise.

Ce modèle a été conçu pour mettre un terme à une pratique qui finissait par coûter très cher à l'Etat : jusqu'en 1996, de nombreuses entreprises mettaient leurs salariés âgés de plus de 58 ans en pré-retraite, aux frais de l'assurance-chômage. On a tant abusé de cette formule qu'il a été choisi, en définitive, d'imaginer autre chose qui permette à la fois aux entreprises de rajeunir leurs effectifs et d'obtenir des garanties d'emploi pour les jeunes.

Remporté dans un contexte de bonne conjoncture pour le premier constructeur automobile européen, cet accord n'aurait pas vu le jour si l'entreprise ne s'était engagée à offrir de solides compensations financières aux salariés qui choisissent la formule du temps partiel. La formule *« 85 % du revenu net antérieur »* a été très appréciée par les syndicats, de la même façon que l'entreprise s'engage à aider les salariés afin que ceux-ci, malgré l'amoindrissement de leur revenu, continuent à cotiser à 100 % pour leur retraite. A partir de 60 ans, l'âge de la retraite anticipée, Volkswagen s'engage également à subventionner les retraites des salariés concernés par ce nouveau modèle.

Au total et sur plus de cinq ans, chaque cas coûterait 150 000 deutschemarks à l'entreprise (plus de 500 000 francs). Pas étonnant si la presse allemande qualifie l'accord Volkswagen de *« modèle de luxe »* peu applicable au reste du secteur automobile allemand, voire à l'ensemble de la métallurgie. Des discussions sur l'*Altersteilzeit* entre patronat et syndicat du secteur de la métallurgie ont lieu depuis le début de l'année, mais n'ont pour l'instant débouché sur aucun résultat. Le patronat de la métallurgie n'est pas prêt à reprendre le modèle Volkswagen, tant sur le plan du salaire (*« 85 %, c'est trop »*) que sur la question de la garantie d'embauche pour les jeunes. Le syndicat IG Metall lance des menaces de grèves pour faire avancer les discussions : il faudra attendre l'automne pour savoir si celles-ci se traduisent dans les faits.

Lucas Delattre

Du progrès subi à la société choisie

par Thierry Jeantet, Michel Porta, Guy Courtois, Gilles Roosen, Gabriel Fréneau

Nous vivons une ère de ruptures et de divisions. Rupture du compromis entre le système capitaliste et ceux auxquels il fait appel en tant que salariés (frappés par des licenciements massifs) et consommateurs (qui préfèrent épargner), avec son cortège d'effets dévastateurs : exclusions, pauvreté, incompréhensions, tensions. Rupture au sein des Etats, les investissements faisant les frais des arbitrages au profit d'une politique de redistribution au coup par coup sans grands effets. Rupture au sein même du monde du capitalisme au profit de sa « version » financière. Tout cela au nom d'une vision « économiste » réservée aux tenants d'une chaîne – courte mais solide – de pouvoirs répartis dans la finance, les conglomérats et des fractions installées de la sphère politique.

Car une logique est affichée : « tenir » la monnaie, brider les dépenses publiques, favoriser les flux financiers, les concentrations privées ; elle permettrait au marché de retrouver sa liberté et de rééquilibrer les économies plus ou moins en déroute. Plus qu'une « pensée unique », il s'agit d'une dynamique entre les détenteurs de moyens de plus en plus rassemblés, entre des « agenceurs » industriels et financiers. Les uns et les autres espérant tirer le meilleur parti d'évolutions réelles au premier rang desquelles la montée des technologies et l'internationalisation. De fait, cette dynamique de type « unique » risque de passer, par pertes et profits, une génération, deux générations...

Il est urgent d'insister sur la nécessité pour l'Etat de revenir sur le devant de la scène en favorisant une croissance à dimension humaine au travers de trois actions.

La première est d'opérer une redistribution du savoir et d'assurer l'accès et la maîtrise des outils de communication par tous. Si les dépenses de l'Etat en France pour l'éducation doivent avoisiner les 23 % en 1997, celles de la défense atteindraient encore 15,5 à 16 %. Le pourcentage consenti pour la formation – qui doit être de plus en plus permanente – demeure insuffisant. Sans doute faut-il éviter un gonflement des déficits publics, mais il faut surtout un Etat mieux orienté dans son action. Comment, par exemple, rester passif devant le fait que l'absence de diplômes ou les faibles diplômes conduisent au chômage ? Comment accepter que le « capital humain » – si l'on ose cette expression – soit ainsi gaspillé ?

La seconde est d'assurer à notre système de santé une pérennité et une assise suffisantes. Il n'est pas acceptable que des personnes âgées, les salariés les moins qualifiés aient un accès de plus en plus aléatoire aux soins : le rapprochement social et géographique du système de santé des citoyens dans les zones urbaines « déshéritées » et rurales « désertifiées » constitue une urgence. Sans doute faut-il arrêter la progression, par le haut, des dépenses de médicaments en particulier, sans doute aussi faut-il en venir à un système décentralisé et plus égalitaire avec un pilotage participatif impliquant réellement les usagers.

TRIBUNE

Il est urgent que l'Etat revienne sur le devant de la scène en favorisant une croissance à dimension humaine

La troisième – décisive – est de soumettre le pays à une cure d'innovation ; non pas en injectant plus brutalement encore des technologies destructrices d'emplois, mais en cherchant à profiter des innovations pour susciter un nouveau type de développement. Avant même de parler de réduction du temps de travail ou de chercher uniquement à accroître encore les emplois de services (ce qui correspond à des besoins concrets), il faut se demander si les innovations connues ou futures ne sont pas porteuses d'activités productrices et d'emplois.

La Commission de l'Union européenne a timidement mis le doigt sur cette question mais sans en déduire encore de nouvelles initiatives. Pourtant, les exemples coréens ou plus récemment des Etats-Unis montrent que des PME créatrices d'emplois sont capables d'émerger en intégrant de l'innovation et en l'appliquant. Des pistes peuvent d'ores et déjà être indiquées pour la France : la domotique, les biotechnologies, les systèmes de communication, bien sûr l'environnement. Une « politique de développement des activités et des emplois innovants » apparaît donc nécessaire, s'appuyant sur les divers organismes de recherche et de diffusion publics, mais aussi privés, ainsi que sur les financeurs et partenaires publics, privés et d'économie sociale. Une des premières « conférences nationales » à convoquer doit porter sur une telle politique.

Mais plus encore s'agit-il de tenter de créer un nouveau compromis entre les acteurs économiques comme sociaux autour de ce thème : l'innovation maîtrisée créatrice d'emplois et donc de richesses mieux réparties. Il s'agit aussi d'éviter que les emplois nouveaux soient situés de façon trop déséquilibrée dans le secteur non marchand subventionné.

Cette politique doit engager l'Etat en tant que co-financeur en prenant des participations dans des entreprises en démarrage (avec obligation de se dégager au bout de cinq ou dix ans), en renforçant le rôle d'outils de garantie comme la Sofaris, en créant un système de fonds communs de placement-innovation-emplois dont les rendements seront en partie défiscalisés et en appuyant le développement de coopératives d'entreprises, d'unions d'économie sociale innovantes (permettant des alliances entre les acteurs marchands et non marchands). L'Etat doit ainsi trouver un nouveau rôle d'investisseur.

Une telle politique doit s'inscrire dans un projet plus large, l'objectif étant de discipliner le progrès, de ramener l'économie et la technologie à leur rôle d'outils. Ceci suppose :

– un effort exceptionnel de recherche-prévision-planification participative : si le travail n'est pas mort, il est – en tous les cas – en train de changer radicalement.

– de susciter un mouvement alternatif entre les entreprises : toute entreprise, d'une certaine importance, pratiquant des licenciements devant s'engager à soutenir la création d'autres entreprises et d'activités.

– une politique « du temps et des activités » comportant une nette réduction du temps de travail, impliquant tous les acteurs : certes, les salariés, les employeurs aux côtés de l'Etat, mais aussi les administrations, les collectivités locales, les commerçants, les associations ; tous étant plus ou moins des co-aménageurs des temps libérés et pour une partie d'entre eux, co-financeurs.

– donc, de dépasser les notions de RMI ou de revenu social individuel en créant un droit au revenu d'activité, assorti d'une couverture sociale complète, déterminé au cours d'une conférence nationale entre l'Etat, les collectivités locales et le secteur sans but lucratif.

Le débat de société a été rejeté, les idéologies faisant peur ; mais les recettes successivement appliquées depuis vingt ans ont conduit au résultat que l'on sait. Du coup la société est en train de changer par force et en force : la politique doit d'urgence revenir à la politique. Le temps des choix est venu en France et, entraînée par elle, en Europe entre une société participative maîtresse du progrès et une société libérale jouant du progrès comme on joue avec le feu.

Thierry Jeantet, Michel Porta, Guy Courtois, Gilles Roosen, Gabriel Fréneau *sont président et co-animateurs du Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes sociales (organisateur des entretiens pour une Croissance à dimension humaine).*

PARUTIONS

Changer de logique

LE LIBÉRALISME CONTRE LA DÉMOCRATIE. LE TEMPS DES CITOYENS
d'Alain Girard et Claude Neuschwander
Cyros, 264 p., 130 F.

On n'en attendait pas moins de Claude Neuschwander. Celui qui organisait des conseils de résidents à Sarcelles dans les années 60, puis fut le courageux patron de Lip, à la recherche de nouveaux modes de gestion, n'a rien perdu de son punch.

C'est sabre au clair qu'il part à l'assaut de *« l'intégrisme libéral »* devenu *« pensée hégémonique »*, notre liberté individuelle étant *« confondue avec celle du capital »*.

Les constats qu'il dresse et les arguments qu'il aligne pour montrer que notre société, plongée dans l'ultra-libéralisme, va mal, ont, pour la plupart, déjà été avancés. Mais il était bon de les rassembler afin de porter un diagnostic global, en l'occurrence bien étayé par de nombreuses observations.

Pour Claude Neuschwander et Alain Girard, il s'agit de *« remettre l'homme au cœur de la société et l'économie à son service »*. Au *« libéralisme sauvage »*, il oppose le projet *« d'une économie sociale de marché »*, capable de garantir et de promouvoir l'intérêt collectif, la cohésion sociale, l'égalité des chances et la solidarité. Et il propose de l'appuyer sur plusieurs piliers : l'Europe (dégageant un *« compromis positif des traditions rhénane, étatique et sociale-démocrate »*), le secteur de l'économie sociale et les collectivités territoriales (l'Etat jouant un rôle de régulation et de maintien de la cohésion nationale). Réseaux, coopérations, initiatives des citoyens irrigueront les racines de ce regain de démocratie.

Même si on peut se demander si la mobilisation de ces différents acteurs sera assez forte pour faire tourner autrement les mécanismes du capitalisme, cet appel à l'exercice de véritables choix mérite d'être entendu.

Daniel Urbain

L'armée prépare des reconversions massives à la vie civile

Enquête. Le départ d'ici à 2002 des officiers et sous-officiers en surnombre ne devrait pas poser trop de problèmes. Mais, pour la suite, qu'en sera-t-il des nouveaux engagés ?

Une armée qui – professionnalisation oblige – passe en cinq ans (d'ici à 2002) de plus de 200 000 appelés à moins de 30 000 perd forcément un nombre important d'officiers et de sous-officiers. Même si parallèlement elle intègre plus de 50 000 engagés. Cette réorganisation, qui ressort de la loi de programmation militaire, votée en juin 1996 pour les années 1997-2002, est engagée. Son mouvement est même plus ample que ne le laisse penser le décompte officiel des réductions d'effectifs qui prévoit 300 départs d'officiers et celui de 15 000 sous-officiers car il résulte d'une somme complexe d'additions et de soustractions.

Ainsi la gendarmerie qui devrait perdre quelque 2 500 sous-officiers d'ici à 2002 voit-elle leurs effectifs progresser légèrement en 1997 ; alors que le nombre de ses officiers augmentera de près de 1 400 en cinq ans. La marine bénéficiera, elle aussi, d'une légère progression de ses cadres. C'est dire que les autres armées perdront davantage qu'il n'y paraît : l'armée de terre notamment, qui enregistrera une perte de 1 400 officiers et de plus de 6 000 sous-officiers en cinq ans. Autre exemple : en 1997, si, globalement, 1 500 postes de sous-officiers sont supprimés, le nombre des officiers croît encore légèrement, car la loi de professionnalisation des armées a prévu d'augmenter un taux d'encadrement inférieur jusqu'ici à celui des armées occidentales comparables. La baisse du nombre des officiers ne commencera donc, au plus tôt, qu'en 1999.

Près de quatre sur cinq des 1 500 sous-officiers qui partiront en 1997 appartiennent à l'armée de terre. Mais cela correspond pour une part aux départs qui ont lieu normalement chaque année. En 1995 comme en 1996 – antérieurement donc à la loi de professionnalisation –, ces derniers étaient annuellement de l'ordre de 2 500. Si bien que le surcroît de départs à gérer se limite à 230 cas par an jusqu'à 2002.


NICOLAS VIAL

C'est sans doute pour cette raison qu'on ne sent pas encore vraiment de mobilisation dans les services chargés de gérer ces mouvements. Certes, le nombre des stages de formation-reconversion est en progression, mais c'était déjà le cas ces dernières années. *« Combien de partants ont l'intention de reprendre une activité civile ? Combien choisiront la retraite ? Nous le mesurons mal. Mais nous ne pensons pas rencontrer trop de difficultés jusqu'à 2002 »*, admet le colonel Christian Huberdeau, du bureau des ressources humaines de l'état-major de l'armée de terre.

C'est d'autant plus vraisemblable qu'une loi du 19 décembre 1996 a prévu une série de mesures incitant les retraits volontaires : l'attribution d'un pécule à ceux qui ont assez d'ancienneté pour bénéficier d'une retraite immédiate et qui anticipent leur départ ; une forte augmentation des postes offerts dans les autres secteurs de la fonction publique ; et la reconduction d'une disposition permettant aux officiers de toucher une retraite supérieure à celle de leur grade s'ils la prennent rapidement. Le vif succès rencontré par l'octroi du pécule a même entraîné une sélection parmi les volontaires : pour 1997, la priorité a été donnée aux plus âgés. Les candidats à une reconversion ne seront donc pas trop nombreux. Il devrait en être de même en 1998.

Pour Dominique Conort, directeur de la fonction militaire et du personnel civil au ministère de la défense, la préoccupation majeure est, plus que les cadres, le grand nombre de militaires du rang engagés qu'il y aura à rendre chaque année à la vie civile. Il faut donc mettre dès à présent au point une politique de reconversion beaucoup plus élaborée que celle qui existait jusqu'ici : *« Nous avons le devoir de réussir le reclassement de ceux qui partent en ce moment car la qualité de nos recrutements futurs en dépend. »*

« S'ils s'en vont avec le sentiment d'avoir été en quelque sorte abandonnés, ce sera un lourd handicap », renchérit Chantal Jourdan, responsable de la Mission pour la mobilité professionnelle (MMP), chargée de la mise en œuvre de la politique de reconversion pour l'ensemble des personnels militaires. Au sein de cette instance, la mobilisation est forte. Et Chantal Jourdan parle d'un *« énorme chantier »*, d'une *« sorte de révolution culturelle à réaliser »*. *« Désormais,* souligne-t-elle, *la reconversion n'est plus un acte individuel laissé au libre arbitre de chacun, c'est un volet majeur de la gestion des ressources humaines. »*

Comme la future armée professionnelle sera composée de personnels jeunes qui n'y passeront qu'un temps assez court (de cinq à quinze ans), la préoccupation de leur reclassement sera présente tout au long de leur parcours militaire. Et ce dès leur arrivée, à travers une information sur le dispositif mis en place pour les aider. Plus tard, par des entretiens d'orientation ainsi qu'une évaluation de leurs compétences et de leur potentiel, destinés à leur permettre d'élaborer un projet professionnel pour leur retour dans le civil.

Enfin, dans la dernière étape, par un congé de reconversion de six à douze mois leur permettant de se préparer activement à la réalisation de ce projet. Peu à peu cette politique commence à se concrétiser. Tout officier ou sous-officier touché par la réduction des effectifs peut en bénéficier.

Marie-Claude Betbeder

Passeport pour l'entreprise

▼ Le Centre militaire de formation professionnelle, en Vendée, accueille 600 engagés par an

Cravate et costume bien coupé, l'adjudant joue le rôle de directeur des ressources humaines. Lui fait face un jeune engagé qui prépare sa reconversion civile dans la comptabilité. Une caméra filme « l'entretien d'embauche ». Dans la salle attenante, ses camarades observent le scénario d'un œil critique. *« En quatre séances vidéo, ils progressent énormément dans la façon de se présenter »*, constate le capitaine chargé de *« l'accompagnement vers le monde du travail »*. La scène se déroule au Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) de Fontenay-le-Comte en Vendée, une caserne dont la mission est d'assurer la reconversion des engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT), en partenariat étroit avec l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes).

Chaque année, le centre accueille 600 engagés venus de toutes les régions de France, parvenus au terme des quinze ans de service réglementaire ou ayant échoué aux examens militaires de leur corps. Outre un professeur détaché de l'éducation nationale, 45 formateurs de l'AFPA, spécialement affectés à la caserne, délivrent une formation dans sept grandes familles de métiers : bâtiment ; métallurgie ; mécanique générale ; réparation automobile ; froid et électricité ; maintenance ; tertiaire (secteur hybride regroupant comptables, vendeurs, agents de restauration, garçons serveurs, opérateurs de télésurveillance...). En fin de cursus, des professionnels contrôlent les connaissances et font passer les examens (CAP et BEP).

La première difficulté avant d'entamer la formation est d'ordre psychologique : *« Beaucoup préféreraient rester dans l'institution militaire parce qu'elle est rassurante : à nous de les aider à se tourner vers la vie civile »*, explique le colonel Gérard Laloue qui commande le CMFP. *« On a toujours des regrets à l'idée de quitter l'armée, mais il faut savoir tourner la page »*, estime le caporal Hillel-Jacques Storace. Engagé à dix-neuf ans avec un niveau bac professionnel en électrotechnique, il suit six ans plus tard une formation d'opérateur de station centrale de télésurveillance, après avoir participé à plusieurs missions militaires, au Gabon et au Tchad notamment.

Vient ensuite le délicat problème de l'orientation : *« La plupart des engagés ne savent pas ce qu'ils veulent faire quand ils arrivent ici »*, poursuit le colonel. En fait, deux stratégies se dessinent : revenir au métier appris au lycée professionnel et profiter de l'opportunité du CMFP pour mettre à jour ses connaissances techniques ; ou délibérément opter pour une nouvelle spécialité. L'objectif est toujours le même, selon le colonel Gérard Laloue : *« Ajouter un savoir-faire professionnel au savoir-être très fort qui caractérise nos hommes, en termes d'esprit d'équipe ou de sens des initiatives »*.

REBONDIR

D'une durée qui varie, selon les spécialités, entre quatre mois et un an, la formation prévoit aussi une période d'application en entreprise, d'une durée variable. Phase décisive puisque *« 40 % des engagés trouvent finalement un poste dans la société qui les a accueillis en stage »*, selon Pierre Gil, enseignant en fraisage au CMFP.

Outre l'apprentissage technique d'un métier, le centre de Fontenay-le-Comte veille à offrir à ses stagiaires les clés indispensables pour décrocher un premier emploi. *« Certes, beaucoup ont eu à gérer des situations difficiles en Bosnie, en Centrafrique ou au Rwanda. Pour autant, ils ne connaissent pas l'univers de l'entreprise »*, explique le colonel Gérard Laloue. Pour se familiariser avec les us et coutumes du milieu professionnel – apprendre par exemple à vaincre, aussi courtoisement que possible, le barrage de la secrétaire lorsqu'ils auront à décrocher un rendez-vous avec un DRH (directeur des ressources humaines) –, les appelés bénéficient d'un dispositif spécifique d'*« accompagnement vers le monde du travail »* destiné non seulement à *« quitter l'uniforme avec un boulot en poche »*, mais aussi à *« rebondir en cas de perte du premier emploi »*, selon l'expression du colonel Gérard Laloue.

Enfin, une cellule d'aide à l'emploi est en permanence à la disposition des stagiaires : dans cet espace, ils peuvent consulter les annonces parues dans la presse, rédiger et taper leur CV sur ordinateur, passer des coups de fil aux entreprises...

Le résultat est à la hauteur des espérances : 78 % des militaires passés par le CMFP occupent un emploi six mois après leur sortie. Tous les projets professionnels sont envisageables : un ancien n'a-t-il pas ouvert à l'automne dernier, son propre établissement de restauration à Fontenay-le-Comte, baptisé le Coco-Nuts ?

Philippe Baverel

De la guerre du Golfe à la menuiserie

De sa participation à l'opération « Daguet » en pleine guerre du Golfe, Patrick Ballinger, trente-trois ans, se souvient surtout des alertes aux missiles Scud et du masque à gaz dont il fallait alors prestement s'affubler : *« Là-bas, on se serrait les coudes, surtout lorsqu'on avait un coup de cafard. »* Pudique, l'homme qui a également servi en Somalie, au Liban et en Bosnie en tant que « casque bleu » n'en dira pas plus. Aujourd'hui, le caporal-chef a décidé de repartir dans le civil pendant qu'il est *« encore jeune »*. Titulaire d'un CAP de peinture en bâtiment obtenu à l'âge de dix-sept ans, il suit actuellement un enseignement en menuiserie d'agencement (charpente et ameublement) au centre militaire de formation professionnelle de Fontenay-le-Comte, dans l'espoir d'être embauché chez un artisan. Avec, chevillée au corps, la ferme intention de s'installer un jour à son compte.

Repères

● Le pécule destiné à inciter officiers et sous-officiers à un départ anticipé ne leur est accessible que s'ils ont respectivement fait au moins vingt-cinq et quinze ans de service. Son montant représente quarante-cinq mois de solde pour celui qui part dix ans avant la limite d'âge de son grade ; plus il est proche de cette dernière, plus la somme diminue. A titre d'exemple, un lieutenant-colonel, à sept ans de sa limite d'âge, touche 580 000 francs, un adjudant-chef, à cinq ans de la sienne, 270 000 francs. Pour encourager les départs rapides, le montant de ce pécule diminue au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'an 2002.

● Avant la fin de 1997, l'armée de terre doit avoir procédé à la dissolution de vingt régiments ; la marine, désarmé huit bâtiments de surface et sous-marins ; le service de santé, fermé un centre hospitalier. Trente-deux mille emplois d'appelés doivent avoir été supprimés. Le nombre des engagés – qui doit doubler d'ici à 2002 pour atteindre 92 000 – aura commencé à progresser : il sera passé de 45 000 à 52 000 dans l'année.

Les difficultés des organismes de formation

BAISSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES. En 1995, selon la Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail), le chiffre d'affaires réalisé par les organismes de formation s'élevait, au total, à 35,1 milliards de francs. Il était en baisse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Mais ce qui explique encore mieux les difficultés conjoncturelles de ce secteur, c'est que, parallèlement, le nombre d'organismes de formation actifs a, lui, augmenté de 6,5 % par rapport à 1994. Cela résulte principalement du développement considérable des formateurs individuels (+ 70 % en cinq ans) qui réalisent, ensemble, un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs, en progression de 62 % au cours de ces dernières années. Sur les 57 200 établissements déclarés, 37 800 organismes ont réalisé au moins un franc de chiffre d'affaires. Si 92 % des organismes actifs affichent un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de francs, les 1 700 plus importants détiennent 20 % du marché et 11 % d'entre eux dépassent les 10 millions de chiffre d'affaires. Près de la moitié des organismes de formation ont un statut privé à but lucratif et leur part de marché est évaluée à 38 %. Les associations et organismes privés à but non lucratif ne représentent que 28 % des organismes, mais occupent un tiers du marché.

Les organismes publics et parapublics ne sont que 5 %, en nombre, mais détiennent 20 % du marché. Ce sont ces derniers qui subissent le contrecoup de la forte progression des organismes à but lucratif : leur chiffre d'affaires a diminué entre 1994 et 1995 et leur part de marché a reculé de 8,4 points. Cela s'explique en partie par l'évolution des financements de la formation. En effet, les dépenses en provenance des entreprises ont augmenté de 3,9 % en un an, alors que celles de l'Etat et des collectivités territoriales ont diminué de 14,2 %.

Plus de formateurs mais moins de temps

PRÉCARITÉ. En 1995, selon la Dares, les organismes de formation ont employé 472 000 intervenants en formation. Le nombre de formateurs en contrat à durée indéterminée a augmenté de 22,5 % en un an et celui des bénévoles de 28 %. Cependant, les formateurs travaillent rarement à temps plein pour un seul organisme. La durée annuelle de leurs interventions est de 188 heures et va de 61 heures pour les bénévoles à 370 heures pour les formateurs individuels. Cette durée est d'ailleurs en baisse par rapport à 1994, où elle était de 216 heures.

Les administrateurs à la française

JETONS DE PRÉSENCE. Jean-Claude Lasanté et François Carn, qui animent en France le cabinet rattaché au groupe Mercator, ont fait réaliser une enquête sur les membres des conseils d'administration des sociétés françaises. Il en ressort que les administrateurs français sont en général moins bien payés, en jetons de présence, que leurs homologues américains et que, entre autres conséquences qui tiennent à la spécificité nationale, ils ont tendance à multiplier les postes. Par exemple, Jean Peyrelevade siège dans 17 conseils d'administration. Sur la cinquantaine de sociétés étudiées, les six plus généreuses versent, en moyenne, de 500 000 francs par an pour L'Oréal à 178 571 francs pour Alcatel. Dans les moins dispendieuses, cela va de 46 153 francs chez Canal Plus à 16 153 francs chez Essilor. Mais, toujours selon Mercator, ces pratiques induisent un autre problème, devenu lancinant, là aussi par rapport aux attitudes anglo-saxonnes : les modalités de choix et de rémunération des administrateurs en France empêchent que ceux-ci soient des personnalités indépendantes ou des experts qui consacrent réellement du temps à leurs fonctions.

DÉPÊCHES

■ **GESTION.** En association avec l'université Paris-Dauphine, le Centre de formation professionnelle des journalistes (CFPJ) met en place, pour la rentrée 1997, un MBA à destination des journalistes, axé sur le management des entreprises de presse. Cet enseignement, destiné à élargir le champ de compétences des cadres de rédaction, a pour but de favoriser une meilleure coopération entre journalistes et gestionnaires. Etalée sur une année, cette formation dure 350 heures et comprend un voyage d'éudes en Grande-Bretagne. De nombreux professionnels interviendront, ainsi que des universitaires et des experts. Le dossier de candidature est à retirer, à partir du 2 septembre, auprès du CFPJ.
Contact : Catherine Benittah. Tél. : 01-44-82-20-81.

■ **ÉVALUATION MACROÉCONOMIQUE.** La Dares a procédé à une évaluation macroéconomique des politiques de l'emploi, à court et moyen terme (*Premières Informations et Premières Synthèses*, de juillet 1997, numéro 27-1). Il apparaît que 2,9 millions de personnes bénéficiaient d'un des dispositifs spécifiques de politique d'emploi à la fin 1996. A court terme, au sein de ces dispositifs, les retraits d'activité agissent davantage sur le chômage que les aides à l'emploi marchand, mais, à moyen terme, la hiérarchie des mesures s'inverse. Enfin, depuis le premier choc pétrolier, la réduction du nombre de demandeurs d'emploi due à la politique de l'emploi est évaluée à 500 000 environ.

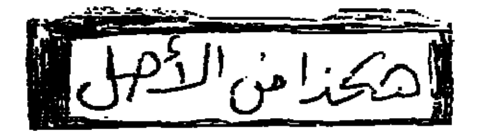
■ **CHÈQUE-VACANCES.** L'émission des chèques-vacances atteindra le cap des 3 milliards de francs pour l'année 1997, soit une progression de 27 % par rapport à l'année précédente. Ce titre de paiement permet l'accès à des services touristiques et de loisirs de plus en plus variés. Son impact économique est loin d'être négligeable : il représente 15 à 35 % du budget vacances des utilisateurs et l'on peut estimer qu'il induit une dépense trois fois supérieure au volume de chèques émis, soit près de 10 milliards de francs pour 1997.

AGENDA

● **FORMATION.** L'Association française pour l'expansion par la formation (Afref) organise, le 11 septembre, une journée thématique intitulée : « Réingénierie de la fonction ressources humaines, une approche centrée "service" ». Elle aura lieu à l'hôtel Mercure, 3, rue de Caulaincourt, avec notamment la participation de Jean-François Dumortier, directeur du développement à l'Insep, de François Silva, professeur de sociologie du travail à l'Ecole supérieure de l'aéronautique, et de Michel Juffé, professeur de sciences humaines à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.
Contact : Afref, 56, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : 01-42-94-29-76.

● **FORUM EMPLOI JEUNES.** Initialement prévu pour le 28 mai au Zénith, et reporté en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, le Forum pour l'emploi des jeunes aura lieu, le 23 septembre à 14 h 30, au Palais omnisports de Bercy. Cette manifestation est organisée par l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) dans le cadre de son opération « Déverrouiller l'emploi : l'emploi des jeunes ». Dix mille jeunes, enseignants, formateurs et chefs d'entreprise y participeront.
Contact : UIMM, 56, avenue de Wagram, 75854 Paris Cedex 17. Tél. : 01-40-54-20-20.

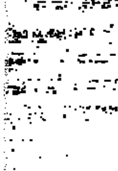
● **MULTIMÉDIA.** Les Rencontres européennes sur la démocratie et les réseaux multimédia se tiendront, du 25 au 27 septembre, à Parthenay, ville numérisée de la région Poitou-Charentes. Cette manifestation est organisée par Vecam (Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia), qui fait partie des associations réunies au sein de la Maison Grenelle.
Contact : Vecam, 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 01-45-78-34-05.



icultés des organismes
iation

ormateurs
ins de temps

inistrateurs à la française



Les « girlies » à l'assaut des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne

Management. Deux livres, vendus à des millions d'exemplaires, expliquent aux femmes comment dominer les hommes au travail. Certains des arguments développés sont surprenants

Les Etats-Unis et l'Europe s'enthousiasment déjà pour les Spice Girls, ces cinq jeunes Anglaises qui ont vendu treize millions de disques dans le monde sur le thème du « *girl power* » (le pouvoir aux filles). Leur message est limpide : « *Les hommes ont les meilleurs boulots, tandis que les femmes font le ménage et les courses, ça suffit. Les tâches et les avantages doivent être partagés.* » Le groupe n'hésite pas à se réclamer de Margaret Thatcher, faisant d'elle l'un de ses emblèmes.

Avec les Spice Girls, il faut maintenant aussi compter sur les « new girlies », pour reprendre le titre de *The Independent*, quotidien britannique qui, tout comme le *Sunday Times*, s'intéresse à ce phénomène récent. Ni actrices ni chanteuses, elles sont femmes d'affaires et se doivent d'avoir pour livres de chevet deux succès de librairie, vendus à des millions d'exemplaires en Grande-Bretagne et outre-Atlantique. Là aussi, il s'agit de mettre un terme à la suprématie masculine au travail. Les titres des ouvrages sont assez explicites. *How to succeed in business without a penis* (*Comment réussir en affaires sans pénis*) a été écrit par Karen Salmansohn, une experte en marketing et publicité. Le second, *The Princessa – Machiavelli for women* (*La princesse – Machiavel pour les femmes*) est de Harriet Rubin, une éditrice new-yorkaise qui a publié de nombreux livres de présidents d'entreprise et de gourous du management.

Toutes deux s'adressent aux femmes qui en ont assez de voir leur carrière handicapée en raison de leur sexe puisque les hommes se réservent en général les places les plus élevées des organigrammes. « *Les deux chefs d'entreprise femmes qui figurent au top 500 de* Fortune, s'offusque ainsi Harriet Rubin, *vendent soit des Barbies, soit des soutiens-gorge... Serions-nous encore au temps de la révolution industrielle ?* »

Chacune prodigue donc ses conseils. Karen Salmansohn sur un ton assez provocateur et tout à fait pragmatique, avec questionnaires, tests et leçons de vocabulaire à l'appui. Le sérieux côtoie le plus léger. Si on apprend comment gérer au mieux un réseau, Karen Salmansohn invite aussi les femmes au travail à appeler régulièrement leur domicile au cours de la journée, afin de laisser sur le répondeur des messages d'encouragement, de félicitations qui les motiveront dès leur retour le soir.

Harriet Rubin préfère, elle, parodier Machiavel et parle, par conséquent, de « *stratégie* », de « *tactique* » et « *d'armes subtiles* ».

Malgré tout, les livres se rejoignent autour de plusieurs idées-clés. Rassurer d'abord : il ne s'agit pas de détruire les hommes, mais de les vaincre. Pas question, ensuite, de les combattre avec leurs armes, mais bien avec celles des femmes. Karen Salmansohn liste ainsi tous les points forts des hommes au travail (« *ils sont plus directs* », « *se concentrent davantage sur un objectif* », « *acceptent facilement les compliments* »...), mais ne manque pas de signaler ceux des femmes.

Harriet Rubin procède à l'identique, explique que les règles ont été établies par les hommes et que les femmes doivent devenir puissantes sans singer leurs collègues masculins. Les références se veulent historiques, de Sun Tzu à Gandhi.

Seulement – et contre toute attente – les deux livres dérivent complètement quand leurs auteurs énoncent la manière dont les femmes peuvent parvenir à leurs fins. Karen Salmansohn est à ce sujet la plus franche. « *Puisque le sexe permet de vendre des bières, des voitures*, explique-t-elle en faisant allusion aux campagnes publicitaires, *pourquoi ne ferait-il pas avoir une augmentation ou un avancement ?* ». Elle consacre donc un chapitre « *au pouvoir du décolleté* » et propose à ses lectrices de « *flirter vers le sommet de la hiérarchie* », leur conseillant, par exemple, d'aller régulièrement à la gymnastique afin de rester en forme.

Harriet Rubin avance plus masquée, même si au bout du compte les arguments restent les mêmes. L'auteur indique donc qu'il est de bon ton « *de se mettre à pleurer quand les choses ne vont pas* », de moduler le son de la voix afin de la rendre chaleureuse si nécessaire, de se mettre près d'un homme pendant une discussion, car cette proximité peut être bénéfique.

Le succès des deux ouvrages laisse donc rêveur. Comment expliquer, par exemple, que les Américaines, promptes à poursuivre leurs confrères pour harcèlement sexuel, adhèrent aux principes qui y sont développés ? Aux Etats-Unis, d'ailleurs, des cadres femmes interrogées contestent les tactiques prescrites. « *Si je devais ma carrière à la longueur de ma jupe*, explique ainsi l'une d'entre elles, *je n'aurais absolument plus confiance dans le management de mon entreprise* ». « *Se comporter comme cela*, indique une autre, *peut être bénéfique à court terme, mais pas à long terme. Vous ne faites que masquer vos faiblesses, et à force vous vous créez des ennemis*. »

Karen Salmansohn et Harriet Rubin sont aujourd'hui accusées d'être antiféministes, ce qu'elles contestent, bien sûr. Elles condamnent dans leurs ouvrages le harcèlement sexuel, tout en faisant de la sexualité une arme de guérilla. Contradictoire. Tout comme les résultats des ventes de leurs livres.

Marie-Béatrice Baudet

La création d'entreprise, une tentation

A en croire les chiffres d'une étude réalisée par la National Foundation for Women Business Owners et Dun and Bradstreet, les Etats-Unis comptent 7,7 millions d'entreprises dont le propriétaire est une femme. Elles emploient 15,5 millions de salariés. Un bond en avant de 32 % par rapport aux chiffres de 1992 qui avaient eux-mêmes progressé de 43 % entre 1987 et 1992.

Ces résultats peuvent être interprétés de différentes manières. Beaucoup de femmes qui créent leur entreprise disent le faire pour échapper à l'emprise des hommes dans le travail. Il convient aussi de relativiser le phénomène, puisque les femmes, tout comme les Asiatiques, les Espagnols, les Noirs, etc., sont considérées comme appartenant à une minorité. A ce titre, elles bénéficient d'avantages et notamment de « contrats captifs » qui les aident lors de leur installation.

Prévention : des expertises difficiles

Droit. Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail peuvent se faire aider

Encore largement méconnu, l'un des volets des lois Auroux, de décembre 1982, accorde aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) le droit de faire appel à un expert. C'est en quelque sorte le pendant du droit des comités d'entreprise (CE) de recourir à un expert-comptable depuis 1960.

Ce droit peut s'exercer en cas de « *risque grave, révélé ou non par un accident du travail ou une maladie professionnelle* », ou bien en cas de « *projet important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail* », par exemple une transformation des postes de travail, de l'organisation du travail, etc. (article L. 236-9 du code du travail). Comme pour l'expertise demandée par le CE, celle du CHSCT est prise en charge financièrement par l'employeur. Celui-ci peut contester, devant les tribunaux, la nécessité de l'expertise, le choix de l'expert, ou encore l'étendue de sa mission.

En 1991, le législateur a introduit une procédure d'agrément des experts, renouvelable, et délivrée par arrêté du ministre du travail. Actuellement, environ quatre-vingts structures seraient agréées. Les experts sont en général ergonomes de formation, psychologues ou sociologues du travail, etc. Parmi ces cabinets, certains sont plus ou moins liés à des syndicats : IN. PAC-CFDT (Institut pour l'amélioration des conditions de travail) a été créé par la CFDT ; Emergence, entre autres, est « *proche* » de la CGT, indique Dominique Lanoë, ergonome de ce cabinet. Tandis que Technologia est « *proche* » de FO, selon cette centrale. Chacun étant, évidemment, plus sollicité par des CHSCT à majorité syndicale de même étiquette. Enfin, des bureaux de contrôle technique, comme Apave, se sont également positionnés sur ce créneau.

Un créneau toutefois peu porteur, pour l'instant. Une centaine d'expertises par an seraient menées actuellement, alors que vingt-deux mille établissements disposent d'un CHSCT (en 1993, dernière statistique). Pourquoi si peu ? La désyndicalisation l'explique sans doute en partie, un CHSCT sans syndiqués ayant peu de chances d'être informé de ce droit. D'autant que les employeurs ne semblent pas y être très favorables. « *Dans la mesure où une solution au problème posé n'a pas pu être trouvée au sein de l'entreprise, auprès des services prévention des CRAM* (caisse régionale d'assurance-maladie) *ou des organismes agréés pour les contrôles techniques, nous ne sommes pas opposés à cette loi* », indique toutefois Jean-Pierre Peyrical, directeur de la sécurité et des conditions de travail à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM). Une position qui d'ailleurs rejoint celle de FO, qui estime en outre que « *trop souvent il est fait appel à un expert pour arbitrer entre une direction et le CHSCT. Or, dans le domaine de la prévention, il n'y a aucun compromis possible.* »

POSITION DÉLICATE

D'autres raisons peuvent expliquer les réticences des employeurs. Les chefs d'entreprise estiment généralement que les questions touchant au travail et à son organisation sont de leur seul ressort. De plus, ils n'ont pas forcément envie qu'un intervenant extérieur vienne décortiquer des conditions de travail parfois d'un autre âge, comme dans cette entreprise métallurgique où « *les ouvriers, qui doivent produire mille rondelles, sont, à cinquante ans, sourds, démolis physiquement* », remarque Philippe Négroni, ergonome d'IN. PAC.

De leur côté, les experts sont en position délicate. Placés entre la direction et les CHSCT, souvent appelés lorsque la situation est conflictuelle, « *ils sont toujours sur le fil du rasoir* », observe Francis Dupont, du cabinet Aster ergonomie. Cette difficulté se lit d'ailleurs à travers les différentes philosophies des experts. Pour Apave, « *l'interlocuteur privilégié est la direction* », indique Jean-Paul Mocuit, responsable prévention, tout en assurant qu'Apave est « *réputé neutre dans ses conclusions* ».

Tandis que, pour Dominique Lanoë, l'interlocuteur premier est le CHSCT. « *La règle de base d'une expertise est de donner des éléments au CHSCT, de l'éclairer pour qu'il puisse se forger son point de vue* », insiste-t-il. L'expert n'a toutefois pas à se comporter en « *super-syndicaliste, quitte à dire des choses qui déplaisent au CHSCT* », précise Philippe Négroni. Un travail d'équilibriste, en somme, qui donne lieu à un lourd contentieux. Le droit des CHSCT à l'expertise n'est pas près d'entrer dans les mœurs.

Francine Aizicovici

Le DUT d'animation culturelle souffre d'une image trop universitaire

Formation. Le diplôme de l'éducation nationale n'a toujours pas trouvé sa place face à ceux du ministère de la jeunesse et des sports.

Plus de 2 000 candidats à Rennes pour 86 places, environ 1 700 candidats à Paris pour 60 places, 600 à Tourcoing pour 56 places... L'option animation socioculturelle du DUT carrières sociales proposée par neuf instituts universitaires de technologie (IUT) séduit bon nombre d'étudiants. Créé il y a trente ans, ce cursus universitaire forme des jeunes susceptibles de travailler ensuite dans des MJC, des foyers de jeunes travailleurs, des mairies, des écoles, des services sociaux ou culturels, etc. Mais cette formation, méconnue par les employeurs – bien qu'elle intègre plusieurs mois de stage sur le terrain –, est souvent perçue comme trop théorique, trop littéraire. Elle n'a toujours pas vraiment trouvé sa place face aux diplômes proposés par le ministère de la jeunesse et des sports, des formations techniques et de terrain.

Officiellement, pourtant, la concurrence n'existe pas. Présent depuis très longtemps dans le secteur de l'animation, le ministère de la jeunesse et des sports propose, par le biais d'organismes agréés, des diplômes de niveaux très différents allant du BAFA ou du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, souvent exigé pour l'animation de colonies de vacances ou de centres aérés) au DEFA (diplôme relatif aux fonctions d'animation pour les postes à responsabilité), en passant par le Bapaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur-technicien de la jeunesse et des sports de niveau V). Ces formations sont payantes : il faut compter entre 25 000 et 30 000 francs pour un Beatep (brevet d'Etat des animateurs-techniciens de l'éducation populaire et de la jeunesse, délivré par le ministère de la jeunesse et des sports) et entre 30 000 et 40 000 francs pour un DEFA. Leur durée peut aller de deux stages d'une semaine pour le BAFA ou le BAFD, à trois ans minimum pour le DEFA. Relevant du ministère de l'éducation nationale, le DUT (bac+2) s'intercale, lui, entre le Beatep (niveau bac) et le DEFA (niveau bac+3). En théorie, la logique est même à la complémentarité puisque les titulaires d'un DUT sont, lorsqu'ils préparent le DEFA, dispensés de la partie théorique.

Reste que sur le terrain, même si cela varie selon les régions, la confusion est souvent de mise. « *J'ai récemment vu passer une annonce en Bretagne qui, pour un poste d'animateur, ouvrait le recrutement à la fois aux titulaires d'un BAFA, d'un Beatep, d'un DEFA ou d'un DUT* », raconte encore agacé Jacques Dufeu, responsable du département carrières sociales à l'IUT de Rennes. Mieux connues, les formations jeunesse et sports partent souvent avec une longueur d'avance. « *J'ai été davantage embauchée pour mon BAFD que pour mon DUT* », déplore Elodie, passée par l'IUT de Paris et actuellement assistante éducative. « *L'été dernier, j'ai postulé pour un poste d'animateur de quartier, mais on a refusé ma candidature sous prétexte que je n'avais pas le BAFA* », s'insurge Jean-Laurent, également diplomé de l'IUT de Paris et actuellement à la recherche d'un emploi.

Autre handicap : la certitude chez bon nombre d'employeurs que, pour faire de l'animation, il faut surtout une personnalité affirmée, de l'expérience et, au mieux, un BAFA. Chargé du recrutement des médiateurs éducatifs mis en place dans trente-deux collèges, il y a peu, par le conseil général des Hauts-de-Seine, Yves Nazé, directeur de l'action scolaire, avoue n'avoir jamais entendu parler des DUT option animation socioculturelle. Sur les 49 personnes déjà recrutées, 14 ont le BAFA, 5 le brevet d'Etat d'éducateurs sportifs, 13 ont un niveau supérieur au bac, 20 ont juste le bac et 13 ne l'ont pas.

De fait, l'arrivée sur le marché de l'emploi des étudiants des IUT rime souvent avec désenchantement. « *Les jeunes filles, surtout, galèrent énormément. J'en connais certaines qui ont même fini par redescendre au niveau du BEATEP* », confie Jean-Marie Prellu, conseiller sports et animation à l'ANPE du CIDJ (Centre d'information et de documentation pour la jeunesse). La tendance est aussi à la précarisation : « *Les contrats à mi-temps sont très fréquents, tout comme les CES ou les CIE* », indique Pierre Sacépé, responsable de l'option animation socioculturelle à l'IUT de Tourcoing. De même, le turn over est souvent très élevé. Au niveau des collectivités territoriales, cette précarité devrait toutefois s'atténuer avec le décret du 31 mai qui autorise les animateurs à intégrer les grilles de la fonction publique.

*Toutefois, les diplômés de jeunesse et sports auront encore une longueur d'avance puisque l'article 4 prévoit un concours externe sur titre où la moitié des postes à pourvoir sont réservés aux candidats titulaires d'un Beatep. Une précision qui indigne Claude Géraud, responsable des stages animation socioculturelle au département carrières sociales de l'Institut universitaire des technologies (IUT) de l'université Paris-V : « *Nos étudiants peuvent obtenir de meilleures notes au concours et ne pas être pris. C'est un avantage inexplicable accordé aux titulaires du BEATEP.* »

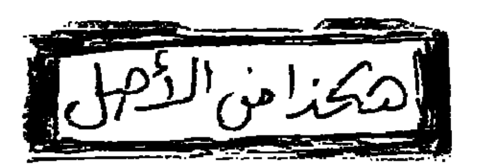
Face à cette situation, les détenteurs d'un DUT sont nombreux à préférer poursuivre leurs études. A Rennes, par exemple, sur une promotion de 84 personnes, 26 ont choisi de s'orienter vers une licence, une MST développement local (maîtrise de sciences et techniques) ou un DEFA. D'autres changent carrément de voie, bifurquant vers le social ou le culturel. Pour tenter de lutter contre les idées toutes faites et de mieux faire connaître leur diplôme, d'anciens élèves de l'IUT de Paris ont décidé de créer une association et d'organiser des rencontres entre employeurs, étudiants et anciens élèves.

Nathalie Mlekuz

L'avantage de la complémentarité

Les étudiants ayant enchaîné sur un DUT carrières sociales option *animation socio-culturelle (du ministère de l'éducation nationale)* après un Beatep (brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse et des sports de niveau V) sont très prisés par les employeurs. De même le DUT complété par un DEFA (diplôme relatif aux fonctions d'animation pour les postes à responsabilité) acquiert une plus-value indéniable. En outre, l'obtention d'un DUT permet de décrocher le DEFA en une seule année, car il donne droit à l'équivalence de la partie théorique – soit cinq unités de formation de 160 heures chacune.

Par la voie traditionnelle, il faut au moins trois ans pour obtenir un DEFA, et nombreux sont ceux qui abandonnent en cours de route : *sur les 1 100 inscrits, seuls 400 sortent chaque année avec le diplôme, et parmi eux un quart possèdent le DUT.*


هكذا من الأصل



Juristes - Ressources Humaines

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE LA METALLURGIE
nous recherchons

UN JURISTE INTERNATIONAL

Vous serez responsable de l'élaboration des contrats de recherche avec nos partenaires français et européens.

Vous assurerez la gestion et le déroulement de ceux-ci, quant à la confidentialité, la propriété, et l'exploitation des résultats obtenus.

- → *vous êtes titulaire d'une formation BAC+5 en droit de la propriété industrielle*
- → *vous avez de 0 - 5 ans d'expérience professionnelle*
- → *vous maîtrisez l'anglais.*

Merci d'envoyer votre lettre de motivation, votre CV et votre photo ***(sous référence 1051001)*** à :

LA PUBLICITE FRANÇAISE
251 boulevard Péreire - 75852 PARIS Cedex 17,
qui transmettra.



Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes.
Auprès de notre **Délégué Général**, nous engageons notre

Chargé de mission

Questions Administratives et Juridiques
H/F

De formation juridique, DESS spécialisé en droit des activités maritimes..., homme d'analyse et de synthèse, négociateur averti, sa mission recouvre l'ensemble des dispositions de la convention collective, ses applications, son évolution et les problèmes juridiques des ports.

Interlocuteur privilégié des Directeurs et des Responsables de Personnel, au sein des structures portuaires, il leur apporte sa technicité d'expert, dans ce domaine sensible et exigeant.

Rédacteur et conseiller, il assume également le compte rendu des assemblées plénières.

Rigueur intellectuelle, adaptabilité, maturité, alliées à de réelles **capacités relationnelles**, seront ses atouts majeurs pour réussir son intégration et satisfaire aux attentes de nos mandants.

*Poste basé au siège à **Paris**.*

Adresser lettre + photo + CV à **JM CLOAREC**, sous référence S299, 7, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 02 98 53 50 51

A. C. P.

Equipementier automobile
usine proche région parisienne, filiale française d'un groupe important,
nous recherchons notre

Directeur des Ressources Humaines

***Proche du Directeur General**, membre du Comite de Direction, vous assumez une mission primordiale pour notre entreprise :*

- ***former, recruter, gérer** l'ensemble du personnel en décentralisant les responsabilités humaines dans la hiérarchie.*
- ***elaborer, proposer et mettre en place** avec une grande autonomie une politique humaine de dialogue, communication et animation,*
- ***gerer les relations sociales** dans un climat de forte concurrence, ou technicité, qualite et productivité sont nos atouts.*

*Homme de terrain, rompu a la negociation avec les partenaires sociaux, parlant anglais, familiarisé avec les techniques de production en milieux industriels, vous êtes prêt à promouvoir **une politique de R.H. dynamique dans une entreprise performante.***

Adresser lettre, CV, rémunération sous ref. M 09 à Resonance. M. d'Aboville, 61 bd Carnot, 78110 Le Vésinet.

Les premiers entretiens auront lieu a Paris seconde quinzaine d'août.

MEDIA SYSTEM

Fusions & acquisitions, fiscalité, relations sociales, propriété intellectuelle, droit des nouvelles technologies, droit des sociétés, banque, finance, arbitrage, conciliation, contentieux, concurrence, droit économique... **les 60 juristes du Cabinet développent leur expertise dans les principaux domaines de la vie juridique des entreprises.**



Cette pluridisciplinarité, alliée au dynamisme du Cabinet, nous permet aujourd'hui de renforcer notre potentiel en intégrant huit nouveaux collaborateurs.

AVOCATS DROIT DES AFFAIRES

- **FISCALISTE** débutant réf. LM 01
- **FISCALISTE U.S.** expérimenté réf. LM 02
- **PROPRIETE INTELLECTUELLE / DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (IP / IT)** débutant réf. LM 03
- **FUSIONS & ACQUISITIONS** 2 collaborateurs expérimentés, dont 1 Avocat admis aux U.S.A. réf. LM 04
- **DROIT DU TRAVAIL** expérimenté réf. LM 05
- **DROIT DE LA DISTRIBUTION** débutant réf. LM 06
- **FINANCE - DROIT BOURSIER** débutant réf. LM 07

De Formation Juridique Supérieure avec spécialisation, vous possédez, selon les postes proposés, une expérience probante de 3 à 5 ans ou vous débutez.

Doté d'un fort potentiel, vous êtes apprécié pour votre rigueur, votre dynamisme et votre esprit d'équipe. Nous vous proposons des opportunités dans des domaines variés. Toutes vous permettront de révéler vos compétences et d'évoluer dans un environnement international performant, qui nécessitera de votre part une parfaite maîtrise de la langue anglaise, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Adressez votre candidature en précisant la référence du poste choisi à :
BAKER & McKENZIE - Responsable des Ressources Humaines
32, avenue Kléber 75116 PARIS.

Société d'Avocats au Barreau de Paris

Région Rhône-Alpes

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Excellent niveau et fort potentiel

Au sein d'un groupe industriel français en forte expansion sur le plan national et international (50 usines dans le monde), nous recherchons le Responsable des Ressources Humaines de la Direction Recherche et Développement de l'une de ses divisions.

Pour une population de 350 personnes (essentiellement ingénieurs et techniciens) localisée sur plusieurs sites en France et à l'étranger, il assurera l'intégralité de la fonction : recrutement, formation, gestion des carrières, administration, relations sociales.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (Sciences Po, ESC, Droit, Ingénieur...), ayant 8 ans de vie professionnelle, dont une expérience significative et réussie dans la fonction personnel acquise impérativement dans l'industrie.

Son envergure générale, ses qualités de dynamisme et de rigueur, ses capacités de dialogue et de communication, lui permettront d'être reconnu comme un interlocuteur efficace et avisé et d'évoluer dans un groupe performant et exigeant.

Maîtrise de l'anglais indispensable. Connaissance d'une deuxième langue européenne très souhaitée.

Ecrire sous réf.
288 3200 7M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiponsel

NICHOLSON INTERNATIONAL
France

ALLIER LA NOTION DE SERVICE A UNE VRAIE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

Créé en 1989 à Londres, Nicholson International est un cabinet de conseil en Ressources Humaines présent de Pékin à Sao Paolo en passant par Paris au travers de ses 26 bureaux

Qu'attendent nos clients et nos candidats aujourd'hui ?
Les comprendre en étant capable de leur construire une réponse sur mesure tant sur un axe domestique qu'international.
Faire preuve de créativité, de professionnalisme, d'adaptabilité, de remise en cause.
Avoir de la célérité dans un monde où tout change de plus en plus vite.
Si vous pensez que cette réponse vous correspond et que vous connaissez déjà le monde de l'entreprise, nous recherchons plusieurs

CONSULTANT(E)S

capables d'adhérer à notre projet en France ou à l'étranger.
Naturellement, vous maîtrisez au moins l'anglais.

NICHOLSON INTERNATIONAL FRANCE
(référence LM/C)14, rue Pergolèse
75116 PARIS - Fax : 01 45 00 03 20
e.mail : nifrance@nicholsonintl.fr

Responsable de Rédaction

Leader sur notre marché, nous sommes la filiale *d'un important groupe* international, spécialisée dans la diffusion d'informations sur différents supports à l'usage des professionnels. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un(e)

Rattaché(e) au Directeur du département droit du transport, vous participerez a la rédaction et à la réalisation de tous les produits de la gamme transport.

Votre rôle consistera principalement à actualiser et à enrichir des ouvrages existants, ainsi qu'à élaborer de nouveaux produits.

De formation juridique (type DESS), vous êtes spécialisé(e) en droit du commerce international (vente et distribution à l'international / paiements internationaux / procédures douanieres).

Justifiant d'une expérience d'au moins 6 ans comme Juriste d'entreprise, vous avez une bonne connaissance des ventes maritimes et des contrats internationaux.

Vos qualités sont les suivantes :- facilite d'expression écrite, accompagnée du goût de l'écriture- forte capacité d'initiative- bon relationnel- bonne maitrise de l'anglais. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 9705/1 à notre Conseil : OP SEARCH à l'attention d'Olivier de PREVILLE - 84 rue Lauriston - 75116 PARIS ou par Fax : 01 53 70 93 50

OP SEARCH
CONSEIL EN RECRUTEMENT

OTC

Organisation professionnelle de presse recherche

UN JURISTE

responsable des affaires juridiques et sociales.

Polyvalent(e) et autonome, il/elle aura pour principales missions :

- *le conseil aux entreprises adhérentes en droit de la presse, droit social, propriété littéraire et artistique, droit commercial et fiscal ;*
- *l'encadrement juridique des activités du syndicat ;*
- *la rédaction de circulaires et notes d'information à destination des éditeurs.*

Agé d'environ 28 ans, doté d'une solide formation juridique (maîtrise, 3ème cycle), le candidat doit faire état d'une expérience d'au moins trois ans, incluant de préférence le droit social.

Rigoureux et organisé, il possède les qualités relationnelles qu'exigent des contacts de haut niveau et le contexte d'une structure de taille réduite.

La connaissance du droit de la presse ou une expérience dans ce secteur d'activité serait un plus.

Envoyer C.V., photo et prétentions au : SPMI - 71, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS

Juristes - Ressources Humaines

SHL

Société de conseil en Ressources Humaines, membre de Syntec, filiale du groupe SHL international, qui est leader sur le marché de l'évaluation et du développement des hommes et présent dans 33 pays, renforce son équipe de consultants.

Consultant Senior

H/F (réf. 824)

De formation supérieure (DESS Ressources Humaines, Psychologie...), et bilingue français/anglais, vous avez une expérience probante du métier de consultant dans les domaines *de l'évaluation des potentiels et des compétences* (Assessment et Development Centers, réalisation de bilans professionnels...). La maîtrise de l'outil informatique est un atout.

Consultant Junior

H/F (réf. 825)

De formation supérieure (DESS Ressources Humaines, Psychologie...), vous êtes particulièrement intéressé par la conception et l'adaptation de systèmes très novateurs d'évaluation des hommes et des compétences (tests, questionnaires...) sur support informatique. Vous avez un intérêt et une maîtrise réelle de l'outil informatique ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais.

Junior ou senior, vous souhaitez aujourd'hui saisir l'opportunité de rejoindre une équipe ayant d'ambitieux projets de développement.

Pour ces deux postes, merci d'adresser votre candidature, sous réf. choisie, à Hélène Korganoff, SHL France SA, 98 avenue de Villiers, 75017 Paris.

MEDIA SYSTEM



ADIA

L'intérim est un métier

Nous avons aujourd'hui une place de premier plan dans notre profession. Notre effectif est de 750 personnes. Nous cherchons notre

Directeur juridique

Lyon

Vous dirigez notre service juridique (3 collaborateurs) qui couvre l'ensemble de la fonction : Droit des sociétés, Droit des affaires, Droit social, Assurances... Vous êtes le garant de notre vie juridique et le conseil avisé de notre Directeur général avec une attention particulière pour le Droit social.

Après une formation bac + 5 (DESS, DJCE...), vous avez une solide expérience en cabinet et/ou en entreprise (idéalement de services bien sûr) et êtes un réel généraliste de la fonction avec une expertise particulière en droit social. Vous parlez anglais.

■ *Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Robert Beroud, sous référence 1757 LM. ALEXANDRE TIC, 7 rue Servient, 69003 Lyon.*

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC

Certifié ISO 9001

de : Thomas le Carpentier Réf. à rappeler : TCM 822

à : Un juriste, 35 ans environ, troisième cycle en Droit privé éventuellement complété par un diplôme de JD ou IEP,... voulant mettre au service d'une industrie de pointe son expérience de praticien du Droit et sa polyvalence (Droit des sociétés, droit des contrats, propriété intellectuelle), sa pratique d'une ou plusieurs langues étrangères, dont l'anglais, et son sens aigu de la négociation.

obj : DIRECTEUR JURIDIQUE - Paris

Un groupe international coté, leader mondial dans son domaine (Hi -Tech), crée le poste de Chef des Services juridiques.

Responsable du service "corporate" (un juriste) et du service des contrats (deux juristes), celui-ci participe à des opérations internationales d'ingénierie financière (acquisitions, fusions,...), négocie les contrats avec les clients importants, prend en charge la politique de propriété intellectuelle.

Rompu aux négociations internationales, possédant le sens du client, organisateur il allie à d'excellentes qualités techniques un talent de responsable d'équipe.

Ce poste évolutif est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser CV prétentions à l'adresse ci-dessous

DEPARTEMENT JURIDIQUE

33, rue Cremieux - 75012 Paris - Tél : 01 44 75 52 00 - Fax : 01 44 75 52 01

Marketing Communication

Consultant senior en communication interne

Au sein de l'équipe spécialisée d'une grande agence de communication parisienne, vous interviendrez au plus haut niveau dans les différents aspects de la communication interne et sociale (politique de changement social, évolution des métiers et des compétences, motivation des équipes...), de l'analyse de la problématique à la mise en œuvre des recommandations.

A 30/35 ans, de formation HEC, Essec, ESCP, IEP ou l'équivalent, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et des ressources humaines à travers une expérience de 5 années au *minimum* dans une grande entreprise et/ou en agence. Anglais courant.

Forte implication, sens de l'écoute, aptitude à rédiger et à argumenter avec clarté, goût du travail en équipe, alliés à une véritable éthique professionnelle sont autant d'atouts qui nous amèneront à retenir votre candidature.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 46794 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.



Premier groupe mondial de presse et d'édition, nous développons des produits de qualité répondant exactement aux besoins de notre clientèle nationale et internationale.

CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES CONFIRMÉ (H/F)

Au sein du Département Marketing, votre responsabilité sera :
- d'analyser les comportements de la clientèle dans le but d'optimiser les opérations mailing,
- de contrôler, en liaison avec les chefs de produits et l'équipe informatique, le déroulement de ces opérations,
- d'effectuer les études nécessaires à l'élaboration de la stratégie Marketing,
- de proposer des innovations pour développer et enrichir le fichier clients.

Si votre formation supérieure en statistiques ou économétrie est enrichie par une sensibilité en démographie et sociologie,
si vous avez déjà acquis une expérience professionnelle d'environ 5 ans en traitement de fichiers dans le domaine du Marketing Direct,
si vous faites preuve de créativité, d'innovation, de force de proposition et,
si vous pratiquez couramment l'anglais :

vous possédez donc tous les atouts pour assurer ce poste de premier plan dont l'enjeu est stratégique pour notre société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Nicoline Le Gouriere: Sélection du Reader's Digest 1/7, avenue Louis Pasteur 92220 BAGNEUX.

Sélection du Reader's Digest



recrute pour son département de Développement Economique, Montpellier Languedoc Roussillon Technopole :

Chargé(e) de mission

«AGRO-DÉVELOPPEMENT ET BIO-TECHNOLOGIES»

Intégré au service «Promotion et Développement des Entreprises», vous aurez à agir pour fédérer les différents acteurs régionaux des secteurs de l'agro-alimentaire, de la nutrition et des bio-technologies (entreprises, centres de recherche, organisations professionnelles) autour de projets porteurs. Vous favoriserez les relations entre les différents intervenants, intensifierez les complémentarités entre les entreprises, proposerez et mettrez en place les outils nécessaires au développement des projets.

A 30 ans environ, de formation supérieure, si possible Ingénieur Agro, vous avez une expérience de plusieurs années dans la filière «agro-alimentaire et bio-technologies» dans une structure de développement économique et/ou en développement produit au sein d'une entreprise privée. Autonome, vous aimez les contacts et les négociations de haut niveau, vous maîtrisez les outils bureautiques, savez manier les données statistiques et parlez un anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. 119 N à notre Conseil PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.



MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE

Consultant en charge du développement

The Link Factory : dernière-née des agences conseil du groupe Havas Advertising. *Domaines d'intervention : communication* pour les ressources humaines, intranet et programmes multimédia. Recherche :

Profil :
- *30 ans environ*
- Sup de Co ou équivalent
- 2 ans d'expérience
- parfaite maîtrise de l'anglais
- pratique courante d'Internet
- véritable dimension de conseil en communication
- potentiel de futur manager

Mission :
commercialiser l'offre de l'un des départements de l'agence : la communication de recrutement (presse, marketing direct, Internet, Cédérom, vidéo...) auprès des DRH et Dircoms de grandes entreprises

Contact : Eric Brac de la Perrière : ebrac@linkfactory.com
The Link Factory - 147/149, rue St-Honoré 75001 Paris.



THE LINK FACTORY

AIDES

FÉDÉRATION NATIONALE

Créée en 1984, AIDES est une association de lutte contre le sida reconnue d'utilité publique. Avec un budget de 184 MF, AIDES, grâce à un réseau de 3 600 volontaires, est présente dans 106 villes (métropole et DOM-TOM). Son objectif : construire une stratégie de réponses adaptées à l'évolution de l'épidémie impliquant tous les acteurs de la lutte contre le sida : personnes vivant avec le virus, proches, soignants, chercheurs, institutionnels. Son action : mobiliser les énergies de tous pour développer l'entraide et l'espoir, l'action thérapeutique, l'information et la prévention.

En 1996, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes a décerné à AIDES Fédération Nationale le prix Cristal de la transparence de l'information financière.

Directeur des Ressources Privées

Vous êtes reconnu pour vos compétences dans le développement d'activités nouvelles. Vous avez piloté avec succès de nombreuses opérations de sponsoring, de co-branding et de marketing direct. Vous avez géré un centre de profit et animé des équipes. A 40/45 ans, après cette solide expérience, vous souhaitez donner un nouveau sens à votre parcours professionnel. Vous vous sentez prêt à relever avec nous le défi de la mobilisation des hommes et des ressources face à l'évolution de l'épidémie de sida et à l'émergence de nouveaux traitements.

A la tête d'une équipe de 8 personnes, vous élaborez et mettez en œuvre les stratégies de développement des ressources privées auprès des particuliers, des entreprises et des institutionnels. C'est avec une large autonomie au sein de notre équipe de direction que vous prenez la responsabilité des opérations et des événements nationaux, des ventes, des dons et des legs.

Si vous êtes intéressé par ce poste, merci de nous adresser lettre manuscrite + CV + prétentions, sous référence LM-DE/DRP portée sur l'enveloppe, au Directeur Exécutif, AIDES Fédération Nationale, 23 rue de Château-Landon, 75010 Paris.

MEDIAPA

Gestio

Explorez une nouvelle voie.

Michael Page

Responsable études économiques

France Telecom

إهداء من الأهل

Gestion - Finance

REJOIGNEZ

LA FILIALE FRANÇAISE DU LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ !

■ ***LE POSTE :*** *Consultant au sein de la division Finance et Comptabilité (la plus importante du cabinet), vous prospecterez et développerez un portefeuille de clients et prendrez en charge des missions de recrutement de A à Z. Notre approche de spécialiste vous permettra d'être un vrai conseiller à tous les stades du recrutement.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formation type Ecole de Commerce, vous avez acquis impérativement une première expérience réussie de 3 à 5 ans, soit dans un poste similaire, soit dans une fonction financière au sein d'une société de services. Disposant d'une forte ténacité et d'excellentes capacités commerciales, vous recherchez un poste où votre esprit d'entrepreneur vous permettra d'évoluer au sein du groupe. Un anglais de bon niveau est indispensable.*

■ *Les candidats intéressés et correspondant au profil sont priés de contacter **Pascal VANCUTSEM** au 01 47 23 37 00 ou de lui adresser un dossier complet de candidature sous référence NPC/PVM à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (format MIME ou BinHex) erobert@half.mgn.fr. Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.



Leader en CAO Electronique
nous créons deux postes clés dans notre Division
Analog / Mixed-Signal
Grenoble

Directeur Financier et R.H.

Reportant au Directeur Général de la Division, au Directeur Financier Europe et au DRH Europe, vous :

- *suivez et contrôlez l'ensemble des flux financiers*
- *gérez les budgets d'importants projets européens*
- *assurez la gestion de nos ressources humaines, essentiellement composées d'ingénieurs.*

Basé à Grenoble, vous intervenez en Europe, aux USA et en Égypte où nous avons implanté un centre de développement.

Ingénieur et MBA, vous avez une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Réf. M10

Directeur Technique

Reportant au Directeur d'Ingénierie, vous :

- *dirigez nos équipes de simulation analogique et de langages de description de matériels mixtes*
- *gérez les projets européens et les orientations techniques*
- *pilotez la certification ISO 9000*
- *assurez les relations directes et l'interface marketing/clientèle*

Basé à Grenoble, vous intervenez en Europe, aux USA et en Asie.

Ingénieur Grandes Ecoles et Doctorat, vous avez une expérience professionnelle de 10 ans au moins.

Réf. M11

Ces deux postes, qui requièrent une parfaite maîtrise de l'anglais, représentent des opportunités exceptionnelles par l'exercice de fortes responsabilités, dans un secteur de pointe et avec une ouverture internationale.

Adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. choisie à ANACAD/MGC, Véronique Coradin, 11 A Chemin de la Dhuy, 38240 MEYLAN.

Explorez une nouvelle voie.

Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.

Il est probable que vous n'avez jamais envisagé d'évoluer vers le conseil en recrutement. Ce marché en croissance est l'un des rares à offrir autant d'opportunités de réussite. Notre produit est le plus insaisissable, le moins prévisible et le plus passionnant : les hommes.

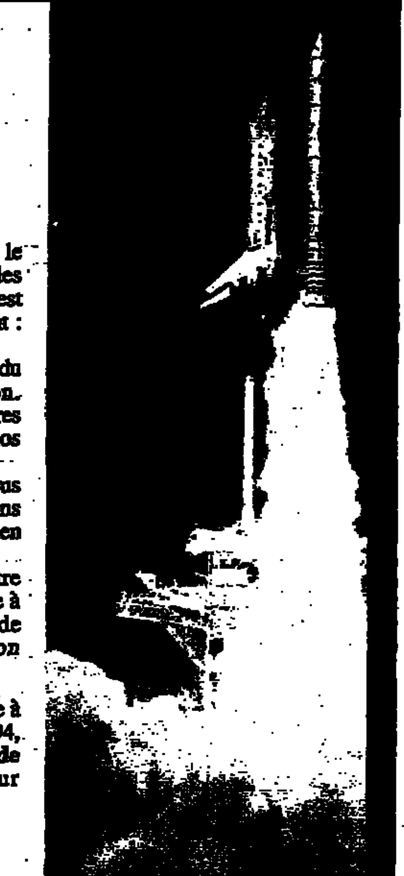
Aujourd'hui, le groupe Michael Page, leader mondial et français du recrutement, réalise une très forte progression. Michael Page Finance est spécialisé dans le recrutement de cadres financiers pour l'entreprise, la banque et l'assurance. Tous nos consultants sont des anciens professionnels de ces fonctions.

Pour nous accompagner dans cette formidable ascension, nous recherchons des candidats ayant 2 à 4 ans d'expérience dans l'audit, le contrôle de gestion ou la finance, en entreprise ou en assurance.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide de missions de recrutement ; *nous offrons pour cela une rémunération* attractive et des évolutions au sein de notre groupe.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser dossier de candidature à Hubert de Préval, Michael Page Finance, 3 bd Bineau 92594, Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 code MPage (Coût 3,48F/Min) ou de vous connecter sur http://www.mpfrance.com sous la référence HDP10107.

MP Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier



[illegible] la souplesse...
Donnez-leur un nom !

Contrôleur de gestion

Dresdner Kleinwort Benson est la nouvelle marque fédératrice des activités du Groupe Dresdner Bank dans le domaine des marchés de capitaux et de la banque d'investissement. Dans ce contexte, la Banque Internationale de Placement (BIP) s'appelle désormais Dresdner Kleinwort Benson (marchés), filiale à 100 % du Groupe Dresdner Bank et pôle de compétence mondial du groupe en matière d'arbitrage. Reconnus pour notre technicité, notre capacité d'innovation et notre souplesse de fonctionnement, nous nous sommes imposés depuis 1979 sur les plus grandes places financières internationales.

Rattaché(e) au responsable du service Analyse des Activités au sein du Contrôle de Gestion, vous assurerez le suivi de la position et du risque de change et participerez à la réconciliation des résultats de marchés. Vous offrirez au Front-Office tous les états d'aide à la gestion du risque de change. Vous mettrez en place des procédures transversales pour faciliter la justification des positions et les relations entre les différents intervenants.
Par ailleurs, vous développerez les outils de rapprochement à partir du système d'information existant.

De formation supérieure scientifique complétée par un cursus financier/comptable ou bien de formation en gestion avec une forte culture scientifique, vous avez une expérience de 2 à 4 années de l'audit ou du contrôle interne dans le secteur bancaire des marchés. Vous maîtrisez la micro-informatique et les SGBDR. Méthodique, rigoureux, créatif et efficace, vous saurez apporter aussi bien des solutions rapides et pragmatiques que des solutions de fond aux problèmes rencontrés. Une grande disponibilité, un bon relationnel et le sens du travail en équipe vous permettront de réussir votre mission.

Si vous souhaitez développer une expérience riche et motivante, si vous voulez prendre des initiatives, vous allez rejoindre des équipes conviviales, motivées et créatives. Ce poste pourra vous ouvrir de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. COG, à Dresdner Kleinwort Benson (marchés), Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.


Dresdner Kleinwort Benson

Responsable études économiques

Nous sommes l'opérateur de France Télécom à l'international.

Au sein de la Direction Financière, vous assurez, auprès des autres Directions, un rôle de soutien et d'expertise financière sur les projets. A ce titre, vous réalisez et/ou validez les études économiques (choix d'investissements, rentabilité...). Vous assurez également le suivi de la rentabilité et le calcul du coût des produits, élaborez les prévisions d'évolution.

A 30 ans, de formation supérieure (bac + 5) en économie/finance/gestion, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience similaire d'environ 5 années, dans un secteur de services.

Le poste est basé à Paris.

Outre votre professionnalisme, vos qualités relationnelles contribueront à votre réussite à ce poste, au sein d'un Groupe offrant de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence REC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à **SM CONSEIL**, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.


France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Engagé dans un vaste plan de refonte de son système d'information, recherche pour Paris des

ORGANISATEURS DEBUTANTS

Diplômés d'un BAC + 4/5 Informatique ou Banque/Finance, vous souhaitez exercer un rôle à dominante fonctionnelle et vous orienter vers la maîtrise d'ouvrage. Vous rejoindrez notre Direction informatique et organisation, après une formation théorique aux techniques de l'organisation (méthode de conduite de projet, accompagnement du changement...) et une insertion de 3/6 mois dans l'un de nos grands centres de back-office.

Interlocuteurs privilégiés des équipes informatiques et de la maîtrise d'ouvrage, vous serez chargés de formaliser l'expression des besoins utilisateurs, d'élaborer les cahiers des charges destinés à la maîtrise d'œuvre. Vous participerez à la validation fonctionnelle des projets et à leur intégration chez les utilisateurs. Vous animerez des groupes de travail.

Votre sens relationnel, votre dynamisme et votre goût de la communication, vous permettront de réussir dans cette fonction de coordination, et d'acquérir un solide savoir-faire fonctionnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence OD26 à RIB, Catherine BOUET, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

R I B

La Documentation française,

éditeur et centre de documentation public, met en place un véritable contrôle de gestion.

Pour cela, elle recrute un

CONTRÔLEUR DE GESTION

junior (H. ou F.), jeune diplômé(e) bac + 5, école de commerce, DESS ou IUP de gestion.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. avec prétentions (sous la référence n° 9776) à : Le Monde Publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05.

هكذا من الأصل

Conseil et Audit

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

MICHELIN

Le groupe Michelin, leader mondial dans le domaine des pneumatiques (71 Mds - 120 000 pers) est présent sur les 5 continents avec 74 usines et de nombreuses filiales. Dans le cadre d'un projet de rationalisation de son organisation, Michelin recherche un

Auditeur Informatique

Clermont Ferrand

Rattaché au Directeur de l'Audit, vous assurez pour tout le groupe des missions d'audit de sécurité et de qualité concernant les systèmes, les applications et les réseaux, en France comme à l'étranger.

Vous mettez en place vos recommandations à travers une démarche de conseil. Votre sens de la diplomatie vous permet de convaincre vos interlocuteurs. En outre, vous savez vous imposer au sein d'un environnement technique grâce à vos compétences. Idéalement, vous connaissez les grands systèmes IBM et possédez une première approche des systèmes ouverts (UNIX).

Agé de 30 à 35 ans, vous avez une expérience significative de missions d'audit en cabinet, en SSII ou au sein du service audit d'un groupe international.

Vous parlez anglais.

Cette mission vous offrira de réelles opportunités d'évolution au sein d'un groupe de dimension mondiale.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique,** 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper **votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence SLX10615.



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique



2 chefs de projet organisation

Numéro un français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle, 2 500 personnes, 75 % du CA réalisé à l'export, connaît une forte expansion sur un marché très concurrentiel. Aujourd'hui, notre direction de l'organisation et des systèmes d'information se renforce.

Dans une structure très internationale (14 établissements et filiales à l'étranger), vous prendrez en charge l'organisation des systèmes d'information dans les domaines suivants :

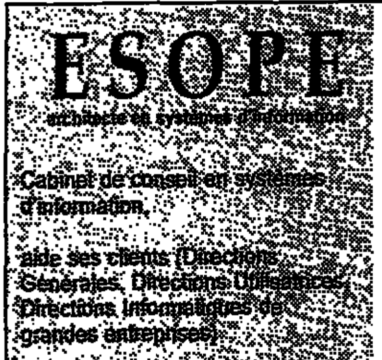
- Industriel/Logistique (réf. CPO1)
- Commercial/Distribution (réf. CPO2)

Doté d'une solide pratique méthodologique, vous saurez aussi définir des propositions dans le cadre de nouvelles technologies de communication et d'échanges (EDI, Internet...). De formation bac + 5, vous justifiez d'une expérience de 3/5 années acquise en entreprise ou en conseil. Anglais indispensable. Déplacements internationaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite en précisant la référence choisie) à notre Conseil : Psynergie, 2 rue Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

MEDIA SYSTEM

Chantelle



Consultant expérimenté en organisation et systèmes d'information

Vous avez une formation supérieure de gestion (grande école ou université) et vous parlez couramment l'anglais. Vous avez environ 30 ans et une expérience d'au moins trois ans dans le domaine du conseil en organisation et systèmes d'information, acquise en entreprise ou dans un cabinet de conseil.

Au sein de notre équipe, vous aurez la responsabilité de mener à bien des projets diversifiés : études d'opportunité, analyses détaillées, recherche de progiciels, mise en place d'applications de gestion.

Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement *au sein de notre cabinet.*

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) à ESOPE - 17, rue de la Baume - 75008 PARIS

IMPORTANT CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT ET DE CONSEIL

Nous recrutons aujourd'hui de nouvelles compétences pour notre activité dédiée aux PMI

CHEFS DE MISSION CONFIRMÉS

Déjà professionnel, vous bénéficiez d'une première expérience réussie de 2 à 5 ans acquise en cabinet conseil. Ayant le sens de la communication et un bon esprit de synthèse, vous êtes attentif aux évolutions économiques et industrielles de vos clients. Vous saurez motiver, évaluer et former votre équipe d'assistants. La réalisation de vos objectifs de mission sur une activité en plein développement vous permettra d'évoluer au sein de notre société

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous la référence 0707LM à notre Conseil :

CMSA
Conseil en Recrutement
16, avenue Elisée Reclus, 75007 PARIS
Crossway Management Sélection et Annonces

Fonction Commerciale

Notre Cabinet de Conseil de Direction s'est donné pour mission d'aider les entreprises de service public à affronter la concurrence dans les secteurs dérégulés ou en cours de dérégulation. Nous intervenons auprès de ces entreprises pour les aider à définir leurs stratégies de services et les accompagner dans la mise en oeuvre opérationnelle de celles-ci, pour tous les composants du mix-marketing des services.

Pour contribuer à notre développement, nous recherchons un

Consultant senior

A 35-40 ans, de formation Bac + 5 (ESC, DESS marketing, Mastère...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil, vous avez démontré des qualités de développeur de clientèle et, dans l'idéal, vous avez assuré des responsabilités de management dans une entreprise de services. Certaines des missions que vous aurez à assurer nécessiteront des contacts à l'étranger ; vous maîtrisez donc parfaitement l'anglais

Votre principale motivation pour nous rejoindre est de développer une clientèle au sein d'un cabinet de conseil en expansion.

Poste basé à Neuilly (92).

Merci d'écrire avec CV et prétentions en précisant la référence 15937 sur lettre et enveloppe à notre conseil : TPA - 54 Boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.

Publipanel



A ZIFF DAVIS PUBLISHING COMPAGNY

Filiale française d'un groupe américain leader sur le marché des bases de données marketing pour le secteur informatique recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL
Grands Comptes

De formation Bac + 4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Agé de 27/35 ans environ, autonome, accrocheur et doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente conseil.

Vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (avec prétentions) à Catherine GARO Responsable des Ressources Humaines - **COMPUTER INTELLIGENCE** 2 rue Troyon - 92316 SEVRES Cedex.

Cabinet spécialisé dans le Management des Ressources Humaines
recherche pour son secteur Collectivités Locales

Consultant Senior

Vous avez environ 35 ans et une grande disponibilité ?
Une formation en Sciences Humaines ?
5 ans d'expérience de Conseil auprès des Collectivités Territoriales ?
Vous pourrez conduire des missions complexes de conseil et d'appui et contribuer à notre réflexion méthodologique ?

...Venez participer à notre expansion

Adressez lettre de motivation, CV et prétentions au Monde Publicité, *réf. 9777 21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05. Confidentialité assurée.*

Carrières

UN VICE-PRESIDENT REGIONAL

DIRECTOR

THE TRAINING DEPARTMENT

European Marketing Management

Carrières Internationales

Notre client est une **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL** en productivité, présente sur les cinq continents. Leader sur son marché, collaborant avec les entreprises les plus prestigieuses et les plus exigeantes d'Europe, d'Amérique et d'Asie. La qualité de ses collaborateurs et l'efficacité de son approche commerciale ont fait son succès et sa réputation dans le monde. Il **recherche**

UN VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL

POTENTIEL DE RÉMUNÉRATION EXTRÊMEMENT ÉLEVÉ

Afin d'accompagner sa croissance notre client recherche la collaboration d'un VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, commercial expérimenté, capable de négocier au plus haut niveau des entreprises, et de développer un volume d'affaires important.

● Vous êtes âgé d'au moins 35 ans, et avez exercé des responsabilités importantes dans les domaines de la vente et/ou de direction générale.

● Vous avez de la créativité et l'autorité qui vous rendent crédible auprès des dirigeants d'entreprises.

● Vous maîtrisez parfaitement le français, l'allemand et l'anglais. Une expérience de consultant est un atout, mais n'est pas indispensable, car vous êtes avant tout un vendeur.

Si vous avez le sentiment que notre offre correspond à votre profil, vous pouvez nous envoyer, avec toute garantie de confidentialité, votre CV, EN ANGLAIS, à : AE/LM/1597, Litchfield Ass, Kruisweg 825A, 2132 NG Hoofddorp. Les Pays-Bas, Fax (31) 23-5626737.

Directeur Adjoint au Développement International

Zone Amérique du Sud

Ingénierie/BTP : Cette importante société d'ingénierie (3 milliards de francs de CA), filiale d'un groupe français de tout premier plan, fait partie des majors mondiaux de sa spécialité : la conception et la réalisation de stations de traitement d'eau. Sa constante évolution l'amène à renforcer la direction du développement international. Basé à Paris, le Directeur Adjoint prendra en charge, plus spécifiquement, le développement de la zone Amérique Centrale et Latine. Il accompagnera, animera et motivera les responsables de zone ainsi que les directeurs de filiale sur le plan commercial et sera responsable du bouclage des soumissions. Il travaillera en étroite relation avec l'équipe support vente internationale (montage des dossiers de qualification, préparation des offres...). Ce poste intéresse un candidat de formation ingénieur, âgé de 38 ans minimum. Il aura acquis une expérience significative de développement commercial/grands projets sur le plan international, dans la grande ingénierie ou le BTP. Il aura développé une bonne expérience dans le choix de partenaires locaux. L'anglais et l'espagnol sont nécessaires. Le poste implique 50 % de temps de déplacements à l'international. Le contexte est de nature à intéresser un candidat de valeur. Les entretiens auront lieu dans nos bureaux parisiens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle sous référence 229/MO à Henri MICHERON, QUADRA, 100 rue Pierre Duhem, BP 302, 13798 Aix-en-Provence cedex 03.

LRW



INTERNATIONAL

Executive Search and Selection



THE INTERNATIONAL TRAINING CENTRE OF THE INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION IN TURIN (ITALY), seeks qualified candidates for the position of

DIRECTOR OF THE TRAINING DEPARTMENT

Reporting to the Deputy Director of the Centre, the Director of the Training Department is responsible for leading and managing a large-scale training operation in support of economic and social development of Member States and their constituents. He/she will work in an international environment, ensuring : • the formulation of training programmes consistent with the needs of various regions of the world • the effective promotion of the Centre's programmes • the development of new and innovative learning and training strategies and methodologies. He/she ensures also effective liaison / coordination with the various programme units of the Centre.

Qualifications: The successful candidate will have an advanced university degree - or equivalent - in social sciences, development studies, public or business administration, supplemented by at least ten years of professional experience in training management and instructional design. He/she will have the ability to lead and manage a large team of more than hundred collaborators and will demonstrate good communication, negotiation and team-building skills. A solid knowledge and understanding of the economic and social development problematic, the donor community and the UN system is required.

Candidates must be fluent in English with a proficiency level in French and/or Spanish. Knowledge of a third official language will be an advantage.

The appointment at the D2 level of UN salary scale, based in Turin, will be a full-time fixterm contract of up to two years with the possibility of renewal and incorporates an attractive salary and benefits package.

*Applications, with a CV and brief note as to why you see yourself as qualified for the job, should be sent to Mr. L. Sacco, Personnel Administrator, Bureau of Personnel, **International Training Centre of the ILO**, 125, Corso Unità d'Italia, 10127 TURIN, ITALY.*

Telephone : 3911 / 6936679 - Fax : 3911 / 6936699.

Applications should be received no later than 31 August 1997.

The ILO Turin Centre is an equal opportunity employer.

CAREER OPPORTUNITIES IN REPO & FIXED INCOME OPERATIONS - LONDON

Our client is a rapidly expanding European based investment bank, with a clear strategic goal of becoming one of the top five global players. The last two years' have seen an aggressive recruitment programme to build talented Front Office teams in the Repo and Fixed Income areas and the subsequent unprecedented growth in these areas has created several exciting opportunities in the Operations team in London. The Repo and Fixed Income Operations teams seek to optimise settlement efficiency and control, *improve client servicing and implement improved flexibility to allow change without disruption.*

KEY AREAS ARE:

- **Delivery Management - Repo & Fixed Income**
- **Asset Servicing**
- **Corporate Actions**
- **Interest Claims**
- **Control**
- **Trade Support**
- **Projects**

The Operations Division is committed to an apolitical, meritocratic environment where clarity of focus underpins strong teams of intelligent, mutually supportive staff. Applications are invited from ambitious professionals with related financial services experience seeking a genuine career move and the opportunity to realise both technical and personal potential. Closing date for applications is Thursday 17 July 1997. Remuneration and benefits packages (including relocation expenses) will be competitive and will reflect the experience and calibre of individuals sought. **Interested candidates should contact Tara Ricks.**

Joslin Rowe Associates Ltd
Bell Court House 11 Blomfield Street London EC2M 7AY
E-mail 101447.702@compuserve.com
(Please send files in ascii format only).

Tel + 44 171 638 5286 Fax + 44 171 382 9417

A Member of the Blomfield Group



banking recruitment consultants



TAKE THE CREDIT FOR EXPANDING OUR BUSINESS

European Marketing Management

Excellent salary and benefits — **Based: *London***

Visa is a leading provider of card-based financial services, with the most widely held and accepted products in the world. To capitalise on our strong position across Europe, we are now looking not only to increase the market share of our Members' credit products but also to increase awareness and to expand the market itself.

Two key management opportunities exist at different levels of seniority. *Each represents a classic marketing challenge* – on a Pan-European scale. Working in a team environment, you will be developing and implementing a range of marketing strategies: both to generate business with Member Banks and to assist them in exploiting their own opportunities for revolving credit cards. Consequently, you will be involved in considerable research and analysis, as well as presentations at senior levels.

Understanding of individual European markets and sensitivity to different cultures will be the key to success in these highly influential positions. In each case you will be a graduate in Marketing or Business Studies, with experience spanning 5 to 10 years or more in financial services – ideally including the running of consumer credit programmes and with in-depth knowledge of risk management techniques and exposure to credit marketing and databases. Excellent powers of analysis, diplomacy and presentation are essential, *and fluency in additional* European languages would be advantageous, as you will be travelling widely.

The benefits, in terms of rewards and career development within this world renowned organisation, will fully reflect your contribution to the continuing success of Visa throughout Europe.

If you can combine a broad vision with the close focus needed to identify and exploit new opportunities, please apply in English by 27th July, quoting ref: PF/LEM/3, to: **Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London NW3 1AW, United Kingdom. Fax: ++44 171 435 3369.**

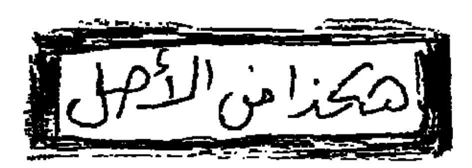


The Source of Young Europeans in Business

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

PORTE-PAROLE ADJOINT (E)
DÉPARTMENT DE L'INFORMATION

L'organisation des Nations Unies cherche à recruter un (e) journaliste chevronné (e) (13 années minimum d'expérience professionnelle), appelé (e) à travailler avec le Secrétaire Général, M. Kofi Annan, en qualité de porte-parole adjoint (e). Le/la candidat (e) retenu (e) parlera au nom du Secrétaire Général, voyagera avec lui dans le monde entier et le conseillera en matière de presse. Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise dans un domaine approprié; doit parfaitement parler et écrire l'anglais et le français et être disposé (e) à voyager dans des delais très brefs et à travailler en dehors des heures normales. Le traitement offert sera compris entre 121 795 US dollars et 134 293 US dollars, selon l'expérience, et assorti d'avantages sociaux appréciables. Prière d'adresser un C.V. détaillé, avant le 21 Juillet 1997, à la Section de l'appui au Recrutement, Bureau de la Gestion des Ressources Humaines, VA 97-I-DPI-060-NY/PN, S-2560, *United Nations, New York, NY 10017 (USA). Télécopie (212) 963-3134; courrier électronique; Staffing@un.org.*



Le Monde des Cadres



recrute pour son département de Développement Economique, Montpellier Languedoc Roussillon Technopole :

Intégré au service «Ingénierie Evénementielle», vous serez moteur et acteur de la conception, de l'organisation et du déroulement d'opérations de promotion des entreprises de notre Technopole. Dans ce cadre, vous veillerez à développer des partenariats régionaux, nationaux et internationaux. Vous serez également responsable de la réalisation des opérations et de leur suivi budgétaire.

A 30 ans environ, de formation supérieure, type ESC option Marketing, vous avez une aptitude marquée pour les contacts commerciaux, la négociation et l'organisation. Compétent en *marketing stratégique comme en marketing* opérationnel, vous maîtrisez les nouveaux médias et la micro-informatique. Votre anglais courant est indispensable, une deuxième langue est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, *lettre manuscrite) sous réf.* 119 O *à notre Conseil* : PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.



Si vous voulez réussir dans l'Assurance et que les mots transparence, responsabilité et proximité ont une réelle signification pour vous, Groupama vous attend. 2ème assureur français en dommages et biens, nous sommes actuellement en pleine évolution et recherchons un .

Chargé d'Etudes

Interface entre les utilisateurs et les informaticiens

Au sein du Service Etudes Techniques, vous étudierez le développement de nouveaux contrats ou fonctionnalités. Etre à l'écoute des attentes des utilisateurs, analyser les informations obtenues, *établir le cahier des charges et suivre le bon déroulement* du projet : tels seront les différents aspects de votre mission.

Débutant ou doté d'une première expérience, vous justifiez d'une formation Bac + 4/5 (DESS, Ecole de commerce...) orientée organisation, informatique de gestion

Vous vous distinguez par vos qualités de rigueur et de précision, vos capacités d'analyse et de méthode et votre sens relationnel qui vous permettra d'évoluer, à terme, vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à GROUPAMA, PldF Boîte Etudes, 151 avenue Paul Vaillant Couturier, 94250 GENTILLY



RESPONSABLE DE LA PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Organisme économique régional

Contribuer à l'accroissement **des échanges commerciaux des entreprises du Nord-Pas-de-Calais avec les pays étrangers en mettant en œuvre des actions auprès de ces sociétés pour favoriser leur démarche exportatrice** : telle est la finalité principale de ce poste-clé au sein de cet important organisme *régional installé dans la métropole du Nord.*

A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes dont 5 cadres qu'il animera, *le* ***cadre supérieur*** recherché devra être à la fois un **professionnel de la vente à l'international** et un bon ***praticien des organismes publics*** en France et *à l'étranger.* Agé d'au moins 35 ans, de formation commerciale supérieure, il aura une **parfaite maîtrise de l'anglais** et la **pratique d'une seconde langue** (allemand ou espagnol). La rémunération offerte sera fonction des compétences présentées.

Il s'agit d'une **excellente opportunité** de mettre au service du développement des entreprises votre savoir-faire à l'export en déployant vos **qualités de stratège, de négociateur et de communicateur**.

Pour la saisir, faites parvenir rapidement votre candidature (en indiquant votre rémunération actuelle et vos dates de congés) sous réf. I.07.455 à Daniel LANDEAU qui, en tant que Conseil externe, vous garantit une totale confidentialité.

Paris Lyon Toulouse Nice Lille Cholet Le Mans

HUMANOR
18, Résidence Flandre
59170 CROIX



Au coeur des décisions, au centre des projets

CHARGÉ(E) DE MISSION AUPRÈS D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour accompagner ses projets stratégiques, préparer ses dossiers et ses interventions, un **grand groupe international** propose la fonction de **Chargé(e) de Mission auprès d'un des Directeurs Généraux de son Comité Exécutif** à un candidat désireux d'aiguiser son sens politique et son intelligence des situations.

Développer une approche pluridisciplinaire dans un contexte interculturel, analyser dans le fond sans perdre de vue l'essentiel, écouter et être écouté, fédérer, coordonner, synthétiser et nourrir les réflexions, jouer avec aisance et finesse un rôle de porte-parole et de représentation, *rédiger avec style, tels sont les multiples talents qui* révéleront son haut potentiel.

Cette responsabilité particulièrement formatrice et ouverte sur des évolutions de carrière intéressantes implique une **formation supérieure de type Sciences Po, Normale Sup, HEC, ESSEC,** *une parfaite maîtrise* de l'anglais et une expérience de 3 à 5 ans dans ces fonctions permettant de développer **la hauteur de vue, la vision stratégique, le savoir-faire et l'efficacité dans les relations à haut niveau** ; cette expérience pourrait être acquise par exemple dans un cabinet de conseil en stratégie, une entreprise industrielle, une organisation publique ou parapublique.

Poste à Paris

Ecrire sous réf.
288 3188 7M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

La Banque de France recrute le **personnel de direction** de ses services centraux et de ses succursales.

ADJOINT DE DIRECTION

PAR CONCOURS LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 1997

Économie (6 postes*) Gestion (13 postes*) Sciences (6 postes*)

3 postes supplémentaires, non préalablement affectés, pourront être attribués par le jury*

Les adjoints de direction sont destinés, dans un premier temps, à exercer des fonctions de gestion, d'étude et de contrôle dans tous les domaines d'activité de l'Institut d'Emission, et par la suite à occuper des postes d'encadrement supérieur.

Ce concours, comportant trois voies d'accès distinctes : «Économie», «Gestion» et «Sciences» s'adresse aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un **2e ou un 3e cycle d'études supérieures**, d'un diplôme de grande école ou d'un diplôme de sortie des Écoles Supérieures de Commerce de province (établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État, autorisés à délivrer un diplôme visé par le Ministre de l'Éducation Nationale), la recevabilité de tout autre titre français ou étranger étant laissée à l'appréciation du Gouvernement de la Banque.

Ressortissants d'un pays membre de la Communauté européenne, les candidats (femmes ou hommes - libérés ou non des obligations du service national) doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 1997 (sous réserve de prorogations pour charges de famille ou service national).

Inscriptions reçues jusqu'au 28 juillet 1997.

** Une partie de ces postes peut être attribuée au concours interne.*

Documentation, dossiers d'inscription et renseignements à la **Banque de France**
56-1508 Recrutement Concours
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 40 17
ou dans les succursales
Minitel : 3615 LABDF



Conseil et Audit

Consultants 1 à 4 ans d'expérience

Depuis bientôt dix ans, Altis a pris le parti d'un conseil, différent, **novateur et performant. Aujourd'hui, notre champ d'intervention recouvre les domaines de la banque, de la finance, de la grande distribution, de l'assurance, des télécommunications, de l'industrie, de l'énergie, de la communication et des services. Dans le respect des personnalités et des cultures, notre approche séduit les entreprises les plus exigeantes, car elle est autant faite de rigueur que d'originalité.**

Autrement dit...

Si au terme d'une expérience de 1 à 4 ans en cabinet de conseil, votre esprit curieux et inventif vous donne envie d'un autre avenir dans une structure fière de sa différence, où individualité et esprit de groupe ne sont pas antinomiques, où l'initiative prime sur les dogmes établis, c'est le moment ou jamais de nous rencontrer.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature à Nora Zerrouk, Altis, 40-42, quai du Point du Jour, 92659 Boulogne-Billancourt cedex

CONSEIL EN STRATÉGIE ET CONDUITE DU CHANGEMENT
CONSEIL EN SYSTÈMES D'INFORMATIONS
CONSEIL EN ORGANISATION



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DIRECTE (500 PERSONNES), *FILIALE D'UN GRAND GROUPE* INTERNATIONAL, RECRUTE UN

Statisticien confirmé

De formation supérieure en statistiques (ENSAE, IMA, DESS...), vous justifiez d'une expérience de 3 à 4 ans dans la réalisation d'études statistiques dans le domaine du Marketing Direct (idéalement dans une société de vente par correspondance ou un cabinet d'études marketing). La connaissance du secteur de l'assurance est un plus mais pas indispensable.

Au sein de la Direction Actuariat et Statistiques et en étroite collaboration avec les autres directions de l'entreprise (Marketing, Sinistres, Ventes et Gestion), *vous prendrez en charge la réalisation d'études* statistiques (scoring, modèles de prévision ...).

Vous contribuerez ainsi à l'optimisation des budgets marketing, de la productivité et de l'organisation des plateaux téléphoniques, des processus de traitement (gestion des sinistres et souscription, ...).

Vos qualités d'analyse, votre rigueur et votre aisance relationnelle vous permettront de réussir à ce poste.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier *de candidature (lettre, CV et prétentions), sous la* référence 114052, à EURO RSCG FUTURS 2 rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Monde des Cadres

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE CHARTRES ET DE L'EURE ET LOIR
CHARTRES . CHÂTEAUDUN . DREUX . NOGENT LE ROTROU

recrute

UN CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Missions :

- Informer les entreprises sur les formalités, les procédures, les normes et les aides relatives à l'export ;
- les conseiller et les accompagner dans leur développement à l'international.

Profil :
30 ans environ, formation ESC ou équivalent, anglais, espagnol et portugais courant, et une expérience des marchés de l'Amérique du Sud et de l'ASEAN.

Envoyer lettre de motivation, photo et CV à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure-et-Loir, Direction Développement Economique et International, 7, rue de l'Etroit-Degré, BP 62, 28002 CHARTRES CEDEX.

Notre client est un groupement d'entreprises en pleine expansion internationale, actif sur le marché de la logistique professionnelle et jouissant d'une solide assise financière.

Son intérêt pour la médecine et les prestations afférentes destinées à des entreprises pharmaceutiques, des hôpitaux et des pharmaciens, permet d'offrir un domaine d'activité et de développement extrêmement intéressant à un

• DIRECTEUR DES OPERATIONS (DIRECTEUR GENERAL DANS 2 A 3 ANS) •

du secteur commercial francophone, domicilié en France.

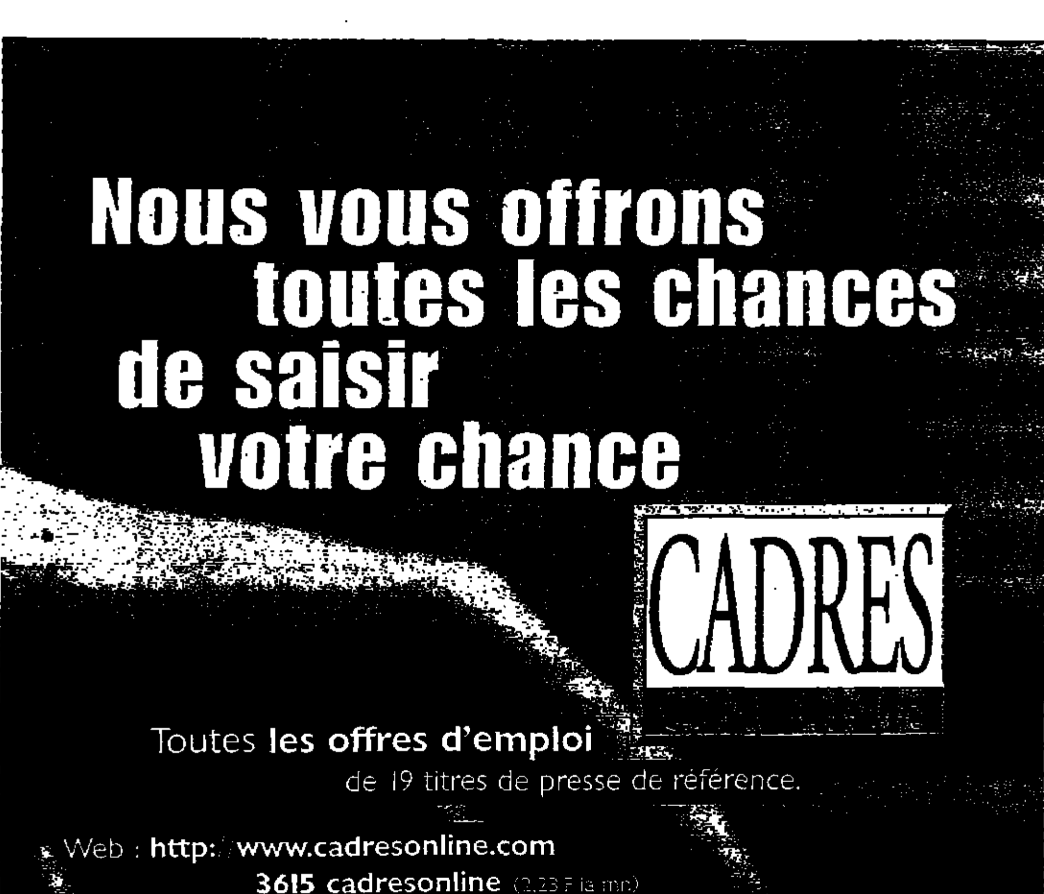
Ce poste important sera pourvu par un administrateur de 35 à 45 ans, disposant d'une bonne expérience du commerce international ainsi que d'une solide base en France.

Idéalement, le candidat justifiera d'une formation de base dans l'informatique avec expérience dans le domaine médical et la branche pharmaceutique, ou sera alors économiste MBA avec expérience professionnelle dans les articles de marque, la pharmacie ou l'aviation (travel/cargo).

De langue maternelle française et possédant de bonnes connaissances de l'anglais, le candidat sera amené à travailler avec une équipe motivée de plusieurs centaines de collaborateurs.

Veuillez envoyer vos dossiers de candidature ***(sous réf. N° 9779)*** à :

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05



Web : http://www.cadresonline.com
3615 cadresonline (2,23 F la mn)

Pour mettre toutes les chances de votre côté, 19 titres de presse de référence s'unissent pour vous offrir en permanence grâce à CADRES ON LINE, plus de 2000 offres d'emploi cadres sur Internet et sur Minitel, régulièrement actualisées.
CADRES ON LINE, c'est aussi une palette de services uniques (évaluation de salaires, conseils pour votre CV, tests d'évaluation, réponses directes aux annonces, commande d'ouvrages de référence...)
Connectez-vous, pour avoir toutes les chances de construire votre avenir.

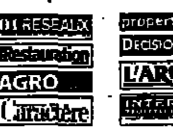
Un service de

CADRES ON LINE regroupe toutes les offres d'emploi de ces 19 titres de presse.











L'USINE NOUVELLE · 01 · RIA · AGRO · L'ARGUS · L'ECHO

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE de la SÉCURITÉ SOCIALE dans les MINES
recrute par concours pour ses services de Paris en septembre 1997

2 ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

rémunération mensuelle brute : 9 540 F (plus primes)
- licence ou équivalent
- 35 ans au plus au 1er janvier 1997
La caisse autonome nationale n'adressera plus de dossiers d'inscription au-delà du 25 juillet 1997

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 1er AOÛT 1997

pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M.
Service du personnel - 77 avenue de Ségur - 75714 PARIS CEDEX 15 - ☎ 01 45 66 35 92

Dirigeants

FUTUR RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT

Farnell COMPONENTS

Rhône-Alpes - Filiale du leader mondial de la distribution de composants électroniques par catalogue, nous employons 50 personnes et connaissons une croissance importante sur le marché français. Véritable bras droit de la direction générale, vous supervisez les services financier et logistique ainsi que l'équipe commerciale sédentaire. Vous prenez en charge le reporting à la maison mère, optimisez l'organisation administrative et commerciale, assurez l'interface entre les services et participez à la définition et à la mise en place de la stratégie de la filiale. 35 ans minimum, de formation supérieure en gestion type sup de co ou équivalent, vous apportez une expérience d'au moins trois ans acquise à la tête d'une filiale de distribution, appartenant de préférence à un groupe international. Doté de bases solides en finance et gestion, vos qualités d'animation, d'organisation et d'écoute faciliteront votre réussite dans la fonction. La rémunération et le caractère évolutif du poste sont de nature à motiver un candidat de valeur. Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à Pascale BONNET sous la référence PB/RCP - **PA Consulting Group - L'Européen - 19, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - Tél. 04.72.60.60.90.**

Notre rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

Le Monde
INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34

*** daté samedi.**



Dirigeants

Créer notre agence en France

Agence de Marketing Direct scandinave

Avec 4 agences, ACTION est l'une des premières agences scandinaves de marketing direct et de promotion des ventes. En marketing direct, nous avons remporté 27 prix internationaux au cours des 6 dernières années. Parmi nos clients dans les pays nordiques, nous comptons des entreprises comme Mercedes-Benz, Pepsi-Cola, Colgate Palmolive, LEGO, Kraft...

ACTION fonctionne à partir d'un concept innovant qui nous garantit une approche différenciée de nos clients, des solutions créatives et des résultats durables.

Notre philosophie : concilier sciences humaines et exigences du marché.

Nos valeurs : le respect de l'individu, la croissance maîtrisée.

Nos deux règles fondamentales : pas plus de 15 collaborateurs par agence et aucun client ne représentant plus de 20% de marge.

Notre succès : ACTION, à partir de son siège au Danemark, a développé ces 3 dernières années des agences indépendantes et solides en Norvège, Suède et Finlande.

A la recherche de défis nouveaux, nous créons notre agence en France et cherchons un Directeur Général prêt à relever le défi.

Le challenge consiste à créer une agence créative et économiquement saine à la fin de 1998 et à proposer, dès le lancement, des solutions de haut niveau en termes d'analyse et de création à une clientèle constituée, comme en Scandinavie, d'entreprises parmi les plus importantes et/ou innovantes.

Etes-vous celui que nous recherchons pour développer ACTION France?

A 35/45 ans, vous avez une formation de grande école de commerce (type MBA). Vous avez une expérience de dirigeant dans le domaine de la vente et du marketing en agence ou en entreprise, où vous avez appris à maîtriser la vente à une large clientèle de grands comptes. Vous bénéficez également d'un bon réseau relationnel dans les entreprises qui nous intéressent. Votre pratique de l'anglais est, bien entendu, parfaitement courante et vous avez de solides connaissances en informatique.

Vous possédez également de sérieuses qualités de management et partagez nos convictions. Par exemple, celle que votre réussite personnelle dépend de la satisfaction et du succès de vos collaborateurs.

Nous vous proposons :

Un défi unique après une formation à nos méthodes, à Copenhague et Oslo, où vous verrez ACTION au travail. Un salaire motivant, fonction de vos qualifications et de vos résultats.

Vous vous reconnaissez dans cette annonce ? Ce défi vous intéresse ? ***Merci d'adresser lettre de motivation en anglais***, avec CV détaillé, en précisant la référence AC/BV, à notre Conseil EXPATRIA, 15 rue Vignon, 75008 Paris.

EXPATRIA



Human Resources

MEDIA SYSTEM

Banque internationale de tout premier plan, nous sommes implantés et leader sur de nombreux marchés ; nos résultats financiers excellents garantissent notre croissance rapide. En Europe, notre développement s'inscrit dans un environnement en pleine mutation (Euro...), et fortement concurrentiel. Pour nous permettre de mener à bien nos projets, nous recherchons un :

Directeur Adjoint des opérations

PARIS **+/- 600 KF**

• *Bras droit du Directeur des Opérations et Technologie (100 personnes)*, vous l'assisterez dans ses fonctions de management (planning, budget...). Vous aurez la responsabilité de plusieurs départements que vous animerez au quotidien. Vous assurerez la formation et l'adaptation de vos équipes à l'évolution des métiers.

• Vous serez une force de proposition et de changement, fortement associé aux projets liés à notre développement et à la mutation de l'espace économique européen.

• De formation supérieure, vous disposez d'environ 15 ans d'expérience dans le secteur bancaire ou industriel, dans un environnement international privilégiant la notion de qualité de service clientèle. Vous maitrisez la gestion des traitements de larges volumes, et justifiez d'un savoir-faire en matière d'organisation et d'optimisation de processus opérationnels.

• Vous avez d'excellentes connaissances informatiques ; vos qualités de communicateur et votre capacité à travailler en équipe seront indispensables pour le succès des missions qui vous seront confiées. Le poste requiert la pratique de l'anglais courant, et votre mobilité géographique vous permettra d'envisager une carrière internationale au sein de la banque.

Merci d'envoyer un dossier complet de candidature sous référence 3839.TM par courrier à ***RHI Banque & Assurance****, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01.47.23.85.84 ou par e-mail (format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr» qui le traitera en toute confidentialité. Consultez notre serveur internet http ://www.roberthalf.com.*



RHI BANQUE & ASSURANCE
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ DEPUIS 1948

LHW

Filiale française du leader mondial de notre marché, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement destinés aux entreprises en France et en Europe, (400 personnes, 310 MF de CA en 1996). Pour accompagner notre développement, nous recherchons notre nouveau

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Responsable du pilotage de deux sites de production (environ 200 personnes), vous serez particulièrement mobilisé sur les problématiques de développement de nouveaux produits, la maîtrise des prix de revient et l'amélioration de la réactivité. Vous gérerez directement la production en flux tendu et coordonnerez l'activité des différents services (achat, ordonnancement, logistique). Vous êtes membre de l'équipe dirigeante et rattaché au Directeur Général.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous nous démontrerez une expérience significative et des compétences affirmées en gestion de production en flux tendu/MRP de grandes et petites séries, en organisation et management d'équipes. Une expérience de management dans une culture américaine serait un plus ; la pratique de l'anglais est indispensable pour les relations avec le Groupe. Poste basé à Nantes.

Merci d'adresser votre candidature
sous référence FHB 141 à Florence HADJAB
ACTIDE MANAGEMENT
43/45, rue Marius Jacotot - 92800 PUTEAUX



MUTUALITÉ DE L'INDRE-ET-LOIRE

Reconnue comme un Acteur efficace dans les domaines Sanitaire, Social et Médico-Social dans l'Indre et Loire avec ses
- Pharmacies
- Centres d'optique, audio-prothèse
- Cabinets dentaires
- Maisons de Retraites médicalisées, foyers logements, soins infirmiers à domicile
- Centre de réadaptation cardio-vasculaire, Institut d'Education Motrice
- Service prévention et promotion de la santé
- Sans oublier la gestion assurance de personnes de la Touraine Mutualiste et le régime obligatoire des professions indépendantes.

C'est un réseau de plus d'une vingtaine de réalisations qui emploient 750 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 750 MF.

LA MUTUALITÉ DE L'INDRE ET LOIRE, une des composantes majeures du groupe HARMONIE MUTUALITÉ recherche son

Directeur Général

Par ses capacités à rassembler et animer les hommes et les femmes travaillant dans l'entreprise, il devra valoriser la synergie entre toutes les activités et renforcer l'unité et la cohésion de toutes *les composantes de l'entreprise et du mouvement mutualiste.*

Par son implication personnelle, il contribuera au développement du groupe Harmonie Mutualité.

Pour réussir dans sa mission, il lui faudra être rompu aux relations avec tous les intervenants et partenaires habituels du monde économique, sanitaire et social : pouvoirs publics, collectivités territoriales, tutelles, caisses d'assurance maladie, organisations professionnelles, établissements de santé, etc...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MO/DG 194 à notre société conseil : *ACTECOM - 9-11 rue benoît Malon - 92150 Suresnes cedex.*

DIRECTEUR GÉNÉRAL FRANCE

WORLDxCHANGE, une compagnie internationale de téléphone recherche un(e) directeur(trice) général(e), très motivé(e) ayant une expérience en télécommunication, pour gérer nos opérations en France.

Le(a) candidat(e) choisi(e) sera responsable d'un bureau satellite à Paris. Ses fonctions comprendront : examen des opportunités, développement des stratégies de prix, accomplissement des objectifs de ventes, responsabilité des pertes et profits. Cette position nécessite une grande connaissance des pratiques de commerce international et de comptabilité (relevé des pertes et profits, bilan), ainsi qu'une expérience similaire de 5 ans. Le(a) canditat(e) devra être bilingue (anglais-français).

Pour poser votre candidature, envoyer votre CV à Linda Condon, **WORLD** *xCHANGE Communication, 4350 La Jolla Village Drive # 100, San Diego, California* 92122 USA, ou par fax au 00 1 619 625 5500 ou Internet à « Linda.Condon@wxl-cts.com. ».

Diriger une PME en Pays-de-Loire

Notre société (CA 35 MF - 40 personnes), filiale d'un important groupe français, est spécialisée dans les travaux ***électriques d'équipement et de maintenance d'installations, pour des entreprises publiques et privées.*** **Nous consolidons en permanence notre notoriété en apportant un service rigoureux et évolutif à nos clients. Très implantés localement, notre disponibilité et notre réactivité favorisent notre efficacité.**

A 30 ans environ, **Ingénieur Electricien, BTP ou généraliste**, nous vous confierons ce centre de profit que vous dirigerez avec autonomie et combativité, de manière à développer son volume d'affaires et sa rentabilité. Négociateur, animateur et meneur d'hommes, vous saurez mobiliser votre équipe et la faire progresser pour optimiser le service apporté à vos clients.

Vous apportez votre expérience *du pilotage de chantiers et d'affaires complexes sur le plan commercial, technique* et humain. Nous vous accueillons dans une fonction de patron d'entreprise au sein d'un groupe solide, en croissance et offrant de bonnes perspectives de carrière.

Merci d'écrire sous réf. *M/3294/Q* à notre Conseil. Les entretiens auront lieu à Paris entre le 21 et le 25 juillet puis en région début août.

CHP **Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue Michelet - 92441 Issy-les-Moulineaux Cedex.**

Membre de Syntec-Conseil

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Nous vous proposons :



...ler mondial de notre marché.

...R INDUSTRIEL



...RECTEUR GÉNÉRAL FRANCE

...E en Pays-de-Loire

هكذا من الأصل

■ **LE DOLLAR gagnait du terrain jeudi 10 juillet dans la matinée face aux devises européennes à 5,9534 francs et 1,7635 mark contre 5,9488 francs et 1,7617 mark mercredi.**

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse jeudi grâce à la bonne tenue des valeurs de la haute technologie. L'indice Nikkei a gagné 57,61 points (0,29 %) à 19,754 78 points.**

■ **WALL STREET a été victime de prises de bénéfice mercredi. L'indice Dow Jones a perdu 119,88 points (– 1,5 %) à 7 842,43 points après avoir touché 7 991 points en début de séance.**

■ **LA THAÏLANDE chercherait à emprunter 20 milliards de dollars afin d'éviter une crise de liquidité à la suite de sa décision prise le 2 juillet de laisser flotter le baht.**

■ **L'OR a ouvert en hausse jeudi 10 juillet sur le marché international de Hongkong à 318,50-319 dollars l'once, contre 315,50-316 dollars mercredi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

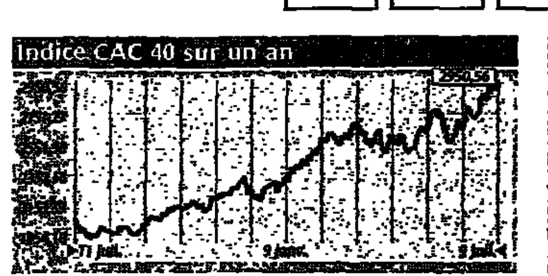
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris perd du terrain

LA BOURSE DE PARIS subissait des prises de bénéfice jeudi 10 juillet après avoir battu un nouveau record mercredi à la clôture. En recul de 0,80 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est repassé brièvement dans le vert avant d'afficher en milieu de journée un repli de 0,47 %, à 2 937,02 points.

Mercredi, Wall Street avait subi une vague de prises de bénéfice alors que le Dow Jones se rapprochait de la barre symbolique des 8 000 points. Cet indice a fini sur une perte de 1,5 %. A Paris, le seuil des 3 000 points du CAC 40 est à portée de main, mais ce cap symbolique déclenche également des ventes. Le marché parisien bénéficie toujours de la fermeté du dollar traité à 5,96 francs à Paris, mais aussi du flux de liquidités.

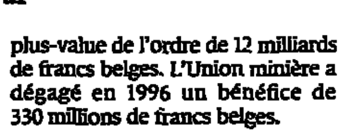
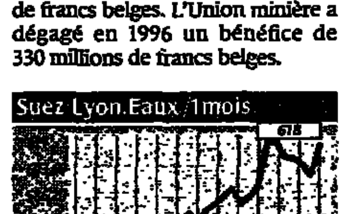
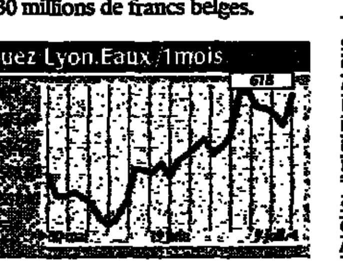
Les opérateurs jugent toutefois plus prudent de dégager quelques bénéfices au fur et à mesure que se rapproche la date du 21 juillet, jour de la publication de l'audit des finances publiques. De plus, des opérateurs commencent à douter de la volonté du gouvernement français de réduire les déficits publics dans le cadre de la réalisation de la monnaie unique. Le franc français s'affaiblit donc face au mark alors que l'Allemagne est déterminée à répondre aux critères de Maastricht, même au prix d'un nouveau plan de rigueur.



Suez-Lyonnaise, valeur du jour

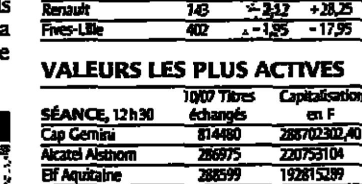
L'ANNONCE, le 9 juillet, par la Société générale de Belgique (SGB), filiale à 63 % du groupe Suez-Lyonnaise, de la cession de 24 % du capital de l'Union minière a poussé le titre de la holding française à la hausse. Celui-ci a terminé à 618 francs, en hause de 3,2 %. La SGB conservera 25 % de l'Union minière.

Cette cession d'un montant d'environ 20 milliards de francs belges (3,3 milliards de francs français) permet à la SGB de réaliser une plus-value de l'ordre de 12 milliards de francs belges. L'Union minière a dégagé en 1996 un bénéfice de 330 millions de francs belges.

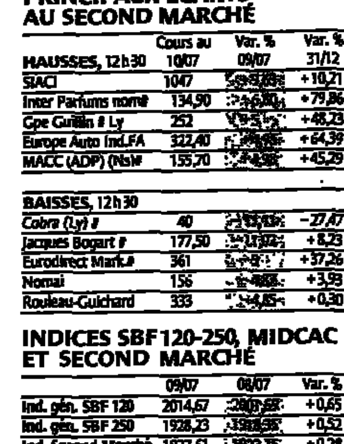
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
Rochette (La)	24,65	+6,70	–4,64
Eramet	306	+5,52	+12,50
Promodes	2537	+3,67	+73,17
Ingenico	154	+2,66	+77,01
Finextel	108,80	+2,64	+35,66
Comptoir Entrep.	10,30	+2,48	+7,29
Sat	1606	+2,22	+3,94
Europe 1	1401	+2,03	+27,36
Infogrames Enter.	785	+1,94	+30,83
Chargeurs	373,80	+1,98	+45,44
BAISSES, 12h30			
S.E.B.	1065	–5,33	+4,71
DMC (Dollfus Mi)	95	–3,16	–24,48
Hachette Fili.Med.	1260	–2,70	+9,09
Cpe France Ly #	720	–2,57	+16,50
Esso	530	–2,39	–0,37
Lapeyre	378	–2,30	+26,84
Jean Lefebvre	308,10	–2,19	+13,90
Imetal	783	–2,12	+2,21
Renault	143	–2,12	+28,25
Fives-Lille	402	–1,95	–17,95



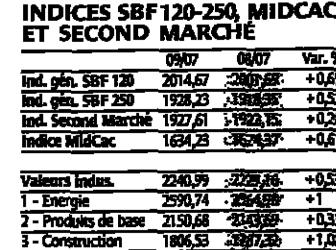
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	10/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Cap Gemini	814480	288702302,40
Alcatel Alsthom	286975	220753104
Elf Aquitaine	288599	192815289
LVMH Moet Hen.	93243	149087498
Eaux (Gle des)	188649	139799166
L'Oreal	55076	136430764
Total	217957	131729870
Suez Lyon.des Eaux	211904	131600835
Carrefour	26924	116402764
Axa	296324	109874026,30



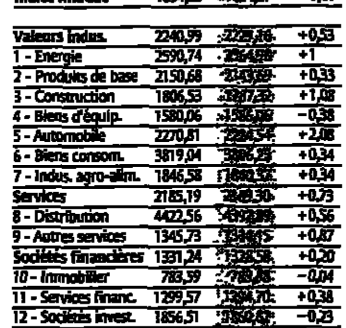
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

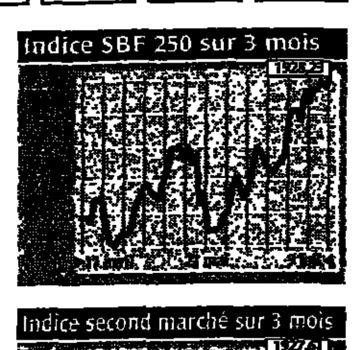
HAUSSES, 12h30	Cours au 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
SIACI	1047	[illegible]	+10,21
Inter Parfums nom#	134,90	+6,80	+79,86
Gpe Guillin # Ly	252	[illegible]	+48,23
Europe Auto Ind.FA	322,40	[illegible]	+64,39
MACC (ADP) (Ns)#	155,70	+4,98	+45,29
BAISSES, 12h30			
Cobra (Ly) #	40	[illegible]	–27,47
Jacques Bogart #	177,50	[illegible]	+8,23
Eurodirect Mark.#	361	[illegible]	+37,26
Nomai	156	[illegible]	+3,93
Rouleau-Guichard	333	–4,85	+0,30

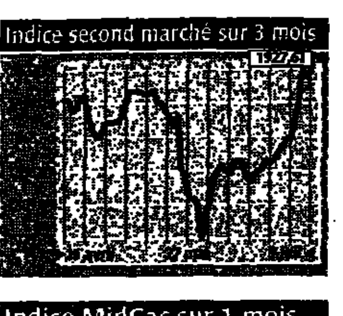


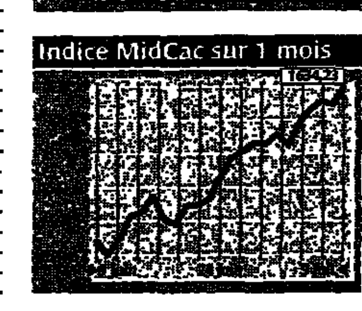
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/07	08/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2014,67	[illegible]	+0,65
Ind. gén. SBF 250	1928,23	[illegible]	+0,52
Ind. Second Marché	1927,61	1922,15	+0,28
Indice MidCac	1634,23	1624,37	+0,61
Valeurs indus.	2240,99	2228,16	+0,53
1 - Energie	2590,74	[illegible]	+1
2 - Produits de base	2150,68	[illegible]	+0,33
3 - Construction	1806,53	[illegible]	+1,08
4 - Biens d'équip.	1580,06	[illegible]	–0,38
5 - Automobile	2270,81	2224,54	+2,08
6 - Biens consom.	3819,04	3806,29	+0,34
7 - Indus. agro-alim.	1846,58	[illegible]	+0,34
Services	2185,19	[illegible]	+0,73
8 - Distribution	4422,56	[illegible]	+0,56
9 - Autres services	1345,73	[illegible]	+0,87
Sociétés financières	1331,24	1328,58	+0,20
10 - Immobilier	783,59	[illegible]	–0,04
11 - Services financ.	1299,57	1294,70	+0,38
12 - Sociétés invest.	1856,51	[illegible]	–0,23







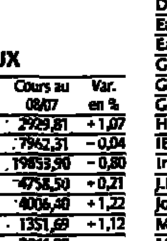


Accès de faiblesse de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé la journée sur une hausse modérée jeudi 10 juillet grâce à la bonne tenue des valeurs de la haute technologie. La hausse a toutefois été limitée en raison des inquiétudes sur la solidité de certaines valeurs financières. Des sources proches du gouvernement ont fait savoir que la SESC, l'organisme de surveillance de la Bourse, recommanderait au ministère des finances d'infliger une amende administrative à la société de courtage Nomura pour violation du règlement de la SESC. Ces informations ont pesé sur la cote et sur le titre. L'indice Nikkei a finalement gagné en clôture 57,61 points (0,29 %) à 19,754 78 points.

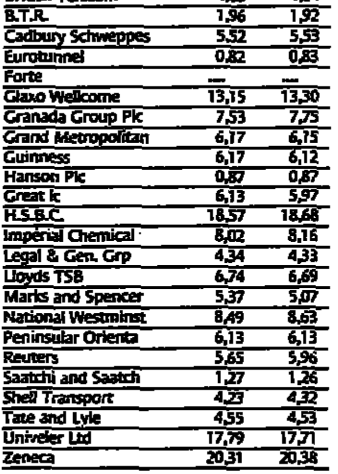
« Le marché est partagé en deux », a observé Harushige Kobayashi (Yamaichi Securities). *« Les high-tech sont en hausse et certains titres du secteur financier reculent. »*

De son côté, Wall Street a effacé mercredi ses gains de la veille sous l'impact de prises de bénéfice qui se sont déclenchées lorsque l'indice Dow Jones s'est approché de la barre des 8 000 points. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 119,88 points (-1,5 %) à 7 842,43.



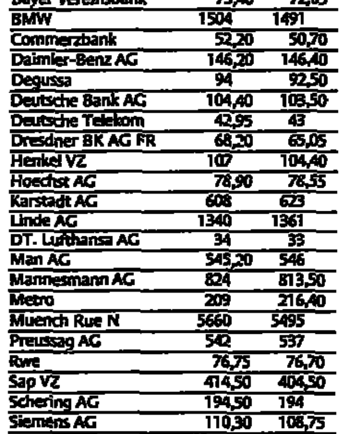
INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/07	Cours au 08/07	Var. en %
Paris CAC 40	2961,47	2929,81	+1,07
New-York/DJ indus.	7959,14	7962,31	–0,04
Tokyo/Nikkei	19697,20	19853,90	–0,80
Londres/FT100	4768,70	4758,50	+0,21
Francfort/Dax 30	4055,86	4006,40	+1,22
Frankfort/Commer.	1366,99	1351,69	+1,12
Bruxelles/Bel 20	3046,38	3046,38	—
Bruxelles/Général	2500,22	2493,21	+0,28
Milan/MIB 30	1059	1059	—
Amsterdam/Ge. Cbs	633,10	624,80	+1,31
Madrid/Ibex 35	629,22	623,79	+0,86
Stockholm/Affarsal	2538,62	2538,62	—
Londres FT30	3025,80	3013,70	+0,40
Hong Kong/Hang S.	14703,70	14792,20	–0,60
Singapour/Strait t	1982,97	2007,29	–1,22



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/07	08/07
Alcoa	78,37	79,81
Allied Signal	85,37	87,37
American Express	76,68	78,18
AT & T	35,37	36,50
Boeing Co	55,81	56,12
Caterpillar Inc.	111,68	110,87
Chevron Corp.	74,06	75,75
Coca-Cola Co	69,50	70,56
Disney Corp.	77,12	78,06
Du Pont Nemours&Co	62,62	65,12
Eastman Kodak Co	79,37	80,50
Exxon Corp.	61,43	63,56
Gen. Motors Corp.H	55,81	56,68
Gén. Electric Co	68,50	69,50
Goodyear T & Rubbe	62,31	63,37
Hewlett-Packard	58,06	57,75
IBM	96	95,43
Intl Paper	54,87	56
J.P. Morgan Co	106,12	109,50
Johnson & Johnson	63,56	65,37
Mc Donalds Corp.	48,43	48,75
Merck & Co.Inc.	101,62	103,93
Minnesota Mng.&Mfg	102,81	103,25
Philip Moris	43,25	44,43
Procter & Gamble C	149	149,37
Sears Roebuck & Co	55,81	56,62
Travelers	66,56	67
Union Carb.	49,62	49,68
Utd Technol	84,31	86
Wal-Mart Stores	33,50	35,06

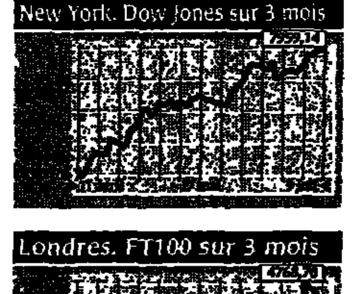


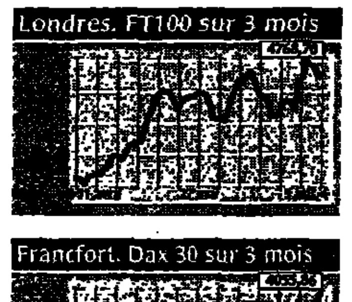
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/07	08/07
Allied Lyons	4,35	4,47
Barclays Bank	12,30	12,23
B.A.T. industries	5,39	5,49
British Aerospace	13,27	13,32
British Airways	6,93	6,71
British Petroleum	7,81	7,83
British Telecom	4,83	4,84
B.T.R.	1,96	1,92
Cadbury Schweppes	5,52	5,53
Eurotunnel	0,82	0,83
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,15	13,30
Granada Group Plc	7,53	7,75
Grand Metropolitan	6,17	6,15
Guinness	6,17	6,12
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,13	5,97
H.S.B.C.	18,57	18,68
Impérial Chemical	8,02	8,16
Legal & Gen. Grp	4,34	4,33
Lloyds TSB	6,74	6,69
Marks and Spencer	5,37	5,07
National Westminst	8,49	8,63
Peninsular Orienta	6,13	6,13
Reuters	5,65	5,96
Saatchi and Saatch	1,27	1,26
Shell Transport	4,23	4,32
Tate and Lyle	4,55	4,53
Univeler Ltd	17,79	17,71
Zeneca	20,31	20,38

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	09/07	08/07
Allianz Holding N	417,50	405,20
Basf AG	67,75	67,27
Bayer AG	73,40	72,27
Bay hyp&Wechselbk	55	53,15
Bayer Vereinsbank	73,40	72,83
BMW	1504	1491
Commerzbank	52,20	50,70
Daimler-Benz AG	146,20	146,40
Degussa	94	92,50
Deutsche Bank AG	104,40	103,50
Deutsche Telekom	42,95	43
Dresdner BK AG FR	68,20	65,05
Henkel VZ	107	104,40
Hoechst AG	78,90	78,55
Karstadt AG	608	623
Linde AG	1340	1361
DT. Lufthansa AG	34	33
Man AG	545,20	546
Mannesmann AG	824	813,50
Metro	209	216,40
Muench Rue N	5660	5495
Preussag AG	542	537
Rwe	76,75	76,70
Sap VZ	414,50	404,50
Schering AG	194,50	194
Siemens AG	110,30	108,75
Thyssen	442,50	436
Veba AG	104,70	104,45
Viag	803	801
Volkswagen VZ	1100	1091





Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE MATIF, marché à terme des obligations d'Etat françaises, a ouvert en baisse, jeudi 10 juillet dans la matinée. Le contrat notionnel perdait 28 centièmes, à 130,44. Le marché qui était déjà en repli dans les transactions de la nuit sur le réseau Globex aurait été victime de déclarations faites mercredi par un officiel français qui avouait être beaucoup plus pessimiste qu'il y a quelques mois sur les capacités de la France à participer à la monnaie unique. Le marché obligataire français était également affecté par des soldes de positions après les gains importants enregistrés au cours des dernières semaines.

Le marché obligataire allemand était plutôt bien orienté au cours des premiers échanges jeudi dans l'attente de l'issue de la réunion du conseil de la Bundesbank. Le contrat de septembre sur les bunds se cotait à 102,90, contre 102,86 mercredi.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

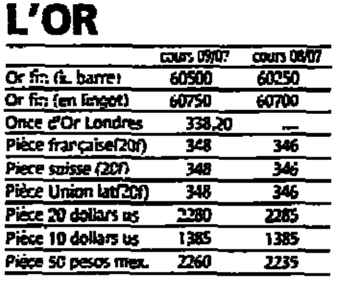
TAUX 09/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,42	6,30	1,70
Allemagne	3,03	5,55	6,38	1,80
Grande-Bretagne	5,63	7,02	NC	2,80
Italie	7	6,52	7,26	2,60
Japon	0,52	2,53	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	6,26	6,58	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/07	Taux au 08/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franc. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 09/07	Vente 09/07	Achat 08/07	Vente 08/07
Jour le jour	3,1575	—	3,1875	—
1 mois	3,20	3,32	3,25	3,40
3 mois	3,31	3,43	3,06	3,31
6 mois	3,32	3,44	3,32	3,42
1 an	3,40	3,52	3,40	3,52
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3320	—	3,3242	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,4316	—	3,4375	—
Pibor Francs 9 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5137	—	3,5254	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1719	—	4,1563	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2031	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2552	—



MATIF

Échéances 09/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	140795	130,74	130,88	130,44	130,46
Déc. 97	716	99,36	99,50	99,10	99,10
Mars 98	2	98,50	98,50	98,58	98,50
Juin 98	—	—	—	—	0,06
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	14679	96,58	96,60	96,57	96,59
Déc. 97	5689	96,55	96,57	96,54	96,54
Mars 98	5244	96,50	96,52	96,49	96,51
Juin 98	4147	96,41	96,44	96,41	96,41
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1600	97,54	97,60	97,20	97,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 09/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	13056	2951	2984	2945	2962
Août 97	117	2963	2987	2963	2972
Sept. 97	920	2966,50	2996,50	2945,50	2980
Déc. 97	42	3015,50	3015,50	3015,50	3015,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9413 | US/DM ↘ 1,7604 | US/Y ↘ 112,7600 | DM/F ↗ 3,3738 | £/F ↘ 10,0130

Effritement du franc

LE DOLLAR A CONTINUÉ sa progression face aux devises européennes jeudi 10 juillet au cours des premiers échanges interbancaires. Le billet vert s'échangeait à 5,9593 francs et 1,7634 deutschemark contre respectivement 5,9488 francs et 1,7617 mark mercredi soir. En revanche, la devise américaine perdait un peu de terrain face au yen à 112,72 yens contre 113,00 yens mercredi. Des chefs d'entreprises japonais et américains ont lancé un appel mercredi soir pour que la parité dollar/yen soit stable et permette de *« minimiser la progression des excédents courants et commerciaux japonais »*.

Jeudi matin, la livre restait ferme et se maintenait nettement au-dessus du seuil des 10 francs à 10,044. En revanche, le franc s'effritait encore un peu face au deutschemark à 3,3794 francs contre 3,3777 francs mercredi soir,

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/07	% 08/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3800	+0,04	—	—
Ecu	6,6470	+0,16	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9413	+0,38	—	—
Belgique (100 F)	16,3470	+0,03	—	—
Pays-Bas (100 fl)	299,6600	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4635	+0,03	—	—
Danemark (100 krd)	88,5800	+0,03	—	—
Irlande (1 iep)	9,0190	+0,34	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	10,0130	–0,05	—	—
Grece (100 drach.)	2,1485	+0,26	—	—
Suède (100 krs)	76,6200	+0,55	—	—
Suisse (100 F)	406,1100	+0,44	—	—
Norvege (100 k)	80,8700	+0,17	—	—
Autriche (100 sch)	47,9490	+0,05	—	—
Espagne (100 pes.)	3,9945	+0,06	—	—
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,30	—	—
Canada 1 dollar ca	4,3263	+0,62	—	—
Japon (100 yens)	5,2685	+0,34	—	—
Finlande (mark)	113,6900	+0,31	—	—

PARITÉS DU DOLLAR	10/07	09/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7604	1,7618	–0,08
TOKYO : USD/Yens	112,7600	113,1300	–0,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9360	5,9340	5,9152	5,9132
Yen (100)	5,2620	5,2588	5,2322	5,2267
Deutschemark	3,3746	3,3741	3,3722	3,3717
Franc Suisse	4,0552	4,0511	4,0466	4,0425
Lire ital. (1000)	3,4666	3,4648	3,4618	3,4596
Livre sterling	10,0188	10,0724	9,9689	9,9990
Peseta (100)	3,9956	3,9909	3,9941	3,9887
Franc Belge (100)	16,356	16,335	16,346	16,339

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,30	3,32	3,37
Eurodollar	5,57	5,69	5,77
Eurolivre	6,79	6,99	7,09
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,12

L'OR

	cours 09/07	cours 08/07
Or fin (k. barre)	60500	60250
Or fin (en lingot)	60750	60700
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	348	346
Pièce suisse (20f)	348	346
Pièce Union lat(20f)	348	346
Pièce 20 dollars us	2280	2285
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2260	2235

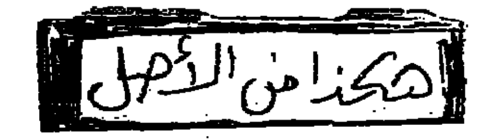
LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/07	cours 09/07
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	19,61	19,44
Light Sweet Crude	19,70	19,42

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/07	09/07
Dow-Jones comptant	147,55	—
Dow-Jones à terme	147,06	148,25
CRB	232,96	233,89
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2527	2395,50
Cuivre à 3 mois	2293	2242,50
Aluminium comptant	1545,25	1528,50
Aluminium à 3 mois	1556,50	1565
Plomb comptant	638,25	638,50
Plomb à 3 mois	648	649,50
Etain comptant	5487,50	5480
Etain à 3 mois	5515	5530
Zinc comptant	1441,50	1439,25
Zinc à 3 mois	1447,50	1462,50
Nickel comptant	6820	6751,50
Nickel à 3 mois	6845	6800

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	430	428,50
Platine à terme	403,50	396,10
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	316,50	325,75
Maïs (Chicago)	243,25	249,75
Grain. soja (Chicago)	768	789
Tourt. soja (Chicago)	251,50	261,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	36,50	36,50
Orge (Londres)	77,50	76,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1556	1572
Café (Londres)	1790	1800
Sucre blanc (Paris)	318,70	319
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,15	71,14
Jus d'orange (New-York)	74,55	73,85



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 10 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,45 %
CAC 40 : 2937,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1002	[illegible]	−0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1679	[illegible]	+0,71	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2200	[illegible]	+0,86	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1340	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1001	[illegible]	−0,09	[illegible]
Accor	960	[illegible]	−0,62	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	194	[illegible]	+0,77	[illegible]
Air Liquide	976	[illegible]	−1,33	[illegible]
Alcatel Alsthom	762	[illegible]	+1,18	[illegible]
Axa	370	[illegible]	+0,40	[illegible]
Axime	702	[illegible]	−0,14	[illegible]
Bail Investis.	790	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	744	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	584	[illegible]	−0,68	[illegible]
Bertrand Faure	325,10	[illegible]	−0,73	[illegible]
BIC	935	[illegible]	+0,96	[illegible]
BIS	490,30	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	257	[illegible]	+0,23	[illegible]
Bollore Techno.	750	[illegible]	+0,66	[illegible]
Bongrain	2400	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	484,10	[illegible]	+0,06	[illegible]
Bouygues Offs.	174	[illegible]	−0,05	[illegible]
Bull#	63,80	[illegible]	−0,54	[illegible]
Canal +	1165	[illegible]	−0,16	[illegible]
Cap Gemini	360,80	[illegible]	−0,91	[illegible]
Carbone Lorraine	1481	[illegible]	−0,54	[illegible]
Carrefour	4369	[illegible]	−1,21	[illegible]
Casino Guichard	288	[illegible]	+1,73	[illegible]
Casino Guich.ADP	232	[illegible]	+1,25	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	821	[illegible]	−0,24	[illegible]
C.C.F.	259	[illegible]	−0,38	[illegible]
Cegid (Ly)	645	[illegible]	+0,31	[illegible]
Cerus Europ.Reun	29,90	[illegible]	−0,33	[illegible]
Cetelem	724	[illegible]	−0,69	[illegible]
CGIP	1698	[illegible]	+1,47	[illegible]
Chargeurs	366,70	[illegible]	+1,93	[illegible]
Christian Dalloz	2200	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	990	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	200	[illegible]	−1	[illegible]
Cipe France Ly #	739	[illegible]	−2,57	[illegible]
Clarins	833	[illegible]	−0,48	[illegible]
Club Mediterranee	427,80	[illegible]	−1,09	[illegible]
Coflexip	381	[illegible]	+1,31	[illegible]
Colas	772	[illegible]	+0,77	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,05	[illegible]	+2,48	[illegible]
Comptoirs Mod.	3090	[illegible]	−0,29	[illegible]
CPR	452	[illegible]	+0,22	[illegible]
Cred.Fon.France	61,15	[illegible]	+0,57	[illegible]
Credit Lyonnais CI	286,50	[illegible]	+1,22	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	328	[illegible]	+0,33	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	230	[illegible]	−0,43	[illegible]
Damart	4430	[illegible]	+0,45	[illegible]
Danone	985	[illegible]	−0,81	[illegible]
Dassault-Aviation	1382	[illegible]	−0,79	[illegible]
Dassault Electro	564	[illegible]	+0,53	[illegible]
Dassault Systemes	422,40	[illegible]	−0,80	[illegible]
De Dietrich	■ 254,70	[illegible]	−1,06	[illegible]
Degremont	415	[illegible]	+0,72	[illegible]
Deveaux(Ly)#	804	[illegible]	−0,62	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,15	[illegible]	−0,32	47
Dexia France	571	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	98,10	[illegible]	−3,16	[illegible]
Dynaction	144,60	[illegible]	−1,10	[illegible]
Eaux (Gle des)	743	[illegible]	−0,80	[illegible]
Eiffage	308	[illegible]	+0,64	[illegible]
Elf Aquitaine	675	[illegible]	−1,48	[illegible]
Eramet	290	[illegible]	+5,51	[illegible]
Eridania Beghin	920	[illegible]	−0,54	[illegible]
Essilor Intl	1599	[illegible]	−0,93	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1452	[illegible]	+0,82	[illegible]
Esso	543	[illegible]	−2,39	[illegible]
Eurafrance	2438	[illegible]	−1,35	[illegible]
Euro Disney	8,95	[illegible]	−1,67	[illegible]
Europe 1	1373	[illegible]	+2,03	[illegible]
Eurotunnel	8,05	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	499	[illegible]	−1	[illegible]
Finextel	106	[illegible]	+2,64	[illegible]
Fives-Lille	410	[illegible]	−1,95	[illegible]
Fromageries Bel	4309	[illegible]	−0,18	[illegible]
Galeries Lafayette	2390	[illegible]	−0,25	[illegible]
CAN	134,20	[illegible]	+0,59	[illegible]
Gascogne (B)	518	[illegible]	+0,38	[illegible]
Gaumont #	431	[illegible]	−1,39	[illegible]
Gaz et Eaux	2510	[illegible]	+0,47	[illegible]
Geophysique	627	[illegible]	+0,79	[illegible]
G.F.C.	526	[illegible]	+0,76	[illegible]
Groupe Andre S.A.	517	[illegible]	−0,58	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	154,50	154,50	—	[illegible]
GTM-Entrepose	322	[illegible]	+1,39	[illegible]
Guilbert	817	[illegible]	+1,10	[illegible]
Guyenne Gascogne	2146	2145	−0,04	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1295	[illegible]	−2,70	[illegible]
Havas	428	[illegible]	−1,16	[illegible]
Havas Advertising	708	[illegible]	−0,14	[illegible]
Imetal	800	[illegible]	−2,12	[illegible]
Immeubl.France	345	[illegible]	−1,39	[illegible]
Infogrames Enter.	770	[illegible]	+1,94	[illegible]
Ingenico	150	[illegible]	+2,66	[illegible]
Interbail	164	[illegible]	−1,15	[illegible]
Intertechnique	1289	[illegible]	+0,85	[illegible]
Jean Lefebvre	315	[illegible]	−2,19	[illegible]
Klepierre	855	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1480	[illegible]	−0,87	[illegible]
Lafarge	388	[illegible]	+0,20	[illegible]
Lagardere	176,90	[illegible]	−0,84	[illegible]
Lapeyre	386,90	[illegible]	−2,30	[illegible]
Lebon	215	[illegible]	−1,86	[illegible]
Legrand	1770	[illegible]	−1,35	[illegible]
Legrand ADP	744	[illegible]	−0,53	[illegible]
Legris Indust.	264	[illegible]	−0,79	[illegible]
Locindus	814	[illegible]	−1,10	[illegible]
L'Oreal	2510	2479	−1,23	2250
LVMH Moet Hen.	1604	1587	−1,05	1520
Marine Wendel	628	635	+1,11	605
Metaleurop	85	86	+1,17	86
Metrologie Inter.	13,90	14	+0,71	16
Michelin	385	384	−0,25	340
Moulinex #	165	163,50	−0,90	149
Nord-Est	124,60	124	−0,48	125
Nordon (Ny)	390	393	+0,76	400
NRJ #	880	890	+1,13	809
OLIPAR	75,40	74,60	−1,06	76
Paribas	413,50	412,30	−0,29	399
Pathe	1173	1174	+0,08	1230
Pechiney	235,50	233	−1,06	210
Pernod-Ricard	309,60	312	+0,77	305
Peugeot	596	602	+1	575
Pinault-Print.Red	2900	2890	−0,34	2940
Plastic-Omn.(Ly)	456	455	−0,21	498
Primagaz	521	527	+1,15	535
Promodes	2471	2537	+2,67	2250
Publicis #	595	595	—	585
Remy Cointreau	130,50	130,50	—	137
Renault	146,10	143	−2,12	147
Rexel	1835	1838	+0,16	1700
Rhone Poulenc A	256,20	255	−0,46	[illegible]
Rochette (La)	23,10	24,65	+6,70	23
Rue Imperiale(Ly)	■ 5580	5580	—	5000
Sade (Ny)	194,80	194	−0,41	186
Sagem SA	■ 3144	3100	−1,39	2900
Saint-Gobain	857	852	−0,58	[illegible]
Salomon (Ly)	450,10	450	−0,02	430
Salvepar (Ny)	436	436	—	[illegible]
Sanofi	574	571	−0,52	530
Sat	■ 1571	1606	+2,22	1590
Saupiquet (Ns)	665	660	−0,75	695
Schneider SA	330,10	329,80	−0,09	315
SCOR	245,20	244	−0,48	230
S.E.B.	1125	1065	−5,33	1000
Sefimeg CA	379	378	−0,26	[illegible]
SEITA	185,10	185,10	—	187
Selectibanque	66,55	66,55	—	67
SFIM	955	950	−0,52	[illegible]
SGE	143,10	145,80	+1,88	[illegible]
Sidel	445	445	—	440
Silic CA	915	915	—	875
Simco	474	473,80	−0,04	480
S.I.T.A.	1077	1090	+1,20	1100
Skis Rossignol	121	120,60	−0,33	126
Societe Generale	696	690	−0,86	610
Sodexho Alliance	3049	3030	−0,62	3000
Sommer-Allibert	203	203,50	+0,73	[illegible]
Sophia	210	210	—	225
Spir Communic. #	489,50	483,10	−1,30	450
Strafor Facom	395	396	+0,25	405
Suez	15	15,15	+1	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	618	624	+0,97	575
Synthelabo	759	763	+0,52	[illegible]
Technip	702	689	−1,85	665
Thomson-CSF	■ 167,20	167	−0,11	151
Total	605	601	−0,66	545
UFB Locabail	600	600	—	[illegible]
UIF	410	409	−0,24	[illegible]
UIS	202,10	204	+0,94	210
Unibail	573	573	—	530
Union Assur.Fdal	670	663	−1,04	665
Usinor	112,50	111,70	−0,71	95
Valeo	414,50	415,80	+0,31	375
Vallourec	369	369	—	360
Via Banque	177	175	−1,12	169
Worms & Cie	338	341,80	+1,12	320
Zodiac ex.dt divid	1440	1440	—	1420
Elf Gabon	1323	1325	+0,15	1320

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	130,70	129,10	−1,22	110
Adecco S.A	2420	2412	−0,33	2350
Adidas AG #	763	750	−1,70	670
American Express	465	459,50	−1,18	458
Anglo American #	350,50	353	+0,71	345
Amgold #	333,10	346	+3,87	390
Arjo Wiggins App.	16,60	16,70	+0,60	17,50
A.T.T. #	217,50	210,10	−3,40	225
Banco Santander #	194	194,90	+0,46	181
Barrick Gold #	123,20	124,50	+1,05	135
B.A.S.F. #	230	228,50	−0,65	215
Bayer #	249	247,50	−0,60	230
Cordiant PLC	12,55	12,55	—	11,50
Crown Cork ord.#	330	—	—	325
Crown Cork PF CV#	275	—	—	295
Daimler Benz #	495,10	495	−0,02	460
De Beers #	215,50	216,50	+0,46	200
Deutsche Bank #	347,10	346	−0,31	330
Dresdner Bank #	227	228	+0,44	205
Driefontein #	39,25	40,90	+4,20	41
Du Pont Nemours #	387,80	373,60	−3,66	359
Eastman Kodak #	479,10	477	−0,43	460
East Rand #	1,43	1,48	+3,49	1,37
Echo Bay Mines #	30,25	30,50	+0,82	32
Electrolux #	475	493,80	+3,95	435
Ericsson #	250	250	—	215
Ford Motor #	240	235,70	−1,79	225
Freegold #	28,85	29,75	+3,11	31
Gencor Limited #	25,80	25,25	−2,13	27
General Elect. #	409,20	406	−0,78	[illegible]
General Motors #	337,10	334,60	−0,74	335
Gle Belgique #	601	587	−2,32	565
Grd Metropolitan	61,50	61,20	−0,48	57
Guinness Plc #	61,45	61,25	−0,32	56
Hanson PLC reg.	28,80	[illegible]	−0,34	30
Harmony Gold #	24,70	25,60	+3,64	31
Hitachi #	67	67,15	+0,22	67
Hoechst #	267	264,50	−0,93	285
I.B.M #	574	573	−0,17	525
I.C.I #	80,75	80,10	−0,80	83
Ito Yokado #	348,40	351,80	+0,97	350
Kingfisher plc #	69,60	70,50	+1,29	—
Matsushita #	117,80	119,10	+1,10	114
Mc Donald's #	294	285,10	−3,02	290
Merck and Co #	610	605	−0,81	585
Mitsubishi Corp.#	68,10	69,70	+2,34	70
Mobil Corporat.#	429	414,80	−3,31	420
Morgan J.P. #	656	637	−2,89	640
Nestle SA Nom. #	8100	8050	−0,61	7480
Nipp. MeatPacker #	78	83	+6,41	79
Nokia A	489	478,10	−2,22	415
Norsk Hydro #	316,60	315	−0,50	315
Petrofina #	2236	2206	−1,34	2070
Philip Morris #	264,20	260	−1,58	270
Philips N.V #	438,10	434,40	−0,84	405
Placer Dome Inc #	86	85,50	−0,58	100
Procter Gamble #	909	884	−2,75	820
Quilvest	352	352	—	330
Randfontein #	12,50	13,25	+6	13
Rhone Poul.Rorer #	556	555	−0,17	465
Rio Tinto PLC #	102	102	—	102
Royal Dutch #	327	320	−2,14	1210
Sega Enterprises	190	191	+0,52	[illegible]
Saint-Helena #	22,80	24	+5,26	25
Schlumberger #	804	807	+0,37	695
SGS Thomson Micro.	505	509	+0,79	445
Shell Transport #	43	42,10	−2,09	118
Siemens #	370	368,90	−0,29	345
Sony Corp. #	512	517	+0,97	500
Sumitomo Bank #	90,05	90,60	+0,61	87
T.D.K #	449	460	+2,44	430
Telefonica #	184,50	183,20	−0,70	175
Toshiba #	37,75	37,55	−0,52	38
Unilever #	1354	1328	−1,92	1220
United Technol. #	514	502	−2,33	510
Vaal Reefs #	265	275	+3,77	385
Volkswagen A.G #	4933	5040	+2,16	4130
Volvo (act.B) #	160	—	—	157
Western Deep #	124,40	128	+2,89	142
Yamanouchi #	155,50	156,70	+0,77	156
Zambia Copper	14,80	14,80	—	10,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	120,05	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,34	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,37	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,26	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,12	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,74	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,87	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,65	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,45	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,59	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,07	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	99,97	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,81	[illegible]
Financd.8,6%92-02#	116,45	[illegible]
Flora9,75% 90-99#	111,23	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,70	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,47	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,85	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,58	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,04	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,20	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,47	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	128,95	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,04	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	951	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	68	[illegible]
Baccarat (Ny)	610	610
Bains C.Monaco	615	[illegible]
Bque Transatland.	172	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	740	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	465,50	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP ■	348	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2174	2174
Concorde-Ass Risq	1350	[illegible]
Continental Ass.Ly ◆	549	549
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	880	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3610	3610
Ecia	933	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1420	[illegible]
Fichet Bauche	70	70
Fidel ◆	38	38
Finalens	356	[illegible]
F.I.P.P.	304	[illegible]
Fonciere (Cie)	585	585
Fonc. Lyonnaise #	780	[illegible]
Foncina # ◆	476,10	[illegible]
Francarep ◆	294,80	294,80
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1160	1155
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1285	1285
G.T.I (Transport)	193	198,50
Immobail	147	145,10
Immobanque	669	666
Locamion (Ly) ◆	423	425
Lucia ◆	51,50	51,50
Monoprix	230	232
Metal Deploye	370	368
Mors	8,05	7,90
Navigation (Nle) ◆	96,90	96,90
Optorg	345	344
Paluel-Marmont ■	310	320
Exa.Clairefont(Ny) ◆	901	901
Parfinance	258	255
Paris Orleans	280	280
Promodes (CI) ◆	1925	1925
PSB Industries Ly	395	395
Rougier #	335	332
Saga	87	86
S.I.P.H. ◆	250	250
Sofragi ◆	4610	4610
Taittinger	2880	2800
Tour Eiffel ◆	266	266
Vicat	515	513
Caves Roquefort ◆	1850	1850
Elyo ◆	325	325
Finaxa	313	314
Gaillard (M)	1600	1582
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly)	170	174
Gd Moul.Strasbourg ◆	1995	1995
Hotel Lutetia	305	315
Hotels Deauville	585	600
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	550
L.Bouillet (Ly) ◆	309	309
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	164,90	164,90
Matussiere Forest.	59,70	58,25
Moncey Financiere ◆	2960	2960
M.R.M. (Ly)	470	470
Navigation Mixte	798	813
Part-Dieu(Fin)(Ly)	112	112
Pechiney Intl	116,90	114
Poliet	491	491
Sabeton (Ly)	816	825
Samse (Ly)	821	840
Sechilienne (Ly)	1150	1150
Sucr.Pithiviers	3391	3390
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248
Teleflex L. Dupont ●	103,60	102
Union Gle Nord(Li) ◆	220	220

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	240
Commerzbank AG	172	172
Fiat Ord.	21,35	21,35
Gevaert	515	515
Gold Fields South	138	138
Kubota Corp.	23	23
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	53,05	53,05
Robeco	584	580
Rodamco N.V.	200	202,90
Rolinco	586	580
Sema Group Plc	138	144,60
Solvay SA	3450	3450

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50	[illegible]
AFE #	480	[illegible]
Algle #	294,50	[illegible]
Albert S.A (Ns)	154	[illegible]
Altran Techno. #	2070	[illegible]
Arkopharma # ■	322,10	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	2890	[illegible]
Assystem # ■	315,10	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	722	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	345	[illegible]
Bque Vernes	115	[illegible]
Beneteau #	921	[illegible]
B I M P. ◆	70	[illegible]
Boiron (Ly) #	360	[illegible]
Boisset (Ly)# ■	574	[illegible]
But S.A.	345	[illegible]
Cardif SA	900	[illegible]
C.E.E #	170	[illegible]
CFPI # ◆	380,70	[illegible]
Change Bourse (M)	220	[illegible]
CNIM CA#	233	[illegible]
Codetour	398	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	530	[illegible]
Conflandey S.A.	295	[illegible]
C.A.Haute Normand.	309,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	748	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	320,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	319	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	520	[illegible]
C.A. Oise CCI	305,20	[illegible]
Devanlay	615	[illegible]
Devernois (Ly)	567	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	75,65	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	392	[illegible]
Expand s.a.	562	[illegible]
Factorem ◆	690	[illegible]
Faiveley #	210	[illegible]
Finacor ◆	71	[illegible]
Fininfo	681	[illegible]
Fructivie	630	[illegible]
Gautier France #	250	[illegible]
Gel 2000	47,10	[illegible]
GFI Industries #	1000	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	34,90	[illegible]
GLM S.A.	300	[illegible]
Grandoptic.Photo #	977	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	240	[illegible]
Kindy #	154,50	[illegible]
Guerbet	219	[illegible]
Hermes internat.1#	583	[illegible]
Hurel Dubois	611	[illegible]
ICBT Groupe #	225	[illegible]
I.C.C.	131	[illegible]
ICOM Informatique	446,90	[illegible]
Idianova	70,20	[illegible]
Int. Computer #	83	[illegible]
IPBM	61	[illegible]
M6-Metropole TV	597	600
Manitou #	767	[illegible]
Manutan	428,10	[illegible]
Marie Brizard #	891	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	52,95	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	63	[illegible]
MGI Coutier	307,80	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	140	[illegible]
Naf-Naf #	69,50	[illegible]
NSC Groupe Ny	755	[illegible]
Onet #	990	[illegible]
Paul Predault #	165	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	94,80	[illegible]
Phyto-Lierac #	421	[illegible]
Pochet	818	805
Poujoulat Ets (Ns) ◆	242	242
Radiall #	641	610
Robertet #	1320	[illegible]
Rouleau-Guichard	350	333
Securidev #	119,50	120
Smoby (Ly)#	593	592
Sofco (Ly) ◆	27,95	27,95
Sofibus ◆	370	370
Sogeparc (Fin)	794	[illegible]
Sopra	570	580
Steph.Kelian #	107	110
Sylea	536	538
Teisseire-France	181	189
TF1-1	536	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	280	275
Trouvay Cauvin #	106	[illegible]
Unilog	750	[illegible]
Union Fin.France	680	679
Viel et Cie #	132,50	132
Vilmorin et Cie #	466	[illegible]
Virbac	600	608

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	38	38
Belvedere ◆	918	918
BVRP	220	215
Coil	219	218
Electronique D2	900	890
FDM Pharma n.	218	218
Genset ◆	335	335
Guyanor action B ◆	14,10	14,10
High Co. ◆	182	182
Infonie	109	111
Jolliez-Regol ◆	85	85
Mille Amis	104,90	104,90
Naturex ◆	90	90
Olitec	1300	1301
Picogiga ◆	239,80	239,80
Proxidis	25,80	25,80
R21 Santé	367	380,50
Stelax	4,49	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	811	811
Crédit Gén.Ind. ◆	12	12
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	933	933
Sté lecteurs du Monde ◆	174	174

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	146,09	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	122,70	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2442,76	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14204	[illegible]
Natio Epargne	2227,31	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17182,27	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3383,68	[illegible]
Natio Epargne Retraite	173,72	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11303,42	[illegible]
Natio Epargne Valeur	145,98	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1117,60	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1024,14	[illegible]
Natio Euro Opport.	1100,57	[illegible]
Natio Inter	2207,21	[illegible]
Natio Opportunités	198,45	[illegible]
Natio Revenus	1128,18	[illegible]
Natio Sécurité	11447,15	[illegible]
Natio Valeurs	1433,75	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedem	92411,47	[illegible]
Oblig. tres caté.	270,35	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	858,88	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2621,70	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2477,21	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,18	[illegible]
Patrimoine Retraite D	303,71	[illegible]
Sicav Associations C	2423,50	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19656,59	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19351,17	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	288,97	[illegible]
Écur. Capitalisation C	252,35	[illegible]
Écur. Expansion C	82820,65	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3698,60	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	232,68	[illegible]
Écur. Monépremière	11330,13	[illegible]
Écur. Monétaire C	13040,35	[illegible]
Écur. Monétaire D	12419,28	[illegible]
Écur. Trésorerie C	320,32	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,88	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2043,68	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	192,96	[illegible]
Géoptim C	12734,42	[illegible]
Géoptim D	12393,10	[illegible]
Horizon C	2334,74	[illegible]
Prévoyance Écur. D	104,66	104,66
Sensipremière C	13230,72	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11998,51	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	11966,23	[illegible]
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	119717,27	119717,27
Atout Amérique	193,27	188,56
Atout Asie	120,65	117,71
Atout Futur C	829,41	818,94
Atout Futur D	790,20	[illegible]
Coexis	1969,33	[illegible]
Dieze	2190,79	[illegible]
Elicash ◇	950109,98	[illegible]
Epargne-Unie	215,24	[illegible]
Eurodyn	2789,89	[illegible]
Indicia ◆	1814,77	[illegible]
Moné.JC ◇	11957,50	[illegible]
Moné.JD ◇	11577,37	[illegible]
Oblifutur C	550,63	[illegible]
Oblifutur D	527,63	[illegible]
Oraction	1739,12	[illegible]
Revenu-Vert	1227,76	[illegible]
Sévéa ◆	120,89	[illegible]
Synthésis	18253,68	[illegible]
Uni Association ◇	120,81	[illegible]
Uni Foncier	1416,60	[illegible]
Uni France	897,75	[illegible]
Uni Garantie C	1908,11	[illegible]
Uni Garantie D	1459,40	[illegible]
Uni Régions	1799,59	[illegible]
Univar C ◇	309,80	[illegible]
Univar D ◇	296,90	[illegible]
Univers Actions	260,06	[illegible]
Univers-Obligations	249,32	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	762,25	[illegible]
Francic Pierre	141,36	[illegible]
Francic Régions	2033,08	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1125,55	1125,55
Cicamonde	1675,07	[illegible]
Converticic	410,86	[illegible]
Ecocic	1786,83	[illegible]
Mensuelcic	10201,75	[illegible]
Oblicic Mondial	4002,69	[illegible]
Oblicic Régions	1177,12	[illegible]
Rentacic	168,35	165,86
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1397,34	[illegible]
Lion 20000 C	17173,74	17173,74
Lion 20000 D	16474,21	16474,21
Lion Association C	11119,67	11119,67
Lion Association D	11119,67	11119,67
Lion Court Terme C	26424,98	26424,98
Lion Court Terme D	23960,51	23960,51
Lion Plus C	1579,20	[illegible]
Lion Plus D	1506,42	[illegible]
Lion Trésor	2453,38	[illegible]
Oblilion	2164,72	[illegible]
Sicav 5000	778,59	[illegible]
Slivafrance	1307,24	[illegible]
Slivam	609,20	[illegible]
Slivarente	245,79	[illegible]
Slivinter	841,53	[illegible]
Trilion	5229,08	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2400,17	2353,11
CM Option Dynamique	135,53	133,69
CM Option Equilibre	267,05	264,88
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,65	161,32
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	923,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	149,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22955,58	22955,58
Créd.Mut.Ep.Monde	1772,98	1725,53
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1889,45	1852,40
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,27	1089,48
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,32	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	923,03	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20079,62	19494,78
St-Honoré March. Emer.	970,82	[illegible]
St-Honoré Pacifique	822,89	787,48
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1833,60	1833,60
Stratégie Actions	1198,45	1152,36
Stratégie Rendement	1995,49	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Amérique	118,87	115,97
Amplitude Europe C	168,64	164,53
Amplitude Europe D	165,82	161,78
Amplitude Monde C	1114,15	1086,98
Amplitude Monde D	1062,91	1036,99
Amplitude Pacifique	118,20	115,32
Elanciel D PEA	190,08	185,44
Émergence Poste D PEA	153,23	149,49
Géobilys C	659,29	649,55
Géobilys D	623,78	614,56
Kaleis Dynamisme	1128,13	1106,01
Kaleis Équilibre	1083,52	1062,27
Kaleis Sérénité	1046,38	1035,92
Latitude C	148,57	148,57
Latitude D	135,36	135,36
Oblitys D	624,74	615,51
Plénitude D PEA	213,56	208,35
Poste Gestion C	14868,24	14868,24
Revenus Trimestr. D	5313,36	5260,75
Solstice D	2367,65	2361,75
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38017,03	38017,03
Actimonétaire D	30956,31	30956,31
Cadence 1 D	1074,65	1064,01
Cadence 2 D	1078,13	1067,46
Cadence 3 D	1065,27	1054,72
Capimonétaire C	410,62	410,21
Capimonétaire D	370,50	370,13
Sogeoblig C/D	9318,38	9226,12
Interoblig C	7596,58	7521,37
Intersélection France D	758,79	743,91
S.G. France opport. C	2070,93	2030,32
S.G. France opport. D	1976,96	1938,20
Sogenfrance C	1901,62	1864,33
Sogenfrance D	1738,17	1704,09
Sogépargne D	314,90	311,78
Soginter C	2665,24	2612,98
Fonds communs de placements		
Favor D	1636,21	1575,20
Sogeliance D	1698,71	1681,89
Sogenfrance Tempo D	207,48	205,41

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



TOUR DE FRANCE 1997 La 4e étape (223 km), qui reliait Plumelec (Morbihan) au Puy-du-Fou (Vendée), a été gagnée, mercredi 9 juillet, par l'Italien Nicola Minali (Batik-Del Monte), qui a devancé le Français Frédéric Moncassin (GAN) de quatre millimètres. L'Italien Mario Cipollini (Saeco) a conservé son maillot jaune. Le Français Philippe Gaumont (Cofidis) a été l'auteur d'une échappée de 94 km. Au moment où il portait son attaque, une *spectatrice trop avancée sur la chaussée* provoquait un accident, où elle était gravement traumatisée, et qui entraînait les abandons sur blessures de l'Espagnol Vicente Garcia-Acosta (Banesto) et de l'Italien Fabio Fontanelli (MG-Technogym).

Comment le peloton des cannibales dévore le coureur échappé

Plumelec-Le Puy-du-Fou. Nicola Minali (Batik-Del Monte) s'est imposé au sprint, mercredi 9 juillet, devant le Français Frédéric Moncassin (Gan), battu de 4 millimètres, au terme d'une étape marquée par 94 km d'efforts solitaires du jeune Philippe Gaumont (Cofidis)

LE PUY-DU-FOU
de notre envoyé spécial

Mercredi 9 juillet, le condamné à mort s'est échappé à 135 km de l'arrivée. Profitant, sans le savoir, d'une nouvelle chute dans le peloton, qui venait de franchir le pont de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Philippe Gaumont décida de fausser compagnie à ses pairs. Il savait bien pourtant que, lundi 7 juillet, Thierry Gouvenou (Big Mat-Auber 93), après avoir roulé 115 km tout seul, avait été avalé, puis laissé sur place, par un peloton vorace. Et que, mardi 8 juillet, la même mésaventure était arrivé à François Simon (Gan).

Au diable, les mesquins du cyclisme, les gagne-petits de la course !

Philippe Gaumont, médaille de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, vainqueur des Quatre Jours de Dunkerque en 1996 et de Gand-Wevelgem en 1997, tenta crânement sa chance. Le coureur de Cofidis, qui nous confiait au départ du Tour à Rouen (*Le Monde* du 5 juillet) *« avoir une petite idée au coin de la tête »*, prit jusqu'à onze minutes d'avance. On n'a pas peur de la solitude quand on s'est fait tatouer une magnifique louve sur l'épaule droite pour imiter Johnny Hallyday, son idole (avec Bernard Hinault). Et que l'on a purgé une peine – *« méritée »* dit-il aujourd'hui – de six mois de suspension pour dopage. Loin du pénitencier, Philippe caracolait en tête.

Mais arrive le moment fatal où les « matons » du peloton – dans les étapes de plat, les équipes possédant un ou plusieurs bons sprinters – estiment que la comédie a assez duré et décident de remettre l'impétrant à sa place. La mort annoncée est alors clinique et le condamné n'aura droit à aucune grâce. *« Lorsqu'un coureur est tout seul devant, nous savons que le peloton peut lui reprendre une minute tous les 10 kilomètres »* explique Marc Madiot, directeur sportif de La Française des jeux. *« Parfois,* ajoute-t-il, *cela ne marche pas, soit parce que nous avons mis notre dispositif en route trop tard, soit parce que nous avons mésestimé le coureur échappé. »*

Dommage pour Philippe Gaumont, mais, mercredi 9 juillet, le « dispositif » fut particulièrement efficace. Claudy Criquielion, l'ancien champion belge, aujourd'hui responsable de l'encadrement de l'équipe Mapei, explique : *« Quand Gaumont a eu onze minutes d'avance, nous avons décidé de réagir et nous avons demandé à deux de nos gars de passer en tête. Alors, les autres équipes, ont, elles aussi, envoyé deux éclaireurs et le reste a suivi. »* A charge pour les anciens de l'équipe, Johan Museeuw, Wilfried Peeters, Adriano Baffi, de « réguler » le « tempo » des chasseurs pour qu'ils fondent sur leur proie au moment exact où ils le désirent : ni trop tôt ni trop tard.

« C'EST LONG... »

Les bourreaux, dit-on, aiment toujours le travail bien fait et n'hésitent pas à aiguiser calmement le tranchant de la guillotine. Mercredi, le coup de grâce fut très exactement donné à La Boissière-de-Montaigu (Vendée), au km 184. Englouti, Philippe Gaumont fut ensuite rejeté comme un paria et termina bon dernier de l'étape, à plus de onze minutes du vainqueur. On ne nargue pas impunément le Minotaure, qui appliqua au plus juste la loi du talion : onze minutes de retard pour avoir pris onze minutes d'avance. Voilà maintenant l'espoir Cofidis dans les limbes du classement général, tout près de son frère en témérité, Thierry Gouvenou, assassiné la veille.

« C'est long, 100 kilomètres tout seul », furent les premiers commentaires de l'enfant de Picardie, qui par la ensuite de la *« souffrance extrême »* de l'exercice : *« On regarde le compteur kilométrique et on se dit que c'est de plus en plus long, on se demande jusqu'où on ira. »* Philippe Gaumont dédia joliment sa souffrance à Tony Rominger, le capitaine de son équipe, obligé d'abandonner, mardi, à la suite d'une chute. *« Tony m'a beaucoup aidé cette année. C'est plus qu'un leader pour moi, nous sommes vraiment des amis. Je l'ai eu hier au téléphone de l'hôpital et il m'a dit : "Gagne l'étape pour moi". »*

Philippe n'a pas gagné. Il est pourtant bien décidé à « remettre ça » dès que possible et à triompher du monstre froid. *« On essaie quatre fois, cinq fois, six fois,* expliquait-il, *on échoue et la septième, c'est la bonne ! »*

Il ne repartira pas les mains vides. En plus de quelques heures de gloire, il a reçu 60 bouteilles de vin et son poids en fromage en récompense, pour avoir été le plus combatif de l'étape. Il pourra aussi se consoler en apprenant que d'autres coureurs, et non des moindres, n'ont pas davantage réussi que lui à fausser définitivement compagnie au peloton.

Dès qu'il fut rejoint, l'Italien Nicola Loda (MG-Technogym) et le Belge Paul Van Hyfte (Lotto) tentèrent, un instant, l'aventure. En vain. Ce fut ensuite au tour de Laurent Brochard, Richard Virenque (Festina) et Pascal Chanteur (Casino) de vouloir jouer les filles de l'air. Telekom, la *Mannschaft* de Bjarn Riis, Jan Ullrich et Erik Zabel, les rappela aussitôt à l'ordre. Avec une telle violence – à quelques kilomètres de l'arrivée, le moment n'est plus aux courtoisies – que le peloton fut cassé en trois et qu'une centaine de coureurs, dont Alex Zülle (Once), Marco Pantani (Mercatone *Uno*) ou *Ivan Gotti* (Saeco), perdirent encore plusieurs dizaines de secondes.

Le dernier mot de l'étape restera sinon à la justice, du moins à une saine conception des rapports humains. Alors que trois équipes, Telekom, Saeco et Mapei, avaient accompli l'essentiel de la sale besogne de chien de garde pour rattraper les échappés et porter leurs sprinters respectifs – Erik Zabel, Mario Cipollini et Tom Steels – aux avants-postes, ils ne faisaient que tirer les marrons du feu pour Nicola Minali, de l'équipe Batik-Del Monte : il l'emporta d'un rien sur Frédéric Moncassin (Gan) et Erik Zabel.

Beau joueur, l'Italien reconnut qu'il avait *« profité du travail des Telekom »*. Pour 4 millimètres, Philippe Gaumont était vengé de ses 100 kilomètres en solitaire.

José-Alain Fralon

L'abandon d'Alex Zülle

Le coureur suisse Alex Zülle (ONCE) a abandonné, jeudi 10 juillet, au départ de la 5e étape du Tour de France. Une clavicule cassée lors du Tour de Suisse et « rafistolée » à la veille de la Grande Boucle, deux chutes depuis le départ pour faire plus mal : il n'a vraiment pas eu de chance (*Le Monde* du 5 juillet). Mercredi 9 juillet, il avait encore perdu 31 secondes, retardé par une chute collective. *Résultat : le coéquipier de* Laurent Jalabert comptabilisait au départ de Chantonnay un retard de 4 min 17 s. Manolo Saiz, son directeur sportif, a expliqué que le champion avait *« essayé, mais ça n'était plus possible »*. Il estimait même que son coureur aurait moins souffert en montagne, mais qu'il était trop handicapé lors des freinages. Jeudi matin, Alex Zulle a pris la route de Barcelone (Espagne), où il devait consulter avant de rejoindre sa maison de *Moreira, près d'Alicante.*

L'homme auquel il manquait 4 millimètres

LE PUY-DU-FOU
de notre envoyé spécial

« Fatalitas ! » Chéri-Bibi aurait aimé Frédéric Moncassin. Le divin chauve l'aurait accueilli comme un des siens, ce compagnon d'infortune. Il aurait apprécié sa triste histoire. Le Toulousain avait tout pour être un sprinter heureux : la cuisse nerveuse, l'échine souple, le réflexe vif. L'homme n'avait qu'un défaut : ses bras étaient trop courts. Modeste handicap a priori pour qui fait profession dans le cyclisme. mais qui a coûté au Français de l'équipe GAN la victoire d'étape, mercredi 9 juillet, au Puy-du-Fou.

Cinquante mètres durant, Nicola Minali (Batik-Del Monte) et Frédéric Moncassin s'étaient livré un exceptionnel *mano a mano* qui avait pour spectateurs du premier rang des connaisseurs de la trempe de Mario Cipollini (Saeco), Erik Zabel (Telekom), Jeroen Blijlevens (TVM) ou Fabio Baldato (MG-Technogym).

Les deux duettistes tyrannisaient leur engin avec une égale constance. Les jambes ne pouvaient faire la différence. On eut donc recours aux membres supérieurs pour les départager. L'Italien et le Français jetèrent à bout de bras leur bicyclette sur la ligne. Comme le résumait le battu, *« Minali a simplement lancé son vélo mieux que moi »*. A peine mieux.

Quatre millimètres, c'est rien et c'est beaucoup. *Absurde mais suffisant. Bref, « c'est râlant »*, pour laisser parler Frédéric Moncassin. On a exalté les coureurs des mers qui se départagent pour une poignée de minutes après des semaines de navigation. Au bout de 223 km, la quatrième étape du Tour de France s'est également décidée sur une différence in*finitésimale entre deux régateurs du peloton.*

ENCORE LA POISSE

Frédéric Moncassin est resté incrédule, après la ligne. Lorsque Nicola Minali a levé les bras au ciel, il a cru au bluff. Dans l'aire d'arrivée, il a interrogé l'Italien, afin de savoir s'il était sûr de son triomphe. L'autre a répondu péremptoire : *« C'est moi. »* Le Français refusait encore la vérité. Il se précipita pour regarder les images à la télévision. Elles confirmèrent sa défaite et une évidence : la poisse le poursuivait encore.

Depuis le début de la saison, le champion, âgé de vingt-huit ans, aligne avec constance les places d'honneur. Mais la victoire le fuit. Deuxième notamment du Tour des Flandres, malchanceux encore lors de Paris-Roubaix, Frédéric Moncassin ne cesse de trouver cette année plus fort ou plus habile sur son chemin. Même le sprint, son exercice de prédilection, ne lui rapporte qu'accessits et amertumes. On sait l'exercice périlleux et aléatoire. Mais même la loi des probabilités semble jouer contre lui. *« Ça ne peut pas s'expliquer »*, assure la victime du mauvais sort.

Depuis le début de la saison, Frédéric Moncassin s'apparente à ce personnage du film *L'Eté meurtrier,* coureur amateur, qui partait chaque dimanche matin en clamant à ses *proches : « Je vais gagner »* et qui revenait invariablement en marmonnant : *« J'ai perdu. »* Les déceptions s'accumulent avec les podiums bancals. L'homme commence d'ailleurs à en concevoir quelque exaspération et trouve parfois de fausses bonnes raisons à ses échecs : après une arrivée mouvementée lors du *récent Critérium du Dauphiné libéré,* le puncheur des derniers mètres avait vilainement frappé Rolf Aldag, estimant que l'équipier de Telekom lui avait barré le chemin de la victoire. Plutôt placide au naturel, le coureur n'avait pu réprimer ce mouvement d'humeur qui lui valut d'être exclu de la course.

Devant ces revers *répétés,* Roger Legeay, son directeur sportif, s'est résolu à quelques changements tactiques relevant en partie de la méthode Coué. Cette année, l'équipe GAN avait décidé d'aider Frédéric Moncassin à construire ses sprints, comme cela se fait dans d'autres maisons sérieuses. L'Italien Eros Poli, ancien employé des établissements Cipollini, et d'autres garçons véloces étaient chargés de *l'amener en bon ordre au plus près de la ligne* d'arrivée. Ce système sophistiqué n'a abouti qu'à brider l'intéressé. *« Frédéric est un sprinter d'instinct, un artiste,* explique Roger Legeay. *Il faut le laisser libre de mener ses sprints à son gré. »* Au début de ce Tour de France, Frédéric Moncassin a donc renoué avec ses *méthodes de pirate, se mettant par effraction* dans la roue d'un adversaire, sautant de l'une à l'autre au gré des opportunités et de ses inspirations, enfin tentant à la dernière seconde de dépasser l'imprudent qui lui avait offert l'abri. Ce retour aux sources n'est pour l'heure pas très convaincant. Troisième à Forges-les-*Eaux, quatrième à Vire, deuxième au Puy-du-*Fou, le coureur aborde cette première semaine avec la même infortune.

Lors de la précédente édition, il s'était imposé par deux fois. *« Je vais gagner ma course »*, assure-t-il. Son directeur sportif en est également persuadé : *« Fred est dans une forme superbe. L'équipe est en grande condition, avec six coureurs dans les trente premiers du classement général. Tout est réuni pour que ça marche. Il manque seulement ce petit truc qui fait que tout se passe bien. »* Un petit truc qui peut s'appeler la chance.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

4e étape (223 km)
Plumelec-Le Puy-du-Fou

1. N. Minali (Ita., BAT), en 5 h 46 min 42 s (moyenne : 38.592 km/h) ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 3. E. Zabel (All., TEL), 4. M. Cipollini (Ita., SAE) ; 5 J. Blijlevens (PB., TVM) ; 6. F. Baldato (Ita., MAG) ; 7. J. Kirsipuu (Est., CSO) ; 8 S. O'Grady (Aus., GAN) : 9. R. McEwen (Aus., RAB) : 10. N. Loda (Ita., MG) ; 11. N. Jalabert (Fra., COF) ; 12. F. Simon (Fra., GAN) ; 13 A. Baffi (Ita., USP) : 14. L. Brochard (Fra., FES) : 15. A. Olano (Esp., BAN) ; 16. V. Ekimov (Rus., USP) : 17. S. Outschakov (Ukr., POL) : 18. M. Traversoni (Ita., MER) : 19. A. Gontchenkov (Rus., ROS) ; 20. T. Steels (Bel., MAP). 21. F. Vandenbroucke (Bel., MAP) ; 22. H. Vogels (Aust., GAN) ; 23. G. Lombardi (Ita., TEL) ; 24. F. Andreu (Fra., COF) : 25. D. Abdoujaparov (Ouz., LOT) ; 26. A. Peron (Ita., FDJ) ; 27. L. Jalabert (Fra., ONC) ; 28. B. Julich (EU., COF) ; 29. S. Heulot (Fra., FDJ) : 30. J. Ullrich (All., TEL) ; 31. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 32. M. Boogerd (PB., RAB) ; 33. O. Camenzind (Sui., MAP) : 34. D. Etxebarria (Esp., ONC) ; 35. P. Luttenberger (Aut., RAB) ; 36. R. Virenque (Fra., Fes) ; 37. D. Rebellin (Ita., FDJ) ; 38. B. Hamburger (Dan., TVM) : 39. C. Lamour (Fra., MUT) ; 40. L. Dufaux (Sui., Fes), m. t., etc.

Bonifications : N. Minali (Ita., BAT), 20 s ; E. Zabel (All., TEL), 18 s ; F. Moncassin (Fra., GAN), 12 s ; M. Cipollini (Ita., SAE), 8 s ; P. Gaumont (Fra., COF), 6 s ; N. Loda (Ita., MAG), 6 s ; P. Van Hyfte (Bel., LOT), 4 s ; M. Traversoni (Ita., MER), 2 s.

Classement par équipes (étape) : 1. GAN, en 17 h 20 min 6 s ; 2. Telekom ; 3. Cofidis ; 4. US Postal Services ; 5. Mapei, etc, m. t.

Abandons

F. Fontanelli (Ita., MAG) ; V. Garcia Acosta (Esp., BAN), A. Zülle (Sui., ONC).

Classements

Classement général : 1. M. Cipollini (Ita., SAE) en 21 h 56 min 46 s ; 2. E. Zabel All., TEL), à 4 s ; 3. C. Boardman (GB., GAN), à 35 s ; 4. J. Ullrich (All., TEL), à 37 s ; 5. F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 41 s ; 6. A. Olano (Esp., BAN), à 45 s ; 7. L. Jalabert (Fra., ONC), à 47 s ; 8. F. Moncassin (Fra., GAN), à 51 s ; 9. P. Lino (Fra., BIG), à 1 min ; 10. O. Camenzind (Sui., MAP), à 1 min 3 s ; 11. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 1 min04 s ; 12. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 1 min 5 s ; 13. D. Nardello (Ita., MAP), à 1 min 13 s ; 14. J.-C. Robin (Fra., USP), à 1 min 16 s ; 15. F. Andreu (EU., COF), à 1 min 19 s ; 16. R. Virenque (Fra., FES), à 1 min 19 s ; 17 D. Etxebarria (Esp., ONC), à 1 min 23 s 18. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 min 29 s 19. A. Baffi (Ita., USP), à 1 min 35 s : 20. G. Totschnig (Aut., TEL), à 1 min 35 s ; 21. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 min 37 s ; 22. B. Riis (Dan., TEL), à 1 min 40 s, 23. E. Berzine (Rus., BAT), à 1 min 49 s ; 24 S. O'Grady (Aus., GAN), à 1 min 50 s ; 25 L. Dufaux (Sui., FES), à 1 min 55 s. 26. A. Elli (Ita., CSO), à 1 min 58 s ; 27 V. Ekimov (Rus., USP), à 1 min 58 s : 28. F. Simon (Fra., GAN), à 2 min 6 s ; 29 N. Minali (Ita., BAT), à 2 min 6 s ; 30. H. Vogels (Aus., GAN), à 2 min 8 s : 31. M. Boogerd (PB., RAB), à 2 min 8 s : 32. F. Benitez (Esp., KEL), à 2 min 10 s. 33. M. Traversoni (Ita., MER), à 2 min 10 s ; 34. F. Escartin (Esp., KEL), à 2 min 11 s ; 35. S. Heulot (Fra., FDJ), à 2 min 13 s ; 36. L. Brochard (Fra., FES), à 2 min 21 s ; 37. B. Hamburger (Dan., TVM), à 2 min 44 s : 38. A. Pretot (Fra., GAN), à 2 min 47 s : 39. B. Cenghialta (Ita., BAT), à 2 min 50 s. 40. A. Gontchenkov (Ukr., ROS), à 2 min 52 s. etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 95 pts ; 2. M. Cipollini (Ita., SAE), 119 ; 3. F. Moncassin (Fra., GAN), 88 ; 4. J. Blijlevens (PB., TVM), 72 ; 5 R. McEwen (Aus., RAB), 56.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra., FES), 33 pts, 2. C. Saugrain (Fra., COF), 11 ; 3. A. Kasputis (Lit., CSO), 10 : 4. F. Simon (Fra., GAN), 6 ; 5. T. Gouvenou (Fra., BIG), 5.

Classement par équipes : 1. Telekom, en 65 h 52 min 39 s, 2. GAN, à 38 s ; 3. Mapei, à 42 s, 4. US Postal Services, à 56 s ; 5. Rabobank, à 1 min 51 s.

Abréviations

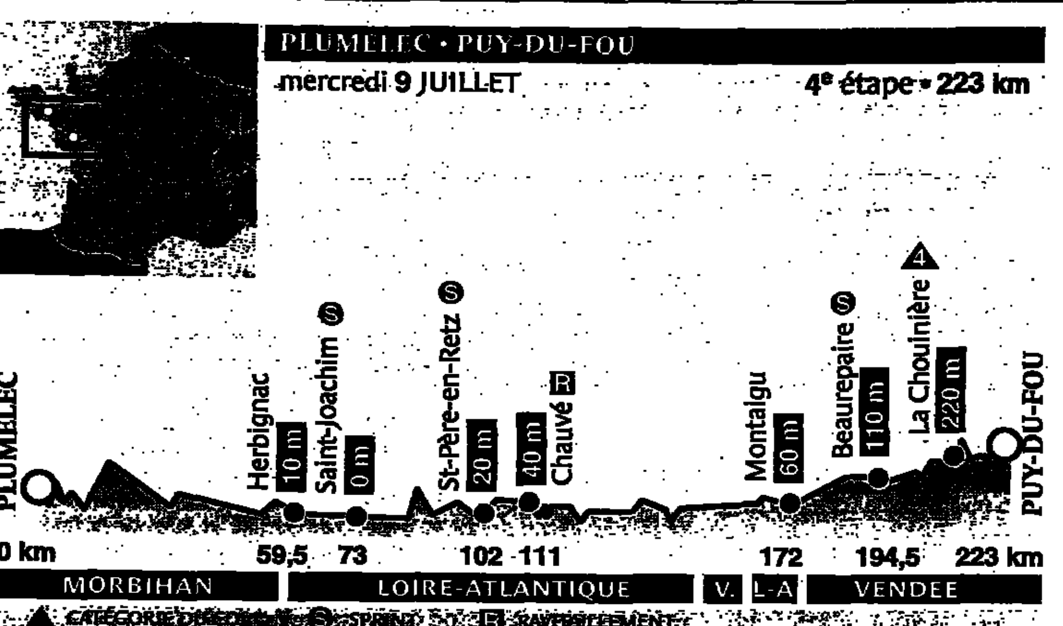
Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).

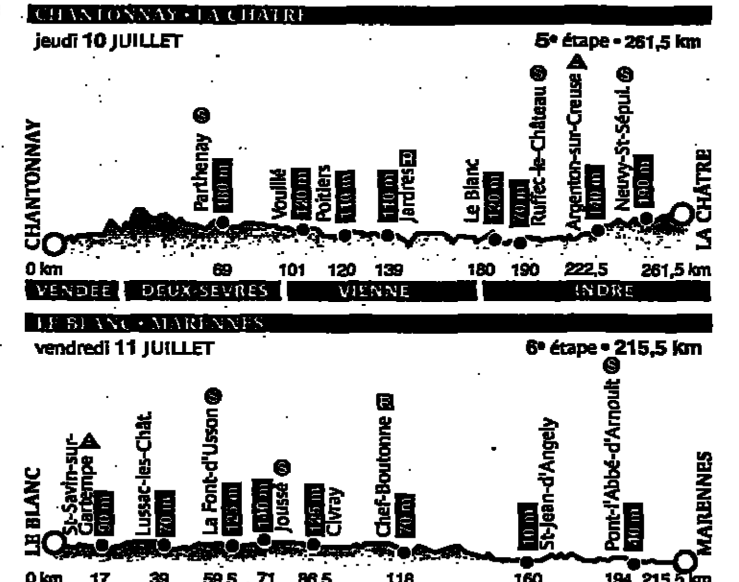


JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

222,999996 km par Frédéric Moncassin, pour rien

IL EST ABASOURDI. *Pour quatre millimètres, Frédéric Moncassin, le Français de l'équipe GAN, s'est incliné au sprint au terme des 223 km de la 4e étape, mercredi 9 juillet, devant l'Italien Nicola Minali (Batik-Del Monte). Moncassin avait pourtant su profiter de la perplexité de Mario Cipollini (Saeco), privé de son équipier sprinteur Gian Mateo Fanini, victime d'un saut de chaîne à 500 m de la ligne, et de l'agacement d'Erik Zabel (Telekom), marqué de près par ses adversaires, et donc gêné. Un coup de reins plus sûr, des bras plus longs, le vainqueur a justifié son surnom : Speedy Minali.*





Malgré ses millions, Mapei-GB fait de la formation

Réputée pour son « réalisme », l'équipe italienne, en tête du classement mondial, compte cette fois sur des jeunes coureurs

LE PUY-DU-FOU
de notre envoyé spécial

C'est un peu comme si le Milan AC décidait de disputer la Coupe d'Europe de football avec une formation de jeunes joueurs. Mapei-GB, qui occupe la tête du classement mondial des équipes, annonce l'un des plus gros budgets du peloton (quarante millions de francs), mais choisit le Tour, *« la plus grande épreuve du monde »*, pour s'adonner soudain à la formation de talents. Gagner une étape : voilà le seul objectif avoué du géant italien.

Le grand public fit connaissance avec Mapei le 14 avril 1996, dimanche d'enfer sur les pavés de Paris-Roubaix. Pour la première fois dans l'histoire de l'épreuve, trois hommes de la même équipe s'apprêtaient à se disputer la victoire quand le téléphone sonna dans la voiture de Patrick Lefévère, le directeur sportif belge de Mapei-GB. A l'autre bout de la ligne, Giorgio Squinzi, PDG de Mapei, de son salon en Lombardie. *« Il Dottore »* – c'est ainsi que les ouvriers de Mapei nomment leur patron – intimait l'ordre à ses coureurs d'entrer groupés sur le vélodrome de Roubaix. Lefévère, carnet de chèques dans la poche, décidait du classement de la course – 1er : Museeuw, 2e : Bortolami, 3e : Tafi. Un scandale. Une profanation.

Vilipendé par la presse internationale, Giorgio Squinzi déclara son intention de se retirer du cyclisme, avant de se rétracter, sans doute pour raisons économiques, même s'il s'en est toujours défendu. Depuis son arrivée dans le peloton en 1994, Mapei a en effet augmenté ses recettes de 40 %, pour devenir le numéro un mondial de la colle industrielle. Il convenait néanmoins de redorer son image.

« Mapei, qui consacre un fort pourcentage de son budget à la recherche, se devait de mettre sur pied sa propre structure pour suivre médicalement ses coureurs, de manière approfondie et claire », explique Giorgio Squinzi. But de l'opération : éloigner ses coureurs du très controversé docteur Ferrari, l'homme qui a osé affirmer que certains dopages n'étaient pas toujours mauvais pour la santé.

Une multinationale présente en Amérique

Fondé en 1937 par Rodolfo Squinzi, ancien coureur amateur et père de Giorgio Squinzi, actuel PDG du groupe, Mapei est le premier producteur au monde de colles industrielles et l'un des principaux fabricants de produits chimiques pour la construction. Mapei employait, en 1996, 1 300 personnes – 620 en Italie et 680 à l'étranger –, dont 12 % se consacraient totalement à la recherche. Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise avoisine 2 milliards de francs. Le groupe vient de racheter North American Adhesives, dont le siège se situe à Chicago (Etats-Unis). Sauveur de la modeste équipe Eldor, en 1993, *« par amour du vélo »*, Giorgio Squinzi s'est rapidement pris au jeu du sponsoring sportif. En 1994, il s'associe aux Espagnols de Clas, pour créer, l'année suivante, Mapei-GB. GB, qui apporte 15 % du budget de l'équipe, est une chaîne belge de supermarchés, qui avoue ne pas pouvoir financer seule une formation de niveau mondial.

VIDE À COMBLER

Pour faire partie de l'effectif Mapei-GB, aujourd'hui, il faut donc s'engager au préalable à ne pas consulter en dehors du centre Mapei de recherche de Varèse, division sport.

Le Suisse Tony Rominger, l'Espagnol Abraham Olano, clients du docteur Ferrari, sont partis. Le Russe Pavel Tonkov, arrivé cette saison, était censé combler une partie du vide, mais il n'a pu rééditer sa victoire de 1996 dans le Giro et a préféré renoncer au Tour de France. *« Nous aurions voulu enrôler également Luttenberger* [une révélation du Tour 1996], confie Claudy Criquiélion, « relations publiques » de Mapei-GB, *mais l'Autrichien était beaucoup trop cher. Seule une banque* [Rabobank] *pouvait s'offrir ce service. »* Des circonstances qui ont décidé Mapei-GB à jouer la carte jeunes sur ce tour, pour regarder vers l'avenir.

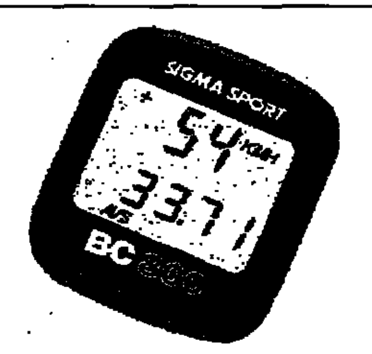
Parfait symbole de cette révolution : la présence du champion du monde Johan Museeuw – qui avait pourtant juré de ne plus courir le Tour –, entièrement dévoué à son compatriote Tom Steels, le sprinter de demain.

La hiérarchie, qui avait fait la réputation de Mapei, est devenue, d'un coup, démodée. Aux côtés du Flamand Steels, vingt-cinq ans : le prodige wallon (ce n'est pas sans poser quelques problèmes) Franck Vandenbroucke, vingt-deux ans ; les Italiens Valentino Fois, vingt-trois ans, et Daniele Nardello, vingt-quatre ans ; et le tout frais champion de Suisse, Oskar Camenzind, vingt-cinq ans, souvent tenu pour un futur vainqueur du Tour.

« Une équipe très sympathique », souligne-t-on dans le staff de Mapei, comme si cela n'avait pas toujours été le cas auparavant. Il y a trois mois, Belges et Italiens s'étripaient dans l'approche des classiques. Mercredi 9 juillet en soirée, c'est au contraire l'écho d'éclats de rire qui montait de leur hôtel : Mapei-GB avait déjà, d'une certaine façon, réussi son Tour de France.

Nicolas Guillon

TECHNIQUE



Un compteur pour la moyenne

Au mois de juillet, une seule chose intéresse les Français : la moyenne. Pas question de traîner sur l'autoroute et de perdre les premières heures de la location de vacances. Eh bien, les champions cyclistes ont le même souci. Pas question de ventiler les minutes ou les coups de pédale, sinon c'est l'arrivée hors délais, la voiture-balai. Pour prévenir le danger, les coureurs utilisent donc, depuis quelques années, des compteurs de vitesse, alimentés par pile, fixés sur le cintre (le guidon). L'accessoire, fabriqué par une quinzaine de firmes, est également très en vogue chez les amateurs de tout niveau. Il en existe plusieurs variantes, du plus simple (à fil) au plus sophistiqué (transmission par émetteur), du plus sommaire (indication unique de la vitesse réelle et moyenne) au plus complet (vitesse réelle, moyenne et maximale, kilométrage total et partiel, cadence de pédalage, horloge, chronomètre, lumière). Les leaders du marché sont l'allemand Sigma, le japonais Cateye et l'italien Vetta.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est le Sigma 800, adopté notamment par Bjarne Riis (Telekom). Son prix public est de 145 francs.

TÉLÉVISION

SVP, un peu de hauteur

ON LE SAIT apte à remplir les missions les plus délicates : éclairage et appui (pour l'armée de terre), exfiltration de magistrat instructeur (pour le ministère de la justice), épandage d'insecticides en tous genres (pour l'agriculture, sauf dans *La Mort aux trousses*, où Sir Alfred Hitchcock lui préfère un avion menaçant). Voilà pourquoi personne ne s'étonne plus de l'entendre ronronner tout juillet au-dessus de la route du Tour.

A force de prouesses, l'hélicoptère-cycliste est devenu un genre d'ovni. On en parle beaucoup. On ne le voit jamais. Et pourtant, que seraient « Autour du Tour », « En attendant le Tour », le direct de l'étape, « Vélo Club », « L'image du jour » et « Tout le sport », fleurons du service public, sans cet appareil dont, selon le Petit Robert et la plupart des spécialistes, *« la sustentation et la propulsion sont assurées par de grandes hélices horizontales placées à son faîte »* ? Rien.

Présentateurs et réalisateurs le savent, qui le réquisitionnent pour éclaircir une situation ou montrer, vu du ciel, le spectacle splendide de ces hommes pédalant par monts et par vaux à une allure que certains TGV ne renieraient pas. Ah ! la belle invention ! Un doute ? Un temps mort ? Vite, tous à bord. C'est la télé qui paye. Et nous voilà, millions de téléspectateurs, inconnus les uns des autres, embarqués comme un seul homme à bord de la machine.

Gloire à Leonardo da Vinci, qui l'imagina dans le secret de sa retraite d'Amboise (Indre-et-Loire) ! Gloire au papa du subtil Ecureuil bi-turbine ! Gloire à l'administrateur anonyme de l'ORTF qui eut l'idée d'en dépêcher un exemplaire sur l'épreuve dès 1960 ! Merci à vous, pilote Trésamini, cameraman Hazan (de la SFP), qui illuminez nos pauvres après-midi du bureau d'un coup de pale adroit, d'un coup de zoom habile !

Grâce à eux, un peloton de lourdauds filmé au ras du goudron prend soudain l'air d'un vol d'oiseaux migrateurs revenant d'une tournée en Afrique. Grâce à eux, le mystère des brusques empilements de vélos, de roues et de clavicules qui font désormais le quotidien des étapes est percé à jour. Grâce à eux, le béotien attentif constate avant les officiels et le champion lui-même la défaite millimétrique de Frédéric Moncassin (GAN) à l'arrivée du Puy-du-Fou. Grâce à eux, le suspense entretenu à dessein par les terriens s'évanouit. Grâce à eux, le Tour prend déjà de la hauteur.

Michel Dalloni

Le peloton est sans défense face à la foule « dense et euphorique »

Une spectatrice a été blessée en faisant chuter deux coureurs, provoquant leur abandon

LE PUY-DU-FOU
de notre envoyé spécial

Le Tour de France a une nouvelle fois été victime de son immense popularité, mercredi 9 juillet, à mi-chemin de l'étape entre Plumelec et le Puy-du-Fou. Pour une raison encore indéterminée dans la soirée, une spectatrice âgée d'une quarantaine d'années s'est retrouvée en travers de la route du peloton, avenue des Sablons, à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique).

Après avoir provoqué un choc qui a mis deux coureurs à terre et hors course – Vicente Garcia Acosta (Banesto) souffre d'une fracture de la clavicule gauche, et Fabiano Fontanelli (MG-Technogym) d'une importante contusion musculaire de la cuisse gauche –, la jeune femme a été hospitalisée à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Souffrant d'un traumatisme crânien qualifié d'*« important »* par les médecins du Tour, elle se trouvait toujours dans un coma qualifié de « réactif » dans la matinée de jeudi.

Sur la base des témoignages recueillis sur le lieu de l'accident, les gendarmes chargés de l'enquête privilégient quatre hypothèses : la spectatrice se serait légèrement avancée pour prendre une photo des coureurs ; elle aurait effectué un geste maladroit avec son sac à main ; elle aurait été prise d'un malaise dû à la chaleur et à la foule ; elle aurait été victime de la « poussette » d'un spectateur qui voulait dégager son horizon.

Dimanche 6 juillet, lors de la première étape en ligne du Tour 1997, le conducteur d'un véhicule de la caravane publicitaire avait déjà perdu le contrôle de son engin pour terminer sa course contre une voiture d'enfant. L'affaire s'est heureusement terminée par quelques égratignures pour le bambin et par le retrait définitif du véhicule incriminé, jugé trop dangereux par les autorités du Tour.

« ENCORE PLUS DE MONDE »

« Les mêmes problèmes de sécurité se reposent année après année, mais, cette fois, il y a encore plus de monde au bord des routes, constate Christophe Dormael, le maréchal des logis-chef responsable de la permanence gendarmerie du Tour de France. *Mais nous ne pouvons absolument rien faire face à une foule aussi dense, surtout lorsqu'elle est gagnée par l'euphorie. »*

Chef d'un escadron de 44 motocyclistes de la garde républicaine, spécialisée dans l'escorte des grandes personnalités et des grandes épreuves sportives, le maréchal des logis-chef est convaincu que le Tour de France, *« la grande mission annuelle de l'escadron »*, est *« la seule grande manifestation capable de générer de tels mouvements de foule. Pour faire face, nous ne pouvons tout de même pas mettre un gendarme tous les dix mètres »*, poursuit-il. Les représentants de la force publique sont pourtant massivement présents sur le Tour de France : on en dénombre deux à trois au kilomètre, soit un total de 13 000 sur l'ensemble de l'épreuve.

« Il est également impossible de trouver deux fois 3 950 kilomètres de barrières métalliques pour protéger l'intégralité du parcours des coureurs », ajoute Jean-Louis Pagès, commissaire général du Tour de France. *« Nous avons tenu 37 réunions départementales et 22 réunions avec les villes-étapes pour organiser la sécurité de l'épreuve,* indique-t-il, consterné par l'accident du jour. *Nous avons ensuite envoyé des courriers aux 750 communes visitées par le Tour, pour leur demander de protéger les endroits sensibles de la course, comme les passages de cols, les zones de ravitaillements, de sprints ou d'arrivée. Mais certaines petites municipalités ne disposent pas de barrières et il nous est impossible de leur imposer un barriérage. »* De fait, grâce à leurs moyens supérieurs, *« les grandes villes parviennent beaucoup mieux à canaliser les foules »*, rappelle Christophe Dormael.

Pour le maréchal des logis-chef, *« il s'agit avant tout d'une prise de conscience. Les parents oublient de montrer l'exemple : lorsqu'un enfant voit ses parents se jeter au milieu de la route pour récupérer un objet lancé par la caravane publicitaire, il fait la même chose »*. Placés à l'avant de la caravane, les occupants des véhicules siglés AGF, la société d'assurances qui parraine le Tour, sont pourtant chargés de diffuser des messages de prudence à l'attention des spectateurs. L'initiative se révèle malheureusement insuffisante pour calmer les esprits échauffés par les animations de la caravane.

« Dans ces situations de grande euphorie, les problèmes de sécurité passent au second plan, s'indigne Christophe Dormael. *Mardi, des gendarmes ont vu une mère de famille aller au-devant des voitures de la caravane avec son bébé sur les bras. Par deux fois, la tête de l'enfant est passée à quelques centimètres des rétroviseurs. »*

Mercredi, au soir de l'accident de Saint-Brévin-les-Pins, la direction du Tour de France a publié un communiqué de *« rappel des mesures de sécurité »*. Elle a notamment décidé de compléter son dispositif habituel de prévention par de nouvelles mesures de *« sensibilisation des spectateurs »*, par *« une intensification des messages de sécurité »* et par *« une surveillance accrue des véhicules suiveurs »*. La magie du Tour ne devrait pas souffrir de cette prise de conscience réclamée par les organisateurs.

Eric Collier

EN PELOTON

■ *« A mille cahiers, j'arrête »*, avoue Claude Koch, cinquante-trois ans, employé à la direction départementale de l'équipement de Brest (Finistère), dont la passion, depuis 1957, est de coller sur des cahiers d'écolier les articles, photos, commentaires consacrés aux coureurs cyclistes. Sa collection de photos de Bernard Hinault, dès la première course gagnée en minimes, est particulièrement impressionnante, et le champion breton l'a signée de bonne grâce.

■ **Tony Rominger** (Cofidis) a refusé, mercredi 9 juillet, à l'hôpital cantonal de Bâle (Suisse), de se prononcer sur une éventuelle participation au Tour d'Espagne (qu'il a gagné trois fois), aussi longtemps qu'il n'aurait pas *« retrouvé le moral »* après son abandon forcé du Tour de France. Le coureur suisse a été victime d'une double fracture de la clavicule droite, mardi 8 juillet, lors d'une chute survenue au cours de la la troisième étape.

■ **Une moquette lestée de deux mètres de large avait été déroulée**, mercredi 9 juillet, juste avant le passage de la 4e étape du Tour de France, sur la largeur du pont de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), pour recouvrir chacun des joints de dilatation – en forme de peigne – dans lesquels auraient pu se glisser les roues des coureurs, entraînant de nouvelles chutes.

■ **Le passage du Tour de France** permet de manifester son mécontentement. *« L'argent n'a pas d'odeur »*, ont ainsi fait remarquer les habitants de La Butte-du-Mené (Morbihan), où doit être installée une grande décharge de 50 000 tonnes de déchets par an, qui doit rapporter de 1 à 2 millions de francs à la municipalité.

■ **Bernard Hinault** est monté sur un podium, mardi 8 juillet, à Plumelec (Morbihan), ville d'arrivée de la 3e étape, pour rendre hommage à ce bourg qui l'avait accueilli lors du prologue de 1985. Devant des centaines d'amoureux du vélo, le quintuple vainqueur du Tour de France a assisté dans un grand pré en bordure de la salle des fêtes à un concours de mangeurs d'huîtres organisé autour d'un banquet géant pour les 600 bénévoles qui ont participé à l'accueil de la Grande Boucle.

■ **LOTO. Les résultats des tirages no 55** du Loto effectués mercredi 9 juillet sont les suivants.
Premier tirage : 2, 22, 27, 29, 37, 47 ; numéro complémentaire : 46. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire : 231 970 F ; pour cinq numéros : 8 795 F ; pour quatre numéros : 181 F ; pour trois numéros : 17 F.
Second tirage : 1, 9, 21, 23, 30, 46 ; numéro complémentaire : 17. Les rapports sont pour six numéros : 15 365 580 F ; pour 5 numéros et le complémentaire : 48 110 F ; pour cinq numéros : 6 035 F ; pour quatre numéros : 141 F ; pour trois numéros : 15 F.



Les fabricants italiens de prêt-à-porter masculin relancent le sur-mesure et le cousu main

Au Salon de Florence, 770 exposants ont présenté leurs collections pour le printemps-été 1998. De nombreuses PME familiales et quelques « super-grands » ont notamment montré de nouvelles matières

FLORENCE
de notre envoyé spécial

Si la mode, en Italie, est chose trop sérieuse pour qu'on la traite en art, une certaine ambiguïté ne lui messied pas. Abandonnant les défilés à Milan, le Salon de l'habillement masculin transalpin s'empare deux fois par an de Florence, capitale toscane des beaux-arts. Au contraire des précédentes éditions, marquées par des expositions généralistes, ce 52e Pitti Immagine Uomo, du 26 au 29 juin dernier, a surtout privilégié la culture de marque.

Giorgio Armani ayant chargé Robert Wilson de mettre en scène son défilé de l'été dernier à Milan, Gianni Versace ne pouvait faire moins qu'investir les jardins Boboli pour y présenter sa collection, sur un ballet de Maurice Béjart, dans un curieux téléscopage de danseurs en bodies transparents et de mannequins en redingotes de crêpe.

Ailleurs, à deux pas du glorieux Musée des Offices, le chausseur Ferragamo tentait de rameuter les touristes en short avec une exposition « Matériaux et créativité » exaltant la mémoire de son fondateur, tandis que le photographe Oliviero Toscani affichait 1 500 visages adolescents qui vont prochainement illustrer les publicités Benetton.

Au cœur même du salon, le tabouret de Mauro Mori et une chaise de Tom Dixon donnaient la réplique à divers vêtements, dessinant un *« total life style »* (sic) dans une tentative de globalisation du goût, confortée par des citations sans appel d'Ettore Sottsass, l'architecte milanais gourou du post-modernisme, et de Le Corbusier, placardées sur les murs. Parmi elles, un proverbe espagnol – *« Seul Dieu peut aider ceux qui s'habillent mal »* – ramenait au propos immédiat du Salon.

Loin d'investir le fastueux palais Pitti, celui-ci dispersait ses 770 exposants dans les communs d'un vieux fort, la Fortezza da Basso, qui dans la poudrière, qui dans l'armurerie, etc. *« Nous n'avons pas pensé le Pitti en Salon,* note Raffaello Napoleone, *son directeur* général, *mais en média segmenté en rubriques... »* A l'image, sans doute, des multiples « niches » de la confection transalpine, industrie reposant sur un réseau compact de PME familiales conduit par quelques super-grands. Beaucoup de ces derniers sont de prospères tisserands de l'Italie du Nord, qui cédèrent, un jour, au désir d'étendre *leur savoir-faire à l'ensemble* de la chaîne. Ainsi Marzotto, lainier de Vénétie devenu un géant de quelque 74 milliards de francs, et qui possède, entre autres, Hugo Boss, Gieffeffe et Marlboro Classic ; son staff, au Pitti Uomo, comptait plus de 200 personnes.

Ses challengers étaient là : Zegna, dont les vêtements sont réputés pour leurs matières ; Mario Boselli, un spécialiste du jersey choisi pour présider la manifestation ; Loro *Piana, premier groupe textile italien,* vétéran du cachemire, et qui, pour s'essayer à la confection depuis peu, n'oublie pas de créer d'exceptionnelles matières, comme ce Storm System, souple membrane microporeuse qui imperméabilise n'importe quel tissu.

De fait, le salon florentin n'a pas manqué de présenter des fibres étranges. Allegri est fort réputé en Italie pour ses imperméables, qui allient une coupe parfaite à des matières étonnantes : un blouson de « daim » poids plume réalisé en microfibre ; un imperméable en *« gabardine » veloutée qui n'est* autre qu'un polyester brossé... Cette année, ce Toscan s'offre même le luxe de sortir en *« edizione limitata »* 150 imperméables faits main, dûment numérotés.

Dans les fourgons de ce retour au luxe reviennent, en vérité, tous ceux qui l'ont fidèlement servi : les grands tailleurs de la Péninsule étaient présents au Pitti Uomo. Le *Romain Brioni proposant, en un* mois, un costume ultra-léger (260 g par mètre) en « super 150 », une laine d'été, cousu main jusqu'aux boutonnières. Dans le stand de 300 m² où Cantarelli affiche, sous sa marque St-Andrew, un service analogue, on se félicite de l'afflux de clients japonais.

Mieux : plusieurs marques de prêt-à-porter offrent désormais, sous le label *« sartoriale »*, une fabrication entièrement manuelle. *En attendant d'investir la France, le* plus puissant d'entre eux, Pal Zileri, y ajoute un service sur-mesure assisté par ordinateur.

Cette parade de la belle ouvrage et des matières somptueuses aurait dû trouver sa contrepartie dans les collections présentées *quelques* jours plus tard à Milan. En vérité, les bédouins beiges griffés Ferré, les *punks asymétriques* de Dolce et Gabbana, les sages costumes de Prada se fanèrent devant la limpidité et les subtils jeux de matières de la collection Armani.

Les mieux fêtés furent une Allemande (Jil Sander, pour son sportswear fluide et sophistiqué), un Américain (Tom Ford, qui dessine pour Gucci), une Britannique, Vivienne Westwood, et même un Français, Jean Paul Gaultier, qui, en faisant ovationner ses machos hispaniques, *drôles et sexy, à Milan plutôt qu'à* Paris, apportait à la capitale lombarde l'onction internationale.

Jacques Brunel

Yohji Yamamoto



Nigel Curtiss

Dessins Aurore de la Morinerie

Eric Bergère

La mode masculine à Paris vue par des Anglais et des Japonais

***LES CINQ JOURS** de défilés de* prêt-à-porter masculin, qui se déroulaient à Paris du 3 au 7 juillet, sont de ceux qui semblent vouloir conjurer la morosité nationale. L'homme y est invité à poursuivre son chemin vers la décontraction, le confort et le dépouillement, tout en soulignant sa différence par des détails que certains voient très masculins, ou au contraire, très féminins. Les plus fréquents sont la chemise-*djellaba, le sarong,* le *pan de che*mise dépassant de la veste, les hauts (et parfois les bas) en maille-filet, les vestes-manteaux et les chaussures aériennes et sandales à semelle haute.

Aux non-couleurs associées en effets de matières, aux mordorés et aux brillants s'ajoutent des pastels très clairs et les couleurs *« flashy »* des premières années 80. Le velours reparaît, l'ottoman s'apprivoise, le coton *s'affine jusqu'au diaphane.* Le corps masculin sort de sa gangue, ose la séduction.

Dans cet esprité, l'optimisme britannique égrène tout l'arc-en-ciel. Moutarde sur violet, terre et bleu nuit, vert pomme, le Ghanéen de Londres Oswald Boateng sature d'acidulés Brit Pop la prestance fanfaronne des dandies por*toricains, mais ses coupes restent* plutôt sages : veste trois boutons à col haut, épaules carrées à la façon du Yves Saint Laurent des années 70.

Ces épaulements se retrouvent chez Nigel Curtiss, dont l'humeur très *« dandy »* s'exprime au travers de pantalons étroits, d'écossais superbes, de costumes aux brillances vibrantes (rose, amande, fuchsia,...) et aux mariages gourmands (saumon-*bleu nuit), pimentés d'incongrui*tés heureuses (une poche rajoutée au derrière d'une veste).

LES JAPONAIS À L'ESSENTIEL

Son compatriote Paul Smith décline le même esprit juvénile sur le mode *« Aristocrat de Luxe »*, transformant ses mannequins en petits Lords Fauntleroy éthérés, *coiffés à la façon des Mod's,* errant sagement dans de grands palais vides... pour finir sur les imprimés fameux dont ses fidèles ne se lassent pas.

A cent lieues de ce glamour insolent, les Japonais allaient, comme à leur habitude, à l'essentiel. En guise d'éphèbes, Yohji Yamamoto recruta des grands, des gros, et même des jumeaux, pour démontrer qu'un vêtement de taille unique change avec les individus. *La surprise passée, on se* laisse envoûter par ce concert de soies bleu nuit, de vestes chemises en tissus Velpeau, de somptueuses chemises blanches brodées, d'où surgissent d'étranges cravates et jabots qu'on dirait empruntés à certains oiseaux tropicaux.

Les mannequins de Comme des garçons, eux, n'étaient autres que des sosies de designers britanniques à la quarantaine quelquefois ingrate. Vêtus de vestes *blanches ou grises sans doublure* et de chaussettes tire-bouchonnées, d'harmonies de marine, de beige et de gris, ils authentifièrent avec force l'universalité du *« Nouveau Naturel »* imaginé par Rei Kawakubo.

Si l'on excepte la collection happening que Naoki Takizawa dessina pour Issey Miyaké, sur une inspiration proche de la musique techno, le Japonais le plus applaudi fut Kenzo : ses sarongs précieux emmanchés de tuniques pastels, ses costumes havane rehaussés de bijoux africains ouvraient les portes de l'Orient à la sensualité ambiante.

J. B.

La Citroën Xsara remplacera la ZX

LA NOUVELLE Citroën Xsara doit à la fois rassurer et attirer l'attention sur un marché automobile très difficile où apparaîtront presque au même moment la nouvelle Volkswagen Golf et la nouvelle Opel Astra. La signature est donc l'unique excentricité que s'est autorisée la marque aux chevrons qui, de la Visa à la XM, a connu trop d'échecs commerciaux par manque de fiabilité et goût de la fantaisie gratuite. Pour la ligne, la Xsara s'inspire joliment de la Xantia, avec des galbes plus marqués. Pour la crédibilité, elle s'en remet à la ZX, dont elle conserve la base roulante, ainsi que la plupart du patrimoine mécanique.

Essentielle pour la survie de la marque, qui traverse une période délicate au sein du groupe PSA, la *Xsara doit faire mieux que la ZX.* Lancée en 1991, cette berline attachante a eu le mérite de démontrer que Citroën peut produire des voitures sur lesquelles on peut compter, mais, à cause de ses formes trop impersonnelles, elle est restée en retrait.

Cette fois, Citroën a soigné la présentation. Plus longue de 10 centimètres, sa remplaçante est plus séduisante. Elle revendique *« l'une des meilleures habitabilités »* du segment des petites berlines moyennes et un coffre généreux (408 dm³).

Proposée en version 5 portes et en version 3 portes (cette dernière étant baptisée un peu hâtivement « coupé »), la nouvelle Citroën sera ultérieurement déclinée en break. Elle offre trois niveaux de finition, un choix de six motorisations (quatre moteurs essence de 1,4 litre ou 1,8 litre et deux diesel) et conserve les atouts, notamment l'essieu arrière à effet autodirectionnel, qui ont forgé l'excellente réputation de la ZX en matière de tenue de route. Cette filiation a notamment permis de limiter à 4,8 milliards de francs (dont 2,2 milliards de francs de coût de développement) les *investissements* nécessaires au lancement de ce véhicule, qui sera produit à l'usine de Rennes-La Janais et en Espagne, à Vigo.

L'habitacle de la Xsara s'efforce de cultiver le sens du détail avec de multiples petites attentions : le rétroviseur intérieur, monté sur deux rotules, est aussi réglable en hauteur pour s'adapter à toutes les morphologies ; des rangements ont été disséminés un peu partout, notamment dans les accoudoirs ; un signal sonore prévient le conducteur qu'il a laissé la clé sur le contact. On regrettera que l'airbag conducteur n'ait pas été monté en série (en France, tout au moins...), mais un effort a été consenti dans les autres domaines (direction assistée, volant réglable en hauteur et en profondeur, condamnation centralisée des portes, indicateur de distance avant la prochaine révision).

La Xsara sera officiellement présentée en septembre au Salon de Francfort. La version 5 portes sera commercialisée dès le 11 septembre en France et en Allemagne. Son prix de base, qui n'a pas encore été arrêté, devrait être de l'ordre de 80 000 francs.

Jean-Michel Normand

Petites ondées

LES HAUTES PRESSIONS sur la moitié nord vont légèrement faiblir et laisseront remonter des ondées en provenance du Sud-Ouest vers les régions du Centre. Les températures restent estivales et sont partout 2 à 3 degrés au-dessus des normales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Un passage d'ondées parfois orageuses se produira à la mi-journée. Le beau temps reviendra ensuite dans l'après-midi. Il fera 20 à 22 près de la Manche et 24 à 26 ailleurs.

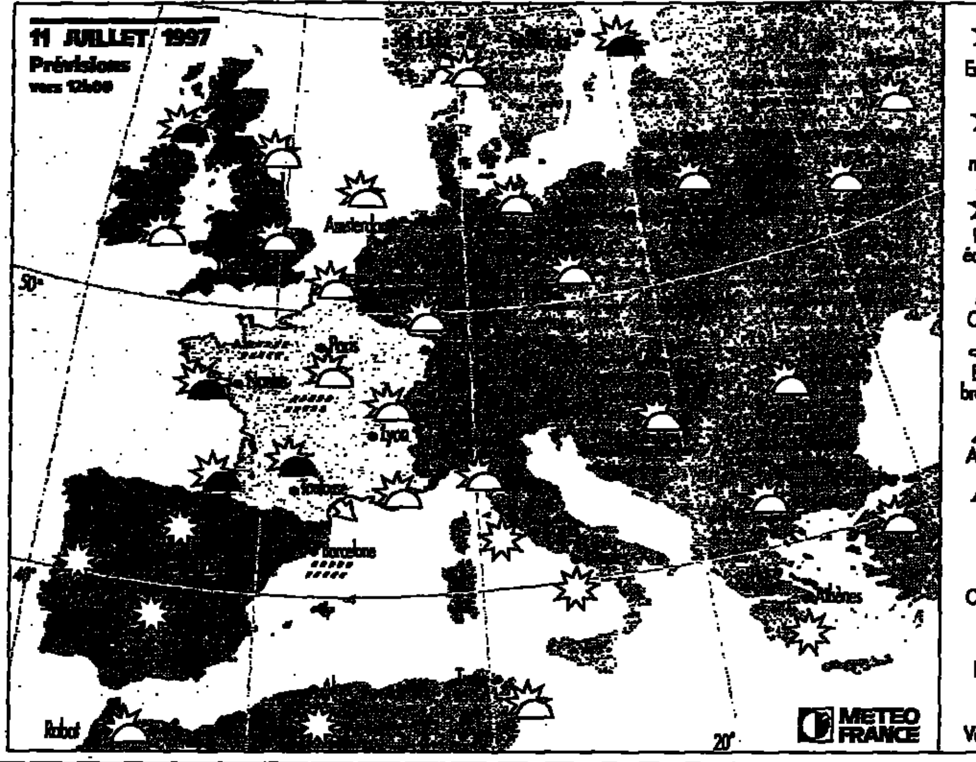
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera généralement bien ensoleillé. Des ondées pourront se produire sur le Centre dans l'après-midi. Il fera doux le matin, entre 13 et 15 degrés, et 25 à 27 l'après-midi. Ces valeurs sont 2 à 3 degrés au-dessus des valeurs de saison.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera malgré quelques nuages. Sur la Bourgogne et le Jura, quelques ondées parfois orageuses peuvent se produire. Les températures seront élevées pour la saison, entre 25 et 27 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Quelques ondées pourront encore se produire sur le Poitou-Charentes en début de matinée, puis le temps redeviendra ensoleillé malgré la présence de quelques nuages. Les températures seront agréables, entre 23 et 26 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera par moments, mais le temps lourd dominera avec des ondées ou des orages sur le relief. Le thermomètre montera jusqu'à 25 à 27 degrés dans l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement. Il y aura seulement des passages de nuages élevés. Attention aux orages qui pourraient se produire en Corse. Le thermomètre indiquera 15 à 18 degrés le matin et 26 à 30 l'après-midi.



Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

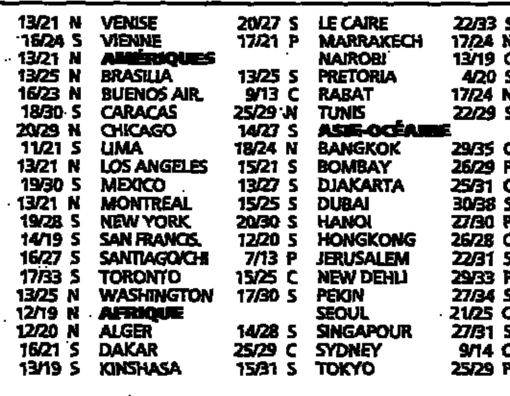
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** De 7 heures à 21 heures, 7 jours sur 7, les cars Air France assurent toutes les demi-heures une liaison directe (en 45 minutes) entre la gare de Lyon (arrêt boulevard Diderot, au pied du parvis de la gare) et l'aéroport Charles-de-Gaulle dans le cadre de leur liaison Paris-Montparnasse/CDG. Prix du billet : 65 F l'aller simple, 110 F l'A/R, 33 F pour les enfants de cinq à douze ans. Informations en cinq langues au 01-41-56-89-00.

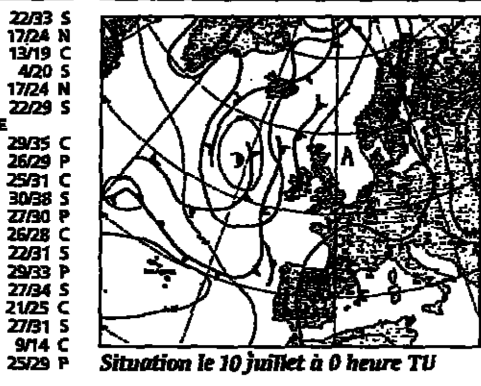
■ **EUROPE/MOYEN-ORIENT/AFRIQUE.** Jusqu'au 7 septembre, Holiday Inn applique des forfaits d'été ou « summer special » sur le prix des chambres dans 207 établissements situés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (numéro vert : 0800-90-59-99).

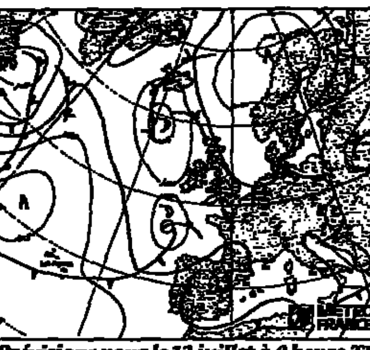
■ **EUROPE.** Choisir un itinéraire routier, à travers l'Europe, sur le site Internet de Michelin (http ://www. michelin-travel. com) coûte 15 F pour obtenir le détail avec le trajet le plus court, ou le plus rapide, ou le moins cher.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 N	KIEV	13/21 N	VENISE	20/27 S	LE CAIRE	22/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	16/24 S	VIENNE	17/21 P	MARRAKECH	17/24 N
				ST-DENIS-RÉ.	18/23 N	LIVERPOOL	13/21 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/19 C
				EUROPE		LONDRES	13/25 N	BRASILIA	13/25 S	PRETORIA	4/20 S
				AMSTERDAM	15/24 N	LUXEMBOURG	16/23 N	BUENOS AIR.	9/13 C	RABAT	17/24 N
FRANCE métropole		NANCY	14/26 S	ATHENES	24/32 S	MADRID	18/30 S	CARACAS	25/29 N	TUNIS	22/29 S
AJACCIO	16/26 S	NANTES	15/26 N	BARCELONE	19/26 P	MILAN	20/29 N	CHICAGO	14/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/22 N	NICE	17/25 S	BELFAST	14/19 N	MOSCOU	11/21 S	LIMA	18/24 N	BANGKOK	29/35 C
BORDEAUX	16/25 N	PARIS	15/26 S	BELGRADE	17/27 S	MUNICH	13/21 N	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	14/26 N	PAU	13/22 N	BERLIN	15/23 N	NAPLES	19/30 S	MEXICO	13/27 S	DJAKARTA	25/31 C
BREST	14/21 N	PERPIGNAN	17/26 S	BERNE	13/23 S	OSLO	13/21 N	MONTREAL	15/25 S	DUBAI	30/38 S
CAEN	15/22 N	RENNES	15/25 N	BRUXELLES	15/23 N	PALMA DE M.	19/28 S	NEW YORK	20/30 S	HANOI	27/30 P
CHERBOURG	13/22 N	ST-ETIENNE	15/25 N	BUCAREST	15/23 N	PRAGUE	14/19 S	SAN FRANCIS.	12/20 S	HONGKONG	26/28 C
CLERMONT-F.	15/26 N	STRASBOURG	15/26 S	BUDAPEST	16/23 P	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	7/13 P	JERUSALEM	22/31 S
DIJON	14/26 N	TOULOUSE	15/25 N	COPENHAGUE	14/19 N	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	15/25 C	NEW DEHLI	29/33 P
GRENOBLE	15/28 N	TOURS	14/25 N	DUBLIN	13/19 S	SOFIA	13/25 N	WASHINGTON	17/30 S	PEKIN	27/34 S
LILLE	13/25 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/24 N	ST-PETERSB.	12/19 N	**AFRIQUE**		SEOUL	21/25 C
LIMOGES	14/22 N	CAYENNE	23/31 S	GENEVE	15/21 S	STOCKHOLM	12/20 N	ALGER	14/28 S	SINGAPOUR	27/31 S
LYON	16/27 N	FORT-DE-FR.	26/30 S	HELSINKI	10/19 N	TENERIFE	16/21 S	DAKAR	25/29 C	SYDNEY	9/14 C
MARSEILLE	18/28 S	NOUMEA	17/21 C	ISTANBUL	22/28 N	VARSOVIE	13/19 S	KINSHASA	15/31 S	TOKYO	25/29 P


Situation le 10 juillet à 0 heure TU


Prévisions pour le 12 juillet à 0 heure TU

VENTES

La mémoire du style « paquebot »

DÈS LA FIN du XVIIIe siècle, les premiers vaisseaux conçus pour le transport des passagers relient Saint-Malo à l'Amérique du Nord. Au cours du XIXe, les bateaux à roue et à voile, éclairés par des lampes à huile, sont ensuite remplacés par des navires à vapeur, équipés au gaz en 1870, puis à l'électricité en 1883. La sécurité s'améliore peu à peu, et l'accent est mis sur l'élégance et le confort, qui permettent aux voyageurs d'oublier l'aspect encore précaire de ces longs déplacements.

Le style « paquebot » s'affirme peu à peu, et atteint son plein épanouissement au tournant du siècle : de 1900 aux années 60, les différentes compagnies rivalisent d'ingéniosité dans la recherche du luxe et construisent ces fameux palaces flottants, dont les décors et les accessoires ont été confiés aux meilleurs artistes.

Meubles, vaisselle, affiches et souvenirs de toutes sortes constituent maintenant un marché soutenu par de nombreux collectionneurs. Ils se retrouveront, le dimanche 13 juillet à Concarneau, où près de 400 lots passeront aux enchères dans le cadre du Salon du livre maritime. Une documentation importante regroupe cartes postales, menus, photographies, brochures, albums, listes de passagers, dossiers techniques (500 F à 1 500 F).

Des objets divers évoquent la vie à bord : boîte à biscuits du *Normandie* (1935) en tôle peinte en forme de maquette (1 500 F), couvre-livre en cuir repoussé à décor de *L'Atlantique* (1931, 600 F à 800 F), vase à fleurs en métal chromé lesté de *L'Ile-de-France* (1949, 1 000 F à 1 300 F), deux jeux de cartes du *Liberté* (1950, à l'effigie du paquebot, 500 F), éventail du premier *France* (1912, dans sa boîte argentée, 1 200 F à 1 500 F), un cendrier du deuxième *France* (1962, en verre moulé, 600 F à 800 F).

VAISSELLE DE BORD

L'orfèvrerie en métal argenté, principalement de la maison Christofle, tient une place prépondérante dans la vaisselle de bord. On peut trouver des couverts à partir de 1 500 F pour 18 pièces, jusqu'à 6 500 F à 7 500 F pour une cinquantaine de pièces. Théières et cafetières se négocient entre 1 500 F et 3 000 F. Bols à potage, rince-doigts, coupes à glace, se vendent entre 3 500 F et 5 000 F pour des suites de six, les pots à eau entre 1 000 F et 2 500 F. Des plats de toutes formes, plats, creux, ronds ou ovales, sont annoncés de 1 000 F à 2 000 F, des légumiers couverts à 4 000 F. Les sièges marquent particulièrement bien le style d'une époque. Un des plus anciens est un fauteuil de la salle à manger de deuxième classe du *France* de 1912, aux lignes encore Art nouveau (6 000 F à 8 000 F). Les modèles Art déco, période qui correspond à l'apogée du style paquebot, portent souvent des signatures connues.

Un fauteuil de coiffeuse de Dominique, provenant d'une cabine de première classe du mythique *Normandie*, qui assurait entre les deux guerres la liaison Paris-New York, est estimé 6 000 F à 8 000 F. Une paire de fauteuil bridge du décorateur Alavoine vient du salon de la classe touriste du *Liberté* (2 500 F à 3 000 F), une autre en acier et skaï de celle du dernier *France* (6 000 F à 8 000 F).

Catherine Bedel

★ **Dimanche 13 juillet. Exposition le 11 et le 12 juillet de 10 heures à 18 heures. Centre des arts et de la culture, 10, boulevard Bougainville, 29900 Concarneau. Etude Perrin-Royère-Lajeunesse-Vergez-Honta, tél. : 01-39-50-69-82. Expert : Louis-René Vian, tél. : 01-45-56-04-20.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **FAYENCE** (Var), le Grand Jardin, 65 exposants, entrée 25 F, du 10 au 14 juillet, de 10 heures à 19 heures.
● **LA BAULE** (Loire-Atlantique), Palais Atlantia, 35 exposants, entrée 25 F, du 12 au 20 juillet, de 15 heures à 21 heures, nocturne les samedis 12 et 19 juillet jusqu'à 22 heures.
● **GUÉRANDE** (Loire-Atlantique), Ecole Saint-Jean-Baptiste, 45 exposants, entrée 25 F, du 12 au 20 juillet, de 11 heures à 20 heures.
● **LE TEICH** (Gironde), salle polyvalente, 50 exposants, entrée 25 F, du 11 au 15 juillet, de 10 heures à 19 heures, nocturne le samedi 12 jusqu'à 22 heures.

BROCANTES

● **SAINT-QUAY-PORTRIEUX** (Côtes-d'Armor), quai Richet, 40 exposants, du 11 au 13 juillet.
● **MÉOUNES-LÈS-MONTRIEUX** (Var), parc de la Mairie, 50 exposants, du 11 au 15 juillet.
● **LANGRUNE-SUR-MER** (Calvados), place du 6-Juin, 110 exposants, du 12 au 13 juillet.
● **SAINT-PALAIS-SUR-MER** (Charente-Maritime), salle des fêtes, 30 exposants, du 12 au 13 juillet.
● **VARZAY** (Charente-Maritime), Parc, 60 exposants, du 12 au 14 juillet.
● **CHÂTEAU-MEILLAND** (Cher), place de la Résistance, 80 exposants, du 12 au 13 juillet.
● **DINAN** (Côtes-d'Armor), petit fossé au pied du château, du 12 au 14 juillet.
● **PERTUIS** (Vaucluse), cours République, 100 exposants, du 12 au 14 juillet.
● **BONDOUFLE** (Essonne), parc Saint-Eutrope, 100 exposants, du 12 au 13 juillet.

COLLECTIONS

● **SAINT-VALLIER-DE-THIEY** (Alpes-Maritimes), marché autos et motos anciennes, Grand Pré, 40 exposants, du 11 au 14 juillet.
● **MOUGINS** (Alpes-Maritimes), bourse et brocante auto-moto, Musée de l'automobiliste, 120 exposants, du 12 au 13 juillet.
● **MIREPOIX** (Ariège), Salon du modélisme, du 12 au 14 juillet.

DÉPÊCHES

■ **OBJETS DE MARINE.** Un ensemble d'instruments de navigation anciens, des peintures, des curiosités et du mobilier de bord seront vendus à Arcachon le 13 juillet. On trouvera des sextants XIXe (7 000 F à 10 000 F), des octants XVIIIe (8 000 F à 10 000 F), des chronomètres de marine (13 000 F à 15 000 F), des compas et des lampes de cabine à partir de 1 500 F. Petits coffres et écritoires sont accessibles de 2 000 F à 3 000 F. Parmi les curiosités figure un casque de scaphandrier en cuivre et bronze du milieu du XXe siècle (13 000 F).
★ **Hôtel des ventes d'Arcachon, dimanche 13 juillet, Etude Toledano, tél. : 05-56-79-24-05.**

■ **SALON DES ANTIQUAIRES DE CANNES.** Parmi les pièces offertes par 50 antiquaires dont la marchandise est contrôlée par 3 experts, on trouvera un drageoir en vermeil de l'orfèvre Merice (Paris, 1820, Patrick Berna), un grand plat en faïence de Moutiers de Pierre Clérissy (vers 1910), d'après une gravure de Tempesta (galerie des cours), un rare bonheur-du-jour en marqueterie de Boulle d'époque Régence. Des tableaux anciens et modernes, des bijoux, des sculptures d'Extrême-Orient, des tapis et du linge ancien seront également proposés.
★ **Salon des antiquaires de Cannes, du 12 au 28 juillet, Palm Beach. de 15 heures à 22 heures, entrée 50 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97144

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III								■			
IV		■		■							
V		■							■		
VI						■		■			
VII										■	
VIII				■							
IX			■					■			
X					■				■		
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Sont incapables de garder leurs mains dans leurs poches. – II. Pousser la tyrolienne. Difficile à suivre. – III. Une octave au-dessus du hasard. Corneille lui fit vivre une folle journée. – IV. Etat difficile à contrôler. – V. Se met à table. Préposition. – VI. Se mit à table. Levée quotidienne. – VII. De quoi se mettre à table. – VIII. Métaux. Tragédie du pouvoir et de l'absurde. – IX. En route et en déroute. Pour les apprentis constructeurs. En vingt-troisième position. – X. Se met en boule quand on lui marche sur les pieds. Remplit les cabinets. Auxiliaire. – XI. Décrivisse à grands traits.

VERTICALEMENT

1. Donne chaud, mais ne fait pas grossir. – 2. Lettres de louanges. Anges du second chœur. – 3. Sources de chaleur au lit. En liquidation. – 4. Pris par habitude. Prépare aux métiers. Se tient par la queue. – 5. Sa vie ne tient qu'à un fil. – 6. Voisine de la gesse. Se remplissent au théâtre. – 7. Agitateurs publics. – 8. L'américium. Fin de verbe. Article étranger. Fleuve. – 9. Suit le mariage. Se retourne pour faire le poids. – 10. Pourront être lus. Dieux guerriers du Nord. – 11. Qui est à peu près sûr de rester en place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97143

HORIZONTALEMENT

I. Désargentée. – II. Edifias. Ion. – III. Vu. PCI. Veld. – IV. Ace. Ontario. – V. Lacet. Orsec. – VI. Ut. Stéra. Nt. – VII. Aignan. PC. – VIII. Tora. Lape. – IX. INA. Biberon. – X. Nurse. Eve. – XI. Naturaliser.

VERTICALEMENT

1. Dévaluation. – 2. Education. – 3. Si. Ec. Grant. – 4. AFP. Esna (anse). Uu. – 5. Ricotta. Brr. – 6. Gain. Enlisa. – 7. Es. Tor. Abel. – 8. Varappe. – 9. Tiers. Cérès. – 10. Eolien. Ove. – 11. Endoctriner.

L'ART EN QUESTION N° 22

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Des flèches pour saint Sébastien

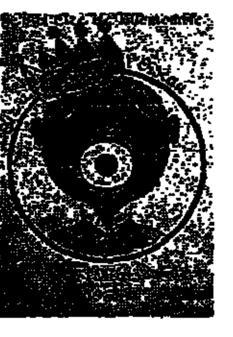
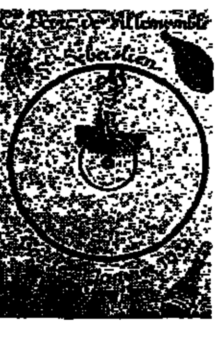
LE JEU de tir à l'arc fut particulièrement en faveur jusqu'à la Révolution française. Il est encore pratiqué dans quelques régions du nord de la France, et est devenu sport olympique en 1896.

Le tir au beursault est l'un des modes de tir à l'arc horizontal. La cible est placée à cinquante mètres, sur une butte, à l'abri d'un toit et au fond d'une allée d'arbres. La butte était primitivement en osier et on l'appelait berceau, mot dont est dérivé celui de beursault. Un véritable cérémonial est associé à cette pratique. Les joueurs sont groupés en sociétés, à l'organisation et aux rites précis.

Le 20 janvier, fête de la Saint-Sébastien, patron des archers, a lieu une grande fête lors de laquelle voisinent rites religieux et rites sociaux. Dans l'iconographie traditionnelle, saint Sébastien est représenté nu, debout, ligoté à un élément vertical (colonne, arbre...) et le corps criblé de flèches. Parfois figure à ses côtés une femme occupée à le soigner, il s'agit de :

– Sainte Blandine ?
– Sainte Cécile ?
– Sainte Irène ?

Réponse dans *Le Monde* du 18 juillet.

Villemomble (Seine-Saint-Denis), 1934 et 1935 : « Cibles de tir au beursault » (photographies). Paris, Musée des arts et traditions populaires.
PHOTO RMN

SOLUTION DU JEU N° 21 (*Le Monde* du 4 juillet)

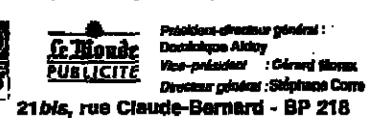
La partie inférieure du tableau de Sébastien Bourdon *Le Martyre de saint André* appartient au Musée des Augustins de Toulouse.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVAL

La Rochelle toujours à la une de l'actualité festivalière de l'été. Après le Festival de cinéma, voici les Francofolies, grand rassemblement de la chanson francophone qui réunira des dizaines de milliers de spectateurs et plus d'une centaine de chanteurs et de groupes qui représentent toutes les tendances d'aujourd'hui. C'est l'occasion pour les directeurs artistiques de faire une revue d'effectifs. La profession évolue, et ceux qui furent d'authentiques découvreurs d'artistes pour les compagnies discographiques, à l'image de Jacques Canetti, laissent de plus en plus la place au diktat du marketing. A Lyon, la Biennale propose sur le thème de « l'autre », quatre-vingt-six artistes contemporains de toutes origines, en mettant l'accent sur les œuvres vidéo qui peuvent susciter l'enthousiasme mais aussi faire surgir quelques réserves.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU



Avignon

Les techniciens chargés d'installer les décors de « Nathan le sage » dans le palais des Papes se souviendront de cette 51e édition du Festival comme d'une année froide et pluvieuse. Après Denis Marleau, la Cour d'honneur accueillera Olivier Py avec « Le Visage d'Orphée » et Philippe Genty avec « Dédale ».

Les Francofolies, rendez-vous obligé des chasseurs de talents

La Rochelle/Chanson. Les directeurs artistiques sont aussi à la treizième édition de ce grand rassemblement de la chanson francophone

LA CHANSON a eu ses Ambroise Vollard, ses Aimé Maeght, marchands de tableaux et *« faiseurs »* d'artistes. Comme eux, les directeurs artistiques qui bâtirent la réputation du music-hall français n'ont pas craint d'aller à l'encontre des goûts communs. Le plus célèbre d'entre eux, Jacques Canetti, est mort le 7 juin. Dans son cabaret, les Trois Baudets, ouvert en 1948, il avait accueilli Jacques Brel, Georges Brassens, Barbara, Boby Lapointe, Jacques Higelin, et tous les autres. Directeur artistique (DA) chez Philips, il leur avait permis d'enregistrer leurs premiers albums.

« A l'époque, tout était plus facile, explique Max Amphoux, éditeur musical, et manager d'Enzo Enzo. *Il y avait trois maisons de disques, une poignée de radios et des cabarets. »* Aujourd'hui, le marché s'est concentré au sein des multinationales. Quelle marge de manoeuvre, quelle longévité, pourrait avoir en 1997 un éditeur comme Raoul Breton, et sa femme, *« la marquise »*, qui ont tenu la main de Charles Trénet, Edith Piaf ou Yves Montand ? *« Dans quatre ans,* prédit Didier Varod, « directeur des productions locales » (le catalogue francophone) chez Columbia, *les DA auront disparu des majors. »* Au profit des directeurs de marketing.

Les grands festivals, tels le Printemps de Bourges ou les Francofolies de La Rochelle – *cent trente* groupes et artistes pour sa treizième édition –, offrent une programmation souvent soufflée par les maisons de disques. Il y a les DA de l'ancienne école, hommes de l'ombre, metteurs en scène, sachant flairer le talent. Max Amphoux, qui fut l'éditeur d'Alain Bashung, Jean-Patrick Capdevielle, Demis Roussos ou Marie-Paule Belle, définit ainsi son rôle : *« Le directeur artistique doit pouvoir dire non à l'artiste, au risque de le perdre. Lui dire, par exemple, qu'il doit en finir avec le complexe de l'auteur-compositeur-interprète, et accepter les chansons des autres, parce que les siennes sont mauvaises, quitte à gagner un peu moins d'argent en droits d'auteur. »*

Celui-là crée des tendances, des *phénomènes, il lui faut être à la* hauteur d'un Jacques Charles qui, en 1925, repéra Joséphine Baker, quinzième figurante dans une mauvaise troupe américaine, et eut l'idée, géniale à l'époque, de lui faire faire *« l'Africaine »*. Il lui faut le courage de Raymond Asso, futur mentor d'Edith Piaf, découvrant la chanteuse au début de sa gloire : *« Pas mal, pas mal. Mais elle n'articule pas, et elle devrait écouter du jazz. Si elle veut, je peux la faire travailler. »*

LE SENS DE L'ANTICIPATION

Personnages à la poigne de fer, les DA légendaires avaient le sens *de l'anticipation et de la provocation*. Dans les années 80, Philippe Constantin, mort en janvier 1996, sut pressentir, et façonner, la *world music* et les mélanges urbains. Il imposa Mory Kanté (et le planétaire *Yéké Yéké*), Khaled, mais aussi Etienne Daho, les Rita Mitsouko ou Stephan Eicher. *« Le plus difficile est de saisir intuitivement cette chose inconnue qui s'appelle l'inconscient collectif »*, poursuit Max Amphoux, heureux protecteur en 1985 de Sabine Paturel (*Les Craven A*, près de 800 000 album vendus) et de Bibi (*Tout doucement*, la même année), ce qui ramène au commerce, dont Canetti possédait un sens algu, tout comme Emmanuel de Buretel, aujourd'hui patron de Virgin, qui a bâti l'histoire discographique du rap français en *éditant au début des années 90 les* compilations *Rapattitude*, où figuraient IAM, Assassin ou NTM.

Les choses vont vite. Max Amphoux doute que le scénario qu'il a vécu avec Alain Bashung puisse se renouveler en 1997. *« Jeté de partout, enfin accepté par PolyGram, il fait un flop avec le premier album. Mais, grâce au soutien du directeur artistique d'Europe 1, il obtient, in extremis, un tout petit budget pour enregistrer un 45 tours, une chanson de dernière chance. C'était* Gaby. *»*

La radio fut importante. En 1954, Lucien Morisse (Europe 1) s'appuya sur Eddy Barclay (le disque) et Bruno Coquatrix (l'Olympia) *pour bâtir un nouveau modèle de* star (Dalida). Le premier 45 tours de Serge Reggiani fut lancé par France-Inter. Aujourd'hui, les radios *« vendeuses »* se contentent de négocier les produits avec les responsables du marketing des maisons de disques. Beaucoup de jeunes chanteurs sont prêts à renoncer à leur personnalité pour *« faire un rock FM »*. Ils sont perdus.

Les DA jouent le rôle de gestionnaires de carrière, de propagateur d'images préfabriquées : comment vendre le mariage de Roch Voisine, le nouveau look de Gérard Lenorman, comment cloner le boys bands du voisin, etc. *« La notion de DA est antinomique avec l'esprit des majors,* explique Didier Varod, qui a signé Marka, Lili Margot, Stomy Bugsy, et, pour le label Yelen, Mass Histeria. *On demande à un DA d'avoir des convictions, mais tout est mis en place pour les abattre. Chaque jour apporte un nouvel outil de sape : le lundi, les classements radio ; le mardi, le résultat du Top ; le mercredi, le rapport des commerciaux, etc. On devient schizophrène. »*

DES AFFECTIFS, DES JOUEURS

Pour affiner des choix artistiques, des majors ont créé des petits labels, tel Tôt ou tard, né il y a un an chez WEA, et que dirige Vincent Frérebaud. Au catalogue, Thomas Fersen, Dick Annegarn, Joseph Racaille, les Têtes raides ou Jacques Higelin, qui a quitté EMI après vingt ans de bons et loyaux services, et *« qui avait besoin,* dit Vincent Frérebaud, *de conseils pour changer. Ce que je fais, et il joue le jeu »*. D'autres ont fuit le rôle de pantins que les majors désignent à leur DA, en créant leur label, tel Vincent Chauvier, inventeur de Lithium. *« J'ai commencé par un groupe noisy-pop, Lucie Vacarme, pour prendre le contre-pied de la pop française BCBG. Puis, j'ai accueilli Dominique A. »* Il produit aujourd'hui Diabologum, Bertrand Betsch ou Françoiz Breut, mais avoue être passé à côté de Miossec, *« énervé par le soutien inconditionnel que lui apportait* Les Inrockuptibles *avant toute sortie d'album »* et parce qu'il trouvait les textes *« variétisants »*. *« Il a retravaillé, et c'est devenu bien. »* Les bons DA sont des marieurs, des bizarres, des affectifs, des joueurs.

Dernier dinosaure de la direction artistique, Pierre Barouh a créé Saravah en 1966 avec les royalties de la bande originale du film de Claude Lelouch *Un homme et une femme*. Il y révéla *Comme à la radio* de Brigitte Fontaine (et Higelin, et Areski, et l'Art Ensemble of Chicago), Baden Powell, Nana Vasconcelos, Pierre Akendengué, David Mac Neil ou Maurane. Saravah, dont la devise, *« les rois du slow-bizz »*, signifie à tous que la rentabilité ne devrait pas être la motivation première du travail humain, est toujours un peu fauchée. Mais la maison a du style.

Le label fête ses trente ans à La Rochelle, avec le même gôut du paradoxe, et de nouveaux artistes (Fred Poulet, Françoise Kucheïda, Bïa). *« J'ai produit,* explique Pierre Barouh, *des gens qui étaient imprégnés d'obsessions profondes. J'ai passé mon temps à les pervertir, car j'ai horreur des choses lisses, j'aime bien qu'il y ait des aspérités, c'est ce que j'appelle le goût des choses penchées. »* Toutes notions que l'industrie et la grande majorité des médias – radios et festivals confondus –, abhorrent aujourd'hui.

Véronique Mortaigne

Sélection

● **Le 11 juillet.** A la Coursive : Gianmaria Testa, Arthur H, 18 heures ; Mathieu Boogaerts, 19 heures.
● ***Le 12 juillet.*** *A la Coursive* : Teri Moïse, 19 heures ; Jean-Claude Vannier, 21 h 30. A l'Encan : Spicy Box, Mass Histeria, Aston Villa, 20 heures. A l'esplanade Saint-Jean-d'Acre : 2 Bal Neg, Illya Kuryaki, IAM, FFF, 20 h 30.
● **Le 13 juillet.** A la Coursive : Carte blanche à Saravah (avec Françoise Kucheïda, Bïa, Pierre Louki, Pierre Barouh, Daniel Mille), 16 heures ; Bratsh, les Têtes raides, 18 heures ; Fred Poulet, 19 heures ; Angélique Kidjo, Takfarinas, 21 h 30. A l'Esplanade Saint-Jean-d'Acre : Carlinhos Brown, Tri Yann, Ar Re Yaouank, 20 h 30. A l'Encan : Cut Killer, 23 heures.
● **Le 14 juillet.** A la Coursive : Clarika, 19 heures ; Art Mengo, Louis Chedid, 21 h 30. A l'Encan : Fierce, X-Men, Lunatic, Stomy Bugsy, 20 heures. A l'esplanade Saint-Jean-d'Acre : Kent (avec Enzo Enzo, Rachid Taha, Susan Vega), 20 h 30.
● **Le 15 juillet.** A la Coursive : Arielle, 19 heures ; Isabelle Mayereau, Gilles Vigneault, 21 h 30.
● **Le 16 juillet.** A la Coursive : Jean-Jacques Milteau, 18 heures. A l'Encan : Ross Phobie, Neg'Marrons, 20 heures. A l'esplanade Saint-Jean-d'Acre : Jane Birkin, Maurane, 20 h 30.

★ Renseignements, tél. : 05-46-50-55-77 ; Minitel 3615, code Francofolies. De 40 F à 160 F.

Les Neg'Marrons, rue Case-Nègres, Garges-lès-Gonesse

RUE CASE-NÈGRES fut d'abord un film de l'Antillaise Euzhan Palcy, adapté du roman de Joseph Zobel (éd. Présence, 1984). C'est aussi le nom officieux d'une rue de Garges-lès-Gonesse où se concentre une partie de l'importante communauté noire de cette ville du Val-d'Oise, qui, avec sa voisine Sarcelles, rassemble soixante nationalités et plus de cent ethnies. Grandis dans ce quartier, les trois chanteurs des Neg'Marrons Ben-J (d'origine congolaise), Djamatik (Martiniquais) et Jacky (Cap-Verdien) – lui ont rendu hommage, en baptisant du même nom leur premier album. *« La rue Case-Nègres* explique Ben-J, *c'est la chaleur d'une rue habitée par 95 % de Noirs. Tout le monde se connaît. Aucune plaque ne la signale, elle est dans nos cœurs. »*

Garges-Sarcelles est aussi devenue un des centres nerveux de la création rap. A la suite des sulfureux pionniers de Ministère AMER (inquiétés par le ministère de l'intérieur pour les chansons *Brigitte, femme de flic* et *Sacrifice de poulet*), une myriade de tchatcheurs a essaimé ses rimes. D'abord, en solo, les membres de Ministère, Stomy Bugsy (aux Francofolies, lundi 14 juillet), Hamed Daye, Passi, puis Doc Gyneco, Arsenik, DJ Desh, Moda & Dan... Puis, la bande s'est regroupée sous la bannière de Secteur A, une structure créée par Frédéric et Kenzy (porte-parole et mentor sarcellois), qui gère édition, production et management.

Membres de ce collectif, les Neg'Marrons (le 16 à La Rochelle) – vingt et un ans en moyenne – ont d'abord écouté les grands frères rapper sur Radio-Nova. Le mimétisme les a poussés vers le hip-hop jusqu'à ce leurs envies de mélodies tropicales les aiguillent vers l'école du reggae. *« Nous avons eu la chance d'avoir, tous les mercredis, une salle à notre disposition,* se souvient Ben-J. *Nos profs étaient les Français MC Janik et Metal Sound, mais aussi Yellowman, Buju Banton, Steel Pulse et le grand, Bob Marley qui était un peu notre proviseur. »* Après des travaux pratiques dans les sound systems parisiens – ces discothèques itinérantes qui permettent aux chanteurs d'improviser sur les faces instrumentales de disques jamaïcains –, le trio a décroché un disque.

PARFUM DE RÉVOLTE

Un premier titre a beaucoup flirté avec les ondes. Sur la bande originale du film *Raï*, *La Monnaie* constatait : *« Nous vivons dans une société où l'argent est roi / Et dans ce pays si t'as pas de caillasse / C'est comme si tu n'existais pas. »* Un nouveau single, *Lève-toi, bats-toi*, se taille aujourd'hui un joli succès en délivrant un message d'encouragement à la jeunesse des cités : *« Jeune homme lève-toi, bats-toi l'avenir appartient / A celui qui s'impose et qui ne baisse pas les bras / Même si t'en as assez plus tu dors sur toi-même / Et plus il est difficile de se relever. »* Verra-t-on dans ce positivisme une antithèse de la hargne pessimiste de NTM, et dans les activités de Secteur A, une victoire du libéralisme ? Ce serait oublier que le nom même de Neg'Marrons a un parfum de révolte.

« Les Neg'Marrons étaient des esclaves en fuite, rappelle Djamatik. *En choisissant ce nom historique, nous nous affranchissons... Certes, on constate que l'argent est indispensable, qu'il faut se bouger pour réussir mais "lève-toi, bats-toi", inspiré de* Get Up Stand Up *de Marley, est une formule qui peut aller très loin... »* Pas forcément synonyme d'intégration fataliste.

« Nous devons d'abord nous intégrer nous-mêmes, précise Jacky. *Créer nos propres structures, nos commerces, nos journalistes, nos maisons de disques, nos studios. »* Nous, les Noirs ? *« Les gens de mon peuple, de la diaspora »*, martèle Djamatik. D'où l'importance de Secteur A dans cette façon de réinvestir dans la communauté l'argent payé par les maisons de disques les plus importantes. On mesurera aussi la résonance du discours politique de Kenzy, porte-parole de Ministère AMER reconverti en businessman militant. Pour Djamatik, *« Kenzy, on est fier de lui. C'est notre Malcom X. A Garges-Sarcelles, Kenzy, c'est le Noir qu'on n'a jamais eu, qui se lève, se bat, réussit »*. Le concert des Neg'Marrons clôturera la programmation des Hip-hopfolies. Cet été le trio devrait s'envoler vers les Antilles. Avant de peut-être de réaliser un autre rêve : jouer en Afrique.

Stéphane Davet

À L'AFFICHE

Festival des arènes de Dax
On retrouvera à Dax certaines des vedettes des festivals rock de l'été – Asian Dub Foundation, Miossec, No One Is Innocent –, mais aussi des artistes moins exposés comme l'Irlandaise Sinead O'Connor ou le groupe d'Américains d'Hawaï, Chokebore.
Arènes de Dax. Le 13 juillet. A partir de 17 heures. Tél. : 01-53-79-00-11. De 130 F à 150 F.

Mstislav Rostropovitch à Nîmes
« C'est pour honorer la mémoire de mon ami Louis Aragon, qui m'avait accueilli chez lui à Paris, parce que j'avais abrité Soljenitsyne chez moi à Moscou, que je joue, le 19 juillet, à Avignon et non pour clarifier le passé. Aragon m'avait dit à l'époque qu'il souhaitait ainsi protester contre ce qui se passait en Union soviétique. Ma participation à cet hommage ne peut en aucun cas être tenue pour un témoignage d'amour envers les communistes. Je pense que le centenaire d'Aragon doit être célébré par tous, et c'est pour cela que peu importe qui le commémore. » Mstislav Rostropovitch rectifie ainsi les propos de Philippe Vasseur, membre du bureau national du PCF (*Le Monde* du 8 juillet). Le 20 juillet, lendemain de ce concert privé, le violoncelliste jouera à Nîmes un concerto de Haydn et les *Variations rococo* de Tchaïkovski, avec l'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par Philippe Bender.
Arènes de Nîmes, le 20 juillet. Tél. : 04-66-67-28-02.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Une révolution dans les jambes de Carmen

Salvador Tavora invente le flamenco politiquement correct

IL Y A comme ça des critiques, surtout de théâtre, qui ont le génie de ne pas parler du spectacle, par courtoisie, par gentillesse, ou parce ce qui les intéresse en définitive c'est le sujet même de la pièce, pas tellement la façon dont les comédiens s'agitent autour, qu'ils expédient en trois phrases en fin de papier. Pour beaucoup de spectateurs, qui finalement s'en fichent un peu des pensées du critique, de savoir s'ils sont ou non d'accord avec lui, c'est une bonne méthode qui évite d'avaler le programme à la va-vite comme les sandwiches collants des buffets d'opéra.

Quelquefois aussi, les artistes se vengent. C'était le cas mardi 8 et mercredi 9 juillet à Montpellier, au Printemps des comédiens, qui ne portait pas trop mal son nom, pour une fois, cet été. Montpellier a retrouvé sa chaleur ordinaire. Des jeunes gens plus bronzés que ne l'aura permis le ciel exhibent des torses glabres, musclés mais filiformes de danseurs de flamenco rapides à lever le talon (période *« after clone »* paraît-il) et les jeunes femmes arborent des sortes de pulls boléro très rétrécis, favorables à la contemplation du nombril, au rêve espagnol... Dans la cour Molière du Château d'Ô, on joue *Carmen*, pas celle fantaisie, nous apprend-on, de Mérimée ou de Bizet, la vraie *Carmen*, retrouvée par la Cuadra de Sevilla, productrice de cet *« opéra andalou de cornets et tambours »* écrit par Salvador Tavora, *« selon la légende originelle racontée par de vieilles cigarières de Triana »*.

Ecoutons encore Tavora qui remet l'écrivain français à sa place : *« Lorsque Prosper Mérimée écrivit* Carmen, *en 1845, quinze ans après avoir entendu cette légende des lèvres de la comtesse de Montijo, il est fort probable que les personnages, les paysages, les usages et les coutumes de ce peuple à la culture différente qu'il découvrit lors d'un voyage en 1830 se mêlèrent à la légende dans ses souvenirs, et son imagination de romancier ajouta les ingrédients nécessaires pour en faire les protagonistes d'une histoire romancée. Cependant, jamais les épisodes de cette histoire ne présentèrent les aspects typiques et topiques que l'on y voit, ils étaient plutôt austères et insolites. A tel point que leurs caractères inhabituels provoquèrent une commotion dans la société de l'époque... »* Et voilà pourquoi votre fille est muette.

> Les jeunes femmes arborent des sortes de pulls boléro très rétrécis, favorables à la contemplation du nombril

La vérité, ce ne seraient pas les amours orchestrées par Bizet, qui, soit dit en passant, fit tant pour la célébrité de la *Carmen* de Mérimée qu'il en fit oublier son modèle littéraire. Non, la vérité, c'est une affaire de cornets et tambours, un *« spectacle qui revendique la figure d'une femme libre, pauvre, ouvrière et gitane »*. Donc, la gitane était cigarière, une de ces femmes qui, comme sur la scène, roulaient sur leurs cuisses les capes ambrées des cigares. Ce doit être ça aussi l'origine de l'énervement général, celui de Mérimée, celui de Bizet, celui de Tavora et celui du spectacle caracolant que nous aura servi Montpellier.

Ici, on ne joue pas impunément avec la fierté de la femme, surtout lorsqu'elle est vue par Tavora. La cuisse doit être politiquement correcte. Aussi, les cigares mis à part, est-elle soumise deux heures durant aux vibrations du flamenco. Tout le monde frappe du pied en mesure, hommes, femmes et même chevaux.

Dans une lettre à Stendhal en 1835, Mérimée raconte qu'une piastre *« vous procure une fille de quinze ans très jolie. J'ai passé vingt et un jours à Valence sans m'ennuyer, mais j'y ai tiré une trentaine de coups. J'avais quatre filles en activité de service appelées toutes les quatre Vincenta »*... Et, plus ouvert au public, dans ses *Lettres d'Espagne* : *« Ah, Monsieur, cette journée-là et l'évocation des jambes de Carmen ! Et comme Basilisa, l'héroïne de Calderón, la gitane de Séville était pleine de péchés mortels entre la taille et les reins. »* Dire qu'on fête cette année le bicentenaire de Schubert qui payait à la même époque la facture sanitaire d'une peccadille singulièrement plus sage.

Frédéric Edelmann

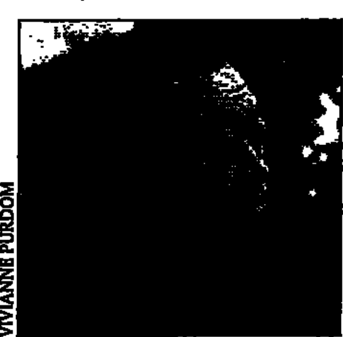
HORS CHAMP

■ Le groupe portugais **Madredeus**, popularisé par le cinéaste allemand **Wim Wenders** dans *Lisbonne Story* (1994), enregistrera, fin juillet, un nouvel album à Venise (Italie) avec **Teresa Salgueiro**. Après le départ de **Francisco Ribeiro** (violoncelle) et de **Gabriel Gomes** (accordéon) on avait craint la disparition du groupe. Cette mauvaise période surmontée, le groupe est retourné en studio sous la houlette de son auteur et compositeur **Pedro Ayres de Magalhaes**, renforcé par la venue de **Fernando Judice** (basse acoustique). Madredeus devrait se produire le 18 août à Pampelune (Espagne), puis à Madrid le 17 septembre et aux Etats-Unis fin septembre.

■ *« Le Sous-Marin ne doit pas mourir »*, a déclaré, aux Eurockéennes de Belfort, **Bertrand Cantat**, chanteur du groupe de rock **Noir Désir**, président d'honneur du comité de soutien à ce Café-musique de Vitrolles, dont les subventions ont été supprimées, le 19 juin, par la mairie Front national. Même ton chez **No One Is Innocent**, et chez **FFF** qui se déclarent près d'aller jouer à Vitrolles *« pour épauler la résistance »*. Enfin, le jeune trio punk-rock **Nada Surf** a exhorté les spectateurs des Eurockéennes de Belfort, à aller *« voter contre le Front national, même si on n'a pas envie de voter pour un parti »*.

■ **Juliette Gréco** devrait enregistrer en septembre une douzaine de nouvelles chansons, écrites par **Jean-Claude Carrière**. Les thèmes en seront *« l'amour, la sensualité, la terre en danger, le racisme »*, a déclaré la chanteuse. Ces chansons seront mises en musique par **Gérard Jouannest**. Juliette Gréco projette aussi, en collaboration avec Gérard Jouannest, d'interpréter les textes de la poétesse **Louise Labé**.

■ Le chef d'orchestre **Myung Whun Chung** *(notre photographie)*, qui vient d'abandonner la citoyenneté américaine pour redevenir coréen, a renouvelé son contrat d'exclusivité avec Deutsche Grammophon. Parmi ses projets, l'enregistrement du *Triple Concerto*, de Beethoven avec ses deux sœurs – la violoniste **Kyung Wha** et la violoncelliste **Myung Wha** –, et l'Orchestre


VIVIANNE PURDOM

Philharmonia de Londres... ainsi qu'un disque de musique religieuse qu'il enregistre actuellement avec la mezzo-soprano **Cecilia Bartoli**, l'Orchestre et les chœurs de l'académie Sainte-Cécile de Rome dont il vient d'être nommé directeur musical. Sortie prévue pour la venue du pape **Jean-Paul II**, en France, le 23 août. Chung et un orchestre constitué de musiciens issus des rangs des formations parisiennes donneront un concert gratuit à cette occasion à l'Hippodrome de Longchamp.

L'autre, l'inconnu, l'imprévisible

Lyon/Arts. La 4e Biennale réunit quatre-vingt-six artistes contemporains de toutes origines dans une diversité papillonnante de pratiques, de réflexions, de matériaux et de significations

Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69007, Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre.

Il y a les certitudes inchangées : l'architecture de la halle Garnier séduit toujours autant par ses dimensions et sa légèreté et la lumière y est admirablement modulée par la structure des toits. Il y a les évidences : la variété des œuvres, le grand plaisir des juxtapositions incongrues, la confiance généreusement accordée aux artistes quand le commissaire – ici, Harald Szeemann – les laisse libres, respecte leurs travaux et les met en valeur.

Il y a une réticence : dans un tel lieu, il est malheureux de juxtaposer des chambres aux murs blancs et de trop jouer de la fragmentation. Les moments les plus réussis sont ceux où l'espace s'*élargit* : à l'entrée autour d'une sculpture de Serra ; puis, plus loin, presque au fond de la halle, autour de la gigantesque tuyauterie transparente que l'artiste américain Serge Spitzer a enroulée autour des colonnes.

Là, pour des raisons d'échelle, il a fallu aménager des places sur lesquelles s'ouvrent quelques cubes blancs. On s'y arrête, on y cherche des perspectives. Des œuvres se trouvent réunies dans le même regard, elles peuvent se parler – essayer en tout cas. Ces esquisses de conversations valent mieux que des monologues qui s'ignorent. Elles se développent quand l'accrochage rassemble sans considération de dates Bacon, Ming, Messerschmidt, Hucleux et les actionnistes viennois. Hors ces exceptions, le soliloque l'emporte. Pour une biennale qui annonce pour thème fédérateur « L'Autre » (*Le Monde* du 6-7 juillet), c'est étrange.

Au reste, il est prudent de ne pas s'inquiéter trop longtemps de ce thème et de ne pas chercher à déchiffrer les éléments d'une analyse qui justifierait chaque présence et le parcours. Harald Szeemann, commissaire de la biennale, a réuni deux expositions en une seule. La première suggère une étude historique de l'art dit « autre », celui des illuminés, des mystiques, des visionnaires et des fous. Elle révèle Eugène von Bruenchenheim, un Américain qui se disait possédé par des *« forces inconnues »* et photographia des centaines de fois sa femme en allégorie, en divinité, en Eve, en Minerve, en Salomé, en reine de Saba. Emery Blagdon, fermier du Nebraska, construisait des assemblages à base de débris de toutes sortes et leur prêtait des vertus curatives. Emma Kunz était suisse, guérisseuse et déterminait le schéma de ses dessins à l'aide d'un pendule. Elisar von Kupffer était aussi suisse et cultivait dans les années 20 un symbolisme pictural voué à l'éloge de l'androgyne et de la communion des âmes. Quant au Facteur Cheval, chacun sait qui il était.

Ils tiennent ici lieu d'emblèmes pour tout ce qui serait l'art des irréguliers, loin de l'art des artistes. D'autres noms pourraient s'ajouter à l'énumération, à commencer par Wölfli. Mais le problème est moins celui de l'exhaustivité que des voisinages. Ces œuvres, qui exigeraient un long décryptage fondé sur des textes et des systèmes ésotériques, se trouvent dispersées à l'intérieur de la seconde exposition, de loin la plus nombreuse et la plus visible, qui rassemble les artistes contemporains que Szeemann estime aujourd'hui les plus dignes d'intérêt. Il n'est plus alors question d'art « autre », mais d'une diversité papillonnante de pratiques, de réflexions, de matériaux et de significations. C'est encore l'autre, si l'on y tient, parce que tout est altérité et différence, tout et pas seulement l'art. Cette sélection repose sur un savoir très large de ce qui se crée en Europe et en Chine, aux Etats-Unis et en Corée.

Le mieux informé des visiteurs devra avouer qu'il ne connaissait pas encore tel ou tel des invités : Bul Lee par exemple, Coréenne qui assemble des fleurs, des ornements perlés et des poissons pourris ; ou Christian Jankowski qui, quinze jours durant, a vécu comme s'il avait été métamorphosé en oiseau ; ou Pu Jie et Wang Xingwei, peintres chinois iconoclastes ; ou Gabriel Orozco et sa merveilleuse DS divisée en deux.

> Des œuvres se trouvent réunies dans le même regard, elles peuvent se parler – essayer en tout cas

Tendance générale : la vidéo l'emporte de loin, elle qui exige des équipements compliqués et des salles obscures, donc closes. Il y a là la plupart des créateurs les plus connus, Gary Hill, James Coleman, Douglas Gordon, Paul Mac Carthy, Fabrice Hybert – de quoi susciter des enthousiasmes et des réserves (*lire ci-dessous*). Du côté des installations se détecte un certain penchant pour le monumental et le spectaculaire. Chris Burden a placé en lévitation un rouleau compresseur. Katharina Fritsch a fait fabriquer d'énormes rats noirs dont les queues s'enroulent en une très grosse pelote. Hanne Darboven a recouvert de hauts et longs murs de 10 525 feuilles où s'inscrivent des chiffres et des initiales énigmatiques.

Ce gigantisme tourne à la redondance quand il n'est pas corrigé par le tragique amer de la *Red Room* de Louise Bourgeois – cellule pour la souffrance et le crime –, la dérision insolente de la fausse chambre d'enfant de Pipilotti Rist ou par l'onirisme burlesque à la Jason Rhoades, dont le laboratoire déglingué fume, clignote et chante. Dans le même genre, les bricolages de Ute Schröder et de Jessica Stockholder sont moins efficaces parce que bien trop jolis. Du côté de la peinture, ne se distinguent que les Chinois acerbes déjà nommés et une salle parfaitement réussie pour les dessins et toiles pornographiques de Vincent Corpet.

Philippe Dagen

La vidéo et les dangers de l'utilisation de techniques parfois vaines

LA BIENNALE fait la part belle à l'image qui bouge et, par voie de conséquence, aux techniques qui la produisent et la diffusent. Sans affirmer positivement que là serait la vraie nouveauté, là les moyens les plus incisifs, elle le suggère avec une insistance qui ne peut être fortuite. Mais elle permet d'observer aussi combien le plaisir de jouer avec des procédés très savants entraîne certains à multiplier vainement les exercices de style.

Dans *La Chambre* de Pipilotti Rist, un téléviseur diffuse dix vidéos entre lesquelles le visiteur choisit et zappe. Elles sont très bien faites, avec superpositions, découpages, très gros plans, flous, vues sous-marines, décadrages et basculements. Tant de virtuosité finit par vider les images de leur efficacité. Elles défilent, elles s'enchaînent, elles se mélangent. Pourquoi pas ? Pourquoi ? Pourquoi, dans l'installation vidéo de Douglas Gordon, multiplier les écrans droits ou en biais et faire s'entrecroiser les projections ? Pour signaler que tout n'est qu'interférences et mixages. Une fois la thèse exprimée, ne reste que sa mise en scène, compliquée, complaisante.

EFFETS SPÉCIAUX

Complaisance, en effet : la fascination technologique prend le pas sur l'usage critique, et il ne reste plus qu'à admirer l'exploit formel, parce que l'idée qui le sous-tend n'est qu'illustrée de manière allégorique et superficielle. Ainsi de la call-girl enchaînée aux rares sourires filmée par Richard Hoeck ou de Mariko Mori se déguisant en héroïne de dessin animé japonais et jouant interminablement avec une boule de verre. Ces abondances d'effets spéciaux ne rendent que plus précieuses les œuvres qui ne sacrifient pas à ces facilités ou les dénoncent à demi-mot. Gary Hill, que l'on a connu moins sobre, projette l'image presque fixe d'une file de suspects disposés là pour une identification judiciaire.

Stan Douglas joue adroitement du déphasage des images et des sons. Quant à Marie-Ange Guilleminot, elle s'ingénie à placer le spectateur dans une situation inconfortable, juché sur un siège vascillant, la tête dans une cagoule. On ne dira pas ce qu'il verra alors, s'il parvient à se maintenir dans cette position. On dira seulement que c'est une image entre beauté et évanescence.

Ph. D.

Périlleux mariage

Arles/Photographie. Juliette Gréco et Lluis Llach ont chanté sur fond d'images projetées

LE MAGIQUE Théâtre antique d'Arles est l'âme des Rencontres photographiques, qui accueille des projections et trois mille personnes, une fois la nuit tombée. Le lieu est périlleux, un soir balayé par un mistral glaçant, un autre baigné d'une douceur merveilleuse. Il y a eu, en près de trente ans, des triomphes, mais aussi des échecs cuisants, avec sifflets, projectiles, injures, et même un écran qui a pris feu...

Le théâtre antique, c'est le juge de paix. Comment en effet concilier photographie et spectacle ? L'exercice s'annonçait particulièrement difficile cette année, avec un programme dominé par la représentation du pouvoir et qui ne prête pas à la gaudriole : guerres, génocides, intolérance, souffrance, mort.

Le directeur artistique Christian Caujolle a mis en avant pour deux soirées images et chanteurs engagés : le groupe Casse Pipe puis Juliette Gréco, le 6 juillet ; le Catalan Lluis Llach, le 8 juillet. Ce mariage images-concert a fonctionné à merveille quand, il y a quelques années, le quartette de jazz emmené par Michel Portal et Louis Sclavis improvisa sur des photographies de Guy Le Querrec. Mais ce dernier avait conçu un projet avec des musiciens dont il est le complice.

TROIS CHOSES À LA FOIS

L'exercice a ses charmes et ses limites. Il est en effet impossible pour le spectateur – au risque de se gâcher la soirée – de faire trois choses à la fois : regarder les images, écouter un chanteur et faire le lien entre les deux. Avant d'entrer en scène, Juliette Gréco se demandait d'ailleurs si elle n'allait pas être « bouffée » par les photographies. C'est le contraire qui s'est produit. Luttant contre le mistral dans sa robe noire sculptée par le vent, elle n'a pas une seule fois regardé l'écran. Elle a oublié les photographies, les spectateurs aussi, fascinés par cette grande dame qui reléguait la projection à de l'anecdote.

Les projecteurs ont il est vrai altéré la visibilité des images. Mais le choix des photographies était également lourdingue, voire déplacé, comme les mannequins de jeunes garçons de Bernard Faucon pour illustrer *Les Pingouins* (« pingouines »). Faucon se disait lui-même pas franchement convaincu...

Pour Lluis Llach, ce fut différent. Ce combattant infatigable du franquisme a été associé à une projection d'images de l'Espagne au temps de la dictature. Le projet est déjà plus cohérent. Lluis Llach chante en catalan, ce qui évite au public de rêver sur les mots. Sa présence au piano, de biais – un œil sur l'écran, l'autre sur la salle –, une voix chaude qui portait haut dans les gradins, une déclaration liminaire pour dire combien la proximité des images le touchait, le fait d'ouvrir et clore ses chansons en fixant longuement l'écran pour communier avec un passé qui le poursuit, tout cela a débouché sur une très belle soirée.

MÉLANGE DE DOCUMENTS

Lluis Llach était formidable – Catherine Trautmann n'était pas la dernière à applaudir –, mais on se demande ce que le public a retenu des images réduites à de l'illustration d'un concert. Les images ? Un mélange de documents et d'auteurs qui ont su déjouer la censure. Et quelques merveilles, comme Joan Colom, qui, en cachant son Leica dans la manche, a surpris les prostituées dans la rue. Le problème est que ces centaines d'images fourmillent d'informations, d'indices, et prennent du sens quand on en donne le contexte. Ce fut le cas, il y a un an, quand elles ont été présentées dans une exposition remarquable à la Caixa de Barcelone (*Le Monde* du 8 mai 1996). Ici, le décalage avec la projection était vertigineux.

En fin de soirée, Lluis Llach a évoqué les images du Catalan Pere Formiguera représentant un gamin nu, censurées par le maire de Reims (*Le Monde* du 2 juillet). Mais sans mentionner le contexte de pédophilie. D'un coup, l'attention a quitté la scène pour l'écran, et toute l'absurdité de cette censure due à Jean Falala (RPR) – *« Fa La La, ça sonne bien mais c'est ici désaccordé »*, a dit Lluis Llach en jouant les notes au piano – a surgi. Le maire a *« renié son identité physique »*, a commenté le chanteur. Les images ont alors repris tout leur sens dans ce festival très politique.

Michel Guerrin

★ **28es Rencontres internationales de la photographie, 10, rond-point des Arènes, 13000 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Expositions jusqu'au 17 août.**

Depuis le commencement, le polar s'écrit aussi au féminin

On « découvre » les femmes auteurs de romans policiers, et même de romans noirs. Elles sont de plus en plus nombreuses et leur succès étonne. « Le Monde » publie donc chaque semaine, à compter de l'édition datée 12 juillet, huit nouvelles d'auteurs féminins contemporains

Aujourd'hui les femmes ont investi tout le champ de la littéraure policière, notamment *celui du roman noir jusque-là* presque exclusivement masculin. Elles remportent, partout, un grand succès : elles battent des records de vente, raflent les prix littéraires... *Le Monde*, après avoir publié l'été dernier huit nouvelles policières écrites par des hommes, laisse cette année la parole aux femmes. A partir du numéro daté samedi 12 juillet, paraîtra, chaque semaine jusqu'au samedi 30 août, un texte inédit en français, dans un cahier au quart du format du *Monde*. Les huit auteurs choisis donnent la mesure de la diversité des thèmes et des styles caractéristiques du polar contemporain : noir, énigme, suspense psychologique. Cette série de nouvelles, qui s'ouvrira avec *L'Age d'or* de Ruth Rendell, rassemble trois Françaises, Fred Vargas, Brigitte Aubert, Andrea H. Japp ; deux Anglaises, Ruth Rendell et Frances Fyfield ; une Japonaise, Shizuko Natsuki ; et deux Américaines, Elizabeth George et Sara Paretsky.

AINSI, après une période mâle dominant, le territoire du polar serait aujourd'hui investi par les femmes. Depuis quelques mois, de débats en gazettes, c'est la tarte à la crème. Rompant avec les années noires des héros machos, les filles auraient fait la « conquête » du roman policier. Et c'est vrai qu'elles ont tendance actuellement à envahir les librairies, à rafler tous les prix, à pulvériser les records de vente. Bravo, les filles ! Le seul problème, et le rappeler rendrait l'hommage moins ambigu, c'est qu'elles étaient là dès l'origine. Un rien provocateur, Renaud Bombard, directeur littéraire des Presses de la Cité, voit même dans cette « domination » masculine une sorte d'« accident » dans l'histoire du roman policier.

« Le phénomène concerne essentiellement la France et se circonscrit à une période très précise. De l'immédiat après-guerre aux années 70. La plupart des auteurs sont alors masculins à l'instar de leurs héros. C'est la grande époque des "durs à cuire" hérités des Etats-Unis. Celle de la "Série noire", de la collection "Un Mystère". C'est la vogue du Fleuve noir qui s'adresse à l'évidence plus aux lecteurs qu'aux lectrices. »

Le fait est donc indéniable. Au commencement, les pionniers du genre policier étaient aussi des pionnières. *« Le premier auteur important après Edgar Poe, c'est une femme »*, raconte François Rivière, journaliste littéraire et écrivain. *« L'Américaine Anna Katharine Green écrit, dès la fin du XIX*e *siècle, des romans qui se passent dans les milieux judiciaires et crée les premiers personnages de femmes détectives. Puis vient Mary Roberts Rinehart. dont Mary Higgins Clark est la descendante lointaine. Avec* L'Escalier en colimaçon *qu'elle publie en 1908, elle invente le suspense : l'histoire d'une jeune fille en péril dans une vieille maison. »*

Les Anglaises, beaucoup plus connues aujourd'hui, n'entrent en scène que dans les années 20. C'est l'âge d'or du roman d'énigme et la floraison des limiers en tout genre. Margery Allingham imagine Albert Campion, un détective amateur, Patricia Wentworth sa fameuse Miss Silver, aux allures de vieille gouvernante, Joséphine Tey son inspecteur Grant. Dorothy L. Sayers, la plus intéressante sur le plan littéraire, crée le séduisant et très aristocratique Lord Peter Wimsey. Et c'est bien sûr Agatha Christie, la reine du crime, créatrice d'Hercule Poirot et de Miss Marple, championne toutes catégories pour l'invention des combinatoires du « Qui a tué ? » *« Christie, c'est de la mythologie »*, ajoute François Rivière. *« Elle a ouvert le roman policier au grand public. A la manière d'Hergé pour la BD ou de Hitchcock pour le cinéma. Aujourd'hui, c'est une espèce d'emblème du roman de détection classique. »* Résultat : deux millions et demi d'exemplaires vendus en France chaque année. Et l'œuvre la plus lue au monde avec celle de Marx et la Bible !

Ce succès écrasant ne doit pas faire oublier la période suivante, essentiellement américaine, celle du suspense qui commence dans les années 30-40. De plus en plus marquée par la psychologie, notamment après la guerre. Ursula Curtiss, Dorothy B. Hughes, Charlotte Armstrong, Margaret Millar et, bien entendu, Patricia Highsmith, même si son talent semble difficilement réductible à une école, sont les plus beaux fleurons de ce genre inventé et largement dominé par les femmes. *« Le couple que forment Margaret Millar et son mari, Kenneth (alias Ross McDonald), est emblématique de la société des années 50 »*, remarque Hélène Amalric, directrice littéraire des éditions du Masque. *« A lui, le roman noir et le personnage du détective privé, le fameux Lew Archer. A elle, la psychologie et l'atmosphère. »*

Parle-t-on, « de Zola à Le Clézio, de littérature au masculin ? »

Du côté des Françaises, les noms sont pour la plupart tombés dans l'oubli. Ce qui ne les empêche pas, à l'instar de leurs consœurs anglo-saxonnes, d'avoir toujours été présentes dans le roman policier. Une Américaine a même publié une thèse sur le sujet en 1994. Depuis les origines du genre, il y aurait eu 200 Françaises auteurs de polars et pas moins de 1 750 titres ! Pour Hélène Amalric, cette « disparition » est pour le moins étonnante. *« Dans les années 40, des auteurs comme Odette Sorensen ou Antoinette Soulas sont loin d'être négligeables. Et plus près de nous, dans les années 60-70, des femmes comme Catherine Arley ou Hélène de Monaghan ont connu d'immenses succès, ont été adaptées au cinéma, ont toutes deux reçu le Prix du roman d'aventures ! Quant à Noëlle Loriot, c'est véritablement d'une œuvre qu'il s'agit ! »*

Pourquoi, alors, semble-t-on « découvrir » aujourd'hui les femmes dans le polar ? Parce qu'elles sont de plus en plus nombreuses et qu'elles ont investi l'ensemble du champ de la littérature policière. Les Anglo-Saxonnes continuent de dominer leurs genres de prédilection. P. D. James poursuit la tradition du roman criminel. Ruth Rendell a pris la succession de Patricia Highsmith. Elizabeth George, Frances Fyfield et Minette Walters poussent de plus en plus loin les limites de l'investigation psychologique. Mais la grande nouveauté, c'est l'arrivée des femmes dans l'univers du roman noir. Dégommant avec gourmandise codes et stéréotypes machistes. Remplaçant les héros par des héroïnes. Avec Marcia Muller, l'Américaine Sara Paretsky ouvre la voie en créant au début des années 80 son fameux personnage de privé femme, Vic Warshawski. Bientôt suivie par la Kinsey Millhone de Sue Grafton. Une héroïne bien dans la vie et dans l'époque, autonome et déterminée. A mille lieues des stéréotypes d'antan.

Au fond, rien de très étonnant à tout cela. Le polar ne fait que refléter l'évolution de la société. En France, quoique plus récent, le phénomène est le même. Les auteurs féminins se multiplient. Fred Vargas, Andrea H. Japp, Virginie Despentes, Brigitte Aubert, Maud Tabachnik obtiennent un succès grandissant. Et c'est là, sans doute, la seconde raison de « l'intérêt » suscité par « l'arrivée » des femmes dans le polar. Leurs performances en librairie. Les records de vente d'une Patricia Cornwell, par exemple, dont les livres s'arrachent systématiquement à plus de 100 000 exemplaires en France et à plus de 1 million aux Etats-Unis. Ce qui a valu à la créatrice du Dr Kay Scarpetta, médecin légiste de choc évoluant dans l'univers de la morgue et des tueurs en série, de signer un contrat historique de 20 millions de dollars pour trois romans !

« Aujourd'hui, il semble que les lectrices préfèrent clairement les héroïnes », avance Hélène Amalric. *« Elles sont passées d'une époque où cela leur était égal à une autre où elles choisissent de lire des histoires qui mettent en scène des femmes qui leur ressemblent ou auxquelles elles souhaitent s'identifier. »* Or il faut savoir, ajoute Renaud Bombard, que *« le lectorat du roman est aujourd'hui composé, selon les sources, entre 70 et 80 % de lectrices »*.

Reste la notion même de « polar au féminin » qui commence à en agacer plus d'une. Certaines veulent bien admettre que les femmes se différencient peut-être par les sujets qu'elles abordent. A l'instar d'Andrea H. Japp, auteur d'un livre au titre emblématique, *La Femelle de l'espèce* : *« Les femmes sont encore considérées comme les gardiennes du couple, de la famille, de l'enfant. Elles réfléchissent encore en fonction de ces données-là, que les hommes n'évoquent que rarement. Le regard qu'elles portent sur le meurtre, la guerre, le chômage, la société en général, en gardent forcément la trace... Leur rapport à la violence est également différent. Les auteurs féminins n'hésitent plus aujourd'hui à montrer la violence des femmes qui reste un tabou très fort... Cela dit, je ne crois pas que le "polar féminin" veuille dire grand-chose. Ou alors, il y a autant de "polars féminins" qu'il y a d'écrivains femmes ! »*

« On peut constater le fait du nombre croissant d'auteurs féminins », surenchérit Brigitte Aubert, Grand Prix de littérature policière 1996, *« mais en aucun cas l'émergence d'un mouvement ou d'une école. Viendrait-il d'ailleurs à l'esprit de quiconque de parler, de Zola à Le Clézio, de littérature au masculin ? »* Bref, les femmes auront définitivement « conquis » le roman policier, le jour où l'on voudra bien d'abord les considérer comme des auteurs dans toute la diversité de leurs talents dont les huit nouvelles que *Le Monde* s'apprête à publier cet été donnent un bel aperçu.

Michel Abescat

Le Monde
une nouvelle inédite
L'âge d'or
Ruth Rendell
CALMANN-LÉVY

BIOGRAPHIES

Brigitte Aubert

● **NÉE** en 1956, élevée à l'Olympia, le cinéma qu'exploitent ses parents à Cannes, productrice de courts métrages et auteur de nombreux scénarios, Brigitte Aubert écrit des romans policiers depuis 1992 (publiés au Seuil). Douée d'une forte imagination, d'un goût irrésistible pour les histoires et d'une grande liberté de plume, elle défend avec brio une littérature de divertissement. Et n'hésite pas à aborder les genres les plus variés : la terreur *(Ténèbres sur Jacksonville)*, le huis clos *(La Mort des bois)* ou le polar à grand spectacle *(Requiem caraïbe)*. Auteur de cinq romans, Brigitte Aubert a reçu, en 1996, le Grand Prix de littérature policière et le prix Michel-Lebrun de la ville du Mans pour *La Mort des bois*.

Ruth Rendell

● ***NÉE*** à Londres en 1930, Ruth Rendell a travaillé quelques années comme journaliste avant de se consacrer à l'écriture de fiction. Depuis 1964, date de publication de son premier roman, *Un amour importun*, elle explore une double veine de la littérature criminelle : la procédure policière, avec les enquêtes de son célèbre inspecteur Wexford, et le suspense psychologique, où l'intrigue compte moins que l'analyse minutieuse de ces mouvements imperceptibles qui conduisent les êtres les plus ordinaires aux pires dérèglements. Auteur d'une cinquantaine de romans (*L'Analphabète*, *L'Homme à la tortue*, *Le Journal d'Asta*, *L'Oiseau-Crocodile*), traduite dans 25 langues – en français, chez Calmann-Lévy –, Ruth Rendell a reçu de nombreuses distinctions, parmi lesquelles le Diamond Dagger Award, décerné par ses confrères britanniques, et le Grand Master Award, hommage suprême des Mystery Writers of America.

Fred Vargas

● **FRED**, c'est son vrai prénom, diminutif de Frédérique. Vargas, elle l'a emprunté au personnage incarné par Ava Gardner dans *La Comtesse aux pieds nus*. Double nom, double vie. En apparence seulement. Car c'est sans doute à son métier d'archéologue que cette Parisienne, née en 1957, tient cet art de faire surgir un monde d'une vieille pierre ou d'un petit bout d'os de rien du tout. Son premier titre, *Les Jeux de l'amour et de la mort* (1986), annonce d'emblée la couleur Vargas. Un ton très singulier. Le goût du jeu et des mots. Un regard plus poétique que réaliste. Une manière subtile d'ébranler le réel et l'ordre établi. Auteur de cinq romans, Fred Vargas a reçu le Prix du Festival de Cognac pour son premier livre, celui du Festival de Saint-Nazaire pour *L'Homme aux cercles bleus* (1992), le Prix de la ville du Mans et le prix Mystère de la critique pour *Debout les morts* (1995) (elle publie aux éditions Viviane Hamy).

Frances Fyfield

● **CETTE** Londonienne d'une quarantaine d'années connaît bien l'univers de la justice, qu'elle met en scène dans ses romans. Elle fut substitut du procureur et continue d'exercer ses fonctions à temps partiel. C'est donc forte d'une longue expérience que Frances Fyfield publie, en 1988, son premier livre, *Blanc comme veuve*, où apparaît le procureur Helen West. L'année suivante, *Ombres sur le miroir* introduit son second personnage fétiche, l'avocate Sarah Fortune. L'œuvre de Frances Fyfield – en français aux Presses de la Cité – relève moins du roman d'énigme classique que du suspense psychologique, où elle se singularise par la violence de son tempérament, son réalisme ravageur et la force de son écriture. Auteur de huit romans policiers, Frances Fyfield a également publié trois livres sous son véritable nom, Frances Hegarty. Elle est lauréate d'un Silver Dagger Award pour *Sommeil de mort* (1991).

Elizabeth George

● ***LES ANGLAIS*** *l'appellent la reine Elizabeth.* Miss George, pourtant, est née il y a quarante-huit ans dans une famille modeste de l'Ohio et vit aujourd'hui à Los Angeles. A des lieues de l'Angleterre, où elle situe l'action de tous ses romans. Ses personnages, ses décors sont *plus british que nature* ; ses intrigues, en apparence, puisées aux sources de la plus pure tradition du polar britannique. Depuis 1988, Elizabeth George s'emploie pourtant, méthodique et perverse, à mettre à nu une société anglaise profondément malade, en proie à une sorte de chaos social, mental et psychologique. En huit romans *(Une douce vengeance, Cérémonies barbares, Un goût de cendres, Le Visage de l'ennemi)*. Elizabeth George s'est imposée dans le monde entier. Son premier livre, *Enquête dans le brouillard*, a reçu, en France, le Grand Prix de littérature policière (on trouve ses livres, en poche, chez Pocket).

Shizuko Natsuki

● **À L'AGE** de vingt-quatre ans, elle a failli abandonner l'écriture, à la demande de son mari, un industriel du pétrole ! Auteur de plus de quatre-vingts romans, traduite dans une dizaine de langues, Shizuko Natsuki, née à Tokyo en 1938, est aujourd'hui une star de l'édition japonaise. *Meurtre au mont Fuji* s'est vendu dans son pays à 800 000 exemplaires. Comparable par sa subtilité psychologique et ses atmosphères envoûtantes à une Ruth Rendell, Shizuko Natsuki a reçu, au Japon, le prix Edogawa-Rampo en 1973 et, en France, en 1989, le *Grand Prix du roman d'aventures* pour *La Promesse de l'aube* (Librairie des Champs-Elysées).

Sara Paretsky

● **NÉE** en 1948, diplômée de gestion, Sara Paretsky s'installe assez vite à Chicago, où elle trouve un emploi de responsable de marketing dans une société d'assurances. Avant de se lancer, dix ans plus tard, dans l'écriture. Son premier roman, publié en 1982, *Indemnity Only*, marque une date dans l'histoire du roman noir. Car Sara Paretsky est une des toutes premières, avec Marcia Muller et Sue Grafton, à oser un « privé » féminin. Vic Warshawski, incarnée à l'écran par Kathleen Turner, est aujourd'hui une des héroïnes les plus populaires de la littérature policière américaine. Sara Paretsky a reçu, de ses confrères britanniques, un Silver Dagger Award en 1988 (Librairie des Champs-Elysées).

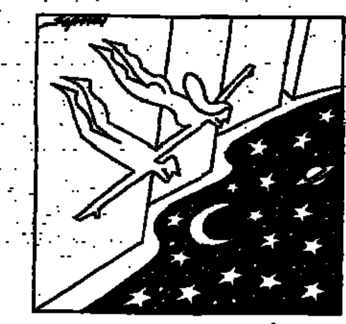
Andrea H. Japp

● ***COMME*** *son nom et ses livres* qui se passent tous aux Etats-Unis ne l'indiquent pas, Andrea H. Japp est française. Née à Paris en 1957, docteur en biochimie, toxicologue de profession, expert auprès de la NASA, elle se lance dans l'écriture de romans policiers en 1990. Très à l'aise dans la comédie, elle s'affirme aujourd'hui, par la densité de ses intrigues et l'efficacité de son style, dans le thriller *(La Femelle de l'espèce, La Parabole du tueur, Le Sacrifice du papillon*, Librairie des Champs-Elysées). Andrea H. Japp est l'auteur de sept romans, dont le premier, *La Bostonienne*, a reçu le Prix du Festival de Cognac en 1991. Elle a également publié sous son vrai nom, Lionelle Nugon-Baudon, *Toxic bouffe*, aux éditions Lattès.

هكذا من الأصل

Sur la corde raide

Les acrobates, funambules et trapézistes ? De merveilleux motifs pour les artistes



QUEL SUJET réunit Calder, Chagall, Klee, Picasso, Miro, Zadkine, Léger, Man Ray, Mapplethorpe ? L'acrobate, celui qui danse sur la corde, celui qui se contorsionne et bondit. Degas et Lautrec aimaient les spectacles du cirque, qu'ils dessinèrent. Au XXe siècle, la tradition s'est développée. Les peintres l'ont enrichie de leurs variations sur les corps noués et dénoués, les figures en lévitation, les métamorphoses. Les photographes ont cherché comment suggérer l'envol et la fluidité du geste dans la lumière. Des sculpteurs ont tenté à leur tour de représenter les exercices des funambules et des trapézistes.

De cette constatation est née une exposition à la fois judicieuse et séduisante, parsemée d'œuvres irrésistibles, certaines historiques, et parmi les plus récentes celles de Nancy Spero, de Jonathan Borofsky ou de Marie-Ange Guilleminot. C'est très simple, très instructif sous un air de blague et très réussi.

★ « Acrobate mime parfait, l'artiste en figure libre », Musée Zadkine, 100 *bis*, rue d'Assas, Paris 6e. Mo Notre-Dame-des-Champs ou Vavin. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 14 septembre. 19 F et 27 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

David Lively
Elève de Claudio Arrau, le pianiste David Lively propose un récital dont le programme est celui d'un marathonien : jouer *Petrouchka* et la *Sonate* de Liszt le même soir exige, en effet, de savoir ménager ses forces. Entre les deux, trois nocturnes caractéristiques du dernier style de Fauré.
Bach : *Fantaisie et fugue BWV 944.* Liszt : *Sonate pour piano.* Fauré : *Nocturnes op. 104, 107 et 119.* Stravinski : *Petrouchka, extraits.*
Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Mo Port-Royal, Luxembourg. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-43-54-56-74. De 70 F à 120 F.

Jean-François Heisser (piano)
Sublime programme qui associe Chopin à la musique espagnole. Bien trop peu jouées, les *Goyescas* de Granados et les pièces de Mompou ont là un héraut sans peur ni reproche.
Chopin : *Polonaise-fantaisie, Nocturne op. 62 no 2, Impromptu.* Granados : *Goyescas.* Mompou : *La Fontaine et la Cloche, Le Lac, Préludes.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 10. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

Jimmie Vaughan
Ancien leader des Fabulous Thunderbirds, frère du défunt guitariste prodige Stevie Ray Vaughan, Jimmie a dans les veines toute la nonchalante énergie du blues-rock texan.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 10. Tél. : 01-49-25-89-99. 146 F.

Chico Cesar & Cuscuz Cla
Le *cuscuz* du Nordeste brésilien est sucré. On le consomme au goûter avec du lait et de la noix de coco. Chico Cesar est noir. Jeune journaliste originaire de l'Etat de Paraiba, il s'en fut dans la mégalopole, Sao Paulo, étudier les nouvelles tendances de l'underground. L'alchimie a pris, sa présence scénique et son sens mélodique en font une des stars de la nouvelle musique brésilienne.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Agustin Cardenas
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 11 juillet au 31 août.

Daumier et les parlementaires, de 1830 à 1875
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Du 11 juillet au 3 novembre. 20 F.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 30 F.

Antonin Artaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Arts du Nigeria
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.

Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.

Beyrouth : fictions urbaines
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 9 juillet au 31 août. Entrée libre.

Louise Bourgeois
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.

César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 38 F.

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Eugène Cuvelier (1837-1900), photographe de la forêt de Fontainebleau
Musée d'Orsay, salle 68, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

Dans l'ombre de Rodin
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-47-05-01-34. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 28 F.

Design, prix européen 1997
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 50 F.

Des mécènes par milliers
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.

DIAL H-I-S-T-O-R-Y de Johan Grimonprez
Centre Georges-Pompidou, espace vidéo, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Eric Fischl
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Garouste et Bonetti
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, salle design, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Kisho Kurokawa, architecte
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Karl Lagerfeld
FNAC Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris 17e. Mo Ternes. Tél. : 01-44-09-18-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 septembre. Entrée libre.

Jonathan Lasker
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre.

Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 35 F.

Charles Long
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

David Mach
Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Chris Marker
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Rudolf Noureev
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 27 juillet. 35 F.

Nature vivante
Galerie Marian Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Gabriel Orozco, Sigmar Polke
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : la luxure
Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 août. 38 F.

La Photographie à Sèvres sous le Second Empire : autour de Louis Robert
Musée d'Orsay, salle Opéra et salle 67, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

La Politesse du goût
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.

Antonio Saura
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Scènes du ghetto en Pologne (1914-1918), le don Jean Chauvelin
Musée d'Orsay, salle 69, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

Soudan, royaumes sur le Nil, scénographie de Philippe Kauffman.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Lawrence Weiner
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.

Le Jardin complice de l'art
Fondation d'art contemporain Daniel & Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 7 septembre. 30 F.

Joël Kermarrec
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Lumières de sable, plages de Maurice Denis
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. 35 F.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche à partir de 15 heures ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 31 octobre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BATMAN & ROBIN
Film américain de Joel Schumacher, avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone, Michael Gough (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

BOX OF MOONLIGHT
Film américain de Tom DiCillo, avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

DAAYRA
Film indien d'Amol Palekar, avec Nirmal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES
Film français de Jean Rollin, avec Isabelle Teboul, Tina Aumont, Alexandra Pic, Brigitte Lahaie (1 h 30).
Brady, 10e (01-47-70-08-86).

LE FAN
Film américain de Tony Scott, avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LES GARÇONS WITMAN
Film franco-hongrois de Janos Szasz, avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

HARRIET LA PETITE ESPIONNE
Film américain de Bronwen Hughes, avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Gregory Smith, J. Smith Cameron, Robert Joy (1 h 42).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).

MAUVAIS GENRE
Film français de Laurent Bénégui, avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont, Christiane Cohendy (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

MORDBURO
Film français de Lionel Kopp, avec Ornella Muti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon (1 h 40).
Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE PRIX À PAYER (*)
Film américain de F. Gary Gray, avec Jada Pinkett, Queen Latifah, Vivica A. Fox, Kimberly Elise, John C. McGinley, Blair Underwood (1 h 57).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er.

LE SILENCE DE RAK
Film français de Christophe Loizillon, avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

LE CIEL EST À NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE FLIC DE SAN FRANCISCO
de Thomas Carter,
avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo.
Américain (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

HANTISES
de Michel Ferry,
avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MA 6-T VA CRACK-ER (**)
de Jean-François Richet,
avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras.
Français (1 h 45).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MOTHER
d'Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46).
VF : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottrell, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseli Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT
de Jacques Tourneur,
avec Robert Mitchum, Kirk Douglas, Jane Greer.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

UN SI DOUX VISAGE
d'Otto Preminger,
avec Robert Mitchum, Jean Simmons, Herbert Marshall, Mona Freeman, Jim Backus.
Américain, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

Le Recours aux services et aux conseils de son notaire est-il opportun ?

Les clients sont-ils conscients de la valeur ajoutée qu'est l'intervention du notaire lors d'une transaction immobilière ? Pour mettre en vente un appartement ou une maison, beaucoup préfèrent agir seuls sans faire appel à un notaire.

Mieux vaut s'intéroger avant et recourir le plus souvent aux services d'un professionnel, à qui l'Etat confie une mission particulière compte tenue de sa compétence reconnue.

Il existe DEUX manières de mettre en vente un bien immobilier :
la vente aux enchères (souvent appelée «adjudication»). La négociation.

Vente aux enchères
La vente aux enchères ou adjudication est peu connue. Elle peut offrir de réels services : rapidité et clareté.
- Rapidité puisque dans un délai trés court votre bien immobilier sera vendu au meilleur prix.
- Meilleur prix car après des publicités chacun peut participer librement aux enchères sans frais, et déterminer son juste prix.

Négociation notariale
Compte tenu des références de vente dont il a informatiquement connaissance avec plus de 800.000 ventes référencées, le notaire est le mieux placé pour vérifier et déterminer l'adéquation du prix de vente au Marché Immobilier.
De plus, professionnel responsable, il assure la protection du client, et négocie son bien pour lequel il a été mandaté. Réunis en groupements (+ de 80 notaires à PARIS), les notaires allient sécurité, éfficacité et modicité des frais (émolument égal à 2.5% H.T. de la transaction d'un montant supérieur à 300.000 Frs).

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00
E-mail : chambre@paris.notaires.fr

PARIS NOTAIRES services

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 3e

Part. Rue Commines 2 P., 56 m², calme, poutres 3e ét., asc., cuis. américaine Rangements, parfait état. 960 000 F. 01-42-78-78-66

2 P. 45 m², volume, caractère, Mº Rambuteau. 630 000 F pptaire 01-40-08-05-50

Paris 4e

Marais Archives, 100 m², 3e ét., dble séj., 2 chbres, gde cuis., tt. cft., px. : 2,3 MF, urgt, part. Tél. : 01-42-71-59-51

Paris 5e

ÉCOLES-ST-MICHEL 3 p., 60 m², 3e ét., soleil, pierre de t. – 01-43-59-14-05

SORBONNE, asc., vue, beau 2/3 p., 96 m², 2 550 000 F. TÉL. : 01-43-25-32-56

Mº Jussieu, récent, p. de t. 3 p., état nf., cuis. éq., calme, soleil – 01-43-35-18-36

Paris 6e

St-Placide, pdt., 5 p., tt. cft., 103 m², parf. état, prof. possible – 01-43-35-18-36

ST-SULPICE. Beau 3/4 P., 86 m², parfait etat, poutres, parquet. 5e, asc., imm. Directoire 2 750 000 F – 01-42-66-36-53

Paris 8e

Prox. Opéra, pdt., XVIe siècle, HSP 4,10 m, 4 p. 119 m², chf. ind., belle allure – 01-43-35-18-36

Proximite pl. St-Augustin, quartier d'affaires, 6 p., 197 m² env., 5e ét., immeuble p. de t., proche toutes commodités, clair, reception orientée S/E. 4 200 000 F

Paris 9e

R. d'Athènes, 3 p., 78 m². A rénover, asc., bel imm. 1 250 000 F – 01-53-92-25-39

AV. TRUDAINE
GD 6 P. 2 650 000 F
URGENT 01-40-25-07-05

Paris 10e

ST-VINCENT-DE-PAUL
Immeuble de standing
A PARTIR DE :
13 000 F/M²
01-48-76-12-94

Paris 11e

R. ST-BERNARD
Immeuble neuf de standing. Livraison 4e trimestre 98. Avantages fiscaux, studio, 2 p., 3 p. à partir de 400 000 F + parking UFG : 01-44-56-10-60

PPTAIRE vd beaux appts
REFAITS A NEUF
– 2 p. 56 m², 767 000 F
– 2 p. 57 m², 799 000 F
– 2 p. 54 m², 805 000 F
– 3 p. 65 m², 943 000 F
53, av. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

Paris 12e

PROPRIÉTAIRE VEND
34, R. CLAUDE-DECAEN
TRÈS BEAUX 5 P.
de 94 à 110 m²
de 1 150 000 F à 1 650 000 F.
Bureau de vente s/place : du lundi au samedi 11 h/19 h.
Tél. : 01-43-43-89-68

Paris 13e

Prox. parc Montsouris, réc., dern. ét., séj. dble, 4 chb., 120 m², calme, soleil, 2 park. – 01-43-35-18-36

Paris 14e

Mairie 14e. Immeuble pierre de taille, 5 p. à rafraichir. 1 690 000 F – 01-43-22-61-35

Paris 15e

MONTPARNASSE imm. 80, séj., 2 chbres, 74 m² à rafraîchir, park. poss., urgt – 01-43-35-18-36

Mº BIR-HAKEIM. 2 p. 48 m², imm. pierre de t., 2e ét., asc., sur jard. bon ét., cuis. équipée. 890 000 F – 06-09-48-89-83

Prox. métro Porte-de-Versailles, dans imm. pierre et brique, duplex au 1er et 2e ét. sans asc., appart. de caractère de 8 p., chauff. Indiv., 2 550 000 F

Paris 17e

Proximité métro Rome, 4 p., 56 m², 1er ét., clair, verdure, 720 000 F

Paris 18e

J. GALA IMMOBILIER ch. pr client. sérieuse en attente réc., stand. ou bel anc. 4e Marais, RG ou bon 9e du 3 au 8 p. de 50 à 200 m² Prix du marché, tél. : 01-43-35-18-36 même soir

VUE SACRÉ-CŒUR, 3 P. 82 m² dernier ét., asc., soleil, parfait état. – 01-43-59-14-05

Paris 19e

85 m², 3 p. + dble séj., cuis. équipée, box fermé, cave, 6e ét., vue dégagée, près de Cité des sciences. Px : 1,2 MF. T. : 01-39-80-28-55.

YVELINES (78)

CHATOU
Commerces, transports Studio, 2 et 3 P. A partir de : 415 000 F 01-34-80-65-53

ESSONNE (91)

Palaiseau, 200 m RER Dans imm. calme, bon stand. 3 p., 64 m², dble séj., cave et park., r.-de-jard. plein sud sans vis-à-vis Prof. lib. ou handicapé Px : 730 000 F. Tél. : 01-45-88-48-20 (6 à 10 h).

HAUTS-DE-SEINE (92)

LEVALLOIS
Commerces, transports,
DEUX PIÈCES-BALCONS
de 49 à 53 m²
01-34-80-65-53

GD 2 P. TERRASSE
NEUILLY. Superbe DUPLEX, 2 P., 89 m², terrasse 60 m², 5e, asc., vue jardin. 2 450 000 F – 01-42-66-36-53

VAL-DE-MARNE (94)

ST-MANDÉ MÉTRO PTE-DORÉE
Bois, zoo, imm. anc., 2e ét., 3 p., 50 m², parquet, cheminée, 790 000 F. 02-38-36-72-46 ou 06-08-32-17-73

VINCENNES
MAIRIE ET RER derniers appartements A PARTIR DE : *450 000 F* 01-43-74-85-58

PROVINCE (06)

VIEIL ANTIBES, bel étage, 63 m², ds imm. Directoire, port à 100 m, plage à 200 m. Vue arborée, px : 945 000 F Tél. : 04-93-34-12-21

MAISONS

80 km Paris, 10 km, NE Chartres, agréable ensemble immobilier : mais. princip. 120 m² habitables, dont séjour avec cheminée, 3 ch., dont une grande sous combles aménagés avec palier, s.d.b., dépendances avec 2 garages, sur 5 100 m², vue très dégagée. *Prix :* 1 200 000 F. 01-43-57-35-33

Carrières-sous-Poissy (78955). Lignes A RER et SNCF St-Lazare. Sur terrain arboré de 560 m² : *Maison 1980 :* 3 chbres, dressing, 1 salle de bains, 1 dche, 2 WC, cuisine aménagée style rustique. Sous-sol total (dont garages 2 voit.). 1 250 000 F.

Urgent Franconville. Prestations de qualité à ét. : 115 m² hab., 2 gar. sur 223 m² de terrain arboré. Gd salon, salle à manger avec cheminée, très clair. Cuis. équipée, 3 chbres, 2 bains et 2 WC. Ch. électrique et nbreux rangements. Proche ttes commodités. A saisir prix net : 1 260 000 F. Tél. : 01-43-72-04-16 – 53-89-34-29 06-07-08-51-89

CAVALAIRE (VAR). Maison provençale, 300 m plage, compr. 2 appts indép. Tr. gd séj. 62 m², 2 terr., 5 chbres, 1 salle de bains, 3 salles d'eau, 4 WC, quartier résid., jard. arboré env. 1 650 m². Poss. piscine. Gar. 2 voit. 2 500 000 F. Tél. : 01-39-76-26-52

100 km Paris (28) 1 heure par autoroute. Fermette restaurée 200 m². Sur jardin, 3 000 m², 700 000 F. 01-47-45-72-46 01-47-45-33-68

Lisière forêt Brocéliande, maison 120 m², beau parc, 1 ha, terrasse, gd. séj., cheminée, calme, *accès aisé, Sud Bret.* 700 KF. Tél. : 04-78-52-94-34

IMMEUBLES

50 M. PLACE RÉPUBLIQUE
BEL IMM., PIERRE DE T.
Libre, Rdc + six ét., asc., onze 2 pièces + un studio APRÈS RÉNOVATION *exceptionnel pour placement.* 4,9 MF, pptaire : 01-42-00-31-30

VILLAS

A 20 min. d'AGEN et VILLENEUVE (47). Vends villa tout confort, prestations *de qualité, 200 m² hab.*, s. de séj. 50 m², cheminée, 5 chbres, jard. arboré clos, piscine, gar. 2 voitures. Environnement calme. 660 000 F – 05-53-95-75-53

PROPRIÉTÉS

Marseille. Part. vd.
PROPRIÉTÉ PROVENÇALE
12 ha. Site d'exception vallon colline et pins. Calme. Bâtisse rustique, 130 m² + studio indép., grd. gar. 1,5 MF. Tél. : 04-91-45-35-38

VIAGERS

A saisir. Très rare. VIAGER libre de suite à 50 min Paris direct A6 gare SNCF Nemours pêche, chasse, golf sur place. Splendide propriété sur son terrain 8 000 m² clos. Vaste séjour 80 m², cheminée, salon, bibliothèque, cuisine tout équipée, salle à manger. 7 chambres, bains, WC. Sous-sol : garage, salle de jeux, cave à vin. Petit comptant + rente viagère libre 5 500 F/mois. Tél. : 02-38-85-22-92 24 h/24.

LOCATIONS

DEMANDES

Médecin recherche pour enfant (20 ans) poursuivant études à Paris (La Fourche) STUDIO en location pour fin août 1997 Tél. : 05-65-49-05-39

OFFRES

Métro SÉGUR CHAMBRE ENSOLEILLÉE, ÉQUIPÉE ET MEUBLÉE 7e étage, ascenseur, vraie fenêtre sur balcon Kitchenette, douche, WC 2 500 F ttc. Part. à part. Tél. : 01-45-67-92-61

82, bd PORT-ROYAL 3 pièces 65 m², 4e ét. 6 530 F net - 01-40-47-62-38

BOULOGNE Pont-Sèvres BEAU 3 p. 76 m², gd balc. 6 000 F h. ch. 01-42-66-36-53



PARTENA
Elysée
– PASSY, beau 2-3 p. 85 m² 3e, asc. 8 100 F h. ch.
– 16e, POMPE, stand. 4 p. 95 m². 10 000 F h. ch.
– 8e, MIROMESNIL, 4 p., 4e, asc. Meublé. 11 000 F net.
– 8e, GEORGE-V, superbe *4-5 p. + serv. gd balc.* 19 000 F h. ch. 01-42-66-36-53

OFFRES MEUBLÉES

Argelès-sur-Mer : LE RACOU. Loue appt. ds. mas rénové, du 5 au 26 juillet ; semaine ou quinzaine, conf., calme. Tél. : 04-68-87-22-42 H.R.

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix

BIJOUX ANCIENS
bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole 75004 PARIS 01-43-54-00-83

COURS

Elève prof. de l'Ecole norm. sup. 3e année donne cours intensif, juil., math, phys., EEA. Tél. : 01-45-47-62-92

VACANCES

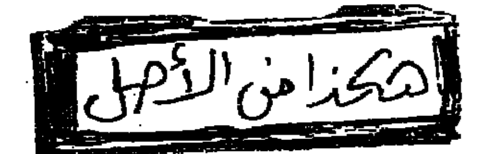
SUPER-CANNES *LUXE* Villa 350 m², calme, vue mer-montagne. Gd stand. 8 pers. 2 jacuzzis, piscine 12 x 6. Tél. : 04-50-02-47-49

BONNIEUX-LUBÉRON loue du 2 au 16 août, bastide. *8 pers. Charme,* confort, piscine, 12 000 F ou 6 500 F/semaine. Tél. : 04-67-61-13-54 Fax : 04-67-04-18-23

HAMMAMET, villa meublée. 6 ch., salon, s. à m., s. de bs, 3 s. eau, patio, cuis., grandes terrasses, très gd jardin, accès direct plage semi-privée. 25 000 F/mois. Tél. : 01-43-26-40-66 Fax : 01-43-54-82-21

SERVICES

MINERVE SYSTEMS Défense des droits des consommateurs et des entreprises en matière juridique et financière. Tél. : 01-47-22-09-99



AUDIOVISUEL Pour Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, la sortie du tour de table de Premiere correspond à une volonté de capitaliser et de réinvestir les sommes tirées de la cession de la chaîne allemande. ● LE MARCHÉ allemand, explique-t-il dans un entretien au *Monde*, *« n'aura jamais le même appétit pour la télévision payante que les autres pays d'Europe »*. ● EN ESPAGNE, le PDG de Canal Plus juge les méthodes du gouvernement Aznar *« excessives »*, estimant qu'il y aura *« à un moment ou à un autre des discussions entre opérateurs »*. ● EN FRANCE, M. Lescure déclare que, malgré le bon lancement du bouquet numérique concurrent TPS, *« jamais CanalSatellite ne s'est trouvé au-dessous de ses objectifs »*. Pour compléter l'offre aux abonnés, il a décidé de lancer une chaîne d'information en continu *« au plus tard au printemps 1998 »*.

Canal Plus compte lancer sa chaîne « tout-info » au printemps 1998

Pierre Lescure explique, dans un entretien au « Monde », la nécessité de l'information en continu dans l'offre aux abonnés et commente son retrait du marché allemand qui « n'aura jamais le même appétit pour la télévision payante que les autres pays d'Europe »

« Votre retrait du marché allemand, après celui de Murdoch, est-il un échec ou un changement de stratégie ?

– Notre retrait de la chaîne Premiere en Allemagne est l'aboutissement d'un arbitrage et d'une visée stratégique que Canal Plus a commencé à cultiver il y a un an. Nous avons estimé que nous approchions de la valeur maximale de notre investissement dans Premiere. Désormais, la chaîne va être une force d'entraînement sur le marché allemand de la télévision à péage, mais Canal Plus n'a plus le même intérêt qu'autrefois à être à son tour de table. Canal Plus fonctionne dans la conquête et le développement des marchés. C'était l'heure de capitaliser et réinvestir. Or, à notre avis, le marché allemand n'aura jamais la même santé, la même tonicité, le même appétit pour la télévision payante que d'autres pays d'Europe comme la Grande-Bretagne, et les pays latins. Enfin, je fais le pari que même à trois, la CLT-UFA, Kirch et Deutsche Telekom vont prendre beaucoup de temps à s'organiser. Pour Canal Plus, la plus value de cession de la participation dans Premiere va s'établir à près de trois milliards de francs.

– Après l'échange entre Premiere et Telepiù, Canal Plus détient 90 % du capital de la chaîne italienne. Combien allez-vous en revendre à d'autres investisseurs ?

– Il existe un consensus entre la classe politique italienne, la Stet, opérateur du téléphone, la RAI et Mediaset, contrôlée par Berlusconi, pour que tout le monde ait une part d'une plate-forme numérique unique. Il est évident que la Stet et la RAI auront une participation significative. Mais Mediaset et Canal Plus souhaitent aussi la présence, dans une moindre proportion, d'autres industriels italiens. Canal Plus ne tient pas forcément à conserver 51 % du capital de Telepiù. Certains pourraient même y voir quelque chose de symboliquement provocateur. En revanche, nous revendiquons le management et le contrôle exécutif de Telepiù.

– En Espagne, le consensus semble loin. Le contentieux avec le gouvernement de José Maria Aznar, qui se traduit sur le plan judiciaire, bloque votre développement. Quelle issue envisagez-vous à ce conflit ?

– A l'évidence, il existe une volonté marquée, qui se manifeste de façon exorbitante, du gouvernement espagnol de damer le pion, non pas à Canal Plus Espagne mais au groupe Prisa dirigé par Jesús de Polanco. Alors qu'une plainte à été déposée, aucun expert n'a relevé d'anomalies dans la gestion des dépôts de garantie des décodeurs. Pendant la bagarre politique, la vente continue : Canal Satelite Digital a déjà 100 000 abonnés. Les méthodes de José Maria Aznar, premier ministre espagnol, sont, pour l'heure, excessives, mais il y aura, à un moment ou à un autre, des discussions entre opérateurs. Telefonica est sûrement plus mobilisé par les développements des télécommunications que par la construction d'une plate-forme numérique. En ce qui concerne les décodeurs, il est ainsi possible d'imaginer une cohabitation des systèmes de contrôle d'accès, avec demain, pourquoi pas, le symulcrypt. Je suis persuadé qu'au-delà des obstacles politiques la réalité du commerce et l'objectivité des forces en présence l'emporteront. D'ailleurs, la signature d'un contrat à long terme entre le studio américain Warner et la Sogecable, qui contrôle Canal Plus Espagne et Canal Satelite Digital, est la reconnaissance du travail de Canal Plus Espagne et de notre position de leader sur le marché.

> « Canal Plus fonctionne dans la conquête et le développement des marchés. C'était l'heure de capitaliser et réinvestir »

– En France, le lancement de TPS a-t-il perturbé la progression de Canal Plus et du bouquet CanalSatellite ?

– Premier constat : CanalSatellite est au-dessus des prévisions. Nous avons dépassé les 400 000 abonnés numériques et nous serons largement au-dessus des 500 000 à la fin de l'année. Il est indéniable que le bon lancement de TPS a fouetté nos équipes commerciales qui n'avaient pas jusque-là connu la concurrence. Au-delà de cette adaptation à l'environnement, jamais CanalSatellite ne s'est trouvé un moment en-dessous de ses objectifs. Nous continuons de lancer une chaîne nouvelle par mois. Au cours de la même période, en revanche, Canal Plus a connu une légère augmentation des désabonnements par rapport à nos prévisions. Il y a eu un décalage de performances en février, mars et début avril. Nous sommes en train de rattraper ce retard. En 1996, le taux était de 7,5 %, il devrait s'établir autour de 8,5 % à la fin de 1997 et rejoindre les scores des années 93 et 94 par exemple. Il est exceptionnel que Canal Plus ait pu conserver ce taux une année qui a vu l'apparition d'un compétiteur sur le marché de la télévision à péage. D'autant plus que TPS est soutenu par ceux qui représentent 85 % de la télévision en clair. A la fin de 1997, Canal Plus sera dans ses objectifs et aura gagné, comme prévu, près de 100 000 abonnés.

– Craignez-vous comme certains analystes le prédisent, une cannibalisation de Canal Plus par CanalSatellite ?

– Dès lors que nous nous lancions dans CanalSatellite, analogique d'abord, numérique ensuite, il était évident que nous provoquions nous-mêmes une interrogation parmi nos abonnés. Elle se fait plus nourrie avec l'apparition d'un concurrent. L'erreur absolue aurait été, en fait, de ne pas se lancer dans cette aventure. Canal Plus reste la maison mère, là où sont les exclusivités en sport comme en cinéma. En 1996, le coût des programmes de Canal Plus s'est établi à 3,6 milliards de francs contre environ 700 millions de francs pour CanalSatellite numérique. A nous de faire en sorte que ces 3,6 milliards se voient toujours à l'antenne. Les exclusivités en matière de sport, de cinéma, de documentaires devront rester incontournables pour 9,5 abonnés sur 10 à Canal Plus.

– Pour certains téléspectateurs, CanalSatellite est devenu un concurrent de Canal Plus alors qu'au départ il était un bouquet de complément.

– Non. Canal Plus est le coeur de l'offre, CanalSatellite l'ouverture et la diversification. Si vous aimez le football, les grands matchs sont toujours sur Canal Plus. Les deux dernières journées du championnat de France de football de division un en multiplex en sont le symbole. En plus, il y avait un suspense phénoménal ! L'abonné qui paie 175 francs par mois n'a pas loupé les morceaux de choix.

» Entre Canal Plus, CanalSatellite et TPS, les abonnés arbitreront toujours en faveur de Canal Plus qui offrira toujours les exclusivités. Avec le numérique, au contraire, nous exerçons de plus en plus le métier de distributeur. C'est pour cela que je trouve naturel et sain qu'il y ait de la concurrence. Mais seulement si TPS se donne les moyens de la mener sans agir uniquement au travers du lobbying ou des pressions politiques pour faire passer des réglementations nouvelles.

» Aux Etats-Unis et au Canada, les plate-formes numériques essaient d'avoir le maximum de programmes et de services, y compris les accès directs à Internet, comme Canal Plus le proposera dans quelques mois, mais HBO et Showtime ne se sont jamais aussi bien portées grâce à leurs exclusivités. Pour TPS, le grand rendez-vous commercial se situera à la fin de 1997 ou au début de 1998, lors des réabonnements.

» A cette occasion, il devra décider combien il voudra remettre au pot. Maintenant TPS s'est lancé, comment imaginer qu'il s'arrête ? En ce qui nous concerne, je maintiens l'objectif fixé à deux tiers des abonnés pour CanalSatellite et un tiers pour d'autres opérateurs. Pour nous, c'est une prévision confortable.

– Où en est votre réflexion concernant une chaîne d'information en continu produite par Canal Plus ?

– Le projet est activement mené. Il y a encore un ou deux arbitrages à rendre. Non pas sur la création de la chaîne mais sur le format et l'approche éditoriale. Ce sera chose faite à la fin de l'été, pour une mise en route au plus tard au printemps de 1998. Nous travaillons sur cette chaîne depuis huit mois car le développement du numérique fait qu'un service d'information en continu sera demain indispensable dans la panoplie des programmes proposés aux abonnés. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet Guy Dutheil et Alain Giraudo

La chaîne Histoire sera diffusée en exclusivité sur TPS

ENFIN ! Après des mois d'atermoiements, la chaîne Histoire voit le jour. Elle sera diffusée sur les réseaux câblés de Paris de la Lyonnaise Câble dès le 12 juillet, puis à partir de septembre elle sera reprise sur les réseaux de France Télécom et en province. Outre le câble, Histoire sera retransmise en exclusivité au sein du bouquet de programmes numérique Télévision par satellite (TPS). En effet, selon Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, le probable retrait de l'exclusivité de France 2 et France 3, diffusées uniquement sur TPS pour le moment, *« ne devrait pas être étendu aux chaînes thématiques de France Télévision »*.

La chaîne thématique est contrôlée à 60 % par une holding répartie entre l'Institut national de l'audiovisuel (INA) (10 %), la Sept/Arte (25 %) et France Télévision (25 %). D'autres actionnaires publics et privés sont aussi présents dans le tour de table d'Histoire : France Télécom Multimédias (10 %), Lyonnaise Câble (10 %) et Archimédia, fond d'investissements du Gan (20 %). Présidée par Gérard Worms, la nouvelle chaîne annonce un budget prévisionnel de 38 millions de francs pour 1998, dont *« 25,5 millions de francs seront consacrés aux programmes »*, et compte atteindre l'équilibre en 2001.

Histoire prévoit d'émettre douze heures par jour, de 13 heures à 1 heure du matin. A l'instar d'autres télévisions thématiques, la grille de la chaîne reprend le principe de la multidiffusion. A l'antenne, chaque programme sera retransmis six fois en quinze jours. Histoire proposera quotidiennement *« deux heures de programmes frais »*. Dans un premier temps, la chaîne thématique produira seulement deux magazines : « De l'actualité à l'histoire », présenté par l'historien Marc Ferro, réalisé en collaboration avec *Le Monde*, et « Le Magazine de l'histoire », présenté par Patricia Martin. Pour sa programmation, Histoire ne prévoit *« pas de limites de genre »*. A l'écran, documentaires mais aussi fictions et films devraient se succéder dès lors que le thème de l'histoire est abordé.

PREMIER PAS

Pour ses premiers pas, la chaîne devrait ainsi programmer un ancien feuilleton « Thibault et les croisades », une série fameuse « Le Pain noir » et des longs-métrages comme *Les Guichets du Louvre* ou *La Prise du pouvoir par Louis XIV*. Histoire proposera aussi *« des fictions plus récentes »*, mais ne programmera *« aucun direct »*. Malgré la présence de l'INA dans son actionnariat, Histoire ne devrait pas bénéficier d'un accès privilégié aux archives de l'Institut. *« Pour ne pas se rendre coupable de pratiques anticoncurrentielles, Histoire sera traitée comme toutes les autres chaînes thématiques du câble et du satellite »*, fait savoir l'INA. Cette précision devrait rassurer Planète et d'autres chaînes thématiques du câble et du satellite qui vont se retrouver en concurrence avec Histoire.

Guy Dutheil

France 2 a enregistré un lourd déficit en 1996

LES COMPTES de France 2, publiés mercredi 9 juillet, accusent un déficit net de 199,3 millions de francs, malgré des recettes nettes de 4,489 milliards de francs en légère hausse (2,6 %). L'exercice 1995 s'était conclu par un bénéfice de 60,7 millions de francs. La chaîne explique ce déficit par *« le poids de deux événements sportifs exceptionnels »* (Euro 96 de football et Jeux olympiques), et surtout par des provisions importantes (supérieures de 225 millions de francs à celles de 1995) *« pour une dépréciation des stocks de programmes constatée à l'issue d'un examen rigoureux et systématique »* et pour *« les projets de développement »*, en particulier la participation au bouquet numérique TPS.

■ **TÉLÉVISION : LA CLT-UFA a annoncé**, mercredi 9 juillet, la signature d'une licence d'exploitation de MTV2, chaîne hertzienne hongroise, récemment privatisée. Magyar RTL Televizio, consortium contrôlé par la CLT-UFA (49 %), Matav, opérateur hongrois du téléphone (25 %), le groupe Pearson (20 %) et Unik Bank (6 %), exploitera MTV2, rebaptisée RTL Klub, contre une redevance annuelle d'environ 26 millions de francs.

■ **Jean-Baptiste Jouy est nommé directeur général de l'antenne et des programmes de Paris Première.** Jusque-là directeur adjoint en charge de la programmation musicale de M 6, il remplace Alexandre Michelin nommé directeur des programmes numériques de CanalSatellite.

■ **PRESSE : Anne-Marie Couderc, ancien ministre (RPR)** délégué pour l'emploi du gouvernement d'Alain Juppé, a été nommée, mercredi 9 juillet, directeur général du groupe Hachette Filipacchi Media, dont elle avait déjà occupé des fonctions de direction entre 1982 et 1995. Elle assurera la présidence de la SNC Edi Sept, société qui réunit les magazines, et prendra ses fonctions le 15 septembre.

■ **Thierry Verret, directeur de *L'Événement du jeudi*, nous précise**, à propos des tensions qui ont secoué la rédaction de son hebdomadaire la semaine dernière (*Le Monde* du 8 juillet) que *« la vente au numéro de l'EDJ est en progression de 20 % sur le mois de juin 1997 par rapport à juin 1996 »* et que *« sur le premier trimestre la pagination publicitaire est en hausse de 28 % »*.

Des militants du Livre CGT affrontent les forces de l'ordre

DES AFFRONTEMENTS entre des forces de gendarmerie et quelque 250 ouvriers du Livre CGT, pour la plupart ouvriers des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), ont eu lieu en fin d'après-midi, mercredi 9 juillet, à proximité d'une « plate-forme de secours » installées à Poncy (Seine-et-Marne) par les NMPP. Ces affrontements, avec jets de pierres et de fumigènes selon la gendarmerie, se sont soldés par une demi-douzaine de blessés.

La gendarmerie a dénombré trois blessés dans ses rangs – dont un par un coup de couteau –, qui ont été soignés à l'hôpital de Fontainebleau. Les manifestants nient avoir utilisé une arme blanche : *« Nous avons été provoqués. Des coups de poing ont été échangés, et nous nous sommes battus au corps à corps. trois d'entre nous ont été blessés »*, a indiqué un porte-parole du Livre CGT. Après ces affrontements, des camions transportant quantité d'exemplaires d'hebdomadaires ont pu quitter les lieux.

Les militants du Livre CGT soutiennent les salariés des NMPP en conflit, depuis le 17 juin, avec la direction de l'entreprise de messageries qui a décidé de modifier l'organisation du travail dans deux centres de tri et d'expédition des journaux en Ile-de-France, Rungis et Saint-Denis. Ces deux centres étant bloqués, les NMPP ont mis en place dans la région parisienne des « plate-formes de secours » (camions ou hangars) comme celle de Poncy.

C'est notamment la modification de leurs horaires de travail à l'occasion de cette nouvelle organisation, fixée par la direction au lundi 7 juillet, qui a incité les salariés des NMPP à mener depuis trois semaines de nombreuses *« actions commandos »*, notamment chez des prestataires de presse, détruisant des centaines de milliers d'exemplaires de magazines, ou bloquant la parution des quotidiens nationaux comme cela fut le cas mardi 8 juillet (*Le Monde* du 10 juillet). Le conseil de gérance des NMPP, qui rappelle qu'il représente *« 800 éditeurs et 2 500 titres »*, a condamné fermement, mercredi 9 juillet, *« les agissements, destructions de journaux et de matériels, actes de violence et occupations de locaux, commis depuis trois semaines par un groupe d'ouvriers du Livre CGT »*. Dans un communiqué, il demande *« que soit rétabli, dans les plus bref délais, par voie de justice si nécessaire, le respect de la liberté du travail »*.

« NE PAS CÉDER AU CHANTAGE »

« Pleinement solidaires de la direction générale des NMPP », les représentants des éditeurs rappellent *« la nécessité d'appliquer le plan de modernisation des NMMP, signé par la CGT en 1993 et encore confirmé le 9 janvier dernier »* et indiquent avoir saisi le ministre de la culture et de la communication *« pour demander aux pouvoirs publics de veiller au respect de l'état de droit »*.

De son côté, le Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI, regroupant les éditeurs de magazines), a affirmé son opposition *« à toute forme d'intimidation et de chantage »*. Le SPMI précise que les *« éditeurs les plus durement touchés par ces "expéditions" ont décidé de porter plainte »* devant le tribunal de grande instance de Paris, *« afin de montrer leur détermination à ne pas céder, par fournisseur interposé, au chantage »*.

Leçon de bonheur

par Alain Rollat

L'INTELLIGENCE en action est toujours télégénique. Le sociologue Edgar Morin conversait, mercredi, avec Ruth Elkrief, sur LCI, et c'était un plaisir de le regarder et de l'écouter. De le regarder, parce que, vu en gros plan, le visage d'un philosophe qui réfléchit ressemble toujours à une fontaine pétillante ; de l'écouter, parce que, dans la cacophonie de l'actualité, toute pensée qui gambade en direct produit un murmure joyeux plus puissant que n'importe quel vacarme.

Il ne disait pourtant que des choses intemporelles : « *L'existence est un tissu alternatif de prose et de poésie... La prose, ce sont toutes les choses pratiques, ennuyeuses ; la poésie, c'est tout ce qui nous met en état de grâce, d'émotion, de ravissement... Se laisser gouverner par la prose, c'est se soumettre aux nécessités pratiques et renoncer à ses aspirations ; se laisser emporter par la poésie, c'est prendre le risque de verser dans la folie et la monstruosité.* » Il mariait à sa façon la raison et le plaisir, Descartes et Epicure : « *Dans la vie, la sagesse consiste à concilier la prose et la poésie. Mais il faut toujours bien tenir ces deux chevaux. Tout en sachant que le grand bonheur ne dure pas...* »

On éprouvait d'autant plus de plaisir à suivre cette conversation peu banale, à l'heure des journaux télévisés, qu'elle se déroulait, justement, entre deux torrents d'images peuplées de bruits insignifiants. Edgar Morin put donc aller jusqu'au bout de son raisonnement : « *Accepter d'être heureux, c'est aussi accepter d'être malheureux, car il arrive toujours un moment où l'on perd ce que l'on aime. Le bonheur, c'est donc l'acceptation du malheur qui vient forcément quand on perd le bonheur.* » Cet aphorisme, à lui seul, valait le déplacement.

Mais, quelle que soit sa force télégénique, toute intelligence prise en sandwich entre deux tranches d'actualités subit fatalement l'attraction du flux ambiant. Edgar Morin n'échappa pas à la question sur le gouvernement de Lionel Jospin. Il y répondit sans faux-fuyants, en regrettant que la démarche des socialistes, confrontée à une « *crise de civilisation* », ne s'inscrive pas, « *faute d'effort intellectuel* », dans une « *perspective historique* » capable de susciter un élan collectif : « *Les partis politiques vivent au jour le jour, chacun attend que l'autre soit usé, alors qu'il faudrait une politique de civilisation montrant l'espérance possible...* » Il se référa à l'esprit de résistance de Winston Churchill et au volontarisme de Franklin Roosevelt. Pour dire qu'« *en politique le courage n'est pas toujours perdant* ». Il se fit même Cassandre en mettant en garde contre « *le troisième larron* », celui qui attend que les démocrates soient « *lessivés* ».

Nous le quittâmes sur son sourire devenu triste. Et il s'écoula un certain silence. Jusqu'à ce qu'une autre voix, moins musicale, jaillie d'outre-tombe, *via* un documentaire d'Arte, hurle à nos oreilles : « *On doit éliminer la pensée !* » C'était la voix d'Adolf Hitler.

Images des mémoires

Chaque samedi de l'été, à travers les archives de films amateurs, France 3 dévoile les modestes trésors des « Albums de famille », région par région. Emotions de la petite histoire

ELLES AVANCENT à pas lents, courbées par les années, la tête comme alourdie par ces invraisemblables pains de sucre de dentelle gaufrée dont elles se sont harnachées. Les rubans blancs flottent dans le dos de leurs robes noires. Au violoniste assis sur un pliant qui égrène ses notes surettes, la toute vieille dame entortillée dans la laisse de son chien donne un sou dont, pour un peu, on entendrait tinter le son quand il tombe dans la soucoupe. Les vieux portent le béret ou le chapeau à ruban, et les jeunes, dans cette forêt de silhouettes noires, tentent de jeter les taches de couleur de leurs robes à fleurs ou de leurs polos acidulés. Dans le granit des maisons, le bleu délavé des portes donne la douceur qui, sinon, manquerait. Ces images muettes sont comme des photos en mouvement, un peu fanées, légèrement floues. Comme un rêve éveillé, d'un passé tout proche encore, que l'on croit pouvoir toucher du bout du doigt de ses souvenirs d'enfance, mais qui s'efface et tomberait en poussière si l'on n'y prenait garde.

Ne pas perdre sa mémoire collective, rabouter de modestes trésors oubliés, patiemment dénichés dans les greniers, les archives des cinémathèques : c'est le pari de cette série de dix petits films de vingt-six minutes, lancée dans un premier temps en collection vidéo par les Editions du Montparnasse, où elle remporta un succès inattendu, et diffusée aujourd'hui – tout au long de l'été – par France 3 pour faire revivre, région par région, les pays de France, de l'Auvergne à la Picardie, en passant par le Berry, Marseille, Lyon, et cette fois la Bretagne. Cette série, intitulée « Albums de famille », foisonne de trouvailles.



CINÉASTES ANONYMES

Même si le commentaire, lu par André Dussolier, donne parfois l'agaçante impression de n'être guère plus qu'une laborieuse rédaction de cinquième, c'est l'image, ici, qui dit l'essentiel.

Pour la Bretagne, on commence donc par ces Bigoudènes aux coiffes empesées qui forment leur haie d'honneur de vigilantes sentinelles, au bord des pardons, quand commencent les années *60. La couleur est là, évidemment. Mais, bien vite, des archives autrement plus anciennes, tournées dans le noir et blanc des premières caméras Pathé Baby, nous entraînent à la fête de la chapelle de Tréminou, près de Pont-l'Abbé. Les images datent de 1935. A l'église le sacré, à la fête foraine le profane ! On tourne sur les chevaux de bois, on se grise des délicieux frissons du « casse-cou », ce *manège de sièges volants qui soulève les jupes et découvre, frivole, les jarretières de ruban, pendant que prêchent, juste à côté, les sévères curés. A la foire de Quimperlé, *dans les années 20*, les charrettes chargées de paille arrivent dès l'aube sur la grand place. Veaux, vaches, cochons, « Tope là ! », les animaux s'achètent, se vendent... *Le cinéma débarque au village, sur* la carriole du projectionniste-forain qui sait aussi voler aux passants surpris leur image fugitive. Le sergent de ville, le facteur, la grand-mère, l'instituteur, le curé qui joue au foot avec les gamins en culotte courte prennent vie sous l'objectif des cinéastes amateurs et anonymes.

Mais la Bretagne, c'est aussi la mer, les terre-neuvas de Saint-Malo, partis au long cours tutoyer le danger des icebergs, ou les pêcheurs de thon de Concarneau dont les femmes, employées aux conserveries, découpent le poisson *en darnes régulières. Voilà l'été 36* et les premiers congés payés, le maillot de tricot noir sur les corps qui apprennent pour la première fois la morsure du soleil : un demi-*million d'estivants se ruent cet été*-là vers les plages blondes. La guerre, la mobilisation, les maquis, les villes bombardées, la Libération, l'exode rural, l'essor des chantiers navals : l'Histoire s'écrit *ici* par petites touches attendrissantes et naïves dans le regard et les gestes d'inconnus tout à coup sortis de l'oubli.

Agathe Logeart

★ « **Albums de famille** » : ***Mémoires de Bretagne,*** **France 3, samedi 12 juillet à 12 h 57.**

JEUDI 10 JUILLET

TF 1

20.45

NAVARRO
La fille d'André.
Série O de Patrick Jamain, *avec Roger Hanin, Jacques Martial* (90 min). 811039
Une souricière qui tourne mal, et la vie de la fille d'un ami de Navarro qui est menacée.

22.15

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Téléfilm [2/5] de Daryl Duke, avec Richard Chamberlain (105 min). 979881

0.00 ▶ Histoires naturelles. Documentaire (55 min). 18782
0.55 et 1.40, 2.45, 3.50 TF1 nuit.
1.10 Cas de divorce. Série.

1.50 Haroun Tazieff raconte sa Terre. Documentaire. Les éléments naturels (rediff.). 2.55 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire de François Gall et Bernard d'Abrigeon.
[2/9] Sicile (90 min). 2138403
Palerme, Messine, l'Etna, Catane, Syracuse... En voiture !

22.25 Expression directe.

22.35

LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de Josée Dayan, avec Manuel Blanc.
[2/9] Les feux de la Saint-Jean (105 min). 1315294

0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Routiers. Série. La dernière chance.

1.30 *Le Tour de France.* Retransmission de l'étape du jour (rediff.). 2.30 RMO, la route de Michel Strogoff. Documentaire. 3.30 Urti. Documentaire. Moins salé que les larmes. 3.50 24 heures d'info. 4.05 Mamu. Une journée à la campagne. 4.15 Vue sur la mer (rediff., 85 min).

France 3

20.55

MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
Film de Bernard Borderie, *avec Michèle Mercier* (1965, 105 min). 7223652
Angélique avance peu à peu sur le chemin de Versailles. L'imagerie bien connue.

22.40 Journal, Météo, l'Exploit du jour.

23.10

NEW YORK DISTRICT
Défends-toi mon fils.
Série de Dick Wolf (45 min). 159045

23.55 Comment ça va ? Un enfant nommé désir. Invité : René Frydman (50 min). 187213
0.45 Les Grands Rendez-vous du siècle. Documentaire [2/2] Inde, les tourments du siècle : 1977-1994 (60 min). 9111121

1.45 Espace francophone. Magazine. Tran Anh Hung. 2.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 3.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ÊTRE MUSULMAN EN EUROPE AUJOURD'HUI

20.45 L'Intégrisme islamique : origines et perspectives. Documentaire de Rainer Fromm (1997, 15 min). 8793010
21.00 *Entre Coran et coca-cola.* Les petits-enfants d'Atatürk à Berlin, documentaire (1997, 35 min). 71836
21.35 et 23.15 Débat. Présenté par Martin Schulze. En direct de l'Info-Box, à Berlin. Invités : Samuel P. Huntington, Valérie Amiraux, Jocelyne Césari, Udo Steinbach.
22.00 Musulmans en France : *à l'ombre de la mosquée.* Documentaire de Pierre Mathias (1997, 40 min). 73881
22.40 Duisbourg-Bruckhausen : une ville dans la ville. Documentaire de Peter Schran (1997, 35 min). 4765478
23.50 Ombres blanches ■ ■ Film de W.S. Van Dyke, avec Monte Blue (1928, N., muet, 80 min). 5799313
1.10 Chacun son tour. Le rêve forcené d'Henri *Desgrange (rediff., 100 min).* 4375071

M 6

20.50

DEUX ENFOIRÉS À SAINT-TROPEZ
Film de Max Pecas, avec Caroline Tresca (1986, 100 min). 230565
Deux amis inséparables et spécialistes des combines foireuses vont passer quelques jours à Saint-Tropez.

22.30

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série ∆ (85 min). 9564497
L'échange, d'Arnold Schwarzenegger. **Cartes à double tranchant,** de Walter Hill. *Les pieds du cadavre,* de Jack Solder.

23.55 Concert privé. France Gall (80 min). 5037671

1.15 Best of trash. 2.15 Turbo (rediff.). 2.45 Coulisses. Jean-Louis Aubert. 3.10 Movida opus 3 (rediff.). 4.00 Et le ciel t'aidera (rediff.). 4.50 Fan de - Best of (rediff.). 5.15 Mister Biz - best of (20 min).

Canal +

20.35

LE RÊVE DE CONSTANCE
Téléfilm d'Enrico Oldoini, avec Annie Girardot, Charlotte Kady (90 min). 109671

22.05 Flash d'information.
22.10 La Vie comme elle est... Court métrage.

22.20

FESTIVAL ROCK À PARIS
Concert enregistré au Parc des Princes, à Paris, *les 14 et 15 juin 1997* (65 min). 6608749
Les meilleurs moments.

23.25 The Last Seduction ■ ■ Film de John Dahl (1993, v.o., 104 min). 8763294
1.10 Leprechaun 2 Film de Roman Flender (1994, 85 min). 6138782

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La Marseillaise.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. Katarina Frostenson : Pont ; Le Nil ; Langue.
22.40 Nuits magnétiques. A l'ombre de Roger Judrin.

0.05 *Du jour au lendemain.* Nicolas Pasques (*La Face Nord Julian*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Grenade. Donné en direct du Palais de Charles Quint, à Grenade, par l'Orchestre symphonique de la Radio-Télévision d'Espagne, dir. Edmon Colomer : An *Outdoor* ouverture, de Copland ; Troubadour Music, de Gould ; Concierto andaluz pour guitares et orchestre, de Rodrigo, par l'Ensemble Los Romeros, guitares ; Sinfonia India, de Chavez.
22.30 Concert. 34e Fêtes musicales en Touraine. Donné le 13 juin, à la Grange de Meslay. Œuvres *de Moussorgski : Chants et* danses de la mort ; Un jardin fleuri au bord du Don ; Le Séminariste ; Chanson de Méphistophélès ; Sonnets de Michel-Ange op. 145a, de Chostakovitch, Evgueni Nesterenko, basse, Vladimir Stuppel, piano.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). L'art de la fugue. Les adjonctions abusives. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Ernst von Dohnanyi.

22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. *23.30 World Sport. 0.00 World View.* 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

TV 5

20.00 Le Quart d'heure américain ■ Film de Philippe Galland (1982, 90 min). 82162774
21.30 *Les Macareux, les Loutres et les Aigles.* Protection rapprochée.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Ça se discute. Magazine (France 2 du 30/10/96).
0.15 C'est la vie. Magazine.

Planète

20.35 L'Univers de Charles Morgan.
21.07 Les Manchots royaux et la Guerre des Malouines.
22.01 ▶ Le Réseau des Racing Drivers. [1/2]. Le temps des courses.
22.57 Des hommes dans la tourmente. [9/32]. Nautilus versus Arctic.
23.18 Les Ailes de légende. Le P-40 (50 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les singes d'Indes.
21.30 Flipper le dauphin. L'odyssée de Flipper.
22.00 Rumeurs de la jeune montagne.
23.00 Grand Ma.

Paris Première

20.00 et 0.40 *20 h Paris Première.* Magazine.
21.00 Du plomb pour l'inspecteur (Pushover) ■ ■ Film de Richard Quine (1954, N., v.o., 90 min). 7474942
22.30 Paris modes. Magazine.
23.05 Musiques sacrées à Versailles. Concert (95 min). 49082836

France Supervision

20.30 et 23.00 Coup de cœur. Petrika Ionesco.
20.45 Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry. Enregistré en avril 1996. Avec Jean-Pierre Darras (75 min). 25654213
22.00 Les Maîtres de musique. De Jacques Deschamps. Regine Crespin.
23.15 Symphonie n° 8 en do *mineur, de Bruckner.* Concert (75 min). 73170958

Ciné Cinéfil

20.30 Patte de velours ■ Film de Claude Cora (1953, N., 85 min). 27295132
21.55 Naples au baiser de feu ■ Film de Augusto Genina (1937, N., 90 min). 6793590
23.25 Le Club. (50 min).

Ciné Cinémas

20.30 Drôle de séducteur ■ Film de Gene Wilder (1977, 90 min). 1910749
22.00 Lamerica ■ Film de Gianni Amelio (1994, v.o., 115 min). 5155325
23.55 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 80 min). 26573300

Festival

20.30 Mes dix-sept ans. Téléfilm de Philippe Faucon. (75 min). 90819381
21.45 ▶ Muriel fait le désespoir de ses parents. Téléfilm de Philippe Faucon. (85 min). 78785855
23.10 Blanche colombe. Court métrage de Frédérique Gutman (1995).

Série Club

20.15 Les Arpents verts. The Wedding Anniversary.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. La fièvre.
21.35 François Gaillard ou la vie des autres. Feuilleton. Pierre.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Vengeance.
23.00 Caraïbes offshore. Instinct primaire.
23.45 Lou Grant. Lou.
0.40 Mandrin. Feuilleton (2/6) (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Destination séries.
20.35 Les Choses de la vie ■ ■ Film de Claude Sautet (1970, 85 min). 26634861
22.00 Chronique de la route.
22.05 Les Anges de la nuit (State of Grace) ■ Film de Phil Joanou (1990, v.o., 130 min). 41725590
0.15 Souvenir - Numéro un : *Michel Sardou.*
1.15 Une fille à scandales. Un petit goût de nostalgie (25 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Les Petits Champions 2 Film de Sam Weisman (1994, 100 min). 1985565
23.10 Au cœur du temps.

Téva

20.30 et 22.45 Téva interview.
20.55 Le futur est femme ■ ■ Film de Marco Ferreri (1984, 110 min). 508963652
23.15 Clair de lune.
0.00 Femmes du Sahel.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France. 5e étape : Chantonnay - La Châtre (261,5 km, 135 min). 1710942
20.00 et 23.00 Aérobic.
21.00 Boxe. Poids lourds. Combat en dix reprises : Keith McKnight (EU) - Ed Donaldson (EU).
22.00 Cyclisme. Résumé.

Voyage

19.30 Planète aventure : Le Roi des baleines.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Pearl River Delta.
23.00 Chez Marcel. Magazine.

Muzzik

19.50 Barbara Hendricks, récital à Paris. Concert enregistré au Théâtre des Champs-Elysées, en 1988 (70 min). 509624855
21.00 Barbara Hendricks à la basilique de Saint-Denis. Concert (70 min). 506397132
22.10 Gil Evans au Festival de Montreux 1983. Concert (60 min). 504168039
23.10 Les Huguenots. Opéra en cinq actes de Meyerbeer Enregistré à l'opéra de Sydney, en 1990 (200 min). 586096671

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

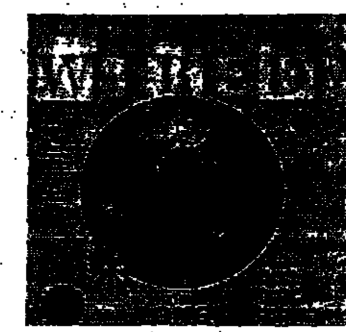
L'âge d'or des internautes

Les auteurs d'un dossier de science-fiction économique, publié dans la revue américaine « Wired », consacrée aux technologies de pointe, anticipent avec optimisme les vingt-cinq années à venir

L'IMAGE est explicite : un globe terrestre – centré sur les Etats-Unis – se fend d'un large sourire, la fleur aux dents. A la « une » du dernier numéro du mensuel américain *Wired* (« branché », en français), dédié à la technologie numérique, la planète est optimiste, puisqu'elle est entrée dans une phase d'expansion économique durable. Dans une saga d'une quinzaine de pages de science-fiction économique, Peter Schwartz et Peter Leyden expliquent très sérieusement que nous entrons dans les premières années du meilleur des mondes. Quand, en 2020, la date-butoir de leur anticipation, les historiens se pencheront sur l'exceptionnel quart de siècle qui viendra de s'achever, ils relèveront qu'au commencement de cette abondance nouvelle étaient... l'ordinateur et Internet.

Selon Schwartz et Leyden, ces outils modernes alliés au triomphe du libre-échange ont donné un mélange explosif, à la base de ce boom économique, *« en alimentant la croissance de façon classique par la création d'emplois, mais aussi par d'autres biais moins directs »*, comme, à titre d'exemple, la télévision numérique et le commerce électronique naissants.

Mais la révolution, qui, d'après Louis Rossetto et Jane Metcalfe, les deux créateurs de *Wired*, sera technologique ou ne sera pas, ne s'arrêtera pas là. D'autres inventions pousseront et nourriront la croissance : les biotechnologies, avec notamment les organismes génétiquement modifiés et les recherches sur le génome humain, donneront un coup de fouet à l'agriculture et à la médecine. *« Aux environs de 2005, les animaux seront utilisés pour développer des organes qui pourront être*



greffés sur des humains. » Et, à partir de 2015, viendra l'heure des nanotechnologies, ces minuscules machines qui iront réparer, sans même qu'on s'en aperçoive, les cellules défectueuses de notre corps.

L'avantage de ces industries de pointe est qu'elles ne dégraderont pas l'environnement, contrairement aux techniques polluantes qui les ont précédées. Le XXI[e] siècle verra la fin programmée des énergies fossiles, remplacées par un carburant propre et peu coûteux puisqu'il s'agit de l'atome le plus abondant dans l'univers : l'hydrogène. Déjà utilisé pour les moteurs des fusées, il modifiera de fond en comble l'industrie de l'automobile qui devra de toute façon, ajoutent les auteurs du dossier, se réorganiser pour absorber la demande de... deux milliards de Chinois. Grâce à cette manne asiatique, la croissance atteindra le score inégalé de 6 % par an et la richesse mondiale, à ce rythme fou, doublera en douze ans. Et, on peut rêver, l'intégration de nouvelles technologies mettra fin au cercle vicieux de la pauvreté, de la haine et du repli sur soi.

En 2008, les Américains éliront leur président de chez eux, grâce au vote électronique. En 2020, la plupart des gens vivront cent ans et quatre astronautes – soyons précis – représentant la planète Terre mettront le pied sur Mars devant les yeux ébahis de onze milliards de téléspectateurs et internautes. A l'instar des plus belles constructions de l'esprit, tout s'enchaîne à merveille.

Oui, tout cela se réalisera, le règne d'*Homo superior* sur la Terre est annoncé... Si un refroidissement entre les Etats-Unis et la Chine n'a pas lieu, si la Russie ne tombe pas sous la coupe de la mafia, si l'Union européenne tient ses promesses, si les technologies sont vraiment au rendez-vous et, enfin, si les hommes choisissent cette voie optimiste du progrès. Mais, comme le font remarquer Schwartz et Leyten, *« il se pourrait juste qu'ils ne le fassent pas... »*

Pierre Barthélémy

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ Le lien entre les magistrats du parquet et le gouvernement est maintenu. On change les mots. Mais il existe dans notre pays, depuis le régime de Vichy, une si tenace tradition d'obéissance des magistrats au pouvoir qu'on ne l'effacera pas d'un trait de plume, au demeurant léger. Il n'y a pas de texte qui puisse obliger des personnes, des fonctionnaires, à l'indépendance et au courage. Une fois de plus, hélas !, c'est la liberté ou plutôt le pouvoir de la presse qui va subir des limitations. Or dans toutes les *« affaires »* qui ont submergé l'actualité judiciaire depuis une dizaine d'années, la presse – et l'on me permettra de préciser – la presse écrite a joué le rôle de détonateur.

RTL

Michèle Cotta

■ Sans doute ses amis politiques, aujourd'hui dans l'opposition, ressentent-ils une frustration particulière en voyant leur président sourire au côté de Lionel Jospin, déjeuner dans un pub américain avec Hubert Védrine ou échanger des regards complices avec Martine Aubry. On aurait tort, pourtant, de penser que la concorde, le consensus se sont installés durablement au sommet de l'Etat. D'abord parce que franchement, on voit mal quelle autre attitude Jacques Chirac pourrait adopter alors que la cohabitation commence à peine. Faire la tête aux nouveaux gouvernants ? Outre que cela serait discourtois, ce serait sans doute mal compris par les Français qui seraient les premiers à le trouver mauvais joueur. Autant faire, au moins en apparence, contre mauvaise fortune bon cœur. Mais sur le fond, l'idylle est loin d'être consommée.

LIBÉRATION

Pierre Briançon

■ Il ne faut pas gratter beaucoup le vernis précontraint du langage obligatoire pour discerner, chez Claude Allègre, comme une petite musique qui pourrait nous changer agréablement des ronrons longtemps convenus du corporatisme et de l'immobilisme. Dans tout ce que dit Allègre, on discerne en effet les prémices d'un bon sens assuré et d'un authentique esprit révolutionnaire (d'abord parce qu'il affirme avec un grand calme qu'il peut changer l'éducation sans exiger une augmentation de son budget). C'est peut-être ici d'ailleurs le bon sens qui est révolutionnaire, avec cette certitude affichée entre les lignes que c'est par l'éducation qu'on lutte le plus efficacement contre les inégalités, et qu'un système éducatif, quel qu'il soit, se juge d'abord à ses résultats. Il faut espérer qu'Allègre dure.

EN VUE

■ **Christopher**, trente-quatre ans, **fils de Robert et d'Ethel Kennedy**, précise, dans une interview à l'hebdomadaire *Vanity Fair* : *« Dans la période la plus sombre* – les années 1970-1980 –, *nous étions au moins huit ou neuf – frères, cousins, épouses Kennedy – à sombrer dans la boisson. C'était alors plus facile d'organiser entre nous une rencontre d'Alcooliques anonymes qu'une partie de foot. »*

■ Le maire d'Oxford, la ville du Mississippi où vécut pendant cinquante-sept ans **William Faulkner**, vient de faire scier le magnolia du jardin public, orgueil des habitants, pour élever à sa place une statue du grand homme. La fille de l'écrivain est la première à protester. D'après **Jill**, Faulkner, qui aimait les arbres et provoquait en leur compagnie les gens d'Oxford – il lui arrivait de s'asseoir ivre et nu sous un cèdre de la grand-place –, n'aurait pas admis cette *« atteinte à son intimité »*. Quant à **Murray**, la nièce, elle menace purement et simplement de dynamiter le monument.

■ Dans le port de Cartagena, en Colombie, **des enfants de dix ans** s'entraînent au combat de rue en se faisant la main sur des ânes et de vieux chevaux. Depuis un mois, ils ont poignardé un baudet, aspergé d'acide une mule, cassé les jambes d'une haridelle, tuant de leurs mains une vingtaine de bêtes. Dans l'Ouest parisien, trois garçons, âgés de dix à douze ans, assommaient à coups de gourdin les chiens de garde pour cambrioler des pavillons aux Andelys (Eure). Après s'être emparés de six oiseaux dans une cage, ils ont obligé une veille dame qui aimait leur chant à les racheter au prix de 20 francs l'unité.

VENDREDI 11 JUILLET

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Hooker. Série.
15.35 Côte Ouest. Feuilleton.
16.30 21 Jump Street. Série.
17.25 Extrême limite. Série.
18.00 Les Années fac. Série.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Pâtamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.44

1, 2, 3, SÉRIES

20.45 Walker Texas Ranger. L'enfant sacré.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. O [2/2] Partenaires de cœur.
22.25 La Ville du grand secret. O Cupidon.

23.20

DE PLUS EN PLUS

Magazine. Invité : Marc Jolivet.
0.45 et 1.55, 3.00, 4.05, 4.45 TF1 nuit.
0.55 ▶ Histoires naturelles. Drôles d'animaux (60 min). 9117305

2.10 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [2] Haroun Tazieff et les volcans. 3.10 et 4.15, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

13.45 En attendant le Tour (75 min). 1856184
15.00 Le Tour de France. En direct (6[e] étape) : Le Blanc - Marennes (145 min). 5121898
17.25 Vélo club. Magazine.
18.45 Passe à ton voisin. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.55

SUSPECT NUMÉRO 1

Opération Nadine
Téléfilm O de John Strickland, avec Helen Mirren, Colin Salmon
[1/2] (105 min). 7203898
[2/2] (100 min). 9808508

Le corps d'une femme non identifiée est découvert dans un jardin du quartier jamaïcain de Londres. L'inspectrice en chef Tennisson est chargée de l'enquête, rendue difficile par l'hostilité des habitants envers une police « blanche » et jugée raciste. Les pressions se multiplient, les interrogatoires se succèdent, un homme s'accuse. Mais l'enquête n'a-t-elle pas été menée trop vite et dans un climat trop passionnel ?

0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Routiers. Série.

1.35 Le Tour de France. Rediffusion de l'étape du jour : Le Blanc-Marennes. 2.40 Les Gachis. Téléfilm de Franco Rossi, avec Massimo Ranieri, Stéphane Ferrara. [2/3] (75 min). 3348034 3.55 Zen. Documentaire. [1/2] La voie de l'éveil. 4.55 Zen. Documentaire. [2/2] L'art et le zen. 5.50 Crocodile ballon. Documentaire (20 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour
20.45 Consomag.

20.55

THALASSA

Duel sous l'équateur (60 min). 2380459

Dans les îles de Sao Tomé et Principe du Golfe de Guinée, on célèbre la pêche au grand espadon voilier. Par nécessité, ou par passion, les pêcheurs traquent ce poisson majesteux appelé le Roi de l'Atlantique.

21.55

FAUT PAS RÊVER

Magazine.
Chine : les Miaos à longues cornes ; France : grandeur nature ; Burkina Faso : le Far West africain (50 min). 2985833
22.45 Journal, Météo.
23.10 L'Heure d'en rire. Café-théâtre. L'envol des mammouths. Pièce d'Eric Le Roch (75 min). 6478324
0.25 La Guerre et les Hommes. [1/3] Par le fer et le sang (50 min). 4919541

1.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 2.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Un combat pour les animaux : les orphelinats.

Arte

19.00 Tracks. Love parade 1997 en direct de Berlin.
19.30 7 1/2. L'Irlande ; Portrait de Koun de Kocker.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 91121
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

S.O.S. PARENTS

Téléfilm de Rolf Schübel, avec Julia Jäger, Gesche Blume-Werry (1997, 90 min). 645121

Une mère célibataire découvre sa séropositivité et se préoccupe de l'avenir de sa fille de cinq ans. Elle trouve du réconfort auprès d'un couple d'homosexuels.

22.15

GRAND FORMAT : LES PANTHÈRES NOIRES

Documentaire de Lee Lew-Lee (1996, 120 min). 4145343

L'histoire du Black Panther Party, *de ses dérives et de la terrible répression qui s'abattit sur ses militants.*

● Lire page 30.

0.15 Moments furtifs (Augen... Blicke) ■ Film d'Imogen Kimmel, avec Fritz Bachschmidt, Kristin Derfler (1988, v.o., 80 min). 4015247
1.35 Le Dessous des cartes. La Pologne [1/2] (rediff.).
1.45 Trois histoires d'amour de Vanessa. Documentaire (rediff., 50 min). 5896893
2.35 Mange à la maison. Court métrage (1994, rediff., 15 min). 9349386

M 6

19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mode 6. Magazine. Christian Lacroix et Thierry Mugler.
20.05 Mister Biz, best of. Stars en culotte courte.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Capital 6 - remix.

20.50

FX, EFFETS SPÉCIAUX

Série, avec Kevin Dobson (115 min). 193833
Alerte à la bombe.
Fausse manœuvre.

Un magicien des effets spéciaux au service de la justice.

22.45

LE CAMÉLÉON

Indice d'écoute.
Série (55 min). 4432817
23.40 Trois témoins pour un coupable. Téléfilm O de David Lowell Rich, avec Lindsay Wagner (100 min). 2318879

Une mère de famille se bat pour innocenter son mari, condamné à trente années de prison, après une erreur judiciaire.

1.20 Best of groove. 2.20 Les Piégeurs. 2.45 Mister Biz - best of (rediff.). 3.05 Fréquenstar. Elton John. 3.55 Movida opus 4. Documentaire. 4.45 Turbo (rediff.). 5.10 Fan de - Best of (25 min).

Canal +

17.20 L'Œil du cyclone.
17.45 Dessins animés.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série. Une première mouvementée.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.35

MOLLY ET GINA, DEUX FILLES POUR UN TUEUR

Téléfilm de Paul Leder, avec Frances Fisher (1993, 85 min). 313614

Après le meurtre de son patron, l'assistante d'un détective privé reprend une sombre enquête.

22.00

▶ PÉTANQUE : TROPHÉE CANAL +

(50 min). 23053
23.00 Les Deux Papas et la Maman. Film (1996, 77 min). 300612
0.20 Charmants garçons ■ Film (105 min). 1492367
2.10 Club private au Portugal. Film classé X (1996, 90 min). 5033478
3.40 Frankie Starlight ■ Film de Lindsay-Hogg (1995, v.o., 100 min). 7809541
5.20 Le Coup de sirocco ■ Film (1978, 99 min). 5077909

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre Lacotte [5/5]. La Sylphide.
20.30 Radio archives. Quand Gérard Philipe met en scène.
21.32 Black and Blue. Autopsie de l'impromptu. 2. A propos de l'improvisation. Avec Gilles Anquetil.
22.40 Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel (*L'Autre Livre*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Donné en direct de la salle de concert du Tivoli, à la Radio danoise. Œuvres de Schubert : Der Schiffer D 536 ; Lied eines Schiffers an die Dioskuren D 360 ; Augenlied D 297 ; Der zürnenden Diana D 707 ; Abschied D 475 ; Einsamkeit D 620 ; Der Taucher D 77 ; Elysium D 584, Boje Skovhus, baryton, Helmuth Deutsch, piano.
22.00 Concert. Donné le 16 juin, au Saint-George's, à Bristol, par l'Orchestre du Siècle des Lumières, dir. Simon Rattle : Symphonie D 936a, de Schubert ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). L'art de la fugue. La question de l'inachèvement. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Sergiu Celibidache, chef d'orchestre, et Barenboïm, piano.

22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 30/6/97).
21.45 Grand tourisme.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Journal du Tour. Magazine.
22.45 Vue sur la mer (France 2 du 2/7/97).
0.00 Ciao ! Magazine.
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

19.37 De la démocratie en Inde.
20.35 Et au milieu coule le Gulf Stream.
21.23 A la recherche du cheval d'or.
22.16 Le Bureau, histoire du FBI. [4/4].
23.08 Angola : La Paix en mouvement.
23.38 Central Park. [1/2].

Animaux

20.00 Cheval mon ami. La peur vaincue.
20.30 L'île aux flamants.
21.00 Le Monde sauvage. De l'origine des espèces à la sélection naturelle.
21.30 Flipper le dauphin. L'odyssé de Flipper.
22.00 Wild media. La baie du glacier.
23.00 ABC natural history series.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Premiers rires.
21.50 Le JTS des festivals.
22.25 Paris modes. Magazine.
22.55 Les Gondoliers. Opérette de Gilbert et Sullivan. Enregistré à l'Opéra de Sydney (160 min). 67307879

France Supervision

20.45 Zingaro.
22.35 Festival Chopin : Rondos. Concert enregistré à l'Orangerie du Parc de Bagatelle (65 min). 25238237
23.50 C'est de l'art. De Pierre Coulibeuf.
1.00 Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry, avec Georges Descrières (85 min). 92542473

Ciné Cinéfil

20.30 Before I Hang ■ Film de Nick Grinde (1940, N., v.o., 60 min). 7903140
21.30 Nuits d'alerte ■ Film de Léon Mathot (1945, N., 95 min). 38267968
23.05 Les Amants passionnés ■ ■ Film de David Lean (1949, N., v.o., 90 min). 9018898

Ciné Cinémas

20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Les Indians ■ Film de David Ward (1989, 110 min). 66839904
22.50 Posse, la revanche de Jessie Lee ■ Film de Mario Van Peebles (1992, v.o., 110 min). 18100546
0.40 Les Sorcières d'Eastwick ■ ■ Film de George Miller (1987, 115 min). 42174283

Festival

19.25 Le Voyageur. Les complices. Sang neuf.
20.30 La Vie de Marianne. Téléfilm de Pierre Cardinal, avec Nathalie Juvet [2/2] (155 min). 67244492
23.05 L'Homme que je suis. Téléfilm de Jack Gold, avec John Hurt (80 min). 91194701

Série Club

20.45 Two. Rendez-vous à la morgue.
21.35 et 1.30 François Gaillard ou la vie des autres. Feuilleton. Julien.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Serment d'hypocrite.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. La fièvre.
23.45 Lou Grant. Blackout (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les enchères de Triskelion.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.50 Game On. Moment mal choisi (v.o.).
22.30 Dream On. Vengeance féminine (v.o.).
22.55 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).
23.20 Sex Machine.
0.05 La Semaine sur Jimmy.
0.15 New York Police Blues. Emission impossible (v.o.).
1.00 Spin City. Embrasse-moi idiot (v.o.).
1.25 Friends (3[e] saison). The One With the Tiny T-Shirt. The One with the Dollhouse (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 L'Histoire d'une orang-outan orpheline.
23.45 Sylvie et compagnie.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Du sexe, du sexe ; L'autre chaussure.
23.00 Clair de lune.
23.45 Tout pour être heureuse. Téléfilm d'A. A. Seidelman (75 min). 503864782

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (6[e] étape) Le Blanc - Marennes (215,5 km, 135 min). 1787614
19.30 Fléchettes.
20.30 Monster Truck.
21.00 Tractor pulling.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.30 Boxe. Poids lourds. Combat en dix reprises : James Warring (EU) - Alex Stewart (GB) (60 min).

Voyage

19.25 et 23.50 Ecoute le monde.
19.30 Planète aventure : Exploration tropicale en Australie.
20.20 et 0.20 Deux jours en France.
20.35 Suivez le guide.
22.38 Carnet de route. Zanzibar.
23.00 Chez Marcel. Invité : Patrice Mallet, journaliste.

Muzzik

20.30 Musique en temps réel. D'Olivier Mille.
21.00 Jazz à Calvi 96 : hommage à Ella. Concert (110 min). 508042879
22.50 Jazz Collection - Bill Evans. De Jean-Luc Léon. Le forcené de l'harmonie.
23.45 Iso Lo (45 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.30 Les Vieux de la vieille. Film de Gilles Grangier (1960, N., 90 min). Avec Jean Gabin, Pierre Fresnay, Noël-Noël. *Comédie.*

RTL 9

22.40 Baby Cat. Film de Pierre Unia (1981, 85 min). Avec Félix Marten. *Erotique.*
0.35 Deburau. Film de Sacha Guitry (1950, N., 95 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie dramatique.*

TSR

23.45 Epouses et concubines. Film de Zhang Yimou (1991, v.o., 125 min), avec Gong Li, He Caifei, Cao Quifen. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 11 JUILLET 1997

Et, dans le rôle de Iago...

par Pierre Georges

IL FAUT, dans toute dramaturgie *qui se respecte*, qu'un acteur se dévoue pour le rôle de Iago. Un petit génie du mal, de la domination et de la trahison. Nicolas Sarkozy, à son corps défendant, fait un assez joli Iago.

Le traitre, l'affreux, le vilain pas beau, le fossoyeur de la compagnie des Compagnons, l'âme damnée de l'« étrangleur ottoman », qu'est-ce qu'il prend, le député et maire de Neuilly ! Parfois, animé par de médiocres jalousies, on dit de quelqu'un *« qu'il n'y en a que pour lui ! »* De Nicolas Sarkozy, le théâtre aux armées RPR nous ferait plutôt penser qu'il n'y en a que contre lui !

Quelle ire, quelle haine, quelle exquise représentation ! Entre claque organisée et baffes à répétitions. Qui a perdu les élections ? Qui a organisé la sédition ? Qui a attenté à la réputation de la reine mère ? Qui a voulu tuer le père ? Qui a fomenté les plus infâmes complots, cultivé les plus noirs desseins, soutenu les plus torves manœuvres ? Lui ! Lui ! Lui !

Que pour et contre lui, on vous dit ! Si le compagnonnage n'est plus ce qu'il était, c'est la faute à Sarkozy ! Si le RPR, en ses assises, en sa cour d'assises, s'empaille et règle ses comptes, c'est la faute à Sarkozy ! Si le nouvel élan s'est fracassé, dans un grand bruit de bois brisés, c'est la faute à Sarkozy ! Si la dissolution, si la défaite, si Juppé, si les électeurs, si l'Elysée, si la gauche, tout, en somme, ne cherchez plus, c'est Sarkozy.

C'est formidable un Iago de cet envergure. Le Sisyphe du coup tordu. Voué à porter tous les chapeaux, à assumer toutes les turpitudes. Le fourbe universel, le perfide parfait, le scélérat idéal, le félon admirable, le judas d'élite, le renégat absolu, le parjure total. Bref, l'embarras *du choix, car la langue française* est prodigue, pour qualifier le bouc émissaire tout-terrain.

Si Nicolas Sarkozy n'existait pas, le RPR se le serait inventé. Il se l'est inventé d'ailleurs, y compris sur ses banderoles : *« Petit salaud »* de Sarkozy ! Il faut bien trouver à ses échecs une responsabilité, un responsable. Tous battus, lui seul coupable ! A y bien réfléchir, le plus balladurien des balladuriens, le plus sarkozyste des Sarkozy est devenu d'utilité publique et partisane, la défaite ayant pris, enfin, une manière de visage et d'explication.

Pour un peu, et sans trop se forcer, ils lui trouveraient, ils lui ont trouvé, après les Guignols de l'info, comme les Guignols de l'info, la physique et la tête de l'emploi. Le joli traître que voilà, c'est comme inscrit en devanture, écrit dessus, P'tit Nicolas, farces et fourberies.

Les amis de Nicolas Sarkozy ont beau faire et dire, se liguer, pétitionner, dénoncer cette machine RPR devenue *« machine à exclure »*, rien ne lui sera épargné puisque tout lui est attribué. C'est injuste, indigne, et même un peu « dégueulasse », comme eût dit en d'autres temps Charles Pasqua. C'est ainsi.

La politique, ou du moins la vie de parti, excelle dans cet art d'esquiver ses responsabilités en se trouvant des responsables. Toujours. A droite comme à gauche. Avec la défaite pour régisseur se distribuent les rôles. Tous bons, sauf celui du mauvais. Le RPR n'échappe pas à cette règle du règlement de comptes. Et l'illustre Compagnie des Compagnons, en ses représentations furieuses, s'est trouvée un sociétaire de choix. Voilà bien qui finirait par nous le rendre sympathique !

M. Juppé avait lui-même évalué à 4 % la tendance des déficits pour 1998

« Le Monde » publie la note confidentielle de l'ancien premier ministre

ALORS que le gouvernement attend le verdict de l'audit des finances publiques conduit par deux magistrats de la Cour des comptes, qui doit être publié le 21 juillet, il sait dès à présent que ses conclusions seront préoccupantes. Il en est d'autant plus convaincu qu'Alain Juppé a lui-même averti Lionel Jospin que les comptes publics sont dégradés. C'est la principale mise en garde que contient la *« note sur la situation économique et financière »* que l'ancien premier ministre a remise à son successeur lors de la passation des pouvoirs, le 2 juin.

Initialement, cette note, signée de la main de M. Juppé, avait vocation à rester confidentielle. Pourtant, au cours des dernières semaines, quelques fuites avaient laissé entendre que, selon M. Juppé, la situation économique de la France est globalement satisfaisante. De fait, cette note, dont *Le Monde* révèle les principaux extraits, souligne que la conjoncture s'améliore. Se montrant très sévère à l'égard de la gestion précédente d'Edouard Balladur – ce qui ne sera pas de nature à resserrer les liens au sein de la famille néogaulliste –, M. Juppé souligne que son action a *« créé les conditions d'un redémarrage durable et sain de l'activité »*.

Après s'être décerné cet autosatisfecit, l'ancien premier ministre n'en admet pas moins que la situation des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale est mauvaise. C'est la grande surprise qu'apporte cette note : elle constitue une sorte d'audit avant l'heure. Plus que cela : le bilan que dresse M. Juppé de sa propre gestion recoupe sans doute très largement celui que devraient faire les deux magistrats de la Cour des comptes.

DÉRAPAGES POSSIBLES

Le premier constat porte sur 1997. Alors que, de sources gouvernementales officieuses, on craint que les déficits publics soient sur une pente comprise entre 3,5 % et 3,8 % du produit intérieur brut, soit très au-delà des 3 % exigés par Maastricht, M. Juppé valide, à peu de choses près, cette estimation, puisqu'il parle d'un écart entre les prévisions de recettes et l'exécution *« de l'ordre de 35 milliards de francs »*, ce qui correspond à une dérive un peu supérieure à 0,4 point de PIB. Il évoque aussi quelques dérapages possibles sur les dépenses, à hauteur de 8 milliards de francs (soit 0,1 point de PIB) et un manque à gagner de 0,1 point de PIB du fait de l'accord survenu entre les partenaires sociaux dans le cas de l'assurance-chômage. Enfin, il admet – ce que le gouvernement précédent avait toujours nié – que le plafond des avances légalement autorisées par la Caisse des dépôts et consignations en faveur de la Sécurité sociale pourrait être déplacé dès le mois de septembre.

Pour 1998, M. Juppé se montre encore plus pessimiste puisqu'il reconnaît que selon les estimations de la direction du budget, les déficits publics pourraient dériver au-delà de 4 % du PIB. Le ton de l'ancien premier ministre n'est certes pas alarmiste puisqu'il souligne qu'envers et contre tout, il sera possible de ramener les déficits sous la barre des 3 %. Mais, tout aussitôt, il attire l'attention de son successeur sur le fait qu'il n'y a *« pas de tendance spontanée à la réduction des déficits »*. Autrement dit, le retour de la croissance ne suffira pas à rétablir les comptes publics. Il faudra aussi *« un engagement fort »* du nouveau gouvernement. Sous-entendu : un plan de rigueur.

Etonnante, cette note l'est donc pour plusieurs raisons. D'abord, elle confirme que l'ancien gouvernement a largement caché la situation préoccupante des finances publiques, avant les élections, et qu'il avait l'intention de prendre des mesures énergiques de redressement. En second lieu, elle souligne ce que l'on pressent depuis plusieurs mois : le dossier des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale est l'un des plus difficiles que M. Jospin aura à traiter.

Laurent Mauduit

« Le respect des objectifs fixés pour 1997 nécessitera des mesures de rééquilibrage »

LA « NOTE sur la situation économique et financière », datée du 2 juin et signée d'Alain Juppé, qui l'a remise le même jour à Lionel Jospin, souligne d'abord que l'ancien premier ministre avait hérité d'une situation difficile : *« Le gouvernement désigné après l'élection présidentielle de mai 1995 a dû faire face à un contexte économique et financier marqué par trois difficultés majeures. Les déficits publics avaient atteint en 1993 et 1994 avec 5,6 % du PIB leur niveau le plus élevé depuis plus de vingt-cinq ans ; le manque de confiance dans notre économie entraîné par cette dérive des comptes publics et le choix de ne pas utiliser les marges élargies de fluctuation au sein du SME, contraignaient à une politique monétaire restrictive (...). »*


VERBATIM

La note observe ensuite que, depuis 1995, un redressement a commencé à s'opérer : *« Les déficits publics sont revenus au voisinage de 4 % en 1996 et sont (...) clairement orientés à la baisse (...). L'amélioration progressive des soldes budgétaires a permis (...) la baisse des taux d'intérêt à un niveau qui est parmi les plus bas du G7 (...). Les perspectives de croissance et d'emploi sont bonnes. »*

M. Juppé convient que des difficultés s'annoncent pour respecter l'objectif de réduction à 3 % des déficits publics en 1997 : *« Le respect des objectifs fixés pour 1997 sera un enjeu important pour le gouvernement issu des élections. Il n'est pas définitivement acquis et nécessitera des mesures de rééquilibrage, comme cela avait été le cas en 1996, où des ajustements à hauteur d'environ 25 milliards de francs avaient dû être effectués sur le budget de l'Etat. Globalement, les écarts concernent les prévisions de recettes pour un total de 35 milliards de francs, alors que les estimations et autorisations de dépenses peuvent tout à fait être respectées tant pour le budget de l'Etat que sur celui de la Sécurité sociale (...) »*

La note détaille ensuite ce que recouvrent ces 35 milliards de francs de dérapage. Il s'agit notamment de pertes de recettes fiscales, qui nécessitent *« une révision à la baisse de 15 milliards de prévisions pour 1997 »*. Du fait de la faible évolution de la masse salariale, les cotisations sociales n'évoluent pas au rythme estimé, soit une dérive *« de l'ordre d'une dizaine de milliards de moins que prévu, l'écart sur le seul régime général étant limité à environ 5 milliards »*. De plus, la note relève que l'accord conclu entre les partenaires sociaux, visant à distribuer les 12 milliards de francs d'excédents de l'assurance chômage *« dégrade la prévision »* de déficits publics *« de plus de 0,1 point de PIB »*.

En ce qui concerne les dépenses publiques, M. Juppé souligne que pour l'Etat des besoins nouveaux pourraient apparaître, mais que des économies sont attendues. *« L'écart théorique est donc de 8 milliards »*, venant s'ajouter aux déficits. La note ajoute : « Pour la Sécurité sociale, il faut attendre la réunion – en principe à la fin juin – de la commission des comptes de la Sécurité sociale pour connaître les projections d'exécution (...). *L'écart par rapport à la prévision sur le régime général ne devrait pas excéder sensiblement celui de 5 milliards (...). Il faut cependant ajouter que parallèlement la question de la dette accumulée en 1996 et au cours des premiers mois de 1997 devra être réglée avant l'automne pour éviter la saturation »* des avances que la Caisse des dépôts et consignations peut faire à la Sécurité sociale.

Pour 1998, la note souligne que les travaux budgétaires n'étaient qu'à peine esquissés. M. Juppé ajoute : *« Les premiers travaux dits de "perspectives budgétaires" menés par la direction du budget évaluent la tendance des déficits publics à un chiffre supérieur à 4 % du PIB, sur la base, il est vrai, de prévisions de recettes spontanées particulièrement basses. Ce chiffre peut être ramené à 3 % après prise en compte de mesures d'économie sur les dépenses budgétaires et de Sécurité sociale, de remise en cause de certaines dépenses fiscales et de mobilisation de recettes exceptionnelles à caractère non fiscal (...). Ces travaux mettent en évidence le fait que malgré les progrès accomplis il n'y a pas aussi longtemps que la croissance retrouvée n'a pas fortement affecté le rythme d'évolution des recettes de l'Etat et de la Sécurité sociale, de tendance spontanée à la réduction des déficits. »*

« Il est donc certain, poursuit M. Juppé, *que la présentation de manière crédible, en septembre prochain, d'un projet de loi de finances et d'un projet de loi de financement de la Sécurité sociale faisant apparaître un déficit cumulé de 3 % exigera un engagement politique très fort du gouvernement dans son ensemble sur la limitation de la charge que les dépenses publiques font peser sur notre pays. Un exercice indispensable s'imposera lors des choix budgétaires et des arbitrages sur les comptes sociaux au cours de l'été pour manifester la capacité de la France à tenir les engagements pris (...). »*

M. Clinton critique l'accord avec l'industrie du tabac

WASHINGTON
de notre correspondant

Au lendemain d'un accord qui imposait une « punition » de 368,5 milliards de dollars (environ 2 200 milliards de francs) sur vingt-cinq ans à l'industrie du tabac, la Maison Blanche, tout en participant à la satisfaction générale, avait souligné qu'une commission *ad hoc* allait étudier de près les clauses de ce compromis *« historique »*, conclu avec les représentants de quarante Etats. Or son premier verdict, rendu public mercredi *9 juillet*, remet en cause une disposition essentielle de l'accord. Celui-ci prévoit notamment d'interdire à la Food and Drug Administration (FDA) de réglementer – pendant une période de douze ans – la teneur en nicotine des cigarettes.

A l'issue de ce délai, l'administration retrouverait la liberté d'imposer des cigarettes moins nocives. Pour faire bonne mesure, la FDA était obligée de se conformer à des normes légales plus strictes pour justifier une action visant à faire baisser le taux de nicotine. En échange, l'industrie acceptait de financer des campagnes antitabac et des fonds d'indemnisation des fumeurs, de respecter une quasi-interdiction de toute publicité en faveur de ses produits, et elle s'engageait à réduire le nombre de jeunes fumeurs, sous peine d'amendes.

SANTÉ PUBLIQUE

De Madrid, où il participait au sommet sur l'élargissement de l'OTAN, Bill Clinton a estimé que l'accord impose à la FDA des *« restrictions totalement déraisonnables »*. Ces dispositions, a-t-il insisté, doivent être modifiées. Les commentaires du président américain font écho à ceux qui se sont élevés depuis la conclusion d'un accord généralement considéré comme faisant la part belle à l'industrie du tabac, au détriment de la santé publique. Le docteur David Kessler, ancien chef de la FDA, qui fait autorité sur ces questions, n'avait pas ménagé ses critiques, qualifiant le compromis de *« profondément imparfait »*.

La mise au point de M. Clinton signifie que l'accord – qui doit se traduire par des dispositions nécessitant l'approbation du Congrès – n'a aucune chance de voir le jour en l'état. D'autant que cette réaction officielle risque de ne pas être la dernière. Différents groupes de travail du département de la santé continuent leur examen, et on sait que l'administration souhaite des pénalités financières beaucoup plus lourdes à l'encontre des fabricants. Parallèlement, une commission présidée par le docteur Kessler vient de proposer des solutions alternatives nettement plus favorables à la santé publique.

A priori, l'un des aspects les plus significatifs du compromis passé avec les Etats – l'extinction des actions judiciaires – n'est pas remis en cause, bien que les spécialistes soient de plus en plus nombreux à souligner que les actions collectives devant les tribunaux ont le mérite d'accroître la prise de conscience du public quant aux dangers du tabac. Les négociations vont se poursuivre jusqu'en septembre. Tout se jouera ensuite devant le Congrès, où l'industrie du tabac constitue – de très loin – le plus important lobby.

Laurent Zecchini

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Me Arno Klarsfeld a demandé que Maurice Papon,** accusé de complicité de crimes contre l'humanité, soit placé en résidence surveillée avant son procès qui doit s'ouvrir le 6 octobre. La chancellerie a transmis la requête de l'avocat de l'association des Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF) au parquet général de Bordeaux.

■ **NUCLÉAIRE : l'organisation écologiste Greenpeace** a rendu publics, mercredi 9 juillet à Hambourg, de nouveaux résultats de mesures effectuées sur des échantillons prélevés au débouché de la canalisation de rejet en mer d'effluents radioactifs de l'usine de retraitement de la Cogema à La Hague (Manche). Le taux moyen de radioactivité enregistré par un laboratoire de l'université de Brême est légèrement inférieur à ceux déjà annoncés par Greenpeace (*Le Monde* du 21 juin). Il reste, selon la Cogema, conforme aux autorisations fondées sur des études d'impact après dilution des effluents. – *(AFP.)*

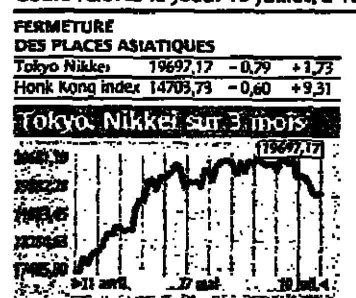
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 10 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19697,17	– 0,79	+ 1,73
Honk Kong index	14703,73	– 0,60	+ 9,31



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/07	Var. en % 09/07	Var. en % fin %
Paris CAC 40	2951,32	+ 0,03	+ 27,45
Londres FT 100	4763,60	+ 0,11	+ 15,66
Zurich	1961,58	—	+ 48,47
Milan MIB 30	21251	+ 1,30	+ 35,38
Francfort Dax 30	4056,55	+ 1,25	+ 40,43
Bruxelles	13940	+ 1,21	+ 31,87
Suisse SBS	2775,92	—	+ 48,14
Madrid Ibex 35	7186,79	+ 0,67	+ 39,42
Amsterdam CBS	633,10	+ 1,33	+ 44,77

Tirage du *Monde* daté jeudi 10 juillet 1997 : 482 917 exemplaires

